



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

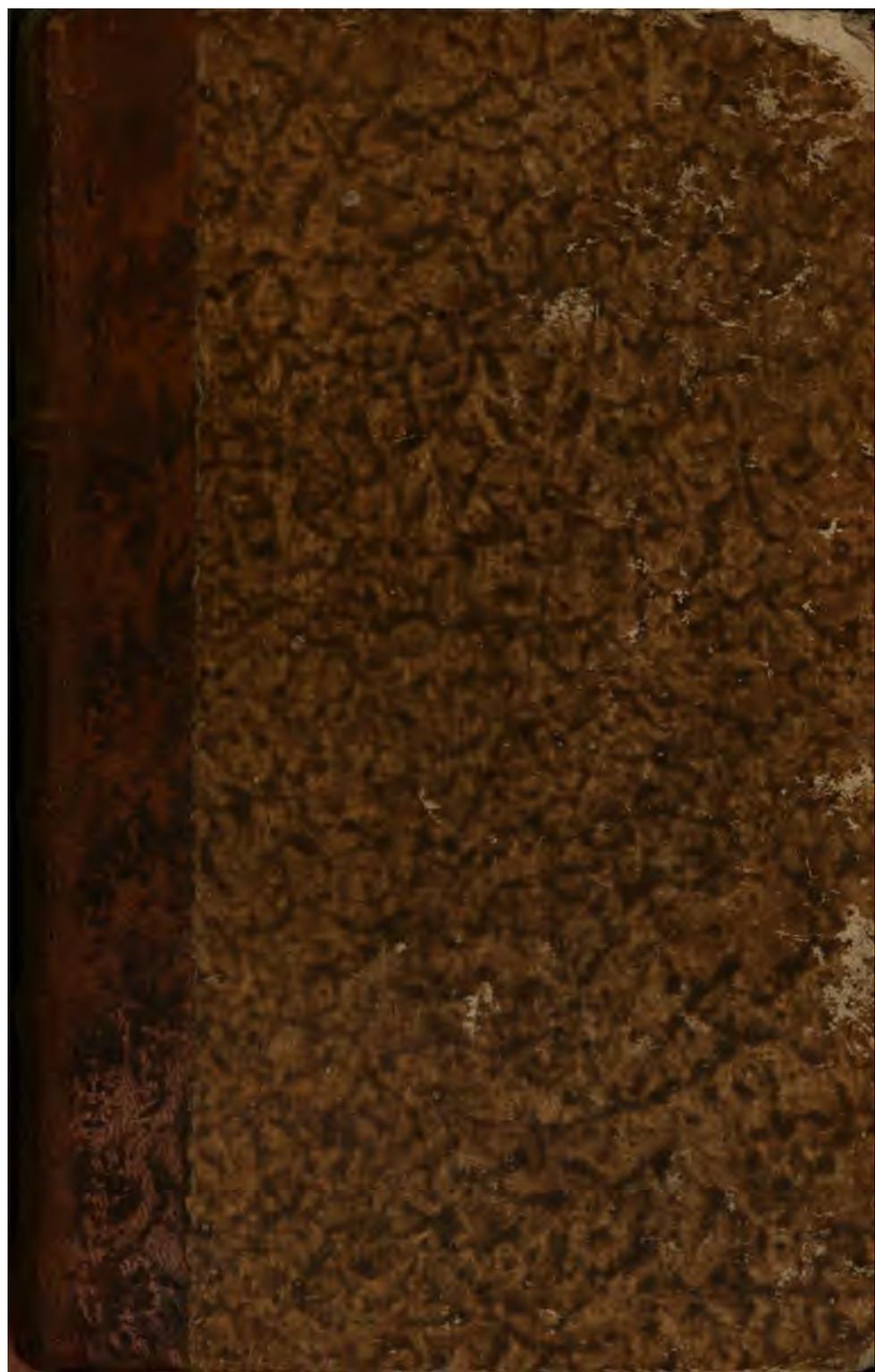
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

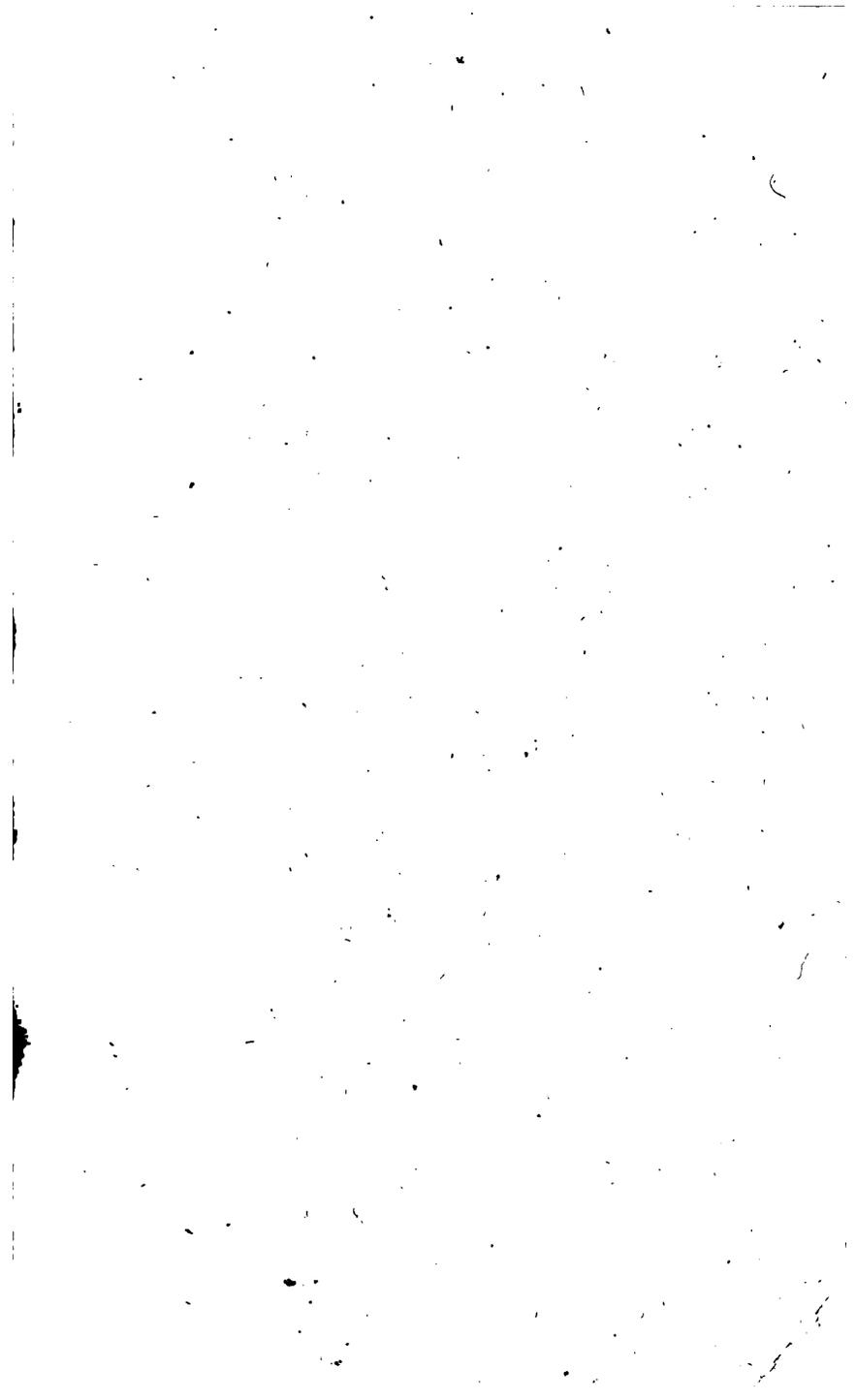
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



GUSTAVE RUDLER
COLLECTION



Rudler F. 65



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

DE
L' H O M M E,
DE SES
F A C U L T É S
I N T E L L E C T U E L L E S
ET DE SON
É D U C A T I O N.

Ouvrage Posthume de M. HELVETIUS.

*Honteux de m'ignorer,
Dans mon être, dans moi, je cherche à pénétrer.*
VOLTAIRE Disc. 6. de la nature de l'homme.

T O M E S E C O N D.



A L O N D R E S,
Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXIII.



UNIVERSITY OF OXFORD



UNIVERSITY OF OXFORD

UNIVERSITY OF OXFORD

UNIVERSITY OF OXFORD

D E
L' H O M M E,
 D E
S E S F A C U L T É S
 I N T E L L E C T U E L L E S
 E T D È S O N
É D U C A T I O N.

S E C T I O N V.

Des erreurs & contradictions de ceux dont les principes différens des miens, rapportent à l'inégale perfection des Sens, l'inégale supériorité des Esprits.

 R. ROUSSEAU & moi sommes sur cette question d'une opinion contraire. Mon objet en réfutant quelques-unes de ses idées, n'est point la critique de l'Emile. Cet ouvrage est à la fois digne de son auteur & de l'estime publique (a). Mais trop fidele imitateur de Platon, peut-être M. Rousseau a-t-il souvent sacrifié l'exactitude à l'élo-

(a) La fureur avec laquelle les Moines & les Prêtres ont persécuté M. Rousseau, est un témoignage non suspect de la bonté de son ouvrage. On ne poursuit point les auteurs médiocres.

quence; est-il tombé dans des contradictions que sans doute il eût évité, si plus sévère observateur de ses propres idées, il les eût plus attentivement comparées entr'elles.

Ce que je me propose dans l'examen des principales assertions de l'Auteur, c'est de montrer que presque toutes ses erreurs sont des conséquences nécessaires de ce principe trop légèrement admis.

Savoir.

„ Que l'inégalité des esprits est l'effet de la
 „ perfection plus ou moins grande des organes
 „ des sens, (a) & que nos vertus comme nos ta-
 „ lens sont également dépendans de la diversité
 „ de nos tempéramens ”.

C H A P I T R E I.

Contradictions de l'Auteur d'Emile sur les causes de l'inégalité des Esprits.

LE simple rapprochement des idées de M. Rousseau prouvera leur contradiction.

Ie. P R O P O S I T I O N.

Il dit Lettre 3^e. Page 116, Tome 5. de l'Héloïse (b).

(a) Il ne s'agit dans cette question que de cette petite différence d'organisation, que la nature met entre des hommes doués de tous leurs sens.

(b) Je tire la plupart de mes citations de la lettre 3^e. T. 5. de l'Héloïse. C'est un extrait de l'Emile fait par l'Auteur lui-même. Dans cette Lettre, il rassemble presque tous les principes de son grand ouvrage.

son Education. Chap. I. 3

„ Pour changer les caractères il faudroit pou-
voir changer les tempéramens ; vouloir pareil-
lement changer les esprits , & d'un sot faire un
homme de talens , c'est d'un blond vouloir
faire un brun. Comment fondroit-on les cœurs
& les esprits sur un modele commun ? nos ta-
lens , nos vices , nos vertus & par conséquent
nos caractères , ne dépendent-ils pas entière-
ment de notre organisation ? ”

2e. P R O P O S I T I O N .

Il dit Page 164 , 165 , & 166 , T. 5. de
l'Héloïse.

„ Lorsqu'on nourrit les enfans dans leur pre-
miere simplicité , d'où leur viendrait des vi-
ces dont ils n'ont pas vu d'exemple , des pas-
sions qu'ils n'ont nulle occasion de sentir , des
préjugés que rien ne leur inspire. Les dé-
fauts dont nous accusons la nature ne sont
pas son ouvrage , mais le nôtre. Un propos
vicieux est dans la bouche d'un enfant , une
herbe étrangere dont le vent apporte la
graine ”.

Dans la premiere de ces citations , M. Rous-
seau croit que c'est à l'organisation que nous
devons nos vices , nos passions & par conséquent
nos caractères.

Dans la seconde au contraire , il croit , (& je
le crois comme lui) qu'on naît sans vices , parce
qu'on naît sans idées : mais par la même raison ,
on naît aussi sans vertu. Si le vice est étranger
à la nature de l'homme , la vertu lui doit être
pareillement étrangere. L'un & l'autre ne sont
& ne peuvent être que des acquisitions. * 1.
C'est pourquoi l'on est censé ne pouvoir pécher
qu'à sept ans ; parce qu'avant cet âge , on n'a

encore aucune idée précise du juste & de l'injuste, ni aucune connoissance de ses devoirs envers les hommes.

3^e. P R O P O S I T I O N .

M. Rousseau dit Page 63, Tome 3, de l'Émile. „ Que le sentiment de la justice est inné „ dans le cœur de l'homme ” ; il répète pag. 107 du même vol. „ qu'il est au fond des ames „ un principe inné de vertu & de justice”.

4^e. P R O P O S I T I O N .

Il dit P. 11. T. 3, de l'Émile. „ La voix intérieure de la vertu ne se fait point entendre au „ pauvre * 2. qui ne songe qu'à se nourrir”. Il ajoute P. 161. T. 4. ibid. „ Le peuple a peu „ d'idées, de ce qui est beau & honnête”, & conclut Pag. 112. T. 3. ib. „ qu'avant l'âge de „ raison l'homme fait le bien & le mal sans le „ connoître. —

On voit que si dans la 3^e. de ces propositions, M. Rousseau croit l'idée de la vertu innée, il la croit acquise dans la 4^e. & il a raison. Ce n'est qu'une parfaite Législation qui donneroit à tous les hommes une idée parfaite de la vertu, & qui les nécessiteroit à l'honnêteté.

Tous seroient justes, si le Ciel eût dès le berceau gravé dans tous les cœurs les vrais principes de la Législation ; il ne l'a point fait.

Le Ciel a donc voulu que les hommes fussent à leur méditation l'excellence de leurs Loix ; que la connoissance de ces Loix fût une acquisition, & le produit du génie perfectionné par le tems, & l'expérience. En effet, dirois-je à M. Rousseau, s'il étoit un sentiment inné de justice

son Education. Chap. I. 5.

& de vertu , ce sentiment comme celui de la douleur & du plaisir physique , seroit commun à tous les hommes , au pauvre comme au riche , au peuple comme au Grand ; & l'homme distingueroit à tout âge le bien du mal. * 3.

Mais M. Rousseau dit p. 109. T. 3. d'Emile ; „ sans un principe inné de vertu , verroit-on l'homme juste & le Citoyen honnête courir à son préjudice au bien public ” ? Personne répondra-je , n'a jamais concouru à son préjudice au bien public. Le héros Citoyen qui risque sa vie pour se couronner de gloire , pour mériter l'estime publique & pour affranchir sa patrie de la servitude , cede au sentiment qui lui est le plus agréable. Pourquoi ne trouveroit-il pas son bonheur dans l'exercice de la vertu , dans l'acquisition de l'estime publique & des plaisirs attachés à cette estime ? Par quelle raison enfin n'exposeroit-il pas sa vie pour la Patrie , lorsque le matelot & le soldat , l'un sur mer & l'autre à la tranchée , l'exposent tous les jours pour un écu ? L'homme honnête qui semble concourir à son préjudice au bien public , n'obéit donc qu'au sentiment d'un intérêt noble. Pourquoi M. Rousseau nieroit-il ici que l'intérêt est le moteur unique & universel des hommes ? il en convient en mille endroits de ses ouvrages. Il dit Pag. 73. T. 3. de l'Emile. „ Un homme à beau faire sembler de préférer mon intérêt au sien propre , de quelque démonstration qu'il colore ce mensonge , je suis très-sûr qu'il en fait un ”. P. 137. T. 1. ib. „ Je veux quand mon Eleve s'engage avec moi , qu'il ait toujours un intérêt présent & sensible à remplir son engagement , & que si jamais il y manque , ce mensonge at-

„ tire sur lui des maux qu'il voie sortir de l'ordre des choses ”.

Dans cette citation si M. Rousseau se croit d'autant plus assuré de la promesse de son Eleve, que cet Eleve a plus d'intérêt à la garder, pourquoi dire T. I. P. 130. de l'Emile? „ celui qui ne tient que par son profit & son intérêt à sa parole, n'est guere plus lié que s'il n'avoit rien promis ”. Cet homme sans doute ne sera pas lié par sa parole, mais par son intérêt. Or ce lien en vaut bien un autre, & M. Rousseau n'en doute point, puisqu'il veut que ce soit *l'intérêt qui lie le disciple à sa promesse*. L'on en est & l'on en sera toujours d'autant plus exact & fidèle observateur de sa parole, qu'on aura plus d'intérêt à la tenir. Quiconque alors y manque, est encore plus fou que mal honnête.

J'avoue qu'il est rare de trouver des contradictions si palpables dans les principes du même ouvrage. La seule maniere d'expliquer ce phénomène moral, c'est de convenir que M. Rousseau s'est moins occupé dans son Emile de la vérité de ce qu'il dit, que de la maniere de l'exprimer. Le résultat de ces contradictions, c'est que les idées de la justice & de la vertu sont réellement acquises.

CHAPITRE II.

De l'Esprit & du Talent.

QU'EST-CE dans l'homme que l'esprit? L'assemblage de ses idées. A quelle sorte d'esprit donne-t-on le nom de talent? A l'esprit concentré dans un seul genre, c'est-à-d-

son Education. Chap. II. 7

re , à un grand assemblage d'idées de la même espece.

Or s'il n'est point d'idées innées , (& M. Rousseau en convient dans plusieurs endroits de ses ouvrages) l'esprit & le talent sont donc en nous des acquisitions , & l'un & l'autre , comme je l'ai déjà dit , ont donc pour principes générateurs ;

1°. La sensibilité physique. Sans elle nous ne recevriens point de sensations :

2°. La mémoire , c'est-à-dire , la faculté de se rappeler les sensations reçues :

3°. L'intérêt que nous avons de comparer nos sensations entr'elles , * 4. c'est-à-dire , d'observer avec attention les ressemblances & les différences , les convenances & les disconvenances qu'ont entr'eux les objets divers.

C'est cet intérêt qui fixe l'attention & qui dans les hommes organisés comme le commun d'entr'eux , est le principe productif de leur esprit.

Les talens regardés par quelques-uns comme l'effet d'une aptitude particulière à tel ou tel genre d'esprit , ne sont réellement que le produit de l'attention appliquée aux idées d'un certain genre. Je compare l'ensemble des connoissances humaines au clavier d'un orgue. Les divers talens en sont les touches , & l'attention mise en action par l'intérêt , est la main qui peut indifféremment se porter sur l'une ou l'autre de ces touches.

Au reste si l'on acquiert jusqu'au sentiment de l'amour de soi ; si l'on ne peut s'aimer qu'on n'ait auparavant éprouvé le sentiment de la douleur & du plaisir physique : tout est donc en nous acquisition.

Notre esprit , nos talens , nos vices , nos vertus , nos préjugés & nos caractères , nécessaire-

ment formés du mélange de nos idées & de nos sentimens, ne sont donc pas l'effet de nos divers tempéramens. Nos passions elles-mêmes en sont dépendantes. Je citerai les peuples du Nord en preuve de cette vérité. Leur tempérament pituiteux & phlegmatique est, dit-on, l'effet particulier de la nature de leur climat & de leur nourriture; cependant ils sont aussi susceptibles d'orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, de superstition, que les peuples sanguins (a) & bilieux du Midi. *
 §. Ouvre-t-on l'histoire, on voit les Peuples tout-à-coup changer de caractère, sans qu'il soit arrivé de changement dans la nature de leurs climats ou de leur nourriture.

J'ajouterai même que *si tous les caractères, comme le prétend M. Rousseau P. 109. T. 5. de l'Héloïse, étoient bons & sains en eux-mêmes, cette bonté universelle & par conséquent indépendante de la diversité des tempéramens, prouveroit contre son opinion. Plût au Ciel que la bonté fût le partage de l'homme ! C'est à regret que sur ce point, je suis encore d'un avis contraire à M. Rousseau. Quel plaisir pour moi de trouver tous les hommes bons ! Mais en leur persuadant qu'ils sont tels, je ralentirois leur ardeur pour le devenir. Je les dirois bons & les rendrois méchans.*

Est-on honnête ? Sert-on son Souverain ? Mérite-on sa confiance lorsqu'on lui cache la misère de ses peuples ? Non : mais lorsqu'on la lui fait connoître & qu'on lui montre les moyens de la soulager. Qui trompe les hommes, n'est point leur ami. Où sont donc ceux des Rois ? Quel

[a] Ce fait prouve clairement que les passions citées ci-dessus, ne sont pas l'effet de la diversité de nos tempéramens, mais, comme je l'ai dit, de l'amour du pouvoir.

son Education. Chap. III. 9

Courtisan est toujours vrai avec son Prince ? Quel homme l'est toujours avec lui-même ? Le faux brave dit tous les Individus courageux , pour être cru lui-même tel, & c'est quelquefois le Shaftesburiste le plus fripon qui soutient le plus vivement la bonté originelle des hommes.

Quant à moi je ne les entretiendrai pas à cet égard dans une sécurité funeste. Je ne leur répéterai point sans cesse qu'ils sont bons. Le Législateur moins en garde contre le vice négligerait l'établissement des Loix propres à les réprimer ; je ne commettrai point le crime de leze-humanité, j'oserai dire la vérité & discuter une question que je ne puis traiter , sans montrer relativement à mon objet , que sur ce point M. Rousseau n'est pas plus d'accord avec lui-même que sur les précédens.

C H A P I T R E I I I .

De la bonté de l'homme au berceau.

JE vous aime , ô mes Concitoyens ! & mon premier desir est de vous être utile. J'envie sans doute vos suffrages : mais voudrois-je devoir au mensonge & votre estime & vos éloges ? Mille autres vous tromperont ; je ne ferai point leur complice. Les uns vous diront bons & flatteront le desir que vous avez de vous croire tels : ne les en croyez pas. Les autres vous diront méchans ; ils vous mentiront pareillement , vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

Nul Individu ne naît bon : nul Individu ne naît méchant. Les hommes sont l'un ou l'autre, selon qu'un intérêt conforme ou contraire les

réunit ou les divise. * 6. Des Philosophes croient les hommes nés dans l'état de guerre. Le desir commun de posséder les mêmes choses, les armes, disent-ils, dès le berceau les uns contre les autres.

L'état de guerre sans doute suit de près l'instant de leur naissance. La paix entr'eux est peu durable. Cependant ils ne naissent point ennemis. La bonté ou la méchanceté est en eux un accident : c'est le produit de leurs Loix bonnes ou mauvaises. Ce qu'on appelle dans l'homme la bonté ou le sens moral est sa bienveillance pour les autres, & cette bienveillance est toujours en lui proportionnée à l'utilité dont ils lui font. Je préfère mes Concitoyens aux étrangers & mon ami à mes Concitoyens. Le bonheur de mon ami se réfléchit sur moi. S'il devient plus riche & plus puissant, je participe à sa richesse & à sa puissance. La bienveillance pour les autres est donc l'effet de l'amour de nous-mêmes. Or si l'amour de soi, comme je l'ai prouvé Section 4, est en nous l'effet nécessaire de la faculté de sentir, notre amour pour les autres, quoiqu'en disent les Shaftesburistes, est donc pareillement l'effet de cette même faculté.

Qu'est-ce en effet que cette bonté originelle ou ce sens moral tant vanté par les Anglois (a) ? Quelle idée nette se former d'un pareil sens (b) ?

(a) C'est sur une observation constante & générale qu'est fondé ce proverbe : *mal d'autrui n'est que songe*. L'expérience ne prouve donc pas que les hommes soient si bons.

(b) Admet-on un sens moral ? Pourquoi pas un sens algébrique ou chymique ? Pourquoi créer dans l'homme un sixième sens ? Serait-ce pour lui donner des idées plus nettes de la morale ? Mais qu'est-ce que la morale ? *La Science des moyens inventés par les hommes pour vivre entr'eux de la manière la plus heureuse possible*. Que le Puissant ne s'oppose point

son Education. Chap. III. II

& sur quel fait en fonder l'existence ? Sur ce qu'il est des hommes bons ? Mais il en est aussi d'envieux & des menteurs, *omnis homo mendax*. Dira-t-on en conséquence que ces hommes ont en eux un sens immoral d'envie ou un sens mentitif. Rien de plus absurde que cette philosophie

à ses progrès, cette Science se perfectionnera proportionnellement aux lumières que les Peuples acquerront. On veut que la morale soit l'œuvre de Dieu : mais elle fait en tout pays partie de la Législation des Peuples. Or la Législation est des hommes. Si Dieu est réputé l'auteur de la morale, c'est qu'il l'est de la raison humaine, & que la morale est l'œuvre de cette raison. Identifier Dieu & la morale, c'est être idolâtre, c'est diviniser l'ouvrage des hommes. Ils ont fait des conventions. La morale n'est que le recueil de ces conventions. Le véritable objet de cette Science est la félicité du plus grand nombre. *Salus populi suprema lex esto*. Si la morale des peuples produit si souvent l'effet contraire, c'est que le Puissant en dirige tous les préceptes à son avantage particulier, c'est qu'il se répète toujours *Salus gubernantium suprema lex esto*. C'est qu'enfin la morale de la plupart des Nations n'est plus maintenant que le recueil des moyens employés & des préceptes dictés par le Puissant, pour affermir son autorité & pouvoir être impunément injuste.

Mais peut-on respecter de tels préceptes ? Oui, lorsqu'ils sont consacrés par des Edits, par des Loix absurdes & surtout par la crainte du Puissant. C'est alors qu'ils acquièrent une autorité légale, si le Puissant continue de l'être.

Alors rien de plus difficile que de rappeler la Science de la morale à son véritable objet. Aussi ne trouve-t-on de Législation sage & de morale pure que dans les pays où comme en Angleterre, le Peuple a part à l'Administration, où la Nation est le Souverain, où les Loix enfin toujours établies en faveur du Puissant, se trouvent nécessairement conformes à l'intérêt du plus grand nombre.

D'après cette idée sommaire de la Science de la morale, il est évident qu'elle est comme les autres, le produit de l'expérience, de la méditation & non celui d'un *sens moral* ; qu'elle peut comme les autres Sciences de jour en jour se perfectionner, & que rien n'autorise l'homme à supposer en lui un fixieme sens dont il seroit impossible de se former des idées nettes.

théologique de Shaftesbury, & cependant la plupart des Anglois en font amateurs comme les François l'étoient jadis de leur musique. Il n'en est pas de même des autres Nations. Aucun étranger ne peut comprendre l'une & écouter l'autre. C'est une taie sur les yeux des Anglois. Il faut la leur lever pour qu'ils voient.

Selon leurs philosophes, l'homme indifférent, l'homme assis dans son fauteuil desire le bien des autres; mais en tant qu'indifférent, l'homme ne desire & ne peut même rien désirer. L'état de desir & d'indifférence est contradictoire. Peut-être même cet état de parfaite indifférence est-il impossible. Ce que l'expérience m'apprend, c'est que l'homme ne naît ni bon ni méchant: c'est que son bonheur n'est pas nécessairement attaché au malheur d'autrui; c'est qu'au contraire dans toute saine éducation, l'idée de ma propre félicité sera toujours plus ou moins étroitement liée dans ma mémoire à celle de mes concitoyens: c'est que le desir de l'une produira en moi le desir de l'autre. D'où il résulte que l'amour du prochain n'est dans chaque individu qu'un effet de l'amour de lui-même. Aussi les plus bruyans prôneurs de la bonté originelle (a) n'ont-ils pas toujours été les plus zélés bienfaiteurs de l'humanité.

Se fût-il agi du salut de l'Angleterre? Pour la sauver, dit-on, le paresseux Shaftesbury, cet ardent apôtre du beau moral, ne se fût pas fait porter jusqu'au Parlement. Ce n'est point le sens du bon moral, c'est l'amour de la gloire

(a) Les Romanciers du beau moral ignorent le mépris que doit avoir pour leur Roman, quiconque en qualité de Ministre, de Lieutenant de police & d'homme public, est à portée de connoître l'humanité.

& de la patrie qui forme les Horaces, les Brutus & les Scævolas (a). Les Philosophes Anglois me répéteroient envain que le beau moral est un sens qui se développant avec le fétus de l'homme, le rend dans un tems (b) marqué, compatissant aux maux de ses semblables. Je puis me former une idée de mes cinq sens, & des organes qui les constituent; mais j'avoue que je n'ai pas plus d'idée d'un sens moral, que d'un éléphant & d'un château moral.

Se servira-t-on encore long-tems de ces mots vuides de sens, qui ne présentant aucune idée claire & distincte * 7. devroient être à jamais relégués dans les écoles théologiques (c). Entend-on par ce mot de sens moral, le sentiment de compassion éprouvé à la vue d'un malheureux? Mais pour compatir aux maux d'un homme, il faut d'abord savoir qu'il souffre, & pour cet effet avoir senti la douleur. Une compassion sur parole en suppose encore la connoissance, d'ailleurs quels sont les maux auxquels en général on se montre le plus sensible? Ce sont ceux qu'on

(a) Ce système si vanté du beau moral, n'est au fond que le système des idées innées détruit par Locke, & redonné de nouveau sous un nom & une forme différente.

(b) *Le sens moral* comme la puberté, disent les Shaftesburistes, ne se développe en nous que vers un certain âge. Ce sens est selon eux une espèce d'excroissance morale. Or je demande, qu'est-ce qu'un sens ou excroissance qui n'est pas physique. Il faut compter beaucoup sur la foi du Lecteur, pour lui donner une supposition aussi absurde, qui d'ailleurs n'explique rien qu'on ne puisse expliquer sans elle.

(c) *Le sens moral* me paroît un de ces Etres métaphysiques ou moraux qu'on ne devroit jamais citer dans un Livre de philosophie. On les a quelquefois introduits dans la Comédie Italienne, encore en refroidissoient-ils l'action. On les suppose à peine dans les Prologues.

a soufferts le plus patiemment, & dont le souvenir en conséquence est le plus habituellement présent à notre mémoire. La compassion n'est donc point en nous un sentiment inné.

Qu'éprouverai-je à la présence d'un malheureux ? Une émotion forte. Qui la produit ? Le souvenir des douleurs auxquelles l'homme est sujet & auxquelles je suis moi-même exposé. * 8. Une telle idée me trouble, m'importune, & tant que cet infortuné est en ma présence, je suis tristement affecté. L'ai-je secouru, ne le vois-je plus ? le calme renaît insensiblement dans mon ame, parce qu'en proportion de son éloignement le souvenir des maux que me rappelloit sa présence, s'est insensiblement effacé. Quand je m'attendrissois sur lui, c'étoit donc sur moi-même que je m'attendrissois. Quels sont en effet les maux auxquels je compatis le plus ? Ce sont, comme je l'ai déjà dit, non seulement ceux que j'ai sentis, mais ceux que je puis sentir encore : ces maux plus présens à ma mémoire me frappent le plus fortement. Mon attendrissement pour les douleurs d'un infortuné est toujours proportionné à la crainte que j'ai d'être affligé des mêmes douleurs. Je voudrois, s'il étoit possible, en anéantir en lui jusqu'au germe : je m'affranchirois en même tems de la crainte d'en éprouver de pareilles. L'amour des autres ne sera jamais dans l'homme qu'un effet de l'amour de lui-même, * 9. & par conséquent de sa sensibilité physique. En vain M. Rousseau répète-t-il sans cesse que tous les hommes sont bons & tous les premiers mouvemens de la nature droits. La nécessité des Loix est la preuve du contraire. Que suppose cette nécessité ? Que ce sont les divers intérêts de l'homme qui le rendent méchant ou

bon, & que le seul moyen de former des Citoyens vertueux, c'est de lier l'intérêt particulier à l'intérêt public.

Au reste quel homme moins persuadé que M. Rousseau de la bonté originelle des caractères. Il dit P. 179. T. 1. de l'Émile. „ Tout homme „ qui ne connoît point la douleur, ne connoît, „ ni l'attendrissement de l'humanité, ni la dou- „ ceur de la commisération : son cœur n'est ému „ de rien : il n'est point sociable : c'est un mon- „ stre avec ses semblables “. Il ajoute P. 220. „ T. 2. ib. Rien, selon moi, de plus beau & „ de plus vrai que cette maxime, *on ne plaint ja- „ mais dans autrui que les maux dont on ne seroit „ pas soi-même exempt*; & c'est pourquoi, ajou- „ te-t-il, le Prince est sans pitié pour ses sujets, „ le riche est dur avec le pauvre, & le Noble „ avec le roturier “.

D'après ces maximes comment soutenir la bonté originelle de l'homme & prétendre que *tous les caractères sont bons*.

La preuve que l'humanité n'est dans l'homme que l'effet du souvenir des maux qu'il connoît ou par lui-même, * 10. ou par les autres, c'est que de tous les moyens de le rendre humain & compatissant, le plus efficace est de l'habituer dès sa plus tendre jeunesse à s'identifier avec les malheureux & à se voir en eux. Quelques-uns ont en conséquence traité la compassion de faiblesse. Qu'on lui donne tel nom qu'on voudra, cette faiblesse sera toujours à mes yeux la première des vertus; * 11. parce qu'elle contribuera toujours le plus au bonheur de l'humanité.

J'ai prouvé que la compassion n'est ni un *sens moral*, ni un *sentiment inné*, mais un pur effet de l'amour de soi. Que s'ensuit-il? Que c'est ce mé-

me amour diversement modifié, selon l'éducation différente qu'on reçoit, les circonstances & les positions où le hazard nous place, qui nous rend humain ou dur; que les hommes ne naissent point compatissans, mais, que tous peuvent le devenir, & le seront lorsque les Loix, la forme du Gouvernement & l'éducation les rendront tels.

O! vous à qui le Ciel confie la puissance Législative, que votre administration soit douce, que vos Loix soient sages; & vous aurez pour sujets des hommes humains, vaillans & vertueux! Mais si vous altérez, ou ces Loix, ou cette sage administration, ces vertueux Citoyens mourront sans postérité, & vous n'aurez près de vous que des méchans, parce que vos Loix les auront rendus tels. L'homme indifférent au mal par sa nature, ne s'y livre pas sans motifs. L'homme heureux est humain; c'est le Lion repu.

Malheur au Prince qui se fie à la bonté originale des caractères. * 12. M. Rousseau la suppose: l'expérience le dément. Qui la consulte, apprend que l'enfant noie des mouches, * 13. bat son chien, étouffe son moineau, & que né sans humanité, l'enfant a tous les vices de l'homme.

Le Puissant est souvent injuste; l'enfant robuste l'est de même. N'est-il pas contenu par la présence du Maître? à l'exemple du Puissant, il s'approprie, par la force le bonbon ou le bijou de son camarade; il fait pour une poupée, pour un hochet ce que l'âge mûr fait pour un titre ou un Sceptre. La maniere uniforme d'agir de ces deux âges a fait dire à Mr. de la Mothe.

*C'est que déjà l'enfant est homme,
Et que l'homme est encor enfant.*

C'est sans raison qu'on soutient la bonté originelle des caractères. J'ajouterai même que dans l'homme, la bonté & l'humanité ne peuvent être l'ouvrage de la nature, mais uniquement celui de l'éducation.

CHAPITRE IV.

L'homme de la Nature doit être cruel.

QUE nous présente le spectacle de la Nature? une multitude d'êtres destinés à s'entre-dévorer. L'homme en particulier, disent les Anatomistes, a la dent de l'animal carnassier. Il doit donc être vorace & par conséquent cruel & sanguinaire. D'ailleurs la chair est pour lui l'aliment le plus sain, le plus conforme à son organisation. Sa conservation, comme celle de presque toutes les espèces d'animaux, est attachée à la destruction des autres. Les hommes répandus par la Nature dans de vastes forêts, sont d'abord chasseurs.

Plus rapprochés les uns des autres & forcés de trouver leur nourriture dans un plus petit espace; le besoin les fait *Pasteurs*. Plus multipliés encore, ils deviennent enfin *Cultivateurs*. Or dans toutes ces diverses positions, l'homme est le destructeur né des animaux, soit pour se repaître de leur chair, soit pour défendre contre eux le bétail, les fruits, grains & légumes nécessaires à sa subsistance.

L'homme de la Nature est son boucher, son cuisinier. Ses mains sont toujours souillées de sang. Habitué au meurtre, il doit être sourd au

cri de la pitié. Si le cerf aux abois m'émeut ; si ses larmes font couler les miennes ; ce spectacle si touchant par sa nouveauté , est agréable au sauvage que l'habitude y endurecit.

La mélodie la plus agréable à l'Inquisiteur sont les hurlemens de la douleur. Il rit près du bûcher où l'hérétique expire. Cet Inquisiteur , assassin autorisé par la Loi , conserve même au sein des villes la férocité de l'homme de la Nature ; c'est un homme de sang. Plus on se rapproche de cet état , plus on s'accoutume au meurtre , moins il coûte. Pourquoi le dernier boucher est-il au défaut de bourreau , forcé d'en remplir les fonctions ? C'est que sa profession le rend impitoyable. Celui qu'une bonne éducation n'accoutume pas à voir dans les maux d'autrui , ceux auxquels il est lui-même exposé , sera toujours dur & souvent sanguinaire. Le peuple l'est ; il n'a pas l'esprit d'être humain. C'est , dit-on , la curiosité qui l'entraîne à Tyburn , ou à la Greve : oui , la première fois ; s'il y retourne , il est cruel. Il pleure aux exécutions , il est ému ; mais l'homme du monde pleure à la Tragédie , & la représentation lui en est agréable.

Qui soutient la bonté originelle des hommes , peut les tromper. Faut-il qu'en humanité , comme en Religion , il y ait tant d'hypocrites & si peu de vertueux ? Prendra-t-on pour bonté naturelle dans l'homme les égards qu'une crainte respectueuse inspire à deux Etres à-peu-près égaux en forces ? L'homme policé lui-même n'est-il plus retenu par cette crainte ; il devient cruel & barbare.

Qu'on se rappelle le tableau d'un champ de bataille au moment qui suit la victoire ; lorsque la plaine est encore jonchée de morts & de mourans ; lorsque l'avarice & la cupidité portent leurs

regards avides sur les vêtemens sanglans des victimes encore palpitantes du bien public ; lorsque sans pitié pour des malheureux dont elles redoublent les souffrances, elles s'en approchent & les dépouillent.

Les larmes, le visage effrayant de l'angoisse, le cri aigu de la douleur, rien ne les touche ; aveuglés aux pleurs de ces infortunés, elles sont sourdes à leurs gémissemens.

Tel est l'homme aux champs de la Victoire. Est-il plus humain sur les trônes d'Orient * 14. d'où il commande aux Loix ? Quel usage y fait-il de sa puissance ? S'occupe-t-il de la félicité des Peuples ? Soulage-t-il leurs besoins ? Allège-t-il le poids de leurs fers ? L'Orient est-il libre & déchargé du joug insupportable du Despotisme ? Chaque jour au contraire ce joug s'appesantit. C'est sur la crainte qu'il inspire, c'est sur les barbaries exercées sur des esclaves tremblans, que le Despote mesure sa gloire & sa grandeur. Chaque jour est marqué par l'invention d'un supplice nouveau & plus cruel. Qui plaint les Peuples en sa présence est son ennemi, & qui donne à ce sujet, *des conseils à son Maître, lave*, dit le Poète Saadi, *ses mains dans son propre sang.*

Indifférent au malheur des Romains, Arcade uniquement occupé de la poule qu'il nourrit, est forcé par les Barbares d'abandonner Rome : il se retire à Ravennes, y est poursuivi par l'ennemi ; une seule armée lui reste, il la leur oppose. Elle est attaquée, battue, on lui en apprend la défaite. En proie, lui dit-on, à l'avarice & à la cruauté du Vainqueur, Rome est pillée, les Citoyens fuient nus ; ils n'ont le tems de rien emporter. Arcade impatient interrompt le récit ; a-t-on, dit-il, sauvé ma poule ?

Tel est l'homme ceint de la couronne du Despotisme ou des lauriers de la Victoire. * 15. Affranchi de la crainte des Loix ou des représailles, ses injustices n'ont d'autre mesure que celle de sa puissance. Que devient donc cette bonté originelle que tantôt M. Rousseau suppose dans l'homme & que tantôt il lui refuse.

Qu'on ne m'accuse pas de nier l'existence des hommes bons. Il en est de tendres, de compatissans aux maux de leurs semblables; mais l'humanité est en eux l'effet de l'éducation & non de la Nature.

Nés parmi les Iroquois, ces mêmes hommes en eussent adoptés les coutumes barbares & cruelles. Si M. Rousseau est encore sur ce point contradictoire à lui-même, c'est que ses principes sont en contradiction avec ses propres expériences; c'est qu'il écrit tantôt d'après les uns, tantôt d'après les autres. Oubliera-t-il donc toujours que, nés sans idées, sans caractères & indifférens au bien & au mal moral, la sensibilité physique est le seul don que nous ait fait la Nature; que l'homme au berceau n'est rien, que ses vices, ses vertus, ses passions factices, ses talens, ses préjugés, enfin jusqu'au sentiment de l'amour de soi, tout est en lui une acquisition.

C H A P I T R E V.

M. Rousseau croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.

1^e P R O P O S I T I O N.

M. Rousseau dit P. 109. T. 5. de l'Hé-

son Education. Chap. V. 21

loïse. „ L'éducation gêne de toutes parts la nature, efface les grandes qualités de l'ame pour en substituer de petites & d'apparentes qui n'ont nulle réalité ". Ce fait admis, rien de plus dangereux que l'éducation. Cependant dirai-je à M. Rousseau, si telle est sur nous la force de l'instruction, qu'elle substitue de petites qualités aux grandes que nous tenons de la nature & qu'elle change ainsi nos caracteres en mal; pourquoi cette même instruction ne substituerait-elle pas de grandes qualités aux petites que nous aurions reçues de cette même nature, & ne changerait-elle pas ainsi nos caracteres en bien? L'Héroïsme des Républiques naissantes prouve la possibilité de cette métamorphose.

2^e P R O P O S I T I O N .

M. Rousseau P. 121. T. 5. ib. fait dire à Volmar. „ Pour rendre mes enfans dociles, ma femme a substitué au joug de la discipline un joug plus inflexible, celui de la nécessité ". Mais si dans l'éducation l'on peut faire usage de la nécessité, & si son pouvoir est irrésistible, on peut donc corriger les défauts des enfans, en changer les caracteres, & les changer en bien.

Dans l'une de ces deux propositions M. Rousseau est donc non-seulement en contradiction avec lui-même, mais encore avec l'expérience.

Quels hommes en effet ont donné les plus grands exemples de vertu? Sont-ce ces sauvages du Nord ou du Midi, ces Lapons, ces Papoux sans éducation, ces hommes, pour ainsi dire, de la nature, dont la langue n'est composée que de cinq ou six sons ou cris? Non sans doute.

La vertu consiste dans le sacrifice de ce qu'on appelle son intérêt à l'intérêt public. Or de pareils sacrifices supposent les hommes déjà rassemblés en sociétés, & les Loix de ces sociétés perfectionnées à un certain point. Où trouve-t-on des *Héros* ? Chez des Peuples plus ou moins policés. Tels sont les Chinois, les Japonois, les Grecs, les Romains, les Anglois, les Allemands, les François, &c.

Quel seroit dans toute société l'homme le plus détestable ? L'homme de la nature qui n'ayant point fait de convention avec ses semblables, n'obéiroit qu'à son caprice & au sentiment actuel qui l'inspire.

3^e P R O P O S I T I O N .

Après avoir répété que *l'éducation efface les grandes qualités de l'ame*, imagineroit-on que M. Rousseau P. 192. T. 4. de l'Emile, divise les hommes en deux classes; *l'une de gens qui pensent; l'autre de gens qui ne pensent pas* ? Différence selon lui, entièrement dépendante de la différence de l'éducation. Quelle contradiction frappante ! Est-il plus d'accord avec lui-même, lorsqu'après avoir regardé l'esprit comme un pur effet de l'organisation, & avoir en conséquence déclamé contre toutes sortes d'instructions, il fait le plus grand cas de celle des Spartiates qui commençoit à la mamelle. Mais, dira-t-on, en s'opposant en général à toute instruction, l'objet de M. Rousseau est simplement de soustraire la jeunesse au danger d'une mauvaise éducation. Sur ce point tout le monde est de son avis & convient que, *mieux vaut refuser toute éducation aux Enfans que de leur en donner une mauvaise*. Ce

n'est donc pas sur une vérité aussi triviale que peut insister M. Rousseau. Une preuve du peu de netteté de ses idées sur cet objet , c'est qu'en plusieurs autres endroits de ses ouvrages il consent qu'on donne quelques instructions aux enfans, pourvu, dit-il, qu'elle ne soit pas prématurée. Or sur ce point il est encore contradictoire à lui-même.

4^e. P R O P O S I T I O N .

Il dit P. 153. T. 5. de l'Héloïse. „ La marche de la nature est la meilleure ; il faut sur-
„ tout ne la pas contraindre par une éducation
„ prématurée ”. Or s'il est une éducation prématurée, c'est sans contredit celle des nourrices. Il faudroit donc qu'elles n'en donnassent aucune à leurs nourrissons. Voyons si c'est l'opinion constante de M. Rousseau.

5^e. P R O P O S I T I O N .

Il dit T. 5. P. 135 & 136. *ibid.* „ Les nourrices devroient dès l'âge le plus tendre réprimer dans les enfans le défaut de la criallerie :
„ la même cause qui rend l'enfant criard à trois
„ ans, le rend mutin à douze, querelleur à
„ vingt, impérieux à trente, & insupportable
„ toute sa vie ”. M. Rousseau avoue donc ici que les nourrices peuvent *réprimer* dans les enfans le défaut de la criallerie. Les enfans au berceau sont donc déjà susceptibles d'instructions. S'ils le sont ; pourquoi dès le plus bas âge ne pas commencer leur éducation ? Par quelle raison en hasarder le succès en se donnant à la fois, & les défauts de l'enfant & l'habitude de ces défauts à combattre ? Pourquoi ne se hâte-

roit-on pas d'étouffer dans ses passions encore foibles le germe des plus grands vices? M. Rousseau ne doute point à cet égard du pouvoir de l'éducation.

6^e. P R O P O S I T I O N .

Il dit T. 5. P. 158. ib. „ Une Mere un peu „ vigilante tient dans ses mains les passions de „ ses enfans ”. Elle y tient donc aussi leur caractère. Qu'est-ce en effet qu'un caractère! Le produit d'une volonté vive & constante, par conséquent d'une passion forte. Or si la Mere peut tout, sur celle de ses fils, elle peut tout sur leur caractère. Qui peut disposer de la cause, est le maître de l'effet.

Mais pourquoy Julie toujours contraire à elle-même répète-t-elle sans cesse qu'elle met peu d'importance à l'instruction de ses enfans & qu'elle en abandonne le soin à la nature, lorsque dans le fait, *il n'est point d'éducation*, si je l'ose dire, *plus éducation que la sienne*; & qu'enfin en ce genre, elle ne laisse, pour ainsi dire, rien à faire à la nature.

C'est avec plaisir que je fais cette occasion de louer M. Rousseau: ses vues sont quelquefois extrêmement fines. Les moyens employés par Julie pour l'instruction de ses fils sont souvent les meilleurs possibles. Tous les hommes, par exemple, sont singes & imitateurs. Le vice se gagne par contagion. Julie le fait, & veut en conséquence que tous jusqu'à ses domestiques concourent par leur exemple & leurs discours à inspirer à ses enfans les vertus qu'elle desire en eux. Mais un pareil plan d'instruction est-il praticable dans la maison paternelle? J'en doute: & si de l'aveu de Julie, un

seul valet brutal ou flatteur suffit pour gâter toute une éducation (a), où trouver des do-

(a) D'après cet aveu de Julie, croiroit-on que M. Rousseau me reproche de trop donner à l'éducation. Nulle contradiction n'arrête l'Auteur de l'Emile.

„ Deux hommes, dit-il, du même état ne reçoivent-ils
„ pas à-peu-près les mêmes instructions, & néanmoins
„ quelle différence n'apperçoit-on pas entre leurs esprits ?
„ Pour expliquer cette différence, supposera-t-on, ajou-
„ te-il, P. 114. T. 5. de l'Héloïse, que certains objets
„ ont agi sur l'un & non pas sur l'autre ? Que de peti-
„ tes circonstances les ont frappés diversement sans qu'ils
„ s'en soient aperçus ? Tous les raisonnemens ne sont
„ que des subtilités. Mais, répondrai-je à M. Rousseau,
„ assurer que le caractère brutal ou flatteur d'un domesti-
„ que suffit pour gâter toute éducation ; qu'un éclat de
„ rire indiscret (P. 2. 6. T. 1. de l'Emile) peut retarder de
„ six mois une éducation, c'est convenir que ces mêmes pe-
„ tites circonstances pour lesquelles vous affectez tant de mé-
„ pris, sont quelquefois de la plus grande importance, & que
„ l'éducation par conséquent ne peut précisément être la même
„ pour deux hommes. Or comment se peut-il, après
„ avoir si authentiquement reconnu l'influence des plus pe-
„ tites causes sur l'éducation, que M. Rousseau compare (P.
„ 113 & 114. T. 5. de l'Héloïse.) les raisonnemens faits à
„ ce sujet à ceux des Astrologues ? „ Pour expliquer, dit-
„ il, comment les hommes, qui semblent nés sous le
„ même aspect du Ciel, éprouvent des fortunes très-dif-
„ férentes, ces Astrologues nient que les hommes soient
„ nés précisément au même instant. Mais repliquera-t-
„ on à M. Rousseau, ce n'est point dans cette négation
„ que consiste l'erreur des Astrologues.

Dire que les astres dans un instant, quelque petit qu'il soit, parcourent un espace plus ou moins grand proportionnellement à la vitesse plus ou moins grande avec laquelle ils se meuvent, c'est une vérité mathématique.

Assurer que faite d'une pendule assez juste, ou d'une observation assez exacte, deux hommes qu'on croit nés dans le même instant, n'ont cependant pas vu le jour dans le moment, où les astres étoient précisément dans la même position les uns à l'égard des autres, c'est souvent un doute assez bien fondé.

Mais croire sans aucune preuve que les astres influent sur le sort & le caractère des hommes, c'est une sottise, & c'est celle des Astrologues.

mestiques tels que l'exige ce plan d'instruction ? Au reste ce qui paroît impossible à l'éducation particuliere , l'est-il à l'éducation publique ? Je vais l'examiner.

CHAPITRE VI.

De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelque idée de M. Rousseau.

DANS l'éducation particuliere on n'a pas le choix du Maître. L'excellent est rare, il doit être cher, & peu de particuliers sont assez riches pour le bien payer. Il n'en est pas de même dans une éducation publique. Le Gouvernement attache-t-il de gros revenus aux maisons d'instruction ; paie-t-il libéralement les Instituteurs ; leur marque-t-il une certaine considération ; rend-il enfin leur place honorable (a) ? Il les rend généralement desirables. Le Gouvernement alors a le choix sur un si grand nombre d'hommes éclairés, qu'il en trouve toujours de propres à remplir les places

(a) Que faut-il, dit M. Rousseau, pour qu'un enfant apprenne ? Qu'il ait intérêt d'apprendre. Que faut-il pour qu'un Maître perfectionne sa méthode d'enseigner ? Qu'il ait pareillement intérêt de la perfectionner. Mais pour s'occuper d'un travail si pénible, il faut qu'il espere une récompense considérable. Or peu de Peres sont assez riches pour réaliser son espoir & payer noblement ses services. Le Prince seul en honorant les places d'instituteurs, en y attachant des appointemens honnêtes, peut à la fois inspirer aux gens de mérite le desir de les mériter & de les obtenir.

qu'il leur destine. En tous les genres c'est la ditte des récompenses qui produit celle des talens.

Mais dans le plan d'éducation proposé par M. Rousseau, quel doit être le premier soin des Maîtres ? L'éducation des domestiques destinés à servir les enfans. Ces domestiques élevés, alors les Maîtres d'après leur propre expérience & celle de leurs prédécesseurs, peuvent s'attacher à perfectionner les méthodes de l'instruction.

Ces Maîtres sont-ils chargés d'inspirer à leurs Disciples les goûts, les idées, les passions les plus conformes à l'intérêt général ? Ils sont en présence de l'Eleve forcés de porter sur leurs démarches, leur conduite & leurs discours, une attention impossible à soutenir long-tems. C'est tout le plus, s'ils peuvent quatre ou cinq heures par jour supporter une telle contrainte. Aussi n'est-ce que dans les Colleges où les Maîtres se relaient successivement, qu'on peut faire usage de certaines vues, de certaines idées répandues dans l'Emile & l'Héloïse. Le possible dans une maison publique d'instruction, cesse de l'être dans la maison paternelle.

A quel âge commencer l'éducation des Enfans ? Si l'on en croit M. Rousseau P. 116. T. 5. de l'Héloïse, *ils sont jusqu'à dix ou douze ans sans jugement.* Jusqu'à cet âge toute éducation est donc inutile. L'expérience, il est vrai, est sur ce point en contradiction avec cet Auteur. Elle nous apprend que l'Enfant discerne au moins confusément au moment même qu'il sent, qu'il juge avant douze ans des distances, des grandeurs, de la dureté, de la mollesse des corps ; de ce qui l'amuse ou l'ennuie ; de ce qui est bon ou mauvais au goût ; & qu'enfin

fait avant douze ans une grande partie de la langue usuelle & connoît déjà les mots propres à exprimer ses idées. D'où je conclus que l'intention de la Nature n'est pas comme le dit l'Auteur d'Emile, que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce, mais que l'esprit s'exerce à mesure que le corps se fortifie. M. Rousseau sur ce point ne paroît pas bien assuré de la vérité de ses raisonnemens. Aussi avoue-t-il P. 259. T. I. de l'Emile., Qu'il „ est souvent en contradiction avec lui-même ; mais ajoute-t-il, cette contradiction n'est que „ dans les mots ". J'ai déjà fait voir qu'elle est dans les choses ; & l'Auteur m'en fournit une nouvelle preuve dans le même endroit de son Ouvrage. „ Si je regarde, dit-il, les Enfans com- „ me incapables de raisonnement (a), c'est „ qu'on les fait raisonner sur ce qu'ils ne com- „ prennent pas ". Mais il en est à cet égard de l'homme fait comme de l'enfant. L'un & l'autre raisonnent mal sur ce qu'ils n'entendent pas. L'on peut même assurer que si l'enfant est aussi capable de l'étude des langues que l'homme fait, il est aussi susceptible d'attention, & peut également appercevoir les ressemblances & les différences, les convenances & les disconvenances qu'ont entr'eux les objets divers, & par conséquent raisonner également juste.

Quelles sont d'ailleurs les expériences sur lesquelles se fonde M. Rousseau pour assurer P. 203. T. I. de l'Emile, „ que si l'on pouvoit amener

(a) „ La prétendue incapacité des jeunes gens pour le „ raisonnement, dit à ce sujet St. Réal, est plutôt une con- „ descendance pour le Maître, que pour le Disciple. Les „ Maîtres ne sachant pas les faire raisonner, ont un intérêt „ de les dire incapables ”.

„ un Eleve sain & robuste à l'âge de 10 ou 12
„ ans sans qu'il pût distinguer sa main droite de
„ la gauche, & sans savoir ce que c'est qu'un
„ Livre, les yeux de son entendement s'ouvri-
„ roient tout-à-coup aux leçons de la raison “.

Je ne conçois pas, je l'avoue, pourquoi l'enfant en verroit mieux, s'il n'ouvroit, qu'à 10 ou 12 ans *les yeux de son entendement*. Tout ce que je fais, c'est que l'attention d'un Enfant livré jusqu'à 12 ans à la dissipation, est très-difficile à fixer; c'est que le Savant lui-même distrait trop long-tems de ses études ne s'y remet pas sans peine. Il en est de l'esprit comme du corps, l'on ne rend l'un attentif, & l'autre souple que par un exercice continuel. L'attention ne devient facile que par l'habitude.

Mais on a vu des hommes triompher dans un âge mûr des obstacles qu'une longue inapplication met à l'acquisition des talens.

Un desir excessif de la gloire peut sans doute opérer ce prodige. Mais quel concours, quelle réunion rare de circonstances pour allumer un tel desir. Doit-on compter sur ce concours & tout attendre d'un miracle? Le parti le plus sûr est d'habituer de bonne heure les Enfans à la fatigue de l'attention. Cette habitude est l'avantage le plus réel qu'on retire maintenant des meilleures études. Mais que faire pour rendre les Enfans attentifs? Qu'ils ayent intérêt à l'être. C'est pour cet effet qu'on a quelquefois recours au châtement. * 16. La crainte engendre l'attention, & si l'on a d'ailleurs perfectionné les méthodes de l'instruction, cette attention est peu pénible.

Mais ces méthodes sont-elles faciles à perfectionner.

Que dans une Science abstraite telle, par

exemple, que la Morale, on fasse remonter un Enfant des idées particulières aux générales; qu'on attache des idées nettes & précises aux divers mots qui composent la langue de cette Science, l'étude en deviendra facile. Par quelle raison, observateur exact de l'esprit humain, ne disposeroit-on pas les études de manière que l'expérience fût l'unique ou du moins le premier des Maîtres, & que dans chaque Science le Disciple s'élevât toujours des simples sensations aux idées les plus composées? Cette méthode une fois adoptée, les progrès de l'Eleve seroient plus rapides, sa Science plus assurée, l'étude pour lui moins pénible, lui deviendroit moins odieuse, & l'éducation enfin pourroit plus sur lui.

Répéter que *l'enfance & la jeunesse sont sans jugement*, c'est le propos des vieillards de la Comédie. La jeunesse réfléchit moins que la vieillesse, parce qu'elle sent plus, parce que tous les objets nouveaux pour elle, lui font une impression plus forte. Mais si la force de ses sensations la distrait de la Méditation, leur vivacité grave plus profondément dans son souvenir les objets qu'un intérêt quelconque doit lui faire un jour comparer entr'eux.

C H A P I T R E VII.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.

L'HOMME fait plus que l'adolescent; il a plus de faits dans sa mémoire: mais a-t-il plus de capacité d'apprendre, plus de force d'attention,

plus d'aptitude à raisonner? Non : c'est au sortir de l'enfance, c'est dans l'âge des desirs & des passions que les idées, si je l'ose dire, poussent le plus vigoureusement. Il en est du Printems de la vie, comme du Printems de l'année. La sève alors monte avec force dans les arbres, se répand dans leurs branches, se partage dans leurs rameaux, se porte à leurs extrémités, les ombre de feuilles, les pare de fleurs & en noue les fruits. C'est dans la jeunesse de l'homme que se nouent pareillement en lui les pensées sublimes qui doivent un jour le rendre célèbre.

Dans l'Été de sa vie ses idées se mûrissent. Dans cette saison l'homme les compare, les unit entr'elles, en compose un grand ensemble. Il passe dans ce travail, de la jeunesse à l'âge mûr, & le public qui récolte alors le fruit de ses travaux, regarde les dons de son Printems comme un présent de son Automne (a). L'homme est-il jeune? C'est alors qu'en total il est le plus parfait, * 17. qu'il porte en lui plus d'esprit, de vie & qu'il en répand davantage sur ce qui l'entoure.

Considérons les Empires où l'ame du Prince devenue celle de sa Nation, lui communique le mouvement & la vie; où semblable à la fontaine d'Alcinoüs, dont les eaux jaillissoient dans l'enceinte du Palais & se distribuient ensuite par cent canaux dans la capitale. L'esprit du Souverain est par le canal des Grands pareillement transmis aux Sujets. Qu'arrive-t-il? C'est qu'en

(a) Dans la première jeunesse, c'est au désir de la gloire quelquefois à l'amour des femmes, qu'on doit le goût vif pour l'étude; & dans un âge plus avancé, ce n'est qu'à la force de l'habitude qu'on doit la continuité de ce même goût.

ces Empires où tout émane du Monarque, le moment de sa jeunesse est communément celui où la Nation est la plus florissante. Si la fortune à l'exemple des coquettes semble fuir les cheveux gris, c'est qu'alors l'activité des passions abandonne le Prince * 18. & que l'activité est la mere des succès.

A mesure que la vieillesse approche, l'homme moins attaché à la Terre, est moins fait pour la gouverner. Il sent chaque jour décroître en lui le sentiment de son existence. Le principe de son mouvement s'exhale. L'ame du Monarque s'engourdit, & son engourdissement se communiquant à ses sujets, ils perdent leur audace, leur énergie, & l'on redemande envain à la vieillesse de Louis XIV, les lauriers qui couronnoient sa jeunesse.

Veut-t-on savoir ce que l'éducation peut sur l'enfance; ouvrons le Tome 5. de l'Héloïse & rapportons-nous-en à Julie ou à M. Rousseau lui-même. Il y dit (a), „ que les Enfans de Julie „ dont l'aîné (b) a six ans, lisent déjà passablement; qu'ils sont déjà dociles (c); qu'ils sont „ accoutumés au refus (d); que Julie a détruit „ en eux la cause de la criailerie (e), qu'elle a „ écarté de leur ame, le mensonge, la vanité, la „ colere & l'envie. (f) “.

Que Julie ou M. Rousseau regardent, s'ils le veulent, ces instructions comme simplement préparatoires, le nom ne fait rien à la chose. Toujours est-il vrai qu'à six ans, il est peu d'éducation plus avancée. Quels progrès plus étonnans encore M. Rousseau P. 132. T. 2. d'Emile, ne

(a) P. 159.

(b) P. 148.

(c) P. 120.

(d) P. 132.

(e) P. 135. & 136.

(f) P. 123.

fait-il pas faire à son Eleve. „ Par le moyen ,
„ dit-il, de mon éducation, quelles grandes idées
„ je vois s'arranger dans la tête d'Emile! Quelle
„ netteté de judiciaire! Quelle justesse de rai-
„ son! Homme supérieur, s'il ne peut élever les
„ autres à sa mesure, il fait s'abaisser à la leur.
„ Les vrais principes du juste, les vrais modèles
„ du beau, tous les rapports moraux des Etres,
„ toutes les idées de l'ordre se gravent dans son
„ entendement. “

Si tel est l'Emile de M. Rousseau, personne ne lui contestera la qualité d'homme supérieur. Cependant cet Eleve T. 2. P. 302., „ n'avoit
„ reçu de la Nature que de médiocres disposi-
„ tions à l'esprit. “

Sa supériorité, comme le soutient M. Rousseau, n'est donc pas en nous l'effet de la perfection plus ou moins grande de nos organes, mais de notre éducation.

Qu'on ne s'étonne point des contradictions de ce célèbre Ecrivain. Ses observations sont presque toujours justes, & ses principes presque toujours faux & communs. Delà ses erreurs. Peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de ceux qui les adoptent, lui en impose. Et quel Philosophe porte toujours sur ces opinions l'œil sévère de l'examen? La plupart des hommes se répètent : ce sont des Voyageurs qui les uns d'après les autres donnent la même description des Pays qu'ils ont rapidement parcourus, ou même qu'ils n'ont jamais vus.

Dans les anciennes Salles de spectacle, il y avoit, dit-on, beaucoup d'échos artificiels placés de distance en distance & peu d'acteurs sur la scène. Or sur le Théâtre du monde, le nombre de ceux qui pensent par eux-mêmes est pareillement

très-petit & le nombre des échos très-grand. L'on est par-tout étourdi du bruit de ces échos. Je n'appliquerai pas cette comparaison à M. Rousseau; mais j'observerai que s'il n'est pas de génie dans la composition duquel il n'entre souvent beaucoup de oui-dire, c'est l'un de ces oui-dire, qui sans doute a fait croire à M. Rousseau, „ qu'avant 10 ou 12 ans, les enfans étoient en-
 „ tièrement incapables & de raisonnement &
 „ d'instruction. “

C H A P I T R E VIII.

Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance.

CELUI qui par fois regardé la diversité des esprits & des caractères comme l'effet de la diversité des tempéramens (a), & qui persuadé que l'éducation *ne substitue que de petites qualités aux grandes données par la Nature*, croit en conséquence l'éducation nuisible, * 19. doit aussi par fois se faire l'apologiste de l'ignorance. Aussi, dit M. Rousseau P. 163. T. 5. de l'Héloïse. „ Ce
 „ n'est point des Livres que les Enfans doivent
 „ tirer leurs connoissances; les connoissances,
 „ ajoute-t-il, ne s'y trouvent pas“. Mais sans Livres les Sciences & les Arts eussent-ils jamais

(a) Si les caractères étoient l'effet de l'organisation, il y auroit en tout Pays un certain nombre d'hommes de caractère. Pourquoi n'en voit-on communément que dans les Pays libres? C'est, dit-on, que ces Pays sont les seuls où les caractères puissent se développer. Mais le Moral pourroit-il s'opposer au développement d'une cause physique? Est-il quelque maxime morale qui fasse fondre une loupe?

atteint un certain degré de perfection? Pourquoi n'apprendroit-on pas la Géométrie dans les Euclides & les Clairauts; la Médecine dans les Hippocrates & les Boerhaves; la Guerre dans les Césars, les Feuquieres & les Montecucullis; le Droit civil dans les Domats; enfin la Politique & la Morale dans des Historiens tels que les Tacites, les Humes, les Polybes, les Machiavels? Pourquoi non content de mépriser les Lettres, M. Rousseau semble-t-il insinuer que l'homme vertueux de sa nature, doit ses vices à ses connoissances? "Peu m'importe, dit Julie P. 158 & 159. T. 5. ib. „ que mon fils soit savant : il me suffit „ qu'il soit sage & bon." Mais les Sciences rendent-elles le Citoyen vicieux? L'ignorant est-il le meilleur * 20. & le plus sage des hommes?

Si l'espece de probité nécessaire pour n'être pas pendu exige peu de lumieres, en est-il ainsi d'une probité fine & délicate? Quelle connoissance des devoirs patriotiques, certe probité ne suppose-t-elle pas?

Parmi les stupides, j'ai vu des hommes bons, mais en petit nombre. J'ai vu beaucoup d'huitres & peu qui renferment des perles. On n'a point observé que les Peuples les plus ignorans fussent toujours les plus heureux, les plus doux & les plus vertueux. * 21.

Au nord de l'Amérique, une guerre inhumaine arme perpétuellement les ignorans Sauvages les uns contre les autres. Ces Sauvages cruels dans leurs combats, sont plus cruels encore dans leurs triomphes. Quel traitement attendent leurs prisonniers? La mort dans des supplices abominables. La paix le calumet en main a-t-elle suspendu la fureur de deux Peuples sauvages; quelles violences n'exercent-ils pas souvent dans leurs propres

Peuplades? Combien de fois a-t-on vu le meurtre, la cruauté, la perfidie encouragée par l'impunité, * 22. y marcher le front levé?

Par quelle raison en effet l'homme stupide des bois, seroit-il plus vertueux que l'homme éclairé des villes? Par-tout les hommes naissent avec les mêmes besoins & le même desir de les satisfaire. Ils sont les mêmes au berceau, & s'ils diffèrent entr'eux, c'est lorsqu'ils entrent plus avant dans la carrière de la vie.

Les besoins, dira-t-on, d'un Peuple sauvage se réduisent aux seuls besoins physiques. Ils sont en petit nombre. Ceux d'une Nation policée au contraire sont immenses. Peu d'hommes y sont exposés aux rigueurs de la faim; mais que de goûts & de desirs n'ont-ils pas à satisfaire? Et dans cette multiplicité de goûts, que de germes de querelles, de discussions & de vices! Oui: mais aussi que de Loix & de police pour les réprimer!

Au reste les grands crimes ne sont pas toujours l'effet de la multitude de nos desirs. Ce ne sont pas les passions multipliées, mais les passions fortes qui sont fécondes en forfaits. Plus j'ai de desirs & de goûts, moins ils sont ardens. Ce sont des torrens d'autant moins gonflés & dangereux dans leurs cours, qu'ils se partagent en plus de rameaux. Une passion forte est une passion salutaire qui concentre tous nos desirs en un seul point. Telles sont souvent en nous les passions produites par des besoins physiques.

Deux Nations sans Arts & sans Agriculture sont-elles quelquefois exposées au tourment de la faim? Dans cette faim quel principe d'activité. Point de Lac poissonneux, point de Forêt giboyeuse, qui ne devienne entr'elles un germe de discussion & de guerre. Le poisson & le

son Education. Chap. VIII. 37

gibier cesse-t-il d'être abondant ? Chacune défend le lac ou le bois qu'elle s'approprie, comme le Laboureur l'entrée du champ prêt à moissonner.

La faim se renouvelle plusieurs fois le jour, & par cette raison devient dans le Sauvage un principe plus actif que ne l'est chez un Peuple policé la variété de ses goûts & de ses desirs. Or l'activité dans le Sauvage est toujours cruelle, parce qu'elle n'est pas contenue par la Loi. Aussi proportionnellement au nombre de ses habitans, se commet-il au nord de l'Amérique, plus de cruauté & de crimes que dans l'Europe entière. Sur quoi donc fonder l'opinion de la vertu & du bonheur des Sauvages ?

Le dépeuplement des contrées Septentrionales si souvent ravagées par la famine, prouveroit-il que les Samoïedes soient plus heureux que les Hollandois ? Depuis l'invention des armes à feu & le progrès de l'art militaire, * 23. quel état que celui de l'Eskimau ! A quoi doit-il son existence ? A la pitié des Nations Européennes. Qu'il s'élève quelque démêlé entr'elles & lui, le Peuple sauvage est détruit. Est-ce un Peuple heureux que celui dont l'existence est aussi incertaine ?

Quand le Huron ou l'Iroquois seroit aussi ignorant que M. Rousseau le desire, je ne l'en croirois pas plus fortuné. C'est à ses lumières, c'est à la sagesse de sa Législation qu'un Peuple doit ses vertus, sa prospérité, sa population & sa puissance. Dans quel moment les Russes devinrent-ils redoutables à l'Europe ? Lorsque le Czar les eût forcé de s'éclairer. * 24. M. Rousseau T. 3. P. 30. de l'Emile, ,, veut absolument que les Arts, ,, les Sciences, la Philosophie & les Habitudes, ,, qu'elle engendre, changent bientôt l'Europe

„ en désert , * 25. & qu'enfin les connoissances corrompent les mœurs ”. Mais sur quoi fonde-t-il cette opinion. Pour soutenir de bonne foi ce paradoxe , il faut n'avoir jamais porté ses regards sur les Empires de Constantinople, d'Isphahan, de Déli, de Mequinès, enfin sur aucun de ces Pays où l'ignorance est également encensée & dans les Mosquées & dans les Palais.

Que voit-on sur le Trône Ottoman ? Un Souverain dont le vaste Empire n'est qu'une vaste Lande, dont toutes les richesses & tous les Sujets rassemblés pour ainsi dire, dans une Capitale immense, ne présentent qu'un vain simulacre de puissance, & qui maintenant sans force pour résister à l'attaque d'un seul des Princes Chrétiens, échoueroit devant le rocher de Malthe, & ne jouera peut-être plus de rôle en Europe.

Quel spectacle offre la Perse ? Des habitans épars dans de vastes régions infestées de brigands, & vingt Tyrans qui le fer en main, se disputent des villes en cendres & des champs ravagés.

Qu'apperçoit-on dans l'Inde, dans ce climat le plus favorisé de la Nature ? Des Peuples paresseux avilis par l'esclavage, & qui sans amour du bien public, sans élévation d'ame, sans discipline, sans courage, végètent sous le plus beau Ciel du monde ; * 26. des Peuples enfin dont toute la Puissance ne soutient pas l'effort d'une poignée d'Européens. Tel est dans une grande partie de l'Orient l'état des Peuples soumis à cette ignorance si vantée.

M. Rousseau croit-il réellement que les Empires que je viens de citer, soient plus peuplés que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, &c. Croit-il les Peuples ignorans de ces contrées plus vertueux & plus fortunés que la Nation éclairée

& libre de l'Angleterre? Non sans doute. Il ne peut ignorer des faits connus du petit-maître le plus superficiel & de la caillette la plus dissipée. Quel intérêt détermine donc M. Rousseau à prendre si hautement parti pour l'ignorance?

CHAPITRE IX.

Quels motifs ont pu engager M. Rousseau à se faire l'Apologiste de l'ignorance.

C'EST à M. Rousseau à nous éclairer sur ce point. „ Il n'est point, dit-il P. 30. T. 3. de „ l'Emile, de Philosophe qui venant à connoître „ le vrai & le faux, ne préférât le mensonge qu'il „ a trouvé à la vérité découverte par un autre. „ Quel est, ajoute-t-il, le Philosophe qui pour „ sa gloire ne tromperoit pas volontiers le genre „ humain ”?

M. Rousseau seroit-il ce Philosophe? * 27.
Je ne me permets pas de le penser. Au reste s'il croyoit qu'un mensonge ingénieux pût à jamais immortaliser le nom de son Inventeur, il se tromperoit (a). Le vrai seul a des succès durables. Les lauriers dont l'erreur quelquefois se couronne n'ont qu'une verdure éphémère.

Qu'une ame vile, un esprit trop foible pour atteindre au vrai, avance sciemment un mensonge; il obéit à son instinct: mais qu'un Philosophe puisse se faire l'Apôtre d'une erreur qu'il ne prend pas pour la vérité (b) même,

(a) J'en excepte cependant les mensonges Religieux.

(b) L'homme, je le fais, n'aime point la vérité pour la vérité même. Il rapporte tout à son bonheur. Mais s'il le place

j'en doute : & mon garant est irrécusable ; c'est le desir que tout Auteur a de l'estime publique & de la gloire. M. Rousseau la cherche sans doute , mais c'est en qualité d'Orateur , non de Philosophe. Aussi de tous les hommes célèbres est-il le seul qui se soit élevé contre la Science. * 28. La méprise-t-il en lui ? Manqueroit-il d'orgueil ? Non ; mais cet orgueil fut aveugle un moment. Sans doute qu'en se faisant l'Apologiste de l'ignorance , il s'est dit à lui-même.

„ Les hommes en général sont paresseux , par
 „ conséquent ennemis de toute étude qui les for-
 „ ce à l'attention ”.

„ Les hommes sont vains , par conséquent en-
 „ nemis de tout esprit supérieur ”.

„ Les hommes médiocres enfin ont une haine
 „ secrète pour les Savans & pour les Sciences.

„ Que j'en persuade l'inutilité ; je flatterai la
 „ vanité du stupide : je me rendrai cher aux ig-
 „ norans, je serai leur Maître, eux mes Disciples,

„ & mon nom consacré par leurs éloges , rem-
 „ plira l'Univers. Le Moine lui-même se déclara
 „ pour moi. * 29. L'homme ignorant &

„ crédule est l'homme du Moine. La stupidité
 „ publique fait sa grandeur. D'ailleurs quel mo-
 „ ment plus favorable à mon projet ? En Fran-
 „ ce tout concourt à dépriser les talens. Si j'en
 „ profite, mes ouvrages deviennent célèbres ”.

„ Mais cette célébrité doit-elle être durable ?

„ dans l'acquisition d'une estime publique & durable, il est évi-
 „ dent puisque cette espece d'estime est attachée à la découverte
 „ de la vérité, qu'il est par la nature même de sa passion forcé
 „ de n'aimer & de ne rechercher que le vrai. Un nom célèbre
 „ qu'on doit à l'erreur, est un prestige de gloire qui se détruit
 „ aux premiers rayons de la raison & de la vérité.

son Education. Chap. IX. 41

L'Auteur de l'Emile a-t-il pu se le promettre ? Ignore-t-il qu'il s'opere une révolution sourde & perpétuelle dans l'esprit & le caractère des Peuples, & qu'à la longue l'ignorance se décrédite elle-même.

Or quel supplice pour cet Auteur, s'il entrevoit déjà le mépris futur où tomberont ses Pannegyriques de l'ignorance. * 30. Quel moyen sur cet objet de faire long-tems illusion à l'Europe ? L'expérience apprend à ses Peuples que le Génie, les lumieres & les connoissances sont les vraies sources de leur puissance, de leur prospérité, de leurs vertus. Que leur foiblesse & le malheur est au contraire toujours l'effet d'un vice dans le Gouvernement, par conséquent de quelque ignorance dans le Législateur. Les hommes ne croiront donc jamais les Sciences & les lumieres vraiment nuisibles.

Mais dans le même Siecle, l'on a vu quelquefois les Arts & les Sciences se perfectionner & les mœurs se corrompre. J'en conviens, & je fais avec quelle adresse l'ignorance toujours envieuse profite de ce fait pour imputer aux Sciences, une corruption de mœurs entièrement dépendante d'une autre cause.

C H A P I T R E X.

Des causes de la décadence d'un Empire.

L'INTRODUCTION & la perfection des Arts & des Sciences dans un Empire n'en occasionnent pas la décadence. Mais les mêmes causes qui y accélèrent le progrès des Sciences, y

produisent quelquefois les effets les plus funestes.

Il est des Nations où par un singulier enchaînement de circonstances , le germe productif des Arts & des Sciences ne se développe qu'au moment même où les mœurs se corrompent.

Un certain nombre d'hommes se rassemble pour former une Société. Ces hommes fondent une nouvelle Ville ; leurs voisins la voient s'élever d'un œil jaloux. Les habitans de cette Ville forcés d'être à la fois Laboureurs & Soldats, se servent tour-à-tour de la beche & de l'épée. Quelles sont dans ce Pays la Science & la vertu de nécessité ? La Science militaire & la Valeur. Elles y sont les seules honorées. Toute autre Science, toute autre Vertu y est inconnue. Tel fut l'état de Rome naissante , lorsque foible , lorsqu'environnée de Peuples belliqueux , elle ne soutenoit qu'à petite leurs efforts.

Sa gloire, sa puissance , s'étendirent par toute la Terre. Mais Rome acquit l'une & l'autre avec lenteur. Il lui fallut des siècles de triomphes pour s'affermir ses voisins. Or ces voisins asservis , si les guerres civiles durent par la forme de son Gouvernement, succéder aux guerres étrangères, comment imaginer que des Citoyens engagés alors dans des partis différens en qualité de Chefs ou de Soldats , que des Citoyens sans cesse agités de craintes ou d'espérances vives , pussent jouir du loisir & de la tranquillité qu'exige l'étude des Sciences.

En tout Pays où ces événemens s'enchaînent & se succèdent, le seul instant favorable aux Lettres est malheureusement celui où les guerres civiles, les troubles, les factions s'éteignent ; où la liberté expirante succombe comme du tems

son Education. Chap. X. 43.

d'Auguste sous les efforts du Despotisme. (a) Or cette époque précède de peu celle de la décadence d'un Empire. Cependant les Arts & les Sciences y fleurissent. Il est deux causes de cet effet.

La première est la force des Passions. Dans les premiers momens de l'esclavage, les esprits encore vivifiés par le souvenir de leur liberté perdue, sont dans une agitation assez semblable à celle des eaux après la tourmente. Le Citoyen brûle encore du desir de s'illustrer, mais sa position a changé. Il ne peut élever son buste à côté de celui des Timoléons, des Pélopidas & des Brutus. Ce n'est plus à titre de destructeur des Tyrans, de vengeur de la Liberté que son nom peut parvenir à la postérité. Sa statue ne peut être placée qu'entre celle des Homeres, des Epicures, des Archimedes, &c. Il le sent & s'il n'est plus qu'une sorte de gloire à laquelle il puisse prétendre; si les lauriers des Muses sont les seuls dont il puisse se couronner, c'est dans l'arene des Arts & des Sciences qu'il descend pour les disputer, & c'est alors qu'il s'éleve des hommes illustres en tous les genres.

La seconde de ces causes est l'intérêt qu'ont alors les Souverains d'encourager les progrès de ces mêmes Sciences. Au moment où le Despotisme s'établit, que desire le Monarque? D'inspirer l'amour des Arts & des Sciences à ses sujets. Que craint-il? Qu'ils ne portent les yeux sur leurs fers: qu'ils ne rougissent de leur servitude; & ne tournent encore leurs regards vers

(a) Il en fut de même en France, lorsque le Cardinal de Richelieu eut désarmé le Peuple, les Grands, & se les fut asservis. Ce fut alors que les Arts & les Sciences y fleurirent.

la liberté. Il veut donc leur cacher leur avilissement ; il veut occuper leur esprit. Il leur présente à cet effet de nouveaux objets de gloire. Hypocrite amateur des Sciences, il marque d'autant plus de considération à l'homme de génie qu'il a plus besoin de ses éloges.

Les mœurs d'une Nation ne changent point au moment même de l'établissement du Despotisme. L'esprit des Citoyens est libre quelque tems après que leurs mains sont liées. Dans ces premiers instans les hommes célèbres conservent encore quelque crédit sur une Nation. Le Despote les comble donc de faveurs pour qu'ils le comblent de louanges, & les grands talens se font trop souvent prêtés à cet échange ; ils ont trop souvent été Panégyristes de l'usurpation & de la tyrannie.

Quels motifs les y déterminent ? Quelquefois la bassesse & souvent la reconnoissance. (a). Il en faut convenir : toute grande révolution dans un Empire en impose à l'imagination, & suppose dans celui qui l'opere quelque grande qualité ; ou du moins quelque vice brillant que l'étonnement ou la reconnoissance peut métamorphoser en vertu. * 31.

Telle est au moment de l'établissement du Despotisme, la cause productrice des grands talens dans les Sciences & les Arts. Ce premier moment passé, si ce même Pays devient stérile en hommes de cette espece, * 32. c'est que le Despote plus assuré sur son trône, n'a plus d'inté-

(a) Les gens de Lettres ont à se reprocher d'avoir loué dans le Cardinal de Richelieu le plus mauvais des Citoyens, le fauteur du Despotisme, l'homme qui féconda les semences des maux actuels de l'Empire François ; l'homme enfin qui doit être également l'horreur & du Prince & de la Nation.

rét de les protéger. Aussi dans les Etats le regne des Arts & des Sciences ne s'étend guere au delà d'un siecle ou deux. L'aloès est chez tous les Peuples l'emblème de la production des Sciences. Il emploie cent ans à fortifier ses racines; il se prépare cent ans à pousser sa tige; le siecle écoulé, il s'éleve, s'épanouit en fleurs & meurt.

Si dans chaque Empire les Sciences pareillement ne poussent, si je l'ose dire, qu'un jet & disparoissent ensuite; c'est que les causes propres à produire des hommes de génie, ne s'y développent communément qu'une fois. C'est au plus haut Période de sa grandeur qu'une Nation porte ordinairement les fruits de la Science & des Arts. Trois ou quatre générations d'hommes illustres se font-elles écoulées? Les Peuples dans cet intervalle ont changé de mœurs; ils se sont façonnés à la servitude; leur ame a perdu son énergie; nulle passion forte ne la met en action: Le Despote n'excite plus le Citoyen à la poursuite d'aucune espece de gloire. Ce n'est plus le talent qu'il honore, c'est la bassesse: & le Génie, s'il en est encore en ces Pays, vit & meurt inconnu à sa propre Patrie. C'est l'Oranger qui fleurit, parfume l'air & meurt dans un désert.

Le Despotisme qui s'établit, laisse tout dire pourvu qu'on le laisse faire. Mais le Despotisme affermi défend de parler, de penser & d'écrire. Alors les esprits tombent dans l'apathie; tous les Citoyens devenus esclaves maudissent le sein qui les a allaités, & dans un pareil Empire, tout nouveau né est un malheur de plus.

Le Génie enchaîné y traîne pesamment ses fers; il ne vole plus, il rampe. Les Sciences sont négligées; l'ignorance est en honneur * 33. & tout homme de sens déclaré ennemi de l'Etat.

Dans un Royaume d'aveugles, quel Citoyen seroit le plus odieux ? Le clairvoyant. Si les aveugles le saisissoient, il seroit mis en pieces. Or dans l'Empire de l'ignorance, le même sort attend le Citoyen éclairé. La presse en est d'autant plus gênée, que les vues du Ministère sont plus courtes. Sous le regne d'un Frédéric ou d'un Antonin, on ose tout dire, tout penser, tout écrire, & l'on se tait sous les autres regnes.

L'esprit du Prince s'annonce toujours par l'estime & la considération qu'il marque aux talens (a). La faveur qu'il leur accorde loin de nuire à l'Etat, le sert.

Les Arts & les Sciences sont la gloire d'une Nation; ils ajoutent à son bonheur. C'est donc au seul Despotisme intéressé d'abord à les protéger, & non aux Sciences mêmes qu'il faut attribuer la décadence des Empires. Le Souverain d'une Nation puissante a-t-il ceint la couronne du Pouvoir arbitraire ? Cette Nation s'affoiblit de jour en jour.

La pompe d'une Cour Orientale peut sans doute en imposer au vulgaire : il peut croire la force de l'Empire égale à la magnificence de ses Palais. Le Sage en juge autrement. C'est sur cette même magnificence qu'il en mesure la foiblesse. Il ne voit dans le luxe imposant au milieu duquel est assis le Despote, que la superbe, la riche & la funebre décoration de la mort; qu'un Catafalque fastueux au centre duquel est un cadavre froid & sans vie, une cendre inanimée;

(a) De trois choses, disoit Mathias, Roi d'Hongrie, que doit se proposer un Prince.

La première est d'être juste,

La seconde de vaincre ses ennemis,

La troisième de récompenser les Lettres & d'honorer les hommes célèbres.

son Education. Chap. X. 47

enfin un fantôme de puissance prêt à disparaître devant l'ennemi qui la méprise. Une grande Nation où s'est enfin établi le Pouvoir despotique, est comparable au Chêne que les siècles couronnent. Son tronc majestueux, la grosseur de ses branches, annoncent encore quelle fut sa force & sa grandeur première; il semble être encore le Monarque des forêts; mais son véritable état est celui de dépérissement: ses branches dépouillées de feuilles, privées de l'esprit de vie & demi-pourries, sont chaque année brisées par les vents. Tel est l'état des Nations soumises au Pouvoir arbitraire.

CHAPITRE XI.

La culture des Arts & des Sciences dans un Empire despotique en retarde la ruine.

C'EST au moment que le Despotisme entièrement affermi, réduit, comme je l'ai dit, les Peuples en esclavage; c'est lorsqu'il éteint en eux tout amour de la gloire, qu'il étend par-tout les ténèbres de l'ignorance, qu'un Empire se précipite à sa ruine. * 34. Cependant, si comme l'observe M. Saurin, l'étude des Sciences & la douceur des mœurs qu'elles inspirent, tempèrent quelque tems la violence du Pouvoir arbitraire, les Sciences loin de hâter, retardent donc la chute des Etats.

La digue des Sciences, il est vrai, ne soutient pas long-tems l'effort d'un Pouvoir à qui tout cède, & qui détruit & les Trônes les plus solides & les Empires les plus puissans:

mais du moins n'y peut-on imputer aux Sciences la corruption des mœurs. Les sciences n'engendrent point les malheurs publics, proportionnés dans chaque Etat à l'accroissement du Pouvoir arbitraire. Par quelle raison en effet les Arts & les sciences corromproient-elles les mœurs * 35. & énerveroient-elles le courage ? Qu'est-ce qu'une Science ? C'est un recueil d'observations faites, si c'est en Méchanique, sur la maniere d'employer les forces mouvantes ; si c'est en Géométrie, sur le rapport des grandeurs entr'elles ; si c'est en Chirurgie, sur l'Art de panser & de guérir les plaies ; si c'est enfin en Législation, sur les moyens les plus propres à rendre les hommes heureux & vertueux. Or pourquoi ces divers recueils d'observations en énerveroient-ils le courage ? Ce fut la Science de la discipline qui soumit l'Univers aux Romains. Ce fut donc en qualité de Savans qu'ils domptèrent les Nations. Aussi lorsque pour s'attacher la Milice & s'en assurer la protection, la Tyrannie eut été contrainte d'adoucir la sévérité de la discipline militaire ; lorsqu'enfin la Science en fut presque entièrement perdue, ce fut alors que vaincus à leur tour, les Vainqueurs du Monde subirent en qualité d'ignorans le joug des Peuples du Nord.

On forgeoit à Sparte des casques, des cuirasses, des épées bien trempées. Cet Art on suppose une infinité d'autres (a), & les Spartiates n'en

(a) Les Arts de luxe, dit-on, énervent les courages. Mais qui leur ferme l'entrée d'un Etat ? Est-ce l'ignorance ? Non : c'est la pauvreté ou le partage à-peu-près égal des richesses nationales. A Sparte quel Citoyen eût acheté une boîte émaillée ? Le trésor public n'eût pas suffi pour la payer. Nul Bijoutier ne se fut donc point établi à Lacédémone : il y fût mort de-faim. Ce n'est point étoient

son Education. Chap. XI. 49

étoient pas moins vaillans. César, Cassius & Brutus étoient éloquens, savans & braves. L'on exerçoit à la fois en Grece & son esprit & son corps. La mollesse est fille de la richesse & non des Sciences. Lorsqu'Homere versifioit l'Illiade, il avoit pour contemporains les graveurs du bouclier d'Achille. Les Arts avoient donc alors atteint en Grece un certain degré de perfection, & cependant l'on s'y exerçoit encore aux combats du Ceste & de la Lutte.

En France ce ne sont point les Sciences qui rendent la plupart des Officiers incapables des fatigues de la guerre, mais la mollesse de leur éducation. Qu'on refuse du service à quiconque ne peut faire certaines marches, soulever certains poids & supporter certaines fatigues, le desir d'obtenir des emplois militaires, arrachera les François à la mollesse : ils voudront être hommes : leurs mœurs & leur éducation changeront. L'ignorance produit l'imperfection des Loix ; & leur imperfection les vices des Peuples. Les lumieres produisent l'effet contraire. Aussi n'a-t-on jamais compté parmi les corrupteurs des mœurs ce Licurgue, ce Sage qui parcourt tant de Contrées pour puiser dans les entretiens des Phi-

l'Ouvrier de luxe qui vient corrompre les mœurs d'un Peuple ; mais la corruption des mœurs de ce Peuple, qui appelle à lui l'Ouvrier du luxe. En tout genre de commerce, c'est la demande que précède l'offre.

D'ailleurs si le luxe, comme je l'ai déjà dit, est l'effet du partage trop inégal des richesses nationales, il est évident que les Sciences n'ayant aucune part à cet inégal partage, ne peuvent être regardées comme la cause du luxe. Les Savans sont peu riches. C'est chez l'homme d'affaire & non chez eux que la magnificence éclate. Si les Arts de luxe ont quelquefois fleuri dans une Nation au même instant que les Lettres, c'est que l'époque où les Sciences y ont été cultivées, est quelquefois celle où les richesses s'y trouvent accumulées dans un petit nombre de mains.

lofophes, les connoiffances qu'exigeoit l'heureufe réforme des Loix de fon Pays.

Mais, dira-t-on, ce fut dans l'acquisition même de ces connoiffances qu'il puifa fon mépris pour elles. Et qui croira jamais qu'un Légiflateur qui fe donna tant de peines pour rafsembler les Ouvrages d'Homere, & qui fit élever la ftatue du Rire dans la place publique, ait réellement méprifé les Sciences! Les Spartiates ainfi que les Athéniens, furent les Peuples les plus éclairés & les plus illuftres de la Grece. Quel rôle y jouerent les ignorans Thébains jufqu'au moment qu'Epaminondas les eut arrachés à leur stupidité.

J'ai montré dans cette Section les erreurs & les contradictions de ceux dont les principes différencient des miens.

J'ai prouvé que tout Panégyrifte de l'ignorance, eft du moins à fon infu, l'ennemi du bien public.

Que c'eft dans le cœur de l'homme qu'il faut étudier la Science de la morale.

Que tout Peuple ignorant, fi d'ailleurs il eft riche & policé, eft toujours un Peuple fans mœurs.

Il faut maintenant détailler les malheurs où l'ignorance plonge les Nations; on en sentira plus fortement l'importance d'une bonne éducation; j'inspirerai plus de defir de la perfectionner, & j'intérefferai d'avance mes Concitoyens aux idées que je dois leur propofer à ce fujet.

N O T E S.

1. **M.** Rousseau L. 4. T. 2. de son Emile, après avoir dit un mot de l'origine des Passions, ajoute. „ Sur ce principe il est aisé de voir comment on peut diriger au bien ou au mal toutes les Passions des Enfans & des Hommes “. Mais s'il est possible de diriger au bien ou au mal les Passions des Enfans, il est donc possible de changer leur caractère.

2. „ La voix intérieure de la vertu, dit M. Rousseau, ne se fait point entendre aux Pauvres “. Cet Auteur range apparemment les Incrédules, dans la classe des Pauvres, lorsqu'il ajoute P. 207. T. 3. de l'Emile. „ Un Incrédule souhaite que tout l'Univers soit dans la misère pour s'épargner la moindre peine & se procurer le moindre plaisir “. M. Rousseau est incrédule & je ne l'accuse pas d'un pareil souhait. M. de Voltaire n'est pas bigot, & c'est cependant lui qui prit en main la défense de l'innocente famille des Calas, qui leur ouvrit sa bourse, qui sacrifia en sollicitations un tems pour lui toujours si précieux, & qui protégea seul la Veuve & les Orphelins opprimés lorsque l'Eglise & les Magistrats les abandonnoient. M. Rousseau n'auroit-il voulu dire autre chose, sinon que l'Incrédule s'aime de préférence aux autres. Ce sentiment est commun au Dévot comme à l'Incrédule. Point de Saint qui vouloit être damné pour son voisin. Quand St. Paul a souhaité d'être anathème pour ses freres, ne s'est-il point exagéré la noblesse de ce sentiment, & ne lui falloit-il pas quinze jours de résidence en Enfer pour s'affurer de sa vérité?

3. „ Tant que la sensibilité de l'homme, (Emile L. 4. T. 2.) reste bornée à son Individu, il n'y a rien de moral dans ses actions. Ce n'est que quand elle commence à s'étendre hors de lui, qu'il prend d'abord ces sentimens, & ensuite ces notions du bien & du mal, qui le constituent véritablement homme “. Ce texte prouve l'ingénuité avec laquelle M. Rousseau se réfute lui-même.

4. Juger, dit M. Rousseau, n'est pas sentir. La preuve de son opinion, „ c'est qu'il est en nous une faculté ou force qui nous fait comparer les objets. Or, dit-il, cette force ne peut être l'effet de la sensibilité physique “. Si M. Rousseau eût plus approfondi cette question, il eût reconnu que cette force n'étoit autre chose que l'intérêt même que nous avons de comparer les objets entr'eux,

& que cet intérêt prend sa source dans le sentiment de l'amour de soi, effet immédiat de la *sensibilité physique*.

5. L'imagination des Peuples du Nord n'est pas moins vive que celle des Peuples du Midi. Compare-t-on les Poésies d'Osian à celles d'Homere; lit-on les Poèmes de Milton, de Fingal, les Poésies Esles, &c., on n'apperçoit pas moins de force dans les tableaux des Poètes du Nord que dans ceux des Poètes du Midi. Aussi le sublime Traducteur des Poésies d'Osian, après avoir démontré dans une excellente Dissertation, que les grandes & mâles beautés de la Poésie appartiennent à tous les Peuples, observe à ce sujet que les compositions de cette espee ne supposent qu'un certain degré de police dans une Nation. Ce n'est point, ajoute-t-il, le climat, mais les mœurs du siecle qui donnent un caractère fort & sublime à la Poésie. Celle d'Osian en est la preuve.

6. Si l'homme est quelquefois méchant, c'est lorsqu'il a intérêt de l'être; c'est lorsque les Loix qui par la crainte de la punition & l'espoir de la récompense devoient le porter à la vertu, le portent au contraire au vice. Tel est l'homme dans les Pays despotiques, c'est-à-dire, dans ceux de la flatterie, de la bassesse, de la bigoterie, de l'espionnage, de la paresse, de l'hypocrisie, du mensonge, de la trahison, &c.

7. Ce n'est point le sentiment du beau moral qui fait travailler l'Ouvrier, mais la promesse de 24 sols pour boire. Qu'un homme soit infirme, qu'il doive la prolongation de sa vie aux soins assidus de ses domestiques, que doit-il faire pour s'assurer la continuité de ces mêmes soins? Faut-il qu'il prêche le beau Moral? Non, mais qu'il leur déclare que n'étant point sur son testament, il récompensera leur zèle de son vivant en leur comptant chaque année de sa vie telle gratification honnête & graduelle. Qu'il tienne parole, il sera bien servi, & l'eût été mal, s'il n'en eût appelé qu'à leur sens du beau moral.

Point d'objets sur lesquels on ne pût donner de pareilles recettes qui, tirées du principe de l'intérêt personnel, seroient tout autrement efficaces que des recettes extraites, ou de la Métaphysique théologique, ou de la Métaphysique alambiquée du Shaftesburyisme.

8. On écrase sans pitié une Mouche, une Araignée, un Insecte, & l'on ne voit pas sans peine égorger un Bœuf. Pourquoi? C'est que dans un grand animal l'effusion du sang, les convulsions de la souffrance, rappellent à la mémoire un sentiment de douleur que n'y rappelle point l'écrasement d'un Insecte.

9. Deux Nations ont-elles intérêt de s'unir? Elles font entr'elles un traité de bonté & d'humanité réciproque. Que l'une des deux Nations ne trouve plus d'avantage à ce traité:

elle le rompt : voilà l'Homme. L'intérêt détermine sa haine ou son amour. L'humanité n'est point essentielle à sa nature. Qu'entend-on en effet par ce mot essentiel ? Ce sans quoi une chose n'existe pas. Or en ce sens la sensibilité physique est la seule qualité essentielle à la nature de l'homme.

10. On frémit au spectacle de l'assassin qu'on roue. Pourquoi ? C'est que son supplice rappelle à notre souvenir la mort & la douleur à laquelle la nature nous a condamnés. Mais pourquoi les Bourreaux & les Chirurgiens sont-ils impitoyables ? C'est qu'habitué ou de torturer un coupable, ou d'opérer sur un malade, sans éprouver eux-mêmes de douleur, ils deviennent insensibles à ses cris. N'aperçoit-on plus dans les souffrances d'autrui, celles auxquelles on est soi-même sujet ? On devient dur.

11. Le besoin d'être plaint dans ses malheurs, aidé dans ses entreprises ; le besoin de fortune, de conversation, de plaisirs, &c. produit dans tout le sentiment de l'amitié. Elle n'est donc pas toujours fondée sur la vertu : aussi les Méchants sont-ils comme les Bons susceptibles d'amitié & non d'humanité. Les Bons seuls éprouvent ce sentiment de compassion & de tendresse éclairée, qui, réunissant l'homme à l'homme, le rend l'ami de tous ses Concitoyens. Ce sentiment n'est éprouvé que du Vertueux.

12. Que d'Arrêts & d'Edits cruels prouvent contre la prétendue bonté naturelle de l'homme ?

13. On voit des Enfans enduire de cire chaude des Hanneçons, des Cerfs volans, les habiller en Soldats & prolonger ainsi leur mort pendant deux ou trois mois. Envain dira-t-on, que ces Enfans ne réfléchissent point aux douleurs qu'éprouvent ces Insectes. Si le sentiment de la compassion leur étoit aussi naturel que celui de la crainte, il les avertiroit des souffrances de l'Insecte, comme la crainte les avertit du danger à la rencontre d'un animal furieux.

14. Le Despotisme de la Chine est, dit-on, fort modéré. L'abondance de ses récoltes en est la preuve. En Chine comme par-tout ailleurs, on fait que pour féconder la terre, il ne suffit pas de faire de bons Livres d'agriculture ; qu'il faut encore que nulle Loi ne s'oppose à la bonne culture. Aussi les impôts à la Chine dit, à ce sujet M. Poivre, ne sont portés sur les terres médiocres qu'au trentième du produit. Les Chinois jouissent donc presque en entier de la propriété de leurs biens. Leur Gouvernement à cet égard est donc bon. Mais jouit-on pareillement à la Chine de la propriété de sa personne ? L'habituelle & prodigieuse distribution qui s'y fait des coups de bambou prouve le contraire. C'est l'Arbitraire des punitions qui sans doute y avilit les âmes & fait de presque tout Chinois un Négociant fripon, un soldat poltron, un Citoyen sans honneur

15. M. de Montesquieu compare le Despotisme Oriental à l'Arbre abattu par le Sauvage pour en cueillir les fruits. Un simple Fait rapporté dans le Journal intitulé, Etat Politique de l'Angleterre, donnera peut-être du Despotisme une idée encore plus effrayante.

Les Anglois, dit le Journaliste, investis dans le Fort Guillaume par les troupes du Suba ou Vice-roi de Bengale, sont faits prisonniers. Enfermés dans le cachot noir de Collicotta, ils y sont au nombre de 146 entassés dans un espace de dix-huit pieds quarrés. Ces malheureux dans un des Climats le plus chaud de l'Univers, & dans la saison la plus chaude de ce Climat, ne reçoivent d'air que par une fenêtre en partie bouchée par la largeur des barreaux. A peine y sont ils entrés qu'ils sont trempés de la sueur & dévorés de soif. Ils étouffent, poussent des cris affreux, demandent qu'on les transporte dans une plus grande prison. On est sourd à leurs plaintes. Ils veulent mettre en mouvement l'air qui les environne; ils se servent à cet effet de leurs chapeaux; ressource impuissante. Ils tombent en défaillance & meurent. Ce qui survit, boit la sueur, redemande de l'air; veut qu'on les partage en deux cachots. Ils s'adressent à cet effet au Jemman-daar un des Gardes de la prison. Le cœur du garde s'ouvre à la pitié & à l'avarice. Il consent pour une grosse somme d'avertir le Suba de leur état. A son retour les Anglois vivants crient du milieu des Cadavres qu'on leur rende l'air, qu'on ouvre le cachot. „ Malheureux, dit le garde „ achevez de mourir, le Suba repose. Quel Esclave oseroit „ interrompre son sommeil”. Tel est le Despotisme.

16. M. Rousseau ne veut pas qu'on châtie les Enfans. Mais selon lui-même, pour que les Enfans soient attentifs; il faut qu'ils aient intérêt de l'être. N'ont-ils point encore atteint l'âge de l'émulation? Il n'est alors que deux moyens d'exciter en eux cet intérêt. L'un est l'espoir d'un bonbon ou d'un joujou (l'amusement & la gourmandise sont les seules passions de l'Enfance.) L'autre est la crainte du châtement. Le premier moyen suffit-il? Il mérite la préférence. Ne suffit-il pas? C'est au châtement qu'il faut avoir recours. La crainte est toujours efficacement employée. L'Enfant craint encore plus la douleur qu'il n'aime un bonbon. Le châtement est-il sévère? Est-il justement infligé? On est rarement obligé d'y revenir. Mais c'est répandre sur l'aube de la vie les images du chagrin. Non: ce chagrin est aussi court que la punition. L'instant d'après l'Enfant châtié faute, joue avec ses Camarades & s'il se souvient du fouet c'est dans ces momens calmes & consacrés à l'étude, où ce souvenir soutient son application.

Qu'on perfectionne d'ailleurs les méthodes encore trop

imparfaites d'enseigner ; qu'on les simplifie ; l'étude devⁿe plus facile , l'Eleve sera moins expo^sé au châti^ment . L'Enfant apprendra l'Italien ou l'Allemand avec la même facilité que sa propre langue , si toujours entouré d'Italiens ou d'Allemands , il ne peut demander qu'en ces langues les choses qui lui sont agréables.

17. Avec l'âge on gagne en connoissance , en expérience : mais l'on perd en activité & en fermeté. Or dans l'administration des affaires civiles & militaires , lesquelles de ces qualités sont les plus nécessaires ? Les dernières. C'est toujours trop tard , dit à ce sujet Machiavel , qu'on élève les hommes aux Places importantes. Presque toutes les grandes actions des Siècles présens & passés , ont été exécutées avant l'âge de 30 ans. Les Annibals , les Alexandres , &c. en font la preuve. L'homme qui doit se rendre illustre , dit Philippe de Commines , l'est toujours de bonne heure. Ce n'est point dans le moment qu'affoibli par l'âge , qu'alors insensible aux charmes de la louange & indifférent à la considération compagne de la gloire , qu'on fait des efforts pour la mériter.

18. Dans les grands Romains , c'est toujours avant leur mariage que les Héros combattent les Monstres , les Géans & les Enchanteurs. Un sentiment sûr & sourd avertit le Romancier que les desirs de son Héros une fois satisfaits , il n'a plus en lui de principe d'action. Aussi tous les Auteurs de ce genre nous assurent qu'après les noces du Prince & de la Princesse , tous deux vécutent heureux , mais en paix.

19. L'instruction toujours utile nous fait ce que nous sommes. Les Savans sont nos Instituteurs , notre mépris pour les Livres est donc toujours un mépris de mauvaise foi. Sans Livres nous serions encore ce que sont les Sauvages.

Pourquoi la Femme du Sérail n'a-t-elle pas l'esprit des Femmes de Paris ? C'est qu'il en est des idées comme des langues. On parle celle de ceux qui nous entourent. L'Esclave de l'Orient ne soupçonne pas la fierté du caractère Romain. Il n'a point lu Tite-Live : il n'a d'idées , ni de la Liberté , ni d'un Gouvernement républicain. Tout est en nous acquisition & éducation.

20. La connoissance & la méfiance des hommes , sont , dit-on , inséparables. L'homme n'est donc pas aussi bon que le prétend Julie.

21. Moins on a de lumières , plus on devient personnel. J'entends une petite Maîtresse pousser les hauts cris : quelle en est la cause ? Est-cé le mauvais choix d'un Général ou l'enrégistrement d'un Edit onéreux au Peuple ? Non : c'est la mort de son Chat ou de son Oiseau. Plus on est ignorant , moins on apperçoit de rapport entre le bonheur National & le sien.

22. Chez certains Sauvages l'ivresse attire le respect. Qui se dit ivre est déclaré Prophete ; & comme ceux des Juifs , il peut impunément assassiner.

23. Un Peuple est-il heureux ? Pour continuer de l'être que faut-il ? Que les Nations voisines ne puissent l'asservir. Pour cet effet , ce Peuple doit être exercé aux armes ; il doit être bien gouverné , avoir d'habiles Généraux , d'excellens Amiraux , de sages Administrateurs de ses finances ; enfin une excellente Législation. Ce n'est donc jamais de bonne foi qu'on se fait l'Apologiste de l'ignorance. M. Rousseau sent bien que c'est à l'imbecillité commune à tous les Sultans qu'il faut rapporter presque tous les malheurs du Despotisme.

24. Quelques Officiers adoptent en France l'opinion de M. Rousseau : ils veulent des soldats automates. Cependant jamais Turenne ni Condé ne se sont plaints du trop d'esprit des leurs. Des Soldats Grecs & Romains Citoyens au retour de la Campagne étoient nécessairement plus instruits , plus éclairés que les Soldats de nos jours , & les Armées Grecques & Romaines valoient bien les nôtres. Les soins que les Généraux actuels prennent pour étouffer les lumieres des Subalternes , n'annonceroient-ils pas la crainte qu'ils ont d'avoir des Censeurs trop éclairés de leur manœuvre ? Scipion & César avoient moins de défiance.

25. De toutes les parties de l'Asie , la plus savante est la Chine ; & c'est aussi la mieux cultivée & la plus habitée. Quelques Erudits veulent que l'ignorante & barbare Europe ait été jadis plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ma réponse à leurs nombreuses citations , c'est que dix arpens en froment nourrissent plus d'hommes que cent arpens en bruyeres , pature &c. ; c'est que l'Europe étoit autrefois couverte d'immenses forêts , & que les Germains se nourrissoient du produit de leurs bestiaux. César & Tacite l'assurent , & leur témoignage décide la question. Un Peuple pasteur ne peut être nombreux. L'Europe civilisée est donc nécessairement plus peuplée que ne l'étoit l'Europe barbare & sauvage. S'en rapporter là-dessus à des Historiens souvent menteurs ou mal-instruits , lorsqu'on a en main des preuves évidentes de leur mensonge , c'est folie. Un Pays sans Agriculture ne peut sans un miracle nourrir un grand nombre d'habitans. Or les miracles sont plus rares que les mensonges.

26. Les Indiens n'ont nulle force de caractère. Ils n'ont que l'esprit de commerce. Il est vrai qu'en ce genre la Nature a tout fait pour eux. C'est elle qui couvre leur sol de ces denrées précieuses que l'Europe y vient acheter. Les Indiens en conséquence sont riches & paresseux. Ils aiment l'argent

& n'ont pas le courage de le défendre. Leur ignorance dans l'Art militaire & dans la Science du Gouvernement les rendra long-tems vils & méprisables.

27. Il n'est point de Proposition soit morale, soit politique, que M. Rousseau n'adopte & ne rejette tour-à-tour. Tant de contradictions ont fait quelquefois suspecter sa bonne foi. Il assure par exemple, T. 3. p. 132. dans une note de l'Emile, „ que c'est au Christianisme que les Gouvernemens modernes doivent leur plus solide autorité & leurs révolutions moins fréquentes; que le Christianisme a rendu les Princes moins sanguinaires; que c'est une vérité prouvée par le fait.

Il dit, Contrat Social Chap. 8. „ qu'au moins le Paganisme n'allumoit point de guerres de Religion; que Jésus en établissant un Royaume spirituel sur la Terre, sépara le Système théologique du Système politique; que l'Etat alors cessa d'être un; qu'on y vit naître des divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter le Peuple Chrétien; que le prétendu Royaume de l'autre Monde est devenu sous un Chef visible le plus violent despotisme dans celui-ci; que de la double Puissance spirituelle & temporelle a résulté un conflit de juridiction qui rend toute bonne Politique impossible dans les Etats Papistes; qu'on n'y fait jamais auquel du Prêtre ou du Maître on doit obéir; que la Loi Chrétienne est nuisible à la forte Constitution de l'Etat; que le Christianisme est si évidemment mauvais; que c'est perdre le temps que de s'amuser à le démontrer.

Or en deux Ouvrages donnés presqu'en même tems au Public, comment imaginer que le même homme puisse être si contraire à lui-même & qu'il soutienne de bonne foi deux propositions aussi contradictoires.

28. Conséquemment à la haine de M. Rousseau pour les Sciences, j'ai vu des Prêtres se flatter de sa prochaine conversion. Pourquoi, disoient-ils, désespérer de son salut? Il protège l'ignorance, il hait les Philosophes: il ne peut souffrir un bon Raisonneur.

Si Jean Jacques étoit saint que ferois-il de plus?

29. Tous les Dévots sont ennemis de la Science. Sous Louis XIV ils donnoient le nom de Jansénistes aux Savans qu'ils vouloient perdre. Ils y ont depuis substitué le nom d'Encyclopédistes. Cette expression n'a maintenant en France aucun sens déterminé. C'est un mot prétendu injurieux dont les Sots se servent pour diffamer quiconque a plus d'esprit qu'eux.

30. Le Despotisme, ce cruel fléau de l'humanité est le plus souvent une production de la stupidité Nationale. Tout

Peuple commence par être libre. A quelle cause attribuer la perte de sa liberté? A son ignorance, à sa folle confiance en des Ambitieux. L'Ambitieux & le Peuple, c'est la Fille & le Lion de la Fable. A-t-elle persuadé à cet Animal de se laisser couper les griffes, & limer les dents, elle le livre aux Mâtins.

31. Les Gens de Lettres sont hommes comme les Courtisans : ils ont donc souvent flatté le Puissant injuste. Cependant il est entr'eux une différence remarquable. Les Gens des Lettres ayant toujours été protégés par les Princes de quelque mérite, ils n'ont pu qu'en exagérer les vertus. Ils ont trop loué Auguste. Mais les Courtisans ont loué Néron & Caracalla.

32. Le mérite ne conduit-il plus aux honneurs? Il est méprisé, & pour comparer les petites choses aux grandes, il en est d'un Empire comme d'un College. Les prix & les premières places sont-ils pour les Favoris du Régent? plus d'émulation parmi les Eleves. Les études tombent. Or, ce qui se fait en petit dans les Ecoles, s'opere en grand dans les Empires; & lorsque la faveur seule y dispose des places, la Nation alors est sans énergie; les grands hommes en disparaissent.

33. En Orient les meilleurs titres à la grande fortune sont la bassesse & l'ignorance. Une Place importante vient-elle à vaquer? Le Despote passe dans l'antichambre : n'ai-je pas, dit-il, ici quelque Valet dont je puisse faire un Visir? Tous les Esclaves se présentent. Le plus vil obtient la place. Faut-il ensuite s'étonner si les actions du Visir répondent à la manière dont il est choisi?

34. Les Romains, ni les François n'avoient encore rien perdu de leur courage au tems d'Auguste & de Louis XIV.

35. M. Rousseau trop souvent panégyriste de l'ignorance, dit en je ne fais quel endroit de ses Ouvrages. La Nature a „ voulu préserver les hommes de la Science, & la peine „ qu'ils trouvent à s'instruire, n'est pas le moindre de ses „ bienfaits." Mais lui répond un nommé M. Gautier, ne pourroit-on pas dire également, „ Peuples, sachez que la „ Nature ne veut pas que vous vous nourrissiez des grains „ de la terre. La peine qu'elle attache à sa culture vous annonce qu'il faut la laisser en friche." Cette réponse n'est pas du goût de M. Rousseau & dans une Lettre écrite à M. Grimm. „ Ce M. Gautier, dit-il, n'a pas songé qu'avec „ peu de travail on est sûr de faire du pain, & qu'avec beaucoup „ coup d'étude il est douteux qu'on parvienne à faire un „ homme raisonnable." Je ne suis pas à mon tour trop content de la réponse de M. Rousseau. Est-il premièrement bien vrai que dans une Ile inconnue l'on parvienne si faci-

lement à faire du pain ? Avant de faire cuire le grain, il faudroit le semer ; avant de semer, il faudroit dessécher les marécages, abattre les forêts, défricher la terre, & ce défrichement ne se feroit pas sans peine.

Dans les Contrées même où la terre est la mieux cultivée, que de soins sa culture n'exige-t-elle pas du Laboureur ? C'est le travail de toute son année. Mais ne fallut-il que l'ouvrir pour la féconder ; son ouverture suppose l'invention du soc, de la charrue, celle des forges, par conséquent une infinité de connoissances dans les mines, dans l'art de construire des fourneaux, dans les Mécaniques, dans l'Hydraulique, enfin dans presque toutes les Sciences dont M. Rousseau veut *préservier l'homme*. On ne parvient donc pas à faire du pain sans quelque peine & quelque industrie.

„ Un homme raisonnable, dit M. Rousseau, est encore „ plus difficile à faire : avec beaucoup d'études, on n'est „ pas toujours sûr d'y parvenir. ” Mais est-on toujours sûr d'une bonne récolte ? Le pénible labour de l'Automne, assure-t-il l'abondante moisson de l'Été ? Au reste qu'il soit difficile ou non de former un homme raisonnable ; le fait est qu'il ne le devient que par l'instruction. Qu'est-ce qu'un homme raisonnable ? Celui dont les jugemens sont en général toujours justes. Or pour bien juger des progrès d'une maladie, de l'excellence d'une piece de Théâtre & de la beauté d'une Statue, que faut-il avoir préliminairement étudié ? Les Sciences & les Arts de la Médecine, de la Poésie & de la Sculpture. M. Rousseau n'entend-il par ce mot *raisonnable*, que l'homme d'une conduite sage ? Mais une telle conduite suppose quelquefois une connoissance profonde du cœur humain ; & cette connoissance en vaut bien une autre. Lorsque l'Auteur de l'Émile décrit l'instruction, c'est, dira-t-il, qu'il a vu quelquefois l'homme éclairé se conduire mal. Cela se peut. Les desirs d'un tel homme sont souvent contraires à ses lumieres. Il peut agir mal & voir bien. Cependant cet homme, (& M. Rousseau n'en peut disconvenir) n'a du moins en lui qu'une cause de mauvaise conduite : ce sont ces passions criminelles. L'ignorance au contraire en a deux. L'une, sont ces mêmes passions, l'autre est l'ignorance de ce que l'homme doit à l'homme, c'est-à-dire, de ses devoirs envers la Société ; ces devoirs sont plus étendus qu'on ne pense. L'instruction est donc toujours utile.

SECTION VI.

Des maux produits par l'ignorance ; que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse ; qu'elle n'assure point la fidélité des Sujets ; qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Celle du Luxe citée en exemples. Des Malheurs où ces jugemens peuvent quelquefois précipiter une Nation. Du mépris & de la haine qu'on doit aux Protecteurs de l'ignorance.

CHAPITRE I.

De l'ignorance & de la mollesse des Peuples.

L'IGNORANCE n'arrache point les Peuples à la mollesse. Elles les y plonge, les dégrade & les avilit. Les Nations les plus stupides ne sont pas les plus recommandables pour leur magnanimité, leur courage & la sévérité de leurs mœurs. Les Portugais & les Romains modernes sont ignorans : ils n'en sont pas moins pusillanimes, voluptueux & moux. Il en est ainsi de la plupart des Peuples de l'Orient. En général dans tout Pays où le Despotisme & la Superstition engen-

drent l'ignorance , l'ignorance à son tour y enfante la mollesse & l'oisiveté.

Le Gouvernement défend-il de penser ? je me livre à la paresse. L'inhabitude de réfléchir , me rend l'application pénible & l'attention fatigante.

* 1. Quels charmes pour moi auroit alors l'étude ? Indifférent à toute espece de connoissances , aucune ne m'intéresse assez pour m'en occuper , & ce n'est plus que dans des sensations agréables que je puis chercher mon bonheur.

Qui ne pense pas veut sentir & sentir délicieusement. On veut même croître , si je l'ose dire , en sensations à mesure qu'on diminue en pensées. Mais peut-on être à chaque instant affecté de sensations voluptueuses ? Non : c'est de loin en loin qu'on en éprouve de telles.

L'intervalle qui sépare chacune de ces sensations est chez l'ignorant & le désœuvré rempli par l'ennui. Pour en abrégier la durée , il se provoque au plaisir , s'épuise & se baise. Entre tous les Peuples quels sont les plus généralement livrés à la débauche ? Les Peuples esclaves & superstitieux.

Il n'est point de Nation plus corrompue que la Vénitienne , (a) & sa corruption , dit M. Burck , est l'effet de l'ignorance qu'entretient à Venise le Despotisme Aristocratique. „ Nul citoyen n'ose y penser. Y faire usage „ de sa raison est un crime , & c'est le plus „ puni. Or , qui n'ose penser , veut du moins „ sentir & doit par ennui se livrer à la mollesse. Qui supporteroit le joug d'un Despotisme Aristocratique , si ce n'est un Peu-

(a) Voyez Traité du Sublime de M. Burck. Je le traduis & ne prétends point juger d'un Peuple que je ne connois que sur des relations.

„ ple ignorant & voluptueux ? Le Gouvernement
 „ le fait , & le Gouvernement encourage ses Su-
 „ jets à la débauche. Il leur offre à la fois des fers
 „ & des plaisirs ; ils acceptent les uns pour les
 „ autres , & dans leurs ames avilies , l'amour des
 „ voluptés l'emporte toujours sur celui de la li-
 „ berté. Le Vénitien n'est qu'un pourceau qui
 „ nourri par le Maître & pour son usage , est
 „ gardé dans une étable où l'on le laisse se vau-
 „ trer dans la fange & la boue.

„ A Venise , Grand , Petit , Homme , Fem-
 „ me , Clergé , Laïc , tout est également plongé
 „ dans la mollesse. Les Nobles toujours en crainte
 „ du Peuple & toujours redoutables les uns aux
 „ autres , s'avilissent , s'énervent eux-mêmes par
 „ politique & se corrompent par les mêmes
 „ moyens qu'ils corrompent leurs Sujets. Ils veu-
 „ lent que les plaisirs & les voluptés engourdissent
 „ en eux le sentiment d'horreur , qu'exciteroit
 „ dans un esprit élevé & fier le Tribunal d'inqui-
 „ sition de l'Etat ”.

Ce que M. Burck dit ici des Vénitiens est également applicable aux Romains modernes & généralement à tous les Peuples ignorans & Polités. Si le Catholicisme , disent les Réformés , énerve les ames & ruine à la longue l'Empire où il s'étabit , c'est qu'il y propage l'ignorance & l'oïveté , & que l'oïveté est Mere de tous les vices politiques & moraux.

L'amour du plaisir seroit - il donc un vice ? Non. La Nature porte l'homme à sa recherche , & tout homme obéit à cette impulsion de la Nature. Mais le plaisir est le délassement du Citoyen instruit , actif & industrieux , & c'est l'unique occupation de l'oïsis & du stupide. Le Spartiate , comme le Perse , étoit sensible à l'amour ;

mais l'amour différent en chacun d'eux, faisoit de l'un un Peuple vertueux & de l'autre un Peuple efféminé. Le Ciel a fait les Femmes dispensatrices de nos plaisirs les plus vifs. Mais le Ciel a-t-il voulu qu'uniquement occupés d'elles, les hommes, à l'exemple des fades Bergers de l'Astrée, n'eussent d'autre emploi que celui d'Amans? Ce n'est point dans les petits soins d'une passion langoureuse, mais dans l'activité de son esprit, dans l'acquisition des connoissances, dans ses travaux & son industrie que l'homme peut trouver un remede à l'ennui. L'Amour est toujours un péché Théologique & devient un péché Moral, lorsqu'on en fait sa principale occupation. Alors il énerve l'esprit & dégrade l'ame.

Qu'à l'exemple des Grecs & des Romains les Nations fassent de l'Amour un Dieu (a) : mais qu'elles ne s'en rendent point les Esclaves. L'Hercule qui combat Acheloüs & lui enleve Déjanire, est fils de Jupiter. Mais l'Hercule qui file aux pieds d'Omphale n'est qu'un Sybarite. Tout Peuple actif & éclairé est le premier de ces Hercules ; il aime le plaisir, le conquiert & ne s'en excède point ; il pense souvent ; jouit quelquefois.

Quant au Peuple esclave & superstitieux, il pense peu, s'ennuie beaucoup, voudroit toujours jouir, s'excite & s'énerve. Le seul antidote à son ennui, seroit le travail, l'industrie & les lumieres. Mais, dit à ce sujet Sydney ; les lumieres d'un Peuple sont toujours proportionnées à sa li-

(a) L'Amour est dans l'homme un Principe puissant d'activité. Il a souvent changé la face des Empires. L'Amour & la jalousie ouvrirent aux Maures les portes de l'Espagne & y détruisirent la Dynastie des Ommiades. Son influence sur le monde moral enhardit sans doute les Poëtes à lui donner sur le physique une Puissance qu'il n'a pas. Hésiode en fit l'Architecte de l'Univers.

berté, comme son bonheur & sa puissance toujours proportionnés à ses lumières. Aussi l'Anglois plus libre est communément plus éclairé que le François (a). Le François que l'Espagnol, l'Espagnol que le Portugais, le Portugais que le Maure. L'Angleterre en conséquence est relativement à son étendue plus Puissante que la France (b), la France que l'Espagne, l'Espagne que le Portugal, & le Portugal que Maroc. Plus les Peuples sont éclairés, plus ils sont vertueux, puissans & heureux. C'est à l'ignorance seule qu'il faut imputer les effets contraires. Il n'est qu'un cas où l'ignorance puisse être désirable; c'est lorsque tout est désespéré dans un Etat & qu'à travers les maux préfens, on apperçoit encore de plus grands maux à venir. Alors la stupidité est un bien (c). La Science & la prévoyance est un mal. C'est alors que fermant les yeux à la lumière, on voudroit se cacher des maux

(a) La France, dit-on, a dans ces derniers tems produit plus d'hommes illustres que l'Angleterre. Soit : il n'est pas moins vrai que le Corps de la Nation François se s'abrutit de jour en jour. Le François n'a ni le même intérêt, ni les mêmes moyens de s'éclairer que l'Anglois. Le Citoyen sans émulation y croupit dans la paresse. Le mérite sans considération est le mépris des Grands. Les hommes actuellement célèbres mourront sans postérité.

(b) Pour prouver l'avantage du Moral sur le Physique, le Ciel disent les Anglois, a voulu que la Grande Bretagne proprement dite, n'eût que le quart d'étendue de l'Espagne, que le tiers de la France, & que moins peuplée peut-être que ce dernier Royaume, elle lui commandât par la supériorité de son Gouvernement.

(c) Dans les Empires d'Orient, le plus funeste & le plus dangereux don du Ciel, dit un Voyageur célèbre, seroit une ame noble, un esprit élevé. Les gens vertueux & raisonnables supportent impatiemment le joug du Despotisme. Or cette impatience est un crime dont le Sultan les puniroit. Peu d'Orientaux sont exposés à ce danger.

sans

sans remede. La position du Citoyen est semblable à celle du Marchand naufragé ; l'instant pour lui le plus cruel n'est pas celui où porté sur les débris du Vaisseau , la nuit couvre la surface des mers , où l'amour de la vie & l'espérance lui font dans l'obscurité entrevoir une terre prochaine. Le moment terrible est le lever de l'Aurore , lorsque repliant les voiles de la nuit , elle éloigne la terre de ses yeux & lui découvre à la fois l'immensité des mers & de ses malheurs : c'est alors que l'espérance portée avec lui sur les débris du Vaisseau fuit & cede sa place au désespoir.

Mais est-il quelque Royaume en Europe où les malheurs des Citoyens soient sans remede ? Qu'on y détruise l'ignorance & l'on y aura détruit tous les germes du mal moral.

L'ignorance plonge non seulement les Peuples dans la mollesse , mais éteint en eux jusqu'au sentiment de l'humanité. Les plus ignorans sont les plus barbares. Lequel se montra dans la dernière guerre le plus inhumain des Peuples ? L'ignorant Portugais. Il coupoit le nez & les oreilles des prisonniers faits sur les Espagnols. Pourquoi les Anglois & les François se montrèrent-ils plus généreux , c'est qu'ils étoient moins stupides.

Nul Citoyen de la Grande Bretagne qui ne soit plus ou moins instruit. * 2. Point d'Anglois que la forme de son Gouvernement ne nécessite à l'étude. * 3. Nul ministere qui doive être & qui soit en effet plus sage à certains égards. Aucun que le cri National avertisse plus promptement de ses fautes. Or si dans la Science du Gouvernement comme dans toute autre , c'est du choc des opinions contrai-

res que doit jaillir la lumière, point de Pays où l'administration puisse être plus éclairée., puisqu'il n'en est aucun où la presse soit plus libre.

Il n'en est pas de même à Lisbonne. Où le Citoyen étudieroit-il la Science du Gouvernement ? Seroit-ce dans les Livres ? La Superstition souffre à peine qu'on y lise la Bible. Seroit-ce dans la conversation ? Il est dangereux d'y parler des affaires publiques, & personne en conséquence ne s'y intéresse. Seroit-ce enfin au moment qu'un Grand entre en place ? Mais alors, comme je l'ai déjà dit, le moment de se faire des principes est passé ; c'est le tems de les appliquer, d'exécuter & non de méditer. D'où faut-il donc qu'une pareille Nation tire ses Généraux & ses Ministres ? De l'Etranger. Tel est l'état d'avilissement où l'ignorance réduit un Peuple.

CHAPITRE II.

L'ignorance n'assure point la fidélité des Sujets.

QUELQUES Politiques ont regardé l'ignorance comme favorable au maintien de l'autorité du Prince, comme l'appui de sa couronne, & la Sauve-Garde de sa personne. Rien de moins prouvé par l'Histoire. L'ignorance des Peuples n'est vraiment favorable qu'au Sacerdote. Ce n'est point en Prusse, en Angleterre où l'on peut tout dire & tout écrire, qu'on attend à la vie des Monarques, mais en Portugal, en Turquie, dans l'Indostan, &c. Dans quel siècle

son Education Chap. II. 67

dressa-t-on l'échafaud de Charles I. ? Dans celui où la superstition commandoit en Angleterre, où les Peuples gémissant sous le joug de l'ignorance, étoient encore sans art & sans industrie.

La vie de George III est assurée : & ce n'est point l'esclavage & l'ignorance, mais les lumières & la liberté qui la lui assurent. En est-il de même en Asie ? Y voit-on un Trône au-dessus de l'atteinte d'un meurtrier. Tout Pouvoir sans bornes est un Pouvoir incertain. * 4. Les siècles où les Princes sont les plus exposés aux coups du fanatisme & de l'ambition, sont ceux de l'ignorance & du Despotisme. L'ignorance & la servitude détruisent les Empires, & tout Monarque qui les propage, creuse le gouffre où du moins s'abymera la postérité.

Un Prince a-t-il avili l'homme au point de fermer la bouche aux opprimés ? Il a conjuré contre lui-même. Qu'alors un Prêtre armé du poignard de la Religion, ou qu'un Usurpateur à la tête d'une troupe de brigands descende dans la Place publique, il sera suivi de ceux-mêmes qui, s'ils avoient eu des idées nettes de la justice, eussent sous l'étendard du prince légitime, combattu & puni le Prêtre ou l'Usurpateur. Tout l'Orient dépose en faveur de ce que j'avance. Tous les Trônes y ont été souillés du sang de leur Maître. L'ignorance n'assure donc pas la fidélité des Sujets.

Ses principaux effets sont d'exposer les Empires à tous les malheurs d'une mauvaise administration, de répandre sur tous les esprits un aveuglement qui passant bientôt du Gouverné au Gouvernant, assemble les tempêtes sur la tête du Monarque.

Dans les Pays policés , si l'ignorance trop souvent compagne du Despotisme , expose la vie des Rois , porte le désordre dans les finances & l'injustice dans la répartition des impôts , quel homme osera donc se déclarer l'ennemi de la Science & le protecteur d'une ignorance qui , s'opposant à toute réforme utile , éternise les abus , & non seulement prolonge la durée des calamités publiques , mais rend encore les Citoyens incapables de cette opiniâtre attention , qu'exige l'examen de la plupart des questions politiques.

Je prendrai pour exemple celle du Luxe. Que de face sous lesquelles on peut la considérer ! Que de contradictions à ce sujet dans les décisions des Moralistes ! que de sagacité & d'attention pour résoudre ce problème politique ! Combien une erreur sur de pareilles questions n'est-elle pas quelquefois préjudiciable aux Empires & l'ignorance par conséquent funeste aux Nations ?

CHAPITRE III.

De la question du Luxe.

QU'EST-CE que le Luxe ? En vain voudroit-on en donner une définition précise. Le mot de Luxe comme celui de grandeur est une de ces expressions comparatives , qui n'offrent à l'esprit aucune idée nette & déterminée. Ce mot n'exprime qu'un rapport entre deux ou plusieurs objets. Il n'a de sens fixe qu'au moment où l'on les met , si je l'ose dire , en équation , & qu'on compare le Luxe d'une certaine

son Education. Chap. III. 69

Nation; d'une certaine Classe d'hommes, d'un certain Particulier, avec le Luxe d'une autre Nation, d'une autre Classe d'hommes & d'un autre Particulier.

Le Paysan Anglois bien nourri, bien vêtu est dans un état de Luxe comparé au Paysan François. L'homme habillé d'un drap épais est dans un état de Luxe par rapport au Sauvage couvert d'une peau d'Ours. Tout jusqu'aux plumes dont le Caraïbe orne son bonnet peut être regardé comme Luxe.

CHAPITRE IV.

Si le Luxe est utile & nécessaire.

IL est de l'intérêt de toute Nation de former de grands hommes dans les Arts & les Sciences de la guerre, de l'administration, &c. Or les grands Talens sont par-tout le fruit de l'étude & de l'application. L'homme paresseux de sa nature ne peut être arraché au repos que par un motif puissant. Quel peut être ce motif? De grandes récompenses. Mais de quelle nature doivent être les récompenses décernées par une Nation? Entendroit-on par ce mot le simple don du nécessaire? Non sans doute. Le mot récompense désigne toujours le don de quelque superfluité, * 5. ou dans les plaisirs, ou dans les commodités de la vie. Or toutes les superfluités dont jouit celui auquel elles sont accordées, le mettent dans un état de Luxe par rapport au plus grand nombre de ses Concitoyens. Il est donc évident que les esprits en pouvant être arrachés à une stagna-

tion nuisible à la Société, que par l'espoir des récompenses, c'est-à-dire, des superfluités, la nécessité du Luxe est démontrée, & qu'en ce sens le Luxe est utile.

Mais, dira-t-on, ce n'est point contre cette espèce de Luxe ou de superfluités, récompense des grands Talens, que s'élevent les Moralistes : c'est contre ce Luxe destructeur qui produit l'intempérance & sur-tout cette avidité de richesses corruptrice des mœurs d'une Nation & préface de sa ruine.

J'ai souvent prêté l'oreille aux discours des Moralistes : je me suis souvent rappelé leurs Pannegyriques vagues de la tempérance, & leurs déclamations encore plus vagues contre les richesses ; & jusqu'à présent nul d'entr'eux examinateur profond des accusations portées contre le Luxe, & des calamités qu'on lui impute, n'a selon moi réduit la question au point de simplicité qui doit en donner la solution.

Ces Moralistes prennent-ils le Luxe de la France pour exemple ? Je consens d'en examiner avec eux les avantages & les désavantages. Mais avant d'aller plus loin, est-il bien vrai, comme ils le répètent sans cesse :

1°. Que le Luxe produise l'intempérance Nationale ?

2°. Que cette intempérance enfante tous les maux qu'on lui attribue ?

CHAPITRE V.

Du Luxe & de la Tempérance.

IL est de deux fortes de Luxe :

Le premier est un Luxe national fondé sur une

son Education. Chap. V. 71

certaine égalité dans le partage des richesses publiques. Il est peu apparent, * 6. & s'étend à presque tous les Habitans d'un Pays. Ce partage ne permet pas aux Citoyens de vivre dans le faste & l'intempérance d'un Samuel Bernard, mais dans un certain état d'aïfance & de Luxe par rapport aux Citoyens d'une autre Nation. Telle est la position du Paysan Anglois (a) comparé au Paysan François. Or le premier n'est pas toujours le plus tempérant.

La seconde espece de Luxe moins générale, * 7. plus apparente & renfermée dans une Classe plus ou moins nombreuse de Citoyens, est l'effet d'une répartition très-inégale des richesses Nationales. Ce luxe est celui des Gouvernemens despotiques, où la bourse des Petits est sans cesse vidée dans celle des Grands, où quelques-uns regorgent de superflu, lorsque les autres manquent du nécessaire. * 8. Les Habitans d'un tel Pays consomment peu; qui n'a rien, n'achete rien. Ils sont d'ailleurs d'autant plus tempérans, qu'ils sont plus indigens.

La misere est toujours sobre & le Luxe dans ces Gouvernemens ne produit pas l'intempérance, mais la tempérance Nationale, c'est-à-dire, du plus grand nombre.

Sachons maintenant si cette tempérance est aussi féconde en prodiges que l'assurent les Moralistes. Qu'on consulte l'Histoire: l'on apprend que les Peuples communément les plus corrompus sont les sobres Habitans soumis au pouvoit arbitraire; que les Nations réputées les plus ver-

(a) Le Spartiate étoit fort & robuste; il étoit donc suffisamment substanté. Les Paysans en certains Pays sont maigres & foibles. Ils ne sont donc pas assez nourris. Le Spartiate a donc vécu dans un état de Luxe par rapport aux Habitans de quelques autres Contrées.

tueuses, sont au contraire ces Nations libres, aisées dont les richesses sont les plus également réparties, & dont les Citoyens en conséquence ne sont pas toujours les plus tempérans. En général plus un homme a d'argent, plus il en dépense, mieux il se nourrit. La frugalité, vertu sans doute respectable & méritoire dans un Particulier, est dans une Nation toujours l'effet d'une grande cause. La vertu d'un Peuple est presque toujours une *vertu de nécessité*, & la frugalité par cette raison, produit rarement dans les Empires les miracles qu'on en publie.

Les Asiatiques esclaves, pauvres & nécessairement tempérans sous Darius & Tigane, n'eurent jamais les vertus de leurs Vainqueurs.

Les Portugais, comme les Orientaux, surpassent les Anglois en sobriété & ne les égalent point en valeur, en industrie, en vertu, enfin en bonheur. * 9. Si les François ont été battus dans la dernière guerre, ce n'est point à l'intempérance de leurs Soldats qu'il faut rapporter leurs défaites. La plupart des Soldats sont tirés de la Classe des Cultivateurs & les Cultivateurs François ont l'habitude de la Sobriété.

Si les Moralistes vantent sans cesse la frugalité & décrient continuellement le Luxe, c'est que plus respectables à leurs propres yeux, ils s'honnorent de ces déclamations; c'est qu'ils n'ont point d'idées nettes du Luxe, qu'ils le confondent avec la cause souvent funeste qui le produit, qu'ils se croient vertueux, parce qu'ils sont austères; & raisonnables parce qu'ils sont ennuyeux. Or l'ennui n'est pas raison.

Qu'on se défie donc à cet égard des Moralistes modernes: ils n'ont sur cette question que des idées superficielles. Mais, dira-t-on; les Ecri-

vains de l'antiquité ont dans le Luxe vu pareillement le Corrupteur de l'Asie. Ils se sont donc trompés comme les modernes.

Pour savoir, si c'est le Luxe ou la cause même du Luxe qui dans l'homme détruit tout amour de la vertu, qui corrompt les mœurs d'une Nation & l'avilit, il faut d'abord déterminer ce qu'on entend par le mot *Peuple vil*. Est-ce celui dont tous les Citoyens sont corrompus? Il n'est point de tel Peuple; il n'est point de Pays où l'Ordre commun du Bourgeois toujours opprimé & rarement Oppresseur, n'aime & n'estime la vertu. Son intérêt l'y sollicite. Il n'en est pas de même de l'Ordre des Grands. L'intérêt de qui veut être impunément injuste, c'est d'étouffer dans les cœurs tout sentiment d'équité. Cet intérêt commande impérieusement aux Puissans, mais non au reste de la Nation. Les Ouragans bouleversent la surface des mers; mais leurs profondeurs sont toujours calmes & tranquilles. Tel est la Classe inférieure des Citoyens de presque tous les Pays. La corruption parvient lentement jusqu'aux Cultivateurs qui seuls composent la plus grande partie de toute Nation.

L'on n'entend & l'on ne peut donc entendre par *Nation avilie*, que celle où la partie Gouvernante, c'est-à-dire, les Puissans, sont ennemis de la partie Gouvernée ou du moins indifférens à son Bonheur (a). Or cette indifférence

(a) Ce mot *Corruption de mœurs* ne signifie que la division de l'intérêt public & particulier. Quel est le moment de cette division? Celui où toutes les richesses & le pouvoir de l'Etat se rassemblent dans les mains du petit nombre. Nul lien alors entre les différentes Classes de Citoyens. Le Grand tout entier a son intérêt personnel, indifférent à l'intérêt public, sacrifiera l'Etat à ses passions particulières. Faudra-t-il, pour perdre un ennemi, faire manquer

n'est pas l'effet du Luxe , mais de la cause qui le produit , c'est-à-dire , de l'excessif pouvoir des Grands , & du mépris qu'en conséquence ils conçoivent pour leurs Concitoyens.

Dans la ruche de la Société humaine , il faut pour y entretenir l'ordre & la justice , pour en écarter le vice & la corruption , que tous les Individus également occupés , soient forcés de concourir également au bien général , & que les travaux soient également partagés entr'eux.

En est-il que leurs richesses & leur naissance dispensent de tout service ? La division & le malheur est dans la ruche : les Oisifs y meurent d'ennui ; ils sont enviés , sans être enviés , parce qu'ils ne sont pas heureux. Leur oisiveté cependant fatigante pour eux-mêmes , est destructive du bonheur général. Ils dévorent par ennui le miel que les autres Mouches apportent , & les Travailleuses meurent de faim pour des Oisifs qui qui n'en sont pas plus fortunés.

Pour établir solidement le bonheur & la vertu d'une Nation , il faut la fonder sur une dépendance réciproque entre tous les Ordres des Citoyens. Est-il des Grands qui revêtus d'un Pouvoir sans bornes , n'ont du moins pour le moment

une négociation , une opération de finance , déclarer une guerre injuste , perdre une bataille ; il fera tout , il accordera tout au caprice , à la faveur & rien au mérite. Le courage & l'intelligence du Soldat & du bas Officier , resteront sans récompenses. Qu'en arrivera-t-il ? Que le Magistrat cessera d'être intègre & le Soldat courageux ; que l'indifférence succédera dans leur ame à l'amour de la Justice & de la Patrie , & qu'une telle Nation devenue le mépris des autres , tombera dans l'avilissement. Or cet avilissement ne sera pas l'effet de son Luxe , mais de cette trop inégale répartition du pouvoir & des richesses dont le Luxe même est un effet.

rien à craindre ou à espérer de la haine ou de l'amour de leurs inférieurs ? Alors toute dépendance mutuelle entre les Grands & les Petits est rompue ; & sous un même nom ces deux Ordres de Citoyens composent deux Nations rivales. Alors le Grand se permet tout : il sacrifie sans remords à ses caprices, à ses fantaisies ; le bonheur de tout un Peuple.

Si la corruption des Puissans ne se manifeste jamais davantage que dans les siècles du plus grand Luxe, c'est que ces siècles sont ceux où les richesses se trouvent rassemblées dans un plus petit nombre de mains, où les Grands sont plus puissans, par conséquent plus corrompus.

Pour connoître la source de leur corruption, l'origine de leur pouvoir, de leurs richesses & de cette division d'intérêts des Citoyens qui sous le même nom forment deux Nations ennemies, il faut remonter à la formation des premières Sociétés.

CHAPITRE VI.

De la formation des Peuplades.

QUELQUES familles ont passé dans une Ile. Je veux que le sol en soit bon, mais inculte & désert. Quel est au moment du débarquement le premier soin de ces familles ? Celui de construire des Huttes & de défricher l'étendue de terrain nécessaire à leur subsistance.

Dans ce premier moment quelles sont les richesses de l'Ile ? Les récoltes & le travail qui les produit. Cette Ile contient-elle plus de terres à cultiver que de Cultivateurs, quels sont les vrais

Opulens ? ceux dont les bras sont les plus forts & les plus actifs.

Les intérêts de cette Société naissante seront d'abord peu compliqués, & peu de Loix en conséquence lui suffiront. C'est à la défense du vol & du meurtre que presque toutes se réduiront. De telles Loix seront toujours justes, parce qu'elles seront faites du consentement de tous ; parce qu'une Loi généralement adoptée dans un Etat naissant, est toujours conforme à l'intérêt du plus grand nombre & par conséquent toujours sage & bienfaisante.

Je suppose que cette Société élise un Chef : ce ne sera qu'un Chef de guerre, sous les ordres duquel elle combattra les Pirates & les nouvelles Colonies qui voudront s'établir dans son Ile. Ce Chef, comme tout autre Colon, ne sera possesseur que de la terre qu'il aura défrichée. L'unique faveur qu'on pourra lui faire, c'est de lui laisser le choix du terrain. Il sera d'ailleurs sans Pouvoir.

Mais les Chefs successeurs du premier, resteront-ils long-tems dans cet état d'impuissance ? Par quel moyen en sortiront-ils & parviendront-ils enfin au Pouvoir arbitraire ?

L'objet de la plupart d'entr'eux sera de se soumettre l'Ile qu'ils habitent. Mais leurs efforts seront vains tant que la Nation sera peu nombreuse. Le Despotisme s'établit difficilement dans un Pays qui nouvellement habité, est encore peu peuplé. Dans toutes les Monarchies les progrès du Pouvoir sont lents. Le tems employé par les Souverains de l'Europe pour s'affervir leurs grands Vassaux en est la preuve. Le Prince qui de trop bonne heure attenteroit à la propriété des biens, de la vie & de la liberté des puissans Propriétaires,

& voudroit accabler le Peuple d'impôts, se perdroit lui-même. Grand & Petit, tout se révolteroit contre lui. Le Monarque n'auroit ni argent pour lever une Armée, ni Armée pour combattre les Sujets.

Le moment où la puissance du Prince ou du Chef s'accroît, est celui où la Nation est devenue riche & nombreuse, où chaque Citoyen cesse d'être Soldat (a), où pour repousser l'ennemi, le Peuple consent de foudoyer des Troupes & de les tenir toujours sur pied. Si le Chef s'en conserve le commandement dans la paix & dans la guerre, son crédit insensiblement augmente; il en profite pour grossir l'Armée. Est-elle assez forte? Alors le Chef ambitieux leve le masque, opprime les Peuples, anéantit toute propriété, pille la Nation; parce qu'en général l'homme s'approprie tout ce qu'il peut ravir; parce que le vol ne peut être contenu que par des Loix sévères, & que les Loix sont impuissantes contre le Chef & son Armée.

C'est ainsi qu'un premier impôt fournit souvent à l'Usurpateur les moyens d'en lever de nouveaux, jusqu'à ce qu'enfin armé d'une Puissance irrésistible, il puisse comme à Constantinople, engloutir dans sa Cour & son Armée toutes les richesses Nationales. Alors indigent & foible, un Peuple est attaqué d'une maladie incurable. Nulle Loi ne garantit alors aux Citoyens la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté.

Faute de cette garantie, tous rentrent en état de guerre & toute Société est dissoute.

Ces Citoyens vivent-ils encore dans les mêmes

(a) Il n'est peut-être qu'un moyen de soustraire un empire au Despotisme de l'Armée, c'est que ses Habitans soient comme à Sparte, Citoyens & Soldats.

Cités ? ce n'est plus dans une union, mais dans une servitude commune. Il ne faut alors qu'une poignée d'hommes libres pour renverser les Empires en apparence si formidables.

Qu'on batte trois ou quatre fois l'Armée avec laquelle l'Usurpateur tient la Nation aux fers ; point de ressource pour lui dans l'amour, & la valeur de ses Peuples. Lui & sa Milice sont craints & haïs. Le Bourgeois de Constantinople ne voit dans les Janissaires, que les complices du Sultan & les Brigands à l'aide desquels il pille & ravage l'Empire. Le Vainqueur a-t-il affranchi les Peuples de la crainte de l'Armée ? Ils favorisent ses entreprises & ne voient en lui qu'un Vengeur.

Les Romains font cent ans la guerre aux Volques ; ils en emploient cinq cent à la conquête de l'Italie ; ils paroissent en Asie : elle leur est asservie. La Puissance d'Antiochus & de Tigrane s'anéantit à leur aspect, comme celle de Darius à l'aspect d'Alexandre.

Le Despotisme est la vieilleffe & la dernière maladie d'un Empire. Cette maladie n'attaque point sa jeunesse. L'existence du Despotisme suppose ordinairement celle d'un Peuple déjà riche & nombreux. Mais se peut-il que la grandeur, la richesse & l'extrême population d'un Etat ait quelquefois des suites aussi funestes ?

Pour s'en éclaircir, considérons dans un Royaume les effets de l'extrême richesse & de la grande multiplication des Citoyens. Peut-être découvrira-t-on dans cette multiplication le premier germe du Despotisme.

CHAPITRE VII.

*De la multiplication des hommes dans un
Etat & de ses effets.*

DANS l'île d'abord inculte où j'ai placé un petit nombre de familles ; que ces familles se multiplient ; qu'insensiblement l'île se trouve pourvue & du nombre de Laboureurs nécessaires à sa culture, & du nombre d'Artisans nécessaires aux besoins d'un Peuple agriculteur ; la réunion de ces familles formera bientôt une Nation nombreuse. Que cette Nation continue à se multiplier ; qu'il naisse dans l'île plus d'hommes que n'en peut occuper la culture des terres & les Arts que suppose cette culture ; que faire de ce surplus d'Habitans ? Plus ils croîtront en nombre, plus l'Etat croitra en charges, & delà la nécessité, ou d'une guerre qui consomme ce surplus d'Habitans, ou d'une Loi qui tolere, comme à la Chine ; l'exposition des Enfans. * 10.

Tout homme sans propriété & sans emploi dans une Société, n'a que trois partis à prendre, ou de s'expatrier, & d'aller chercher fortune ailleurs, ou de voler pour subvenir à sa subsistance, ou d'inventer enfin quelque commodité ou parure nouvelle en échange de laquelle ses Concitoyens fournissent à ses besoins. Je n'examinerai point ce que devient le Voleur ou le Banni volontaire. Ils sont hors de cette Société. Mon unique objet est de considérer ce qui doit arriver à l'Inventeur d'une commodité ou d'un luxe nouveau. S'il découvre le secret de peindre la toile & que cette

invention soit du goût de peu d'Habitans ; peu d'entr'eux échangeront leurs denrées contre sa toile. * 11. Mais si le goût de ces toiles devient général & qu'en ce genre on lui fasse beaucoup de demandes, que fera-t-il pour y satisfaire ? Il s'associera un plus ou moins grand nombre de ces hommes que j'appelle superflus ; il levera une Manufacture , l'établira dans un lieu agréable , commode & communément sur les bords d'un fleuve dont les bras s'étendant au loin dans le Pays , y faciliteront le transport de ses marchandises. Or je veux que la multiplication continuée des Habitans, donne encore lieu à l'invention de quelqu'autre commodité , de quelqu'autre objet de luxe , & qu'il s'éleve encore une nouvelle Manufacture. L'Entrepreneur pour l'avantage de son commerce aura intérêt de la placer sur les bords du même fleuve. Il la bâtera donc près de la première. Plusieurs de ces Manufactures formeront un Bourg ; puis une Ville considérable. Cette Ville renfermera bientôt les Citoyens les plus opulens , parce que les profits du commerce sont toujours immenses, lorsque les Négocians peu nombreux ont encore peu de concurrens.

Les richesses de cette Ville y attireront les plaisirs. Pour en jouir & les partager, les riches Propriétaires quitteront leur Campagne , passeront quelques mois dans cette Ville , y construiront des Hôtels. La Ville de jour en jour s'agrandira ; les hommes s'y rendront de toutes parts , parce que la pauvreté y trouvera plus de secours, le vice plus d'impunité, & la volupté plus de moyens de se satisfaire. Cette Ville portera enfin le nom de Capitale.

Tels seront dans cette Ile les premiers effets de l'extrême multiplication des Citoyens.

Un

Un autre effet de la même cause sera l'indigence de la plupart des Habitans. Leur nombre s'accroit-il ? Est-il plus d'Ouvriers que d'ouvrages ? La concurrence baisse le prix des journées ; l'Ouvrier préféré est celui qui vend le moins chèrement son travail, c'est-à-dire, qui retranche le plus de sa subsistance. Alors l'indigence s'étend ; le Pauvre vend, le Riche achete ; le nombre des Possesseurs diminue, & les Loix deviennent de jour en jour plus sévères.

Des Loix douces peuvent régir un Peuple de Propriétaires. La confiscation partielle ou totale des biens y suffit pour réprimer les crimes. Chez les Germains, les Gaulois & les Scandinaves, des amendes plus ou moins fortes étoient les seules peines infligées aux différens délits.

Il n'en est pas de même lorsque les non-Propriétaires composent la plus grande partie d'une Nation. On ne les gouverne que par des Loix dures. Un homme est-il pauvre ? Ne peut-on le punir dans ses biens ? Il faut le punir dans sa personne : & delà les peines afflictives. Or ces peines d'abord appliquées aux Indigens, sont par le laps du tems étendues jusqu'aux Propriétaires ; & tous les Citoyens sont alors régis par des Loix de sang. Tout concours à les établir.

Chaque Citoyen possède-t-il quelque bien dans un Etat ? *Le desir de la conservation est sans contre-dit le vœu général d'une Nation.* Il s'y fait peu de vols. Le grand nombre au contraire y vit-il sans propriétés ? *Le vol devient le vœu général de cette même Nation.* Et les Brigands se multiplient. Or cet esprit de vol généralement répandu, nécessaire souvent à des actes de violence.

Supposons que par la lenteur des Procédures criminelles & la facilité avec laquelle l'homme

sans propriété se transporte d'un lieu à l'autre, le coupable doit presque toujours échapper au châtement, & que les crimes deviennent fréquens : il faudra pour les prévenir pouvoir arrêter un Citoyen sur le premier soupçon. Or arrêter est déjà une punition arbitraire qui bientôt exercée sur les Propriétaires eux-mêmes, substitue l'esclavage à la liberté. Quel remède à cette maladie de l'Etat ? Est-il un moyen de le rappeler à des Loix douces ? Le seul que je sache, seroit de multiplier le nombre des Propriétaires & de refaire en conséquence un nouveau partage des terres. Or ce partage est toujours difficile dans l'exécution. Voilà comme l'inégale répartition des richesses Nationales & la trop grande multiplication des hommes sans propriété introduisant à la fois dans un Empire des vices & des Loix cruelles, y développe enfin le germe d'un Despotisme qu'on doit regarder comme un nouvel effet de la même cause (a).

(a) Les malheurs occasionnés par une extrême population furent connus des anciens. En conséquence point de moyens qu'ils n'aient employés pour la diminuer. L'amour Socratique en Crete en fut un. Cet amour, dit M. Goques Conseiller au Parlement, y étoit autorisé par les Loix de Minos.

Un jeune homme loué pour tant de tems, s'échappoit-il de la Maison de son Amant, il étoit cité devant le Magistrat & par l'autorité des Loix remis jusqu'au tems convenu entre les mains de ce même Amant.

Le motif de cette Loi bizarre, disent Platon, & Aristote, fut en Crete la crainte d'une trop grande population.

Ce fut dans cette même vue que Pytagore commanda à ses Disciples le jeûne & l'abstinence. Les jeûneurs font peu d'enfans.

Aux Pythagoriciens succéderent les Vestales, enfin les Moines qui peut-être asservis par la même raison à la Loi de la continence, ne font par conséquent que les Représentans des anciens Pédérastes.

son Education. Chap. VII. 83

Un Peuple nombreux n'est-il point comme les Grecs & les Suisses, divisé en un certain nombre de Républiques fédératives, ne compose-t-il comme en Angleterre, qu'un seul & même Peuple; alors les Citoyens en trop grand nombre & trop éloignés les uns des autres pour y délibérer sur les affaires générales, sont forcés de nommer des Représentans pour chaque Bourg, Ville, Province, &c. Ces Représentans s'assemblent dans la Capitale, & c'est-là qu'ils séparent leur intérêt de l'intérêt des Représentés.

C H A P I T R E VIII.

Division des intérêts des Citoyens produite par leur multiplication.

DU moment où les Citoyens trop multipliés dans un Etat pour se rassembler dans un même lieu, ont nommé des Représentans tirés du Corps même de la Nation, choisis par elle, honorés de ce choix, ne proposent d'abord que des Loix conformes à l'intérêt public. Le droit de propriété est pour eux un droit sacré. Ils le respectent d'autant plus que surveillés par la Nation, s'ils en trahissoient la confiance, ils en seroient punis par le déshonneur & peut-être par un châtimement plus sévère.

C'est donc au moment où, comme je l'ai déjà dit, les Peuples ont édifié une Capitale immense, où les intérêts compliqués des différens Ordres de l'Etat ont multiplié les Loix, où pour se soustraire à leur étude fatigante, les Peuples se reposent de ce soin sur leurs Représentans; où les

Habitans enfin uniquement occupés de mettre leurs terres en valeur, cessent d'être Citoyens & ne sont qu'Agriculteurs, que le Représentant sépare son intérêt de celui des Représentés.

C'est alors que la paresse de l'esprit dans les Commettans, le desir actif du Pouvoir dans les Commis, annoncent un grand changement dans l'Etat. Tout en ce moment favorise l'ambition de ces derniers.

Lorsqu'en conséquence de la multiplication de ses Habitans, un Peuple se subdivise en plusieurs & qu'on compte dans la même Nation celle des Riches, des Indigens, des Propriétaires, des Négocians, &c. il n'est pas possible que les intérêts de ces divers Ordres de Citoyens soient toujours les mêmes. Rien à certains égards de plus contraire à l'intérêt National qu'un trop grand nombre d'hommes sans propriétés. Ce sont autant d'ennemis secrets que le Tyran peut à son gré armer contre les Propriétaires. Cependant rien de plus conforme à l'intérêt du Négociant. Plus il est d'Indigens, moins il paie leur travail. L'intérêt du Commerçant est donc quelquefois contraire à l'intérêt public. Or un Corps de Négocians est souvent le Puissant dans un Pays de commerce. Il a sous ses ordres un nombre infini de Matelots, d'Artisans, de Porte-faix, d'Ouvriers de toute espece qui n'ayant d'autres richesses que leurs bras, sont toujours prêts à les employer au service de quiconque les paie.

Un peuple compose-t-il sous un même nom, une infinité de Peuples différens & dont les intérêts sont plus ou moins contradictoires; il est évident que faute d'unité dans l'intérêt National & d'unanimité réelle dans les arrêtés des divers Ordres des Commettans, le Représentant fa-

son Education. Chap. VIII. 85

vorifant tour-à-tour telle ou telle Classe de Citoyens, peut en femant entr'elles la division, se rendre d'autant plus redoutable à toutes, qu'en armant une partie de la Nation contre l'autre, il se met par ce moyen à l'abri de toute recherche.

L'impunité lui a-t-elle donné plus de considération & de hardiesse? Il sent enfin qu'au milieu de l'Anarchie des intérêts Nationaux, il peut de jour en jour devenir plus indépendant, s'approprier de jour en jour plus d'autorité & de richesses, qu'avec de grandes richesses il peut soulever ceux qui sans propriétés, se vendent à quiconque veut les acheter, & que l'acquisition de tout nouveau degré d'autorité doit lui fournir de nouveaux moyens d'en usurper une plus grande.

Lorsqu'animés de cet espoir, les Représentans ont par une conduite aussi malhonnête qu'adroite, acquis un Pouvoir égal à celui de la Nation entière, de ce moment il se fait une division d'intérêt entre la partie Gouvernante & la partie Gouvernée. Tant que la dernière est composée de Propriétaires aisés, braves, éclairés, en état d'ébranler & peut-être même de détruire l'autorité des Représentans, le Corps de la Nation est ménagé; il est même florissant. Mais cet équilibre de Puissance peut-il subsister longtemps entre ces deux Ordres de Citoyens? n'est-il pas à craindre que les richesses s'accumulent insensiblement dans un plus petit nombre de mains, le nombre des Propriétaires (seuls soutiens de la liberté publique) ne diminue journellement (a)? Que l'esprit d'usurpation toujours

(a) Un homme s'enrichit-il dans le Commerce? il réunit une infinité de petites propriétés à la sienne. Alors le

plus actif dans les Représentans, que l'esprit de conservation & de défense dans les Représentés, ne mette à la longue la balance du Pouvoir en faveur des premiers ? Quelle autre cause du Despotisme auquel ont jusqu'à présent abouti toutes les différentes especes de Gouvernement ?

Ne sent-on pas qu'en un Pays vaste & peuplé la division des intérêts des Gouvernés doit toujours fournir aux Gouvernans le moyen d'envahir une autorité que l'amour naturel de l'homme pour le Pouvoir lui fait toujours désirer ?

Tous les Empires se sont détruits ; & c'est du moment où les Nations devenues nombreuses, ont été gouvernées par des Représentans ; où ces Représentans favorisés par la division des intérêts des Commettans, ont pu s'en rendre indépendans, qu'on doit dater la décadence de ces Empires.

En tous les Pays la grande multiplication des hommes fut la cause inconnue, nécessaire & éloignée de la perte des mœurs (a). Si les Nations

nombre des Propriétaires & par conséquent de ceux dont l'intérêt est le plus étroitement lié à l'intérêt National est diminué, le nombre au contraire des hommes sans propriété & sans intérêt à la chose publique s'est accru. Or si de tels hommes sont toujours aux gages de quiconque les paie, comment se persuader que le Puissant ne s'en serve jamais pour se soumettre ses Concitoyens ?

Tel est l'effet nécessaire de la trop grande multiplication des hommes dans un Empire. C'est le cercle vicieux qu'ont jusqu'à présent parcouru tous les divers Gouvernemens connus.

(a) Mais n'est-il point de Loi qui pût prévenir les funestes effets de la trop grande multiplication des hommes, & lier étroitement l'intérêt du Représentant à l'intérêt du Représenté ? En Angleterre ces deux intérêts sans doute sont plus les mêmes qu'en Turquie, où le Sultan se déclare l'unique Représentant de sa Nation. Mais s'il est des formes de Gouvernement plus favorables les unes que les

son Education. Chap. VIII. 87

de l'Asie toujours citées comme les plus corrompues reçurent les premières le joug du Despotisme, c'est que de toutes les parties du Monde, l'Asie fut la première habitée & policée.

Son extrême population la soumit à des Souverains. Ces Souverains accumulèrent les richesses de l'Etat sur un petit nombre de Grands, les revêtirent d'un Pouvoir excessif : & ces Grands alors se plongèrent dans ce Luxe, languirent dans cette corruption, c'est-à-dire, dans cette indifférence pour le bien public, que l'Histoire a toujours si justement reproché aux Asiatiques.

Après avoir rapidement considéré les grandes causes, dont le développement vivifie les Sociétés depuis le moment de leur formation jusqu'au moment de leur décadence; après avoir indiqué les situations & les états différens par lesquels passent ces Sociétés pour tomber enfin sous le Pouvoir arbitraire, il faut maintenant examiner pourquoi ce Pouvoir une fois établi, il se fait dans les Nations une répartition des richesses qui plus inégale & plus prompte dans le Gouvernement despotique que dans tout autre, les précipite plus rapidement à leur ruine.

autres à l'union de l'intérêt public & particulier, il n'en est aucune où ce grand Problème moral & politique, ait été parfaitement résolu. Or jusqu'à son entière résolution, la seule multiplication des hommes doit en tout Empire engendrer la corruption des mœurs.

C H A P I T R E IX.

Du partage trop inégal des richesses Nationales.

P OINT de forme de Gouvernement où maintenant les richesses Nationales soient & puissent être également réparties. Se flatter de cet égal partage chez un Peuple soumis au Pouvoir arbitraire; c'est folie.

Dans les Gouvernemens Despotiques si les richesses de tout un Peuple s'absorbent dans un petit nombre de familles, la cause en est simple.

Les Peuples reconnoissent-ils un Maître; peut-il arbitrairement leur imposer des taxes, transporter à son gré les biens d'une certaine Classe de Citoyens à une autre? Il faut qu'en peu de tems les richesses de l'Empire (a), se rassemblent dans les mains des Favoris. Mais quel bien ce mal de l'Etat fait-il au Prince? le voici.

Un Despote en qualité d'homme s'aime de préférence aux autres. Il veut être heureux & sent comme le Particulier qu'il participe à la joie & à la tristesse de tout ce qui l'environne. Son intérêt c'est que ses gens, c'est-à-dire, ses Cour-

(a) Plus le Prince croît en Pouvoir, moins il est accessible. Sous le vain prétexte de rendre la personne Royale plus respectable, les Favoris la voilent à tous les yeux. L'approche en est interdite aux Sujets. Le Monarque devient un Dieu invisible. Or quel est dans cette Apothéose l'objet des Favoris? Celui d'abrutir le Prince pour le gouverner. Ils le releguent donc à cet effet dans un Sérail, ou le renferment dans leur petite société; & toutes les richesses Nationales s'absorbent alors dans un très-petit nombre de familles.

son Education. Chap. IX. 89

tisans soient contens. Or leur soif pour l'or est insatiable. S'ils sont à cet égard sans pudeur, comment leur refuser sans cesse ce qu'ils lui demandent toujours ? Voudra-t-il constamment mécontenter ses familiers & s'exposer au chagrin communicatif de tout ce qui l'entoure ? Peu d'hommes ont ce courage. Il vuidera donc perpétuellement la bourse de ses Peuples dans celle de ses Courtisans ; & c'est entre ses Favoris qu'il partagera presque toutes les richesses de l'Etat. Ce partage fait, quelles bornes mettre à leur Luxe ? Plus il est grand, & plus dans la situation où se trouve alors un Empire, ce Luxe est utile. Le mal n'est que dans la cause productrice, c'est-à-dire, dans le partage trop inégal des richesses Nationales & dans la puissance excessive du Prince, qui peu instruit de ses devoirs & prodigue par foiblesse, se croit généreux, lorsqu'il est injuste. * 12.

Mais le cri de la misère ne peut-il l'avertir de sa méprise ? Le Trône où s'assied un Sultan est inaccessible aux plaintes de ses Sujets : elles ne parviennent point jusqu'à lui. D'ailleurs que lui importe leur félicité, si leur mécontentement n'a nulle influence immédiate sur son bonheur actuel !

Le Luxe, comme je le prouve, est dans la plupart des Pays, l'effet rapide & nécessaire du Despotisme. C'est donc contre le Despotisme que doivent s'élever les ennemis du Luxe. * 13. Pour supprimer un effet, il faut en détruire la cause. S'il est un moyen d'opérer en ce genre quelque changement heureux, c'est par un changement insensible dans les Loix & l'administration. * 14.

Il faudroit pour le bonheur même du Prince

& de sa postérité, que ces Moralistes austères fixassent en fait d'Impôts les limites immuables que le Souverain ne doit jamais reculer. Du moment où la Loi comme un obstacle insurmontable, s'opposera à la prodigalité du Monarque, les Courtisans mettront des bornes à leurs desirs & à leurs demandes; ils n'exigeront point ce qu'ils ne pourront obtenir.

Le Prince, dira-t-on, en sera moins heureux. Il aura sans doute près de lui moins de Courtisans & de Courtisans moins bas; mais leur bassesse n'est peut-être pas si nécessaire qu'on le croit à sa félicité. Les favoris d'un Roi sont-ils libres & vertueux? Le Souverain s'accoutume insensiblement à leur vertu. Il ne s'en trouve pas plus mal, & ses Peuples s'en trouvent beaucoup mieux.

Le pouvoir arbitraire ne fait donc que hâter le partage inégal des richesses Nationales.

C H A P I T R E X.

Causes de la trop grande inégalité des fortunes des Citoyens.

DA NS les Pays libres & gouvernés par des Loix sages, nul homme sans doute n'a le pouvoir d'appauvrir sa Nation pour enrichir quelques particuliers. Dans ces mêmes Pays cependant tous les Citoyens ne jouissent pas de la même fortune. La réunion des richesses s'y fait moins lentement; mais enfin elle s'y fait.

Il faut bien que le plus industrieux gagne plus, que le plus ménager épargne davantage, & qu'avec des richesses déjà acquises, il en acquiert

de nouvelles. D'ailleurs il est des Héritiers qui recueillent de grandes successions. Il est des Négocians qui mettant de gros fonds sur leurs vaisseaux, font de gros gains, parce qu'en toute espèce de commerce, c'est l'Argent qui attire l'Argent. Son inégale distribution est donc une suite nécessaire de son introduction dans un Etat. * 15.

C H A P I T R E X I.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains.

IL est mille moyens d'opérer cet effet. Qui pourroit empêcher un Peuple de se déclarer Héritier de tous les Nationaux, & lors du décès d'un particulier très-riche de répartir entre plusieurs les biens trop considérables d'un seul ?

Par quelle raison à l'exemple des Lucquois, un Peuple ne proportionneroit-il pas tellement les impôts à la richesse de chaque Citoyen, qu'au delà de la possession d'un certain nombre d'arpens, l'Impôt mis sur ces arpens excédât le prix de leur fermage ? Dans ce Pays il ne se feroit certainement pas de grandes acquisitions.

On peut imaginer cent Loix de cette espèce. Il est donc mille moyens de s'opposer à la trop prompte réunion des richesses dans un certain nombre de mains, & de suspendre les progrès trop rapides du Luxe.

Mais peut-on dans un Pays où l'Argent a cours, se promettre de maintenir toujours un juste équilibre entre les fortunes des Citoyens ? Peut-on

empêcher qu'à la longue les Richesses ne s'y distribuent d'une manière très-inégale , & qu'enfin le Luxe ne s'y introduise & ne s'y accroisse ? Ce projet est impossible: Le Riche fourni du nécessaire mettra toujours le superflu de son Argent à l'achat des superfluités. * 16. Des Loix somptuaires , dira-t-on , réprimeroient en lui ce desir. J'en conviens. Mais alors le Riche n'ayant plus le libre usage de son Argent , l'Argent lui en paroîtroit moins desirable : il feroit moins d'efforts pour en acquérir. Or dans tout Pays où l'Argent a cours , peut-être l'amour de l'Argent , comme je le prouverai ci-après , est-il un principe de vie & d'activité dont la destruction entraîne celle de l'Etat.

Le résultat de ce Chapitre , c'est que l'Argent une fois introduit & toujours inégalement partagé entre les Citoyens , y doit à la longue nécessairement amener le goût des superfluités.

La question du Luxe se réduit donc maintenant à savoir si l'introduction de l'Argent dans un Etat y est utile ou nuisible.

Dans la position actuelle de l'Europe , tout examen à ce sujet paroît superflu. Quelque chose qu'on pût dire , on n'engageroit point les François , les Anglois & les Hollandois à jeter leur Or à la mer. Cependant la question est par elle-même si curieuse , que le Lecteur considérera sans doute avec quelque plaisir , l'état différent de deux Nations chez lesquelles l'Argent a , ou n'a pas cours.

CHAPITRE XII.

Du Pays où l'Argent n'a point cours.

L'ARGENT est-il sans valeur dans un Pays ? Quel moyen d'y faire le commerce ? Par échange. Mais les échanges sont incommodés. Aussi s'y fait-il peu de ventes, peu d'achats & point d'ouvrages de Luxe. Les Habitans de ce Pays peuvent être sainement nourris, bien vêtus & non connoître ce qu'en France on appelle le Luxe.

Mais un Peuple sans Argent & sans Luxe n'auroit-il pas à certains égards quelques avantages sur un Peuple opulent ? Oui sans doute : & ces avantages sont tels qu'en un Pays où l'on ignoreroit le prix de l'Argent, peut-être ne pourroit-on l'y introduire sans crime.

Un Peuple sans Argent, s'il est éclairé, est communément un Peuple sans Tyrans (a). Le Pouvoir arbitraire s'établit difficilement dans un Royaume sans canaux, sans commerce & sans grands chemins. Le Prince qui leve ses Impôts en nature, c'est-à-dire, en denrées, peut rarement soudoyer & rassembler le nombre d'hommes nécessaires pour mettre une Nation aux fers.

Un Prince d'Orient se fût difficilement assis & soutenu sur le Trône de Sparte ou de Rome naissante.

Or si le Despotisme est le plus cruel fléau des

(a) On pourroit dire aussi sans ennemis. Qui se proposera d'attaquer un Pays où l'on ne peut gagner que des coups ? On sait d'ailleurs qu'un Peuple, tel que les Lacédémoniens par exemple, est invincible, s'il est nombreux.

Nations & la source la plus féconde de leurs malheurs, la non-introduction de l'Argent qui communément les défend de la Tyrannie, peut donc être regardée comme un bien.

Mais jouissoit-on à Sparte de certaines commodités de la vie ? O Riches & Puissans ! qui faites cette question, ignorez-vous que les Pays de Luxe sont ceux où les Peuples sont les plus misérables !

Uniquement occupés de satisfaire vos fantaisies, vous prenez-vous pour la Nation entière ? Etes-vous seuls dans la Nature ? Y vivez-vous sans freres ? O ! Hommes sans pudeur, sans humanité & sans vertu, qui concentrez en vous seuls toutes vos affections, & vous créez sans cesse de nouveaux besoins, sachez que Sparte étoit sans Luxe, sans commodité & que Sparte étoit heureuse ! Seroit-ce en effet la somptuosité des ameublemens & les recherches de la mollesse qui constitueroient la félicité humaine ? Il y auroit trop peu d'Heureux. Placera-t-on le bonheur dans la délicatesse de la table ? Mais la différente cuisine des Nations prouve que la bonne chere n'est que la chere accoutumée.

Si des mets bien apprêtés irritent mon appetit & me donnent quelques sensations agréables, ils me donnent aussi des pesanteurs, des maladies ; & tout compensé le tempérant est au bout de l'an du moins aussi heureux que le Gourmand. Qui-conque a faim & peut satisfaire ce besoin, est content. (a) Un homme est-il bien nourri, bien vêtu ? Le surplus de son bonheur dépend de la

(a) Le Payfan a-t-il du Lard & des Choux dans son pot ? Il ne desire ni la Gêlinotte des Alpes, ni la Carpe du Rhin, ni l'Homme du Lac de Genève. Aucuns de ces mets ne lui manquent, ni à moi non plus.

maniere plus ou moins agréable dont il remplit ; comme je le prouverai bientôt, *l'intervalle qui separe un besoin satisfait d'un besoin renaissant*. Or à cet égard rien ne manquoit au bonheur du Lacédémonien ; & malgré l'apparente austérité de ses mœurs, de tous les Grecs, dit Xénophon, c'étoit le plus heureux. Le Spartiate avoit-il satisfait à ses besoins ? Il descendoit dans l'Arene , & c'est-là qu'en présence des Vieillards & des plus belles Femmes , il pouvoit chaque jour déployer dans des jeux & des exercices publics , toute la force , l'agilité , la souplesse de son corps , & montrer dans la vivacité de ses réparties toute la justesse , & la précision de son esprit.

Or de toutes les occupations propres à remplir *l'intervalle d'un besoin satisfait au besoin renaissant* , aucunes qui soient plus agréables. Le Lacédémonien sans commerce & sans argent étoit donc à peu-près aussi heureux qu'un Peuple peut l'être. J'assurerais donc d'après l'expérience & Xénophon , qu'on peut bannir l'argent d'un Etat & y conserver le bonheur. A quelle cause d'ailleurs rapporter la félicité publique , si ce n'est à la vertu des Particuliers ? Les Contrées en général les plus fortunées sont donc celles où les Citoyens sont les plus vertueux. Or seroit-ce dans les Pays où l'argent a cours que les Citoyens seroient tels ?

C H A P I T R E X I I I .

Quels sont dans les Pays où l'argent n'a point cours , les Principes productifs de la Vertu ?

DANS tout Gouvernement le Principe le plus fécond en Vertu est l'exactitude à punir &

à récompenser les actions utiles ou nuisibles à la Société.

Mais en quels Pays ces actions font-elles le plus exactement honorées & punies ? Dans ceux où la gloire, l'estime générale & les avantages attachés à cette estime, sont les seules récompenses connues. Dans ces Pays la Nation est l'unique & juste Dispensatrice des récompenses. La considération générale, ce don de la reconnoissance publique, n'y peut être accordée qu'aux idées & aux actions utiles à la Nation, & tout Citoyen en conséquence s'y trouve nécessité à la Vertu.

En est-il ainsi dans un Pays où l'argent a cours ? Non : le public n'y peut être le seul Possesseur des richesses, ni par conséquent l'unique Distributeur des récompenses. Quiconque a de l'argent peut en donner, & le donne communément à la personne qui lui procure le plus de plaisir. Or cette personne n'est pas toujours la plus honnête. En effet si l'homme veut toujours obtenir avec le plus de sûreté & le moins de peine possible l'objet, * 17. de ses desirs, & qu'il soit plus facile de se rendre agréable aux Puissans que recommandable au Public, c'est donc au Puissant qu'en général on veut plaire. Or si l'intérêt du Puissant est souvent contraire à l'intérêt National, les plus grandes récompenses seront donc en certains Pays souvent décernées aux actions qui personnellement utiles aux Grands, sont nuisibles au Public & par conséquent criminelles. Voilà pourquoi les richesses y sont si souvent accumulées sur des hommes accusés de bassesses, d'intrigues, d'espionnage, &c. pourquoi les récompenses pécuniaires presque toujours accordées au vice, * 18. y produisent tant de vicieux, & pourquoi l'argent a toujours été regardé comme une source de corruption.

Je

Je conviens donc qu'à la tête d'une nouvelle Colonie, si j'allois fonder un nouvel Empire, & que je pusse à mon choix enflammer mes Colons de la passion de la gloire ou de l'argent, c'est celle de la gloire que je devois leur inspirer. C'est en faisant de l'estime publique & des avantages attachés à cette estime, le Principe d'activité de ces nouveaux Citoyens, que je les nécessiterois à la vertu.

Dans un Pays où l'argent n'a point cours, rien de plus facile que d'entretenir l'ordre & l'harmonie; d'encourager les talens & les vertus, & d'en bannir les vices. On entrevoit même en ce Pays la possibilité d'une Législation inaltérable, qui supposée bonne, conserveroit toujours les Citoyens dans le même état de bonheur. Cette possibilité disparoît dans les Pays où l'argent a cours.

Peut-être le Problème d'une Législation parfaite & durable y devient-il trop compliqué pour pouvoir être encore résolu. Ce que je fais, c'est que l'amour de l'argent y étouffant tout esprit, toute vertu Patriotique, y doit à la longue engendrer tous les vices dont il est trop souvent la récompense.

Mais convenir que dans l'établissement d'une nouvelle Colonie, on doit s'opposer à l'introduction de l'argent, c'est convenir avec les Moralistes austeres du danger du Luxe. Non, c'est avouer simplement que la cause du Luxe, c'est-à-dire, que le partage trop inégal des richesses est un mal. * 19. C'en est un en effet, & le Luxe est à certains égards le remede à ce mal. Au moment de la formation d'une Société l'on peut sans doute se proposer d'en bannir l'argent. Mais peut-on comparer l'état d'une telle Société

à celui où se trouvent maintenant la plupart des Nations de l'Europe ?

Seroit-ce dans des Contrées à moitié soumises au Despotisme , où l'argent eut toujours cours , où les richesses sont déjà rassemblées en un petit nombre de mains , qu'un esprit sensé formeroit un pareil projet ? Supposons le projet exécuté : supposons l'usage & l'introduction de l'argent défendu dans un Pays. Qu'en résulteroit-il ? Je vais l'examiner.

CHAPITRE XIV.

Des pays où l'argent a cours.

CHEZ les Peuples riches, s'il est beaucoup de vicieux , c'est qu'il est beaucoup de récompenses pour le vice. S'il s'y fait communément un grand commerce , c'est que l'argent y facilite les échanges. Si le Luxe s'y montre dans toute sa pompe , c'est que la très-inégale répartition des richesses produit le Luxe le plus apparent , & qu'alors pour le bannir d'un Etat , il faudroit , comme je l'ai déjà prouvé , en bannir l'argent. Or nul Prince ne peut concevoir un tel dessein ; & supposé qu'il le conçut , nulle Nation dans l'état actuel de l'Europe qui se prêtât à ses desirs. Je veux cependant qu'un humble disciple d'un Moraliste austère , un Monarque forme ce projet & l'exécute. Que s'ensuivroit-il ? La dépopulation presqu'entière de l'Etat. Qu'en France , par exemple , on défende comme à Sparte l'introduction de l'argent & l'usage de tout meuble non fait avec la Hache ou la Serpe. Alors le Maçon , l'Architecte , le Sculpteur , le Serrurier de Luxe ,

son Education. Chap. XIV. 99

le Charron, le Vernisseur, le Perruquier, l'Ebéniste, la Fileuse, l'Ouvrier en Toile, en Laine fine, en Dentelles, Soieries, &c. (a), abandonneront la France & chercheront un Pays qui les nourrisse. Le nombre de ces Exilés volontaires montera peut-être en ce Royaume au quart de ses Habitans. Or si le nombre des Laboureurs & des Artisans grossiers que suppose la Culture, se proportionne toujours au nombre des Consommateurs, l'exil des Ouvriers de Luxe entraînera donc à sa suite celui de beaucoup d'Agriculteurs. Les hommes opulens fuyant avec leurs richesses chez l'Etranger, seront suivis dans leur exil d'un certain nombre de leurs Concitoyens & d'un grand nombre de Domestiques. La France alors sera déserte. Quels seront ses Habitans ? Quelques Laboureurs dont le nombre depuis l'invention de la charrue sera bien moins considérable qu'il l'eût été lors de la culture à la Beche. Or dans cet état de dépopulation, & d'indigence, que deviendrait ce Royaume ? Porterait-il la guerre chez ses Voisins ? Non : il seroit sans argent * 20. La soutiendrait-il sur son Territoire ? Non : il seroit sans hommes. D'ailleurs la France n'étant pas comme la Suisse défendue par des Montagnes inaccessibles, comment imaginer qu'un Royaume dépeuplé, ouvert de toute part, attaqué en Flandre & en Allemagne, pût repousser le choc d'une nation nombreuse ? Il faudroit pour y résister que les François par leur courage & leur discipline eussent sur leurs Voi-

(a) Mais dans cette supposition ces Ouvriers, dit on, prendroient les travaux de la Campagne & se feroient Charretiers, Bucherons, &c. Ils n'en feroient rien. D'ailleurs où trouver de l'emploi dans un Pays déjà fourni à peu-près du nombre de Charretiers & de Bucherons nécessaires pour labourer les plaines & couper le bois ?

ains le même avantage que les Grecs avoient jadis sur les Perses, ou que les François conservent encore aujourd'hui sur les Indiens. Or nulle Nation Européenne n'a cette supériorité sur les autres.

La France dévastée & sans argent seroit donc exposée au danger presque certain d'une invasion. Est-il un Prince qui voulût à ce prix banir les richesses & le Luxe de son Etat?

CHAPITRE XV.

Du moment où les richesses se retirent d'elles-mêmes d'un Empire.

L n'est point de Pays où les richesses se fixent & puissent à jamais se fixer. Semblables aux Mers qui tour-à-tour inondent & découvrent différentes plages, les richesses après avoir porté l'abondance & le Luxe chez certaines Nations, s'en retirent pour se répandre dans d'autres Contrées. * 21. Elles s'accumulerent jadis à Tyr & à Sydon, passèrent ensuite à Carthage, puis à Rome. Elles séjournent maintenant en Angleterre. S'y arrêteront-elles? Je l'ignore. Ce que je fais; c'est qu'un Peuple enrichi par son commerce & son industrie, appauvrit ses Voisins & les met à la longue hors d'état d'acheter ses marchandises.

C'est que dans une Nation riche l'argent & les papiers représentatifs de l'argent, se multipliant peu-à-peu, les denrées à la main d'œuvre (a) enchérissent.

[a] La main-d'œuvre devenue très-chère chez une Na-

son Education. Chap. XV. 101

C'est que toutes (b) choses d'ailleurs égales, la Nation opulente ne pouvant fournir ses denrées & marchandises au prix d'une Nation pauvre, l'argent de la première doit insensiblement passer aux mains de la seconde, qui devenue opulente à son tour, se ruine de la même manière. * 22.

Telle est peut-être la principale cause du flux & du reflux des richesses dans les Empires. Or les richesses en se retirant d'un Pays où elles ont séjourné, y déposent presque toujours la fange de la bassesse & du Despotisme. Une Nation riche qui s'appauvrit passe rapidement du dépérissement à sa destruction entière. L'unique ressource qui lui reste, seroit de reprendre des mœurs mâles, les seules convenables à sa pauvreté. * 23. Mais rien de plus rare que ce phénomène moral. L'Histoire ne nous en offre point d'exemple. Une Nation tombe-t-elle de la richesse dans l'indigence? Cette Nation n'attend plus qu'un Vainqueur & des fers. Il faudroit pour l'arracher à ce malheur qu'en elle l'amour de la gloire pût remplacer celui de l'argent. Or des Peuples anciennement policés & commerçans sont peu susceptibles de ce premier amour, & toute Loi qui refroidiroit en eux le desir des richesses, hâteroit leur ruine.

Dans le Corps politique comme dans le Corps de l'homme, il faut une ame, un esprit qui le vivifie & le mette en action. Quelle sera-t-elle?

tion riche, cette Nation tire plus de l'Etranger qu'elle ne lui porte. Elle doit donc s'appauvrir en plus ou moins de tems.

(b) On fait quelle augmentation subite apporta dans le prix des denrées le transport de l'Or Américain en Europe.

 CHAPITRE XVI.
Des divers principes d'Activité des Nations.

P A R M I les hommes en est-il sans desirs ? Presqu'aucun. Leurs desirs sont-ils les mêmes ? Il en est deux qui leur sont communs.

Le premier est celui du bonheur.

Le second celui de la Puissance nécessaire pour se le procurer.

Ai-je un goût ? Je veux pouvoir le satisfaire. Le désir du Pouvoir , comme je l'ai déjà prouvé , est donc nécessairement commun à tous. Par quel moyen acquiert-on du Pouvoir sur ses Concitoyens ? Par la crainte dont on les frappe , ou par l'amour qu'on leur inspire , c'est-à-dire , par les biens & les maux qu'on leur peut faire : & delà la considération conçue pour le fort , ou méchant ou vertueux.

Mais dans un Pays libre où l'argent n'a point cours, quel avantage cette considération procure-t-elle au Héros qui, par exemple , contribue le plus au gain d'une bataille ? Elle lui donne le choix sur les dépouilles ennemies : elle lui assigne pour récompense la plus belle Esclave , le meilleur Cheval , le plus riche Tapis , le plus beau Char , la plus belle Armure. * 24. Dans une Nation libre, la considération & l'estime publique (a) est un Pouvoir , & le désir de cette estime y devient en conséquence un Principe puissant d'activité. Mais ce Principe moteur est-

(a) Cette estime est réellement un Pouvoir que les Atiens désignoient par le mot *autoritas*.

son Education. Chap. XVI. 103

il celui d'un Peuple soumis au Despotisme, d'un Peuple où l'argent a cours, où le Public est sans Puissance ; où son estime n'est représentative d'aucune espece de plaisir & de Pouvoir ? Non : dans un tel Pays, les deux seuls objets du desir des Citoyens sont, l'un la faveur du Despote, & l'autre de grandes richesses, à la possession desquelles chacun peut aspirer.

Leur source, dira-t-on, est souvent infecte. L'amour de l'argent est destructif de l'amour de la Patrie, des Talens & de la Vertu. * 25. Je le fais ; mais comment imaginer qu'on puisse mépriser l'argent qui soulagera l'homme dans ses besoins, qui le soustraira à des peines & lui procurera des plaisirs. Il est des Pays où l'amour de l'argent devient le principe de l'activité Nationale, où cet amour par conséquent est salutaire. Le plus vicieux des Gouvernemens est un Gouvernement sans Principe moteur. * 26. Un peuple sans objet de desirs, est sans action. Il est le mépris de ses Voisins. Or leur estime importe plus qu'on ne pense à sa prospérité. * 27.

En tout Empire où l'argent a cours, où le mérite ne conduit ni aux honneurs, ni au Pouvoir ; que le Magistrat se garde bien d'affoiblir ou d'éteindre dans les Citoyens le desir de l'Argent & du Luxe. Il étoufferoit en eux tout Principe de mouvement & d'action.

C H A P I T R E XVII.

*De l'argent considéré comme Principe
d'activité.*

L'ARGENT & les Papiers représentatifs de l'Argent facilitent les emprunts. Tous les Gouvernemens abusent de cette facilité. Par-tout les emprunts se sont multipliés; les intérêts se sont grossis. Il a fallu pour les payer accumuler impôts sur impôts. Leur fardeau accable maintenant les Empires les plus puissans de l'Europe, & ce mal cependant n'est pas le plus grand qu'ait produit le desir & de l'argent & des Papiers représentatifs de cet Argent.

L'amour des richesses ne s'étend point à toutes les Classes des Citoyens sans inspirer à la partie Gouvernante le desir du vol & des vexations. * 28.

Dès lors la construction d'un Port, un Armement, une Compagnie de commerce, une Guerre entreprise, dit-on, pour l'honneur de la Nation; enfin tout prétexte de la piller est avidement saisi. Alors tous les vices enfans de la cupidité, s'introduisant à la fois dans un Empire, en infectent successivement tous les Membres & le précipitent enfin à sa ruine. * 29.

Quel spécifique à ce mal? Aucun.

Le sang qui porte la nutrition dans tous les membres de l'Enfant, & qui successivement en développe toutes les parties, est un Principe de destruction. La circulation du sang ossifie à la longue les vaisseaux : elle en anéantit les ressorts,

son Education. Chap. XVII. 205

& devient un germe de mort. Cependant qui la suspendroit en seroit sur le champ puni. La stagnation d'un instant seroit suivie de la perte de la vie. Il en est de même de l'Argent. Le desire-t-on vivement? Ce desir vivifié une Nation, éveille son industrie, anime son commerce, accroît ses richesses & sa puissance; & la stagnation, si je l'ose dire, de ce desir, seroit mortelle à certains Etats.

Mais les richesses en abandonnant les Empires où elles se font d'abord accumulées, n'en occasionnent-elles pas la ruine, & tôt ou tard rassemblées dans un petit nombre de mains, ne détachent-elles pas l'intérêt particulier de l'intérêt public? Oui sans doute. Mais dans la forme actuelle des Gouvernemens, peut-être ce maie est-il inévitable. Peut-être est-ce à cette Epoque qu'un Empire s'affoiblissant de jour en jour, tombe dans un affaïssement précurseur d'une entière destruction: & peut-être est-ce ainsi que doit germer, croître, s'élever & mourir la Plante morale nommée Empire.

C H A P I T R E XVIII.

Que ce n'est point dans le Luxe, mais dans sa Cause productrice, qu'on doit changer le Principe destructeur des grands Empires.

QUE conclure de l'examen rapide de la question que je traite? Que presque toutes les accusations intentées contre le Luxe

sont sans fondement; que des deux especes de Luxe citées au Chap. 5. il en est un qui toujours l'effet de la trop grande multiplication des hommes & de la forme Despotique de leurs Gouvernemens, suppose une très-inégale répartition des richesses Nationales; qu'une telle répartition est sans doute un grand mal, mais qu'une fois établie, le Luxe devient, sinon un remede efficace, du moins un palliatif à ce mal. * 29. C'est la magnificence des Grands qui reporte journellement l'argent & la vie dans la Classe inférieure des Citoyens.

L'emportement avec lequel la plupart des Moralistes s'élevent contre le Luxe, est l'effet de leur ignorance. Que cet emportement trouve place dans un Sermon: un Sermon n'exige aucune précision dans les idées. Ces Ouvrages applaudis d'un Vieillard, craintif & bienveillant, sont trop vagues, trop enthousiastes & trop ridicules pour obtenir l'estime d'un Auditoire éclairé.

Ce que le bon sens examine, l'ignorance du Prédicateur le décide. Son esprit léger & confiant ne fut jamais douter. Malheur au Prince qui prêteroit l'oreille à ses déclamations, & qui sans des changemens préalables dans la forme du Gouvernement, tenteroit de bannir tout Luxe d'une Nation, dont l'amour de l'Argent est le principe d'activité. Il auroit bientôt dépeuplé son Pays, énérvé l'industrie de ses Sujets, & jetté les esprits dans une langueur fatale à sa Puissance.

Je suis content, si l'on regarde ces idées premières & peut-être encore superficielles qu'occasionne la question du Luxe, comme un exemple des points de vue divers sous lesquels on doit considérer tout Problème important & compliqué de la Morale. * 30. Si l'on sent toute l'influen-

son Education. Chap. XVIII. 107

ce que doit avoir sur le bonheur public la solution plus ou moins exacte de pareils Problèmes, & la scrupuleuse attention qu'on doit par conséquent porter à leur examen.

Qui se déclare protecteur de l'ignorance, se déclare donc l'ennemi de l'Etat, & sans le savoir commet le crime de leze humanité.

Chez tous les Peuples il est une dépendance réciproque entre la perfection de la Législation & les progrès de l'esprit humain. Plus les Citoyens seront éclairés, plus leurs Loix seront parfaites. Or c'est de leur seule bonté, comme je vais le prouver, que dépend la félicité publique.

N O T E S.

1. **L**A haine d'un Peuple ignorant pour l'application, s'étend jusqu'à ses amusemens. Aime-t-il le jeu ? Il ne joue que les jeux de hazard. Aime-t-il les Opéra ? C'est pour ainsi dire, des Poèmes sans paroles qu'il demande. Peu lui importe que son esprit soit occupé : il suffit que ses oreilles soient frappées de sons agréables. Entre tous les plaisirs ceux qu'il préfère sont ceux qui ne supposent ni esprit, ni connoissances.

2. En Angleterre pourquoi les Grands sont-ils en général plus éclairés qu'en tout autre Pays ? C'est qu'ils ont intérêt de l'être. En Portugal au contraire, pourquoi sont-ils si souvent ignorans & stupides ? C'est que nul intérêt ne les nécessite à s'instruire.

La science des Premiers est celle de l'homme & du Gouvernement.

Celle des Seconds, est la Science du Lever, du Coucher, & des Voyages du Prince.

Mais les Anglois ont-ils porté dans la Morale & la Politique toutes les lumières qu'on devoit attendre d'un Peuple aussi libre ? J'en doute. Enivrés de leur gloire, les Anglois ne soupçonnent point de défaut dans leur Gouvernement actuel. Peut-être les Ecrivains François ont-ils eu sur cet objet des vues plus profondes & plus étendues. Il est deux causes de cet effet.

La première est l'Etat de la France. Le malheur n'est-il pas encore excessif en un Pays ; n'a-t-il pas entièrement abattu les esprits ? Il les éclaire & devient dans l'homme un principe d'activité. Souffre-t-on ? On veut s'arracher à la douleur, & ce desir est inventif.

La seconde est peut-être le peu de liberté dont jouissent en France les Ecrivains. L'homme en place fait-il une injustice, une bévue, il faut la respecter. La plainte est en ce Royaume le crime le plus puni. Y veut-on écrire sur les matières d'administration ? Il faut pour cet effet remonter en Morale & en Politique, jusqu'à ces principes simples & généraux dont le développement indique d'une manière éloignée, la route que le Gouvernement doit tenir pour faire le bien. Les Ecrivains François ont présenté en ce genre les idées les plus grandes & les plus étendues. Ils se sont par cette raison rendus plus universellement utiles que les Ecrivains Anglois. Ces derniers n'ayant pas les mêmes mo-

tifs pour s'élever à des principes généraux & premiers, font de bons Ouvrages, mais presque uniquement applicables à la forme particulière de leur Gouvernement, aux circonstances présentes & enfin à l'affaire du jour.

3. Il n'est point à Londres d'Ouvrier, de Porteur de chaise qui ne lise les Gazettes, qui ne soupçonne la vérité de ses Représentans & ne croie en conséquence devoir s'instruire de ses droits en qualité de Citoyen. Aussi nul Membre du Parlement n'oseroit y proposer une Loi directement contraire à la liberté Nationale. S'il le faisoit, ce Membre cité par le Parti de l'Opposition & les Papiers publics devant le Peuple, seroit exposé à sa vengeance. Le Corps du Parlement est donc contenu par la Nation. Nul bras maintenant assez fort pour enchaîner un pareil Peuple. Son asservissement est donc éloigné. Est-il impossible? Je ne l'assurerai point, peut-être ses immenses richesses présentent-elles déjà cet événement futur.

Le dernier Roi de Danemarck doutoit sans contredit de la légitimité du pouvoir despotique, lorsqu'il permit à des Ecrivains célèbres de discuter à cet égard ses droits, ses prétentions, & d'examiner les limites que l'intérêt public devoit mettre à sa Puissance. Quelle magnanimité dans un Souverain! Son Autorité en fut-elle affoiblie? Non; & cette noble conduite qui le rendit cher à son peuple doit à jamais le rendre respectable à l'humanité.

5. Dans les Siècles héroïques; dans ceux des Hercules, des Thésées, des Fingals, c'étoit par le don d'un riche Carquois, d'une Epée bien trempée, ou d'une belle Etclavé qu'on récompensoit les vertus des Guerriers. Du tems de Manlius Capitolinus c'étoit en agrandissant de deux acres les Domaines d'un Héros que la Patrie s'acquittoit envers lui. La dixme d'une Paroisse aujourd'hui cédée au plus vil Moine eût donc jadis été la récompense d'un Scévola ou d'un Horace Coclès. Si c'est en argent qu'on paie aujourd'hui tous les services rendus à la Patrie, c'est que l'argent est représentatif de ces anciens dons. L'amour des superfluités fut en tous les tems le moteur de l'homme. Mais quelle maniere d'administrer les dons de la reconnoissance publique, & quelle espece de superfluités faut-il préférer pour en faire la récompense des talens & de la vertu? C'est un Problème moral également digne de l'attention du Ministre & du Philosophe.

6. De grandes richesses sont-elles réparties entre un grand nombre de Citoyens? Chacun d'eux vit dans un état d'aïssance & de Luxe par rapport aux Citoyens d'une autre Nation, & n'a cependant que peu d'argent à mettre en ce qu'on appelle magnificence.

Chez un tel Peuple le Luxe est , si je l'ose dire , National , mais peu apparent.

Au contraire dans un Pays où tout l'argent est rassemblé dans un petit nombre de mains , chacun des Riches a beaucoup à mettre en sompruosité.

Un tel Luxe suppose un partage très-inégal des richesses de l'Etat ; & ce partage est sans doute une calamité publique. En est-il ainsi de ce Luxe National qui suppose tous les Citoyens dans un certain état d'aisance & par conséquent un partage à peu près égal de ces mêmes richesses ? Non : Ce Luxe loin d'être un malheur est un bien public. Le Luxe par conséquent n'est point en lui-même un mal.

7. On peut au nombre & sur-tout à l'espèce de Manufactures d'un Pays juger de la maniere dont les richesses y sont reparties. Tous les Citoyens y sont-ils aisés ? Tous veulent être bien vêtus. Il s'y établit en conséquence un grand nombre de Manufactures ni trop fines, ni trop grossieres.

Les étoffes en sont solides , durables & bien frappées , parce que les Citoyens sont pourvus de l'argent nécessaire pour se vêtir , mais non pour changer souvent d'habits.

L'argent d'un Royaume est-il au contraire rassemblé dans un petit nombre de mains ? La plupart des Citoyens languissent dans la misere. Or l'indigent ne s'habille point & plusieurs des manufactures dont nous venons de parler , tombent. Que substitue-t-on à ces établissemens ? Quelques manufactures d'étoffes riches , brillantes & peu durables ; parce que l'opulence honteuse d'user un habit , veut en changer souvent. C'est ainsi que tout se tient dans un Gouvernement.

8. Lorsque je vois , disoit un grand Roi , délicatesse & profusion sur la table du Riche , du Grand & du Prince , je soupçonne disette sur celle du Peuple. Or j'aime à savoir mes Sujets bien nourris , bien vêtus. Je ne tolere la pauvreté qu'à la tête de mes Régimens. La pauvreté est brave , active , intelligente , parce qu'elle est avide de richesses , parce qu'elle poursuit l'Or à travers les dangers , parce que l'homme est plus hardi pour conquérir que pour conserver , & le voleur plus courageux que le Marchand. Ce dernier est plus opulent , il apprécie mieux la vraie valeur des richesses : le voleur s'en exagere toujours le prix.

9. L'Angleterre a peu d'étendue & toute l'Europe la respecte. Quelle preuve plus assurée de la sagesse de son administration , de l'aisance , du courage des Peuples , enfin de ce bonheur National que les Légillateurs & les Philosophes se proposent de procurer aux hommes , les premiers par les Loix , les seconds par leurs Ecrits.

10. La dépense & la consommation d'hommes occasion-

née par le Commerce, la Navigation & l'exercice de certains Arts est, dit-on, très-considérable. Tant mieux : il faut pour la tranquillité d'un Pays très-peuplé, ou que la dépense en ce genre soit, si je l'ose dire, égale à la recette, ou que l'Etat prenne, comme en Suisse, le parti de consommer dans des guerres étrangères, le surplus de ses Habitans.

11. On a dit du Luxe qu'il augmentoit l'industrie du Laboureur ; l'on a dit vrai. Le Laboureur veut-il faire beaucoup d'échanges, il est obligé pour cet effet d'améliorer son champ & d'augmenter sa récolte.

12. De la somme des Impôts mis sur les Peuples, une partie est destinée à l'entretien & à l'amusement particulier du Souverain ; mais l'autre doit être en entier appliquée aux besoins de l'Etat. Si le Prince est Propriétaire de la première partie, il n'est qu'Administrateur de la seconde. Il peut être libéral de l'une, il doit être économe de l'autre.

Le Trésor public est un dépôt entre les mains du Souverain. Le Courtisan avide donne, je le fais, le nom de générosité à la dissipation de ce dépôt : mais le Prince qui le viole, commet une injustice & un vol réel. Le devoir d'un Monarque est d'être avare du bien de ses Sujets. „ Je me croirois indigne du Trône, disoit un grand Prince, si dépositaire de la recette des Impôts, „ j'en distrayois une seule pension pour enrichir un Favori „ ou un délateur.

L'emploi légitime de toute taxe levée pour subvenir aux besoins de l'Etat, est le payement des Troupes pour repousser la guerre au dehors, & le payement de la Magistrature pour entretenir la paix & l'ordre au dedans.

Tibere lui-même répétoit souvent à ses Favoris. „ Je „ me garderai bien de toucher au Trésor public. Si je „ l'épuisais en folles dépenses, il faudroit le remplir, & „ pour cet effet avoir recours à des moyens injustes, le „ Trône en seroit ébranlé”.

13. A quel signe reconnoit-on le Luxe vraiment nuisible ? A l'espece de marchandises étalées sur les boutiques. Plus ces marchandises sont riches, moins il y a de proportion dans la fortune des Citoyens. Or cette grande disproportion toujours un mal en elle-même, devient encore un plus grand mal pour la multiplicité des goûts qu'elle engendre. Ces goûts contractés, on veut les satisfaire. Il faut à cet effet d'immenses trésors. Point de bornes alors au désir des richesses. Rien qu'on ne fasse pour les acquérir. Vertu, Honneur, Patrie, tout est sacrifié à l'amour de l'argent.

Dans les Pays au contraire où l'on se contente du nécessaire, l'on est heureux & l'on peut être vertueux.

Le luxe excessif qui presque par-tout accompagne le Despotisme ; suppose une Nation déjà partagée en oppresseurs & en opprimés , en voleurs & en volés. Mais si les voleurs forment le plus petit nombre, pourquoi ne succombent-ils pas sous les efforts du plus grand ? A quoi doivent-ils leur salut ? A l'impossibilité où se trouvent les volés de se donner le mot & de se rassembler le même jour. D'ailleurs l'oppreffeur avec l'argent déjà pillé peut toujours soudoyer une Armée pour combattre les opprimés & les vaincre en détail.

Aussi le pillage d'une Nation soumise au Despotisme continue-t-il jusqu'à ce qu'enfin le dépeuplement, la misère des Peuples ait également soumis & le voleur & le volé au joug d'un Voisin puissant. Une Nation n'est plus en cet Etat composée que d'indigens sans courage , & de brigands sans justice. Elle est avilie & sans vertu.

Il n'en est pas ainsi dans un Pays où les richesses sont à peu-près également réparties entre les Citoyens , où tous sont aisés par rapport aux Citoyens des autres Nations. Dans ce Pays nul homme assez riche pour se soumettre ses Compatriotes. Chacun contenu par son Voisin est plus occupé de conserver que d'envahir. Le desir de la conservation y dévient donc le vœu général & dominant de la plus grande & de la plus riche partie de la Nation. Or c'est , & ce desir , & l'état d'aisance des Citoyens , & le respect de la propriété d'autrui qui chez tous les Peuples , féconde les germes de la vertu , de la justice & du bonheur. C'est donc à la cause productrice d'un certain Luxe qu'il faut rapporter presque toutes les calamités qu'on lui impute.

14. Les Courtisans , dit-on , se modelent sur le Prince. Méprise-t-il le Luxe & la mollesse ? L'un & l'autre disparaissent : oui ; pour le moment. Mais pour opérer un changement durable dans les mœurs d'un Peuple , ce n'est pas assez de l'exemple ou de l'ordre du Souverain. Cet ordre ne transforme pas un Peuple de Sybarites en un Peuple robuste , laborieux & vaillant. C'est l'œuvre des Loix. Qu'elles imposent tous les jours le Citoyen à quelques heures d'un travail pénible , qu'elles l'obligent de s'exposer tous les jours à quelque petit danger ; elles le rendront à la longue robuste & brave ; parce que la force & le courage , disent le Roi de Prusse & Végece , s'acquierent par l'habitude du travail & du danger.

15. Dans un Pays libre , la réunion des richesses Nationales en un certain nombre de mains se fait lentement : c'est l'œuvre des Siècles , mais à mesure qu'elle se fait , le Gouvernement tend au Pouvoir arbitraire , par conséquent à sa dissolution.

L'état de République est l'âge viril d'un Empire : le Despotisme en est la vieillesse. L'Empire est-il vieux ? Rarement il rajeunit. Les Riches ont-ils soudoyé une partie de la Nation ? Avec cette partie ils soumettent l'autre au Despotisme Aristocratique ou Monarchique. Propose-t-on quelques Loix nouvelles dans cet Empire ? Toutes sont en faveur des Riches & des Grands ; aucune en faveur du Peuple. L'esprit de Législation se corrompt & sa corruption annonce la chute de l'Etat.

16. Rien à ce sujet de plus contradictoire que les opinions des Moralistes. Conviennent-ils de la nécessité & de l'utilité du commerce en certain Pays ? Ils veulent en même tems y introduire une austérité de mœurs incompatible avec l'esprit commerçant.

En France le moraliste qui le matin recommande les riches Manufactures aux soins du Gouvernement, déclame le soir contre le Luxe, les Spectacles & les mœurs de la Capitale.

Mais quel est l'objet du Gouvernement, lorsqu'il perfectionne ses Manufactures, lorsqu'il étend son Commerce ? C'est d'attirer chez lui l'argent de ses Voisins. Or qui doute que les mœurs, les amusemens de la Capitale, ne concourent à cet effet ? Que les Spectacles, les Actrices, les Dépenses qu'elles font & font faire aux Etrangers, ne soient une des parties les plus lucratives du commerce de Paris ? Quel est donc, ô Moralistes, l'objet de vos déclamations contradictoires ?

17. Qu'on ne s'étonne point de l'extrême amour des hommes pour l'argent. Un Phénomène vraiment surprenant seroit leur indifférence pour les richesses. Il faut en tout Pays où l'argent a cours, où les richesses sont l'échange de tous les plaisirs, que les richesses y soient aussi vivement poursuivies que les plaisirs mêmes dont elles sont représentatives. Il faut la naissance d'un Lycurgue & la prohibition de l'argent pour éteindre chez un Peuple l'amour des richesses. Or quel concours singulier de circonstances pour former & ce Législateur & le Peuple propre à recevoir ses Loix !

18. Du moment où les Honneurs ne sont plus le prix des actions honnêtes, les mœurs se corrompent. Lors de l'arrivée du Duc de Milan à Florence, le mépris, dit Machiavel, étoit le partage des vertus & des talens. Les Florentins sans esprit & sans courage étoient entièrement dégénérés. S'ils cherchoient à se surpasser les uns les autres, c'étoit en magnificence d'habits, en vivacités, & d'expressions & de réparties. Le plus Satyrique étoit chez eux réputé le plus spirituel. Y auroit-il maintenant dans l'Europe quelque Nation dont le tour d'esprit ressemblât à celui des Florentins de ce tems-là.

19. Ce n'est point dans la masse plus ou moins grande des richesses Nationales, mais de leur plus ou moins inégale répartition que dépend le bonheur ou le malheur des Peuples. Supposons qu'on anéantisse la moitié des richesses d'une Nation, si l'autre moitié est à peu-près également répartie entre tous les Citoyens, l'Etat sera presque également heureux & puissant.

De tous les commerces le plus avantageux à chaque Nation est celui dont les profits se partagent en un plus grand nombre de mains. Plus on compte dans un Etat d'hommes libres, indépendans & jouissans d'une fortune médiocre, plus l'Etat est fort. Aussi tout Prince sage, n'a-t-il jamais accablé ses Sujets d'Impôts, ne les a-t-il jamais privé de leur aisance, & n'a-t-il enfin jamais gêné leur liberté, ou par trop d'espionnage, ou par des Loix trop sévères & trop incommodes de Police.

Un Monarque qui ne respecte ni l'aisance, ni la liberté de ses Sujets voit leur ame stérile languir dans l'inertie. Or cette maladie des Esprits est d'autant plus fâcheuse qu'elle est communément déjà incurable alors qu'elle est aperçue.

20. A-t-on défendu l'introduction de l'argent dans une Nation? Il faut ou que cette Nation adopte les Loix de Sparte ou qu'elle reste exposée à l'invasion de ses Voisins. Quel moyen à la longue de leur résister si pouvant être toujours attaquée, elle ne peut les attaquer!

Dans tout Etat, il faut pour repousser la guerre maintenant si dispendieuse, ou de grandes richesses, ou la pauvreté, le courage & la Discipline des Spartiates.

Or qui fournit de grandes richesses au Gouvernement? De grosses taxes levées sur le superflu & non sur les besoins des Citoyens. Què supposent de grosses taxes? De grandes consommations. Si l'Anglois vivoit comme l'Espagnol de pain, d'eau & d'oignon, l'Angleterre bientôt appauvrie & dans l'impossibilité de soudoyer des Flottes & des Armées, cesseroit d'être respectée. Sa Puissance aujourd'hui fondée sur d'immenses revenus & de gros Impôts, seroit encore détruite, si ces Impôts, comme je l'ai déjà dit, se levoient sur les besoins & non sur l'aisance des Habitans.

Le crime le plus habituel des Gouvernemens de l'Europe est leur avidité à s'approprier tout l'argent du Peuple. Leur soif est insatiable. Que s'enfuit-il? Que les Sujets dégoûtés de l'aisance par l'impossibilité de se le procurer, sont sans émulation & sans honte de leur pauvreté. De ce moment la consommation diminue, les terres restent en friche, les Peuples croupissent dans la paresse & l'indigence, parce que l'amour des richesses a pour base:

- 1^o. La possibilité d'en acquérir.
- 2^o. L'assurance de les conserver.
- 3^o. Le droit d'en faire usage.

21. Supposons que la grande Bretagne attaque l'Inde, la dépouille de ses trésors & les transporte à Londres, les Anglois alors seront Possesseurs d'immenses richesses. Qu'en feront-ils ? Ils épuiseront d'abord l'Angleterre de tout ce qui peut contribuer à leurs plaisirs ; ils tireront ensuite de l'Etranger les Vins exquis, les Huiles, les Cafés, enfin tout ce qui peut flatter leur goût ; & toutes les Nations entreront en partage des trésors Indiens. Je doute que des Loix somptuaires puissent s'opposer à cette dispersion de leurs richesses. Ces Loix toujours faciles à éluder donnent d'ailleurs trop d'atteinte au droit de propriété, le premier & le plus sacré des droits. Mais quel moyen de fixer les richesses dans un Empire ? Je n'en connois aucun. Le flux & reflux de l'argent sont dans le Moral l'effet de causes aussi constantes, aussi nécessaires & aussi puissantes que le sont dans le Physique le flux & le reflux des mers.

22. Rien de plus facile à tracer que les divers degrés par lesquels une Nation passe de la pauvreté à la richesse, de la richesse à l'inégal partage de cette richesse, de cet inégal partage au Despotisme & du Despotisme à sa ruine. Un homme pauvre s'applique-t-il au Commerce, s'adonne-t-il à l'Agriculture, fait-il fortune ? Il a des Imitateurs. Ces Imitateurs se sont-ils enrichis ? Leur nombre se multiplie, & la Nation entière se trouve insensiblement animée de l'esprit de travail & de gain. Alors son industrie s'éveille, son commerce s'étend ; elle croît chaque jour en richesses & en puissance. Mais si sa richesse & sa puissance se réunissent insensiblement dans un petit nombre de mains, alors le goût du Luxe & des superfluités s'emparera des Grands ; parce que si l'on en excepte quelques avares, l'on n'acquiert que pour dépenser. L'amour des superfluités irritera dans ces Grands la soif de l'Or & le desir du Pouvoir ; ils voudront commander en Despotes à leurs Concitoyens. Ils tenteront tout à cet effet ; & c'est alors qu'à la suite des richesses, le Pouvoir arbitraire s'introduisant peu-à-peu chez un Peuple, en corrompra les mœurs & l'avilira.

Lorsqu'une Nation commerçante atteint le période de sa grandeur, le même desir du gain qui fit d'abord sa force & sa puissance, devient ainsi la cause de sa ruine.

Le Principe de vie qui se développant dans un Chêne majestueux, élève sa tige, étend ses branches, grossit son tronc & le fait regner sur les forêts, est le Principe de son dépérissement.

Mais en suspendant dans les Peuples le développement trop rapide du desir de l'Or, ne pourroit-on prolonger la durée des Empires ? L'on n'y parviendroit, répondrai-je, qu'en affoiblissant dans les Citoyens l'amour des richesses. Or qui peut assurer qu'alors les Citoyens ne tombassent point dans cette paresse Espagnole, la plus incurable des maladies Politiques ?

23. Les vertus de la pauvreté, sont dans une Nation l'audace, la fierté, la bonne foi, la confiance, enfin une sorte de férocité noble. Elles sont chez des Peuples nouveaux l'effet de l'espèce d'égalité qui regne d'abord entre tous les Citoyens. Mais ces vertus séjournent-elles long-tems dans un Empire ? Non : elles y vieillissent rarement, & la seule multiplication des Habitans suffit souvent pour les en bannir.

24. Point de talens & de vertus que ne crée dans un Peuple l'espoir des Honneurs décernés par l'estime & la reconnaissance publique. Rien que n'entreprenne le desir de les mériter & de les obtenir. Les Honneurs sont une monnoie qui hausse & baisse selon le plus ou le moins de justice avec laquelle on la distribue. L'intérêt public exigeroit qu'on lui conservât la même valeur & qu'on le dispensât avec autant d'équité que d'économie. Tout Peuple sage doit payer en Honneurs les services qu'on lui rend. Veut-il les acquitter en argent ? Il épuise bientôt son trésor, & dans l'impuissance alors de récompenser le talent & la vertu, l'un & l'autre est étouffé dans son germe.

25. L'argent est-il devenu l'unique Principe d'activité dans une Nation ? C'est un mal. Je n'y connois plus de remède. Les récompenses en nature seroient sans doute plus favorables à la production des hommes vertueux. Mais pour les proposer que de changemens à faire dans les Gouvernemens de la plupart des Etats de l'Europe.

26. A quelle cause attribuer l'extrême Puissance de l'Angleterre ? Au mouvement, au jeu de toutes les passions contraires : Le Parti de l'Opposition excité par l'ambition, la vengeance ou l'amour de la Patrie, y protège le Peuple contre la Tyrannie. Le Parti de la Cour animé du desir des places, de la faveur ou de l'argent, y soutient le Ministère contre les attaques quelquefois injustes de l'Opposition.

L'avare & la cupidité toujours inquiètes des Commerces y réveillent à chaque instant l'industrie de l'Artisan. Les richesses de presque tout l'Univers sont par cette industrie transportées en Angleterre. Mais dans une Nation aussi riche, aussi puissante, comment se flatter que les divers partis se conserveront toujours dans cet équilibre de force qui maintenant assure son repos & sa grandeur. Peut-être cet équilibre est-il très-difficile à maintenir. On n'a pu faire jus-

qu'à présent aux Anglois l'application de cette Epitaphe du Duc de Devonshire, *fidele sujet des bons Rois , ennemi redoutable des Tyrans*. Pourra-t-on toujours la leur faire ? Heureuse la Nation de qui M. de Gourville a pu dire ; *Son Roi , lorsqu'il est l'homme de son Peuple , est le plus grand Roi du Monde ; veut-il être plus ? Il n'est rien*. Ce mot répété par M. Temple à Charles II., irrita d'abord l'orgueil du Prince ; mais revênu à lui-même, il serra la main de M. Temple & dit : *Gourville a raison ; je veux être l'homme de mon Peuple*.

27. C'est l'esprit de juiverie d'une Métropole qui souvent porte le feu de la révolte dans ses Colonies. En traite-t-elle les Colons en Nègres ? Ce traitement les irrite. S'ils sont nombreux, ils lui résistent & s'en séparent enfin comme le fruit mûr se détache de sa branche.

Pour s'assurer l'amour & la soumission de ses Colonies, une Nation doit être juste. Elle doit souvent se rappeler qu'elle ne transporte dans des Terres étrangères qu'un superflu de Citoyens qui lui eût été à charge ; qu'elle n'est par conséquent en droit d'exiger d'eux, que des secours en tems de guerre & la signature d'un Traité fédératif auquel se soumettront toujours les Colonies, lorsque la Métropole ne voudra pas s'approprier tout le profit de leurs travaux.

28. Dans tout Pays où l'argent a cours, il faut qu'à la longue la maniere inégale dont l'argent s'y répartit, y engendre la pauvreté générale. Or cette espece de pauvreté est mere de la dépopulation. L'indigence soigne peu ses enfans, les nourrit mal, en élève peu. J'en citerai pour preuve, & les Sauvages du Nord de l'Amérique & les Esclaves des Colonies. Le travail excessif exigé des Negresses enceintes ; le peu de soin qu'on y prend d'elles ; enfin le Despotisme du Maître, tout concourt à leur stérilité.

En Amérique si les Jésuites étoient les seuls chez qui la reproduction des Negres fut à peu près égale à la consommation, c'est que Maîtres plus éclairés, ils fatiguoient & maltraitoient moins leurs Esclaves.

Un Prince traite-t-il mal ses Sujets ? Les accable-t-il d'Impôts ? Il dépeuple son Pays, engourdit l'activité des Habitans : parce que l'extrême misere produit nécessairement le découragement, & le découragement la paresse.

29. Une trop inégale répartition des richesses Nationales précède & produit toujours le goût du Luxe. Un particulier a-t-il plus d'argent qu'il n'en faut pour subvenir à ses besoins ? Il se livre à l'amour des superfluités. L'ennemi du Luxe doit donc chercher dans la cause même du partage trop inégal des richesses & dans la destruction du Despotisme, le remede aux maux dont il accuse le Luxe & que réellement le Luxe soulage. Toute espece de superfluités a sa cause productrice.

Le Luxe des Chevaux préférable à celui des bijoux & particulier aux Anglois, est en partie l'effet du long séjour qu'ils font dans leurs Campagnes. Si tous les habitent, c'est qu'ils y font, pour ainsi dire, nécessités par la constitution de leur Etat.

C'est la forme des Gouvernemens qui dirige d'une manière invisible jusqu'aux goûts des Particuliers. C'est toujours à leurs Loix que les Peuples doivent leurs mœurs & leurs habitudes.

30. On ne peut trop scrupuleusement examiner toute question importante de Morale & de Politique. C'est, si je l'ose dire, au fond de l'examen que se trouve la Science & la vérité. L'or se ramasse au fond des creusets.

S E C T I O N VII.

Les vertus & le bonheur d'un Peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa Religion, mais de la sagesse de ses Loix.

C H A P I T R E I.

Du peu d'influence des Religions sur les vertus & la félicité des Peuples.

DES hommes plus pieux qu'éclairés ont imaginé que les vertus des Nations, leur humanité & la douceur de leurs mœurs dépendoient de la pureté de leur Culte. Les Hypocrites intéressés à propager cette opinion l'ont publiée sans la croire. Le commun des hommes l'a crue sans l'examiner.

Cette erreur une fois annoncée a presque partout été reçue comme une vérité constante. Cependant l'expérience & l'Histoire nous apprennent que la prospérité des Peuples, dépend, non de la pureté de leur Culte, mais de l'excellence de leur Législation.

Qu'importe en effet leur croyance ! Celle des Juifs étoit pure, & les Juifs étoient la lie des Nations. On ne les compara jamais ni aux Egyptiens, ni aux anciens Perses.

Ce fut sous Constantin que la Religion chrétienne devint la Religion dominante. Elle ne rendra cependant point les Romains à leurs premières

res vertus. On ne vit point alors de Décius se dévouer pour la Patrie & Fabricius préférer sept acres de terres aux richesses de l'Empire.

En quel moment Constantinople devint-il le cloaque de tous les vices ? au moment même de l'établissement de la Religion chrétienne. Son culte ne changea point les mœurs des Souverains. Leur piété ne les rendit pas meilleurs. Les Rois les plus chrétiens ne furent pas les plus grands des Rois. Peu d'entr'eux montrèrent sur le Trône les vertus des Tites, des Trajans, des Antonins. Quel Prince dévot leur fut comparable !

Ce que je dis des Monarques, je le dis des Nations. Le pieux Portugais si ignorant & si crédule, n'est ni plus vertueux, ni plus humain, que le Peuple moins crédule & plus tolérant des Anglois.

L'intolérance Religieuse est fille de l'ambition Sacerdotale & de la stupide crédulité. Elle n'améliorera jamais les hommes. Avoir recours à la Superstition, à la Crédulité & au Fanatisme pour leur inspirer la bienfaisance, c'est jeter de l'huile sur le feu pour l'éteindre.

Pour adoucir la férocité humaine & rendre les hommes plus sociables entr'eux, il faut d'abord les rendre indifférens à la diversité des Cultes. Les Espagnols moins superstitieux eussent été moins barbares envers les Américains.

Rapportons-nous-en au Roi Jacques. Ce Prince étoit bigot & connoisseur en ce genre. Il ne croyoit point à l'humanité des Prêtres. „ Il est „ très-difficile, disoit-il, d'être à la fois bon „ Théologien & bon Sujet ”.

En tout Pays, beaucoup de gens de la bonne doctrine & peu de vertueux. Pourquoi ? C'est que la Religion n'est pas vertu. Toute croyance &

même tout Principe spéculatif n'a pour l'ordinaire aucune influence sur la conduite * 1. & la probité des hommes (a).

Le Dogme de la fatalité est le Dogme presque général de l'Orient : c'étoit celui des Stoïciens. Ce qu'on appelle liberté ou puissance de délibérer, n'est, disoient-ils, dans l'homme, qu'un sentiment de crainte ou d'espérance successivement éprouvé, lorsqu'il s'agit de prendre un parti du choix duquel dépend son bonheur ou son malheur. La délibération est donc toujours en nous l'effet nécessaire de notre haine pour la douleur & de notre amour pour le plaisir. * 2. Qu'on consulte à ce sujet les Théologiens. Un tel Dogme, diront-ils, est destructif de toute vertu. Cependant les Stoïciens n'étoient pas moins vertueux que les Philosophes des autres Sectes : cependant les Princes Turcs ne sont pas moins fideles à leurs Traités que les Princes Catholiques : cependant le Fataliste Persan n'est pas moins honnête dans son commerce que le Chrétien François ou Portugais. La pureté des mœurs est donc indépendante de la pureté des Dogmes.

La Religion Païenne quant à sa partie Morale, étoit fondée comme toute autre sur ce qu'on appelle la Loi naturelle. Quant à sa partie Théologique ou Mythologique, elle n'étoit pas très-édifiante. On ne lit point l'Histoire de Jupiter, de ses amours & sur-tout du traitement fait à son Pere Saturne, sans convenir qu'en fait de vertus, les Dieux ne prêchoient point d'exemple. Cependant la Grece & l'ancienne Rome abondoient en Héros, en Citoyens vertueux. Et maintenant

(a) En montrant l'inutilité de la prédication Papiſte, un Auteur célèbre a très-bien prouvé l'inutilité de ceste Religion.

la Grèce moderne & la nouvelle Rome, n'engendrent comme le Brésil & le Mexique, que des hommes vils, paresseux, sans talens, sans vertus & sans industrie.

Or depuis l'établissement du Christianisme dans les Monarchies de l'Europe, si les Souverains n'ont été ni plus vaillans, ni plus éclairés; si les Peuples n'ont été ni plus instruits, ni plus humains; si le nombre des Patriotes ne s'est nulle part multiplié; quel bien font donc les Religions? Sous quel prétexte le Magistrat tourmenteroit-il l'Incrédule? * 3. Egorgeroit-il l'Hérétique? * 4. Pourquoi mettre tant d'importance à la croyance de certaines révélations toujours contestées, souvent si contestables, lorsqu'on en met si peu à la moralité des actions humaines?

Que nous apprend l'Histoire des Religions? Qu'elles ont par-tout allumé les flambeaux de l'Intolérance, jonché les plaines de Cadavres, abreuvé les Campagnes de Sang, embrasé les Villes, dévasté les Empires; mais qu'elles n'ont jamais rendu les hommes meilleurs. Leur bonté est l'œuvre des Loix. * 5.

Ce sont les Chauffées qui contiennent les Torrens; c'est la Digue du Supplice & du mépris qui contient le Vice. C'est au Magistrat d'élever cette Digue.

Si les Sciences de la Morale, de la Politique & de la Législation ne sont qu'une seule & même Science, quels devroient être les vrais Docteurs de la Morale? Les Prêtres? Non: mais les Magistrats. La Religion détermine notre croyance, & les Loix nos mœurs & nos vertus.

Quel signe distingue le Chrétien du Juif, du Guebre, du Musulman? Est-ce une équité, un courage, une humanité, une bienfaisance parti-

culiere à l'un & non connue des autres? On les reconnoît à leurs diverses professions de Foi. Qu'on ne confonde donc jamais l'homme honnête avec l'Orthodoxe. * 6.

En chaque Pays, l'Orthodoxe est celui qui croit tel ou tel Dogme, & dans tout l'Univers, le Vertueux est celui qui fait telle ou telle action humaine & conforme à l'intérêt général. Or si ce sont les Loix * 7. qui déterminent nos actions, ce sont elles qui font les bons Citoyens. * 8.

Ce n'est donc point à la sainteté du Culte qu'on doit rapporter & les vertus & la pureté des mœurs d'un Peuple. Pousse-t-on plus loin cet examen? On voit que l'esprit Religieux est entièrement destructif de l'esprit Législatif.

CHAPITRE II.

De l'esprit Religieux, destructif de l'esprit Législatif.

L'OBE'ISSANCE aux Loix est le fondement de toute Législation. L'obéissance au Prêtre est le fondement de presque toute Religion.

Si l'intérêt du Prêtre pouvoit se confondre avec l'intérêt National, les Religions deviendroient les Confirmatrices de toute Loi sage & humaine. Cette supposition est inadmissible. L'intérêt du Corps Ecclésiastique fut par-tout isolé & distinct de l'intérêt public. Le Gouvernement Sacerdotal a depuis celui des Juifs jusqu'à celui du Pape, toujours avili la Nation chez laquelle il s'est établi. Par-tout le Clergé voulut être indé-

pendant du Magistrat, & dans presque toutes les Nations, il y eut en conséquence deux autorités supérieures & destructives l'une de l'autre.

Un Corps oisif est ambitieux : il veut être riche & puissant & ne peut le devenir qu'en dépouillant les Magistrats de leur autorité (a) & les Peuples de leurs biens.

Les Prêtres pour se les approprier fonderent la Religion sur une Révélation & s'en déclarèrent les Interpretes. Est-on l'Interprete d'une Loi? On la change à son gré. On en devient à la longue l'Auteur. Du moment où les Prêtres se chargent d'annoncer les volontés du Ciel, & ne sont plus des hommes; ce sont des Divinités. C'est en eux, ce n'est point en Dieu que l'on croit. Ils peuvent en son nom ordonner la violation de toute Loi contraire à leurs intérêts, & la destruction toute autorité rebelle à leurs décisions.

L'esprit Religieux par cette raison fut toujours incompatible avec l'esprit Législatif (b), & le Prêtre toujours l'ennemi du Magistrat. Le premier institua des Loix Canoniques; le second les Loix Politiques. L'esprit de domination &

(a) Lors de la destruction projetée des Parlemens en France, quelle joie indécente les Prêtres de Paris ne firent-ils point éclater! Que les Magistrats de toutes les Nations reconnoissent à cette joie la haine de l'autorité Spirituelle pour la Temporelle. Si le Sacerdoce paroît quelquefois la respecter dans les Rois, c'est lorsqu'ils lui sont soumis & que par eux il commande aux Loix.

(b) L'intérêt du Prêtre change-t-il? Ses Principes Religieux changent. Combien de fois les interpretes de la révélation ont-ils métamorphosé la vertu en crime & le crime en vertu? Ils ont beatifié l'assassin d'un Roi. Quelle confiance peut donc inspirer la Morale variable des Théologiens? La vraie Morale puise ses Principes dans la raison, dans l'amour du bien public; & de tels Principes sont toujours les mêmes

de mensonge préfida à la confection des premières : elles furent funestes à l'Univers. L'esprit de justice & de vérité préfida plus ou moins à la confection des secondes, elles furent en conséquence plus ou moins avantageuses aux Nations.

Si la justice & la vérité sont sœurs, il n'est de Loix réellement utiles que les Loix fondées sur une connoissance profonde de la Nature & des vrais intérêts de l'homme. Toute Loi qui pour base a le mensonge * 9. ou quelque fausse révélation est toujours nuisible. Ce n'est point sur un tel fondement que l'homme éclairé édifiera les Principes de l'équité. Si le Turc permet de tirer de son Koran les Principes du juste & de l'injuste & ne souffre pas qu'on les tire du Veddam, c'est que sans préjugés à l'égard de ce dernier Livre, il craindroit de donner à la justice & à la vertu un fondement ruineux. Il ne veut pas en confirmer les préceptes par de fausses révélations. * 10.

Le mal que font les Religions est réel & le bien imaginaire.

De quelle utilité en effet peuvent-elles être ? Leurs préceptes sont ou contraires, ou conformes à la Loi naturelle, c'est-à-dire, à celle que la raison perfectionnée dicte aux Sociétés pour leur plus grand bonheur.

Dans le premier cas il faut rejeter les Préceptes de cette Religion comme contraires au bien public.

Dans le second il faut les admettre. Mais alors que sert une Religion qui n'enseigne rien que l'esprit & le bon sens n'enseigne sans elle.

Du moins, dira-t-on, les préceptes de la raison consacrés par une révélation en paroissent plus respectables : Oui, dans un premier moment

de ferveur. Alors des maximes crues vraies parce qu'on les croit révélées, agissent plus fortement sur les imaginations. Mais cet enthousiasme est bientôt dissipé.

De tous les Préceptes ceux dont la vérité est démontrée sont les seuls qui commandent constamment aux Esprits. Une révélation par cela même qu'elle est incertaine & contestée, loin de fortifier la démonstration d'un Principe moral, doit à la longue en obscurcir l'évidence. * 11.

L'erreur & la vérité sont deux Etres hétérogènes. Ils ne s'allient jamais ensemble. Tous les hommes d'ailleurs ne sont pas mûs par la Religion : tous n'ont pas la Foi, mais tous sont animés du desir du bonheur & le saisiront par-tout où la Loi le leur présentera.

Des principes respectés, parce qu'ils sont révélés * 12. sont toujours les moins fixes. Journallement interprétés par le Prêtre, ils sont aussi variables que ses intérêts, & presque toujours en contradiction avec l'intérêt général. Toute Nation, par exemple, desire que le Prince soit éclairé. Le sacerdoce desire au contraire que le Prince soit abruti. Que d'art à cet effet n'emploient-ils pas?

Point d'Anecdote qui peigne mieux l'esprit du Clergé que ce fait si souvent cité par les Réformés.

Il s'agissoit dans un grand Royaume de savoir quels seroient les Livres dont on permettroit la lecture au jeune Prince. On assemble le Conseil à ce sujet. Le Confesseur du jeune Prince y préside. On propose d'abord les Décades de Tite Live commentées par Machiavel, l'Esprit des Loix, Montagne, Voltaire, &c. Ces Ouvrages successivement rejetés, le Confesseur Jésus-

te se leve enfin & dit : j'ai vu l'autre jour sur la table du Prince le Catéchisme & le Cuisinier François : point de lecture pour lui moins dangereuse.

La Puissance du Prêtre comme celle du Courtisan est toujours attachée à l'ignorance & à la stupidité du Monarque. Aussi rien qu'ils ne fassent pour le rendre sot , inaccessible à ses Sujets , & le dégoûter des soins de l'Administration.

Du tems du Czar Pierre , Sévach Houssein , Sophi de Perse , persuadé par les Visirs , par les Prêtres & par sa paresse que sa dignité ne lui permettoit pas de s'occuper des affaires publiques , s'en décharge sur ses Favoris. Peu d'années après ce Sophi est détrôné.

CHAPITRE III.

Quelle espece de Religion seroit utile.

LE Principe le plus fécond en calamités publiques * 13. est l'ignorance. C'est de la perfection des Loix * 14. que dépendent les vertus des Citoyens ; & des progrès de la raison humaine que dépend la perfection de ces mêmes Loix. Pour être honnête , * 15. il faut être éclairé. Pourquoi donc l'Arbre de la Science est-il encore l'Arbre défendu par le Despotisme & le Sacerdoce ? Toute Religion qui dans les hommes honore la pauvreté d'esprit , est une Religion dangereuse. La pieuse stupidité des Papistes ne les rend pas meilleurs. Quelle Armée dévaste le moins les Contrées qu'elle traverse ? Est-ce l'Armée dévote , l'Armée des Croisés ? Non ; mais l'Armée la mieux disciplinée.

Or si la Discipline, si la crainte du Général re-
prime la licence des Troupes & contient dans le
devoir des Soldats jeunes, ardens & journalle-
ment accoutumés à braver la mort dans les com-
bats, que ne peut la crainte des Loix sur les timi-
des Habitans des Villes?

Ce ne sont point les Anathêmes de la Reli-
gion; c'est l'Epée de la justice qui dans les Ci-
tés désarme l'assassin; c'est le bourreau qui re-
tient le bras du meurtrier. La crainte du suppli-
ce peut tout dans les Camps. * 16. Elle peut
tout aussi dans les Villes. Elle rend dans les uns
l'Armée obéissante & brave; & dans les autres
les Citoyens justes & vertueux. Il n'en est pas
ainsi des Religions. Le Papisme commande la
tempérance; cependant quelles sont les années
où l'on voit le moins d'ivrognes? Sont-ce celles
où l'on débite le plus de Sermons? Non: mais
celle où l'on recueille le moins de vins. Le Ca-
tholicisme défendit en tous les tems le Vol, la
Rapine, le Viol, le Meurtre, &c. & dans tous
les Siècles les plus dévots, dans le 9^e, le 10^e,
& le 11^e. l'Europe n'étoit peuplée que de bri-
gands. Quelle cause de tant de violence & de
tant d'injustices? La trop foible Digue que les
Loix opposoient alors aux forfaits. Une amen-
de plus ou moins considérable étoit le seul châ-
timent des grands crimes. On payoit tant pour
le meurtre d'un Chevalier, d'un Baron, d'un
Comte, d'un Légat, enfin jusqu'à l'assassinat
d'un Prince, tout étoit tarifé (a).

Le Duel fut long-tems à la mode en Euro-
pe & sur-tout en France. La Religion le dé-

(a) Voyez M. Hume vol. 1. de son Histoire d'Angle-
terre.

fendoit & l'on se battoit tous les jours (a). Le Luxe a depuis amolli les mœurs Françoises. La peine de mort est portée contre les Duellistes. Ils sont du moins presque tous forcés de s'expatrier. Il n'est plus de duel.

Qui fait maintenant la sûreté de Paris? La dévotion de ses Habitans? Non : mais l'exactitude & la vigilance de sa Police. * 17. Les Parisiens du Siècle passé étoient plus dévots & plus voleurs.

Les vertus sont donc l'œuvre des Loix (b) ; & non de la Religion. Je citerai pour preuve le peu d'influence de notre croyance sur notre conduite.

C H A P I T R E IV.

De la Religion Papiste.

PLUS de conséquence dans les Esprits rendroit la Religion Papiste plus nuisible aux Etats. Dans cette Religion si le Célibat passe pour l'état le plus parfait & le plus agréable au Ciel (c),

(a) Tout crime non puni par la Loi est un crime journellement commis. Quelle plus forte preuve de l'inutilité des Religions !

(b) On donne une fête publique : est-elle mal-ordonnée ? Il s'y fait beaucoup de vols. Est-elle bien ordonnée ? Il ne s'y en commet aucun. Dans ces deux cas ce sont les mêmes hommes que la bonne ou mauvaise Police rend honnêtes ou fripons.

(c) C'est à l'imperfection, c'est à l'inconséquence des hommes que le Monde doit sa durée. Une sorte d'incrédulité sourde s'oppose souvent aux funestes effets des Principes Religieux. Il en est des Loix Ecclésiastiques comme des réglemens du Commerce. S'ils sont mal-faits, c'est à l'indocilité des Négocians que l'Etat doit sa richesse ; leur obéissance en eût été la ruine.

point de Croyant, s'il est conséquent, qui ne dût vivre dans le Célibat.

Dans cette Religion, s'il est beaucoup d'Appelés & peu d'Elus, toute Mere tendre doit tuer ses Enfans nouveaux Baptifés pour les faire jouir plutôt & plus sûrement du Bonheur éternel.

Dans cette Religion, quelle est, disent les Prédicateurs, la mort à craindre ? La mort imprévue. Quelle est la desirable ? Celle à laquelle on est préparé. Où trouver cette mort ? Sur l'échafaud. Mais elle suppose le crime : il faut donc le commettre (a).

Dans cette Religion, quel usage faire de son argent ? Le donner aux Moines pour tirer par leurs prieres & leurs messes les ames du Purgatoire.

Qu'un malheureux soit enchaîné sur un bûcher, qu'on soit prêt à l'allumer, quel homme humain ne donneroit pas sa bourse pour l'en délivrer ? Quel homme ne s'y sentiroit pas forcé par le sentiment d'une pitié involontaire ? Doit-on moins à des ames destinées à être brûlées pendant plusieurs Siecles ?

Un vrai Catholique doit donc se reprocher toute espece de dépense en Luxe, & en superfluités. Il doit vivre de pains, de fruits, de légumes. Mais l'Evêque lui-même (b) fait bonne chere,

(a) Un pareil fait arriva il y a 4 ou 5 ans en Prusse. Au sortir d'un Sermon sur le danger d'une mort imprévue, un Soldat tue une fille. Malheureux, lui dit-on, qui t'a fait commettre ce crime ? Le desir du Paradis, répond-il. Ce meurtre me conduit à la prison, de la prison à l'échafaud, de l'échafaud au Ciel. Le Roi instruit du fait, fit défense aux Ministres de prêcher à l'avenir de tels Sermons, & même d'accompagner les criminels au supplice.

(b) L'indifférence actuelle des Evêques pour les ames du Purgatoire fait soupçonner, qu'ils ne sont pas eux-mêmes

son Education. Chap. IV. 131

boit d'excellens vins, fait vernir ses carrosses. La plupart des Papistes font broder des habits & dépenfent plus en Chiens, Chevaux, Equipages qu'en Messes. C'est qu'ils sont inconséquens à leur croyance. Dans la supposition du Purgatoire, qui donne l'aumône au Pauvre fait un mauvais usage de ses richesses. Ce n'est point aux Vivans qu'on la doit; c'est aux Morts; c'est à ces derniers que l'argent est le plus nécessaire.

Jadis plus sensibles aux maux des Trépassés, l'on faisoit plus de Legs aux Ecclésiastiques. On ne mouroit point sans leur abandonner une partie de ses biens. L'on ne faisoit, il est vrai, ce sacrifice qu'au moment où l'on n'avoit plus, ni de santé pour jouir des plaisirs, ni de tête pour se défendre des insinuations Monacales. Le Moine d'ailleurs étoit redouté, & peut-être donnoit-on plus à la crainte du Moine, qu'à l'amour des ames. Sans cette crainte la croyance du Purgatoire n'eût pas autant enrichi l'Eglise. La conduite des Hommes, des Peuples, est donc rarement conséquente à leur croyance & même à leurs Principes spéculatifs. Ces Principes sont presque toujours stériles.

Que j'établisse l'opinion la plus absurde, celle dont on peut tirer les conséquences les plus abominables; si je ne change rien aux Loix, je n'ai rien changé aux mœurs d'une Nation. Ce n'est point une fausse maxime de Morale qui me rendra méchant (a), mais l'intérêt que j'aurai de

bien convaincus de l'existence d'un lieu qu'ils n'ont jamais vu. On est de plus étonné qu'un homme y reste plus ou moins long-tems, selon qu'il a plus ou moins de piéces de 12 sols pour faire dire des Messes, & que l'argent soit encore plus utile dans l'autre Monde que dans celui-ci.

(a) En Morale, dit Machiavel, quelqu'opinion absurde

l'être. Je deviendrai pervers si les Loix détachent mon intérêt de l'intérêt public; si je ne puis trouver mon bonheur que dans le malheur d'autrui (a), & que par la forme du Gouvernement le crime soit récompensé, la vertu délaissée & le vice élevé aux premières places.

L'intérêt est la semence productrice du vice & de la vertu. Ce n'est point l'opinion erronée d'un Ecrivain qui peut accroître le nombre des voleurs dans un Empire. La Doctrine des Jésuites favorisoit le larcin : cette Doctrine fut condamnée par les Magistrats; ils le devoient par décence : mais ils n'avoient point remarqué qu'elle eût multiplié le nombre des filoux. Pourquoi? C'est que cette Doctrine n'avoit point changé les Loix; c'est que la Police étoit aussi vigilante; c'est qu'on infligeoit les mêmes peines aux coupables, & que sauf le hazard d'une famine, d'une réforme ou d'un événement pareil, les mêmes Loix doivent en tout tems donner à peu près le même nombre de brigands.

Je suppose qu'on voulût multiplier les voleurs, que faudroit-il faire?

Augmenter les Impôts & les besoins des Peuples;

Obliger tout Marchand de voyager avec une bourse d'or;

qu'on avance, on ne nuit point à la Société, si l'on ne soutient point cette opinion par la force. En tous genres de Sciences, c'est par l'épuisement des erreurs, qu'on parvient jusqu'aux sources de la vérité. En Morale la chose réellement utile est la recherche du vrai. La chose réellement nuisible est sa non-recherche. Qui prêche l'ignorance est un fripon qui veut faire des dupes.

(a) L'homme est l'ennemi, l'assassin de presque tous les animaux. Pourquoi? C'est que sa subsistance est attachée à leur destruction.

son Education. Chap. IV. 133

Mettre moins de Maréchauffée sur les routes;
Abolir enfin les peines contre le vol;

Alors on verroit bientôt l'impunité multiplier
le crime.

Ce n'est donc ni de la vérité d'une révélation,
ni de la pureté d'un Culte, mais uniquement de
l'absurdité ou de la sagesse des Loix que dépendent
les vices ou les vertus des Citoyens (a). La
Religion vraiment utile est celle qui force les
hommes à s'instruire. Quels sont les Gouvernemens
les plus parfaits? Ceux dont les Sujets
sont les plus éclairés. De tous les exemples le
plus propre à démontrer cette vérité, c'est le
Gouvernement des Jésuites. C'est en ce genre le
chef-d'œuvre de l'esprit humain. Examinons
leurs constitutions : nous en connoîtrons mieux
quel est sur les hommes le pouvoir de la Légif-
lation.

(a) Platon avoit sans doute entrevu cette vérité lorsqu'il disoit ; „ Le moment où les Villes & leurs Citoyens „ seront délivrés de leurs maux, est celui où la Philoso- „ phie & la Puissance, réunies dans le même homme, „ rendront la vertu victorieuse du vice ”. M. Rousseau n'est pas de cet avis. Au reste qu'il vante tant qu'il voudra, la sincérité & la vérité d'un Peuple sauvage & barbare, je ne l'en croirai pas sur sa parole.

Le fait, dit M. Hume, vol. 1. de l'Hist. d'Angleterre, c'est que les Anglo-Saxons, comme tous les Peuples ignorans & brigands, affichoient le parjure, la fausseté, avec une opulence inconnue aux Peuples civilisés.

C'est la raison perfectionnée par l'expérience qui seule peut démontrer aux Peuples l'intérêt qu'ils ont d'être justes, humains & fideles à leurs promesses. La superstition à cet égard ne produit point les effets de la raison. Nos dévots Ancêtres juroient leurs Traités sur la Croix & les Reliques, & se parjuroient. Les Peuples ne garantissent plus aujourd'hui leurs Traités par de pareils sermens. Ils dédaignent ces inefficaces sûretés.

CHAPITRE V.

Du Gouvernement des Jésuites.

JE ne confidère ici la Constitution des Jésuites que relativement à leurs vues ambitieuses. Les Jésuites voulurent crédit, pouvoir, considération & l'obtinent dans les Cours Catholiques.

Quels moyens employèrent-ils à cet effet ? La terreur & la séduction.

Qui les rendit redoutables aux Princes ? L'union de leur volonté à celle de leur Général. La force d'une pareille union, n'est peut-être pas encore assez connue.

L'antiquité n'offre point de modèle du Gouvernement des Jésuites. Supposons qu'on eût demandé aux Anciens la solution de ce Problème politique :

Savoir.

„ Comment du fond d'un Monastere un
 „ homme peut en régir une infinité d'au-
 „ tres répandus dans des Climats divers
 „ & soumis à des Loix & à des Souve-
 „ rains différens. Comment à des distan-
 „ ces souvent immenses, cet homme peut
 „ conserver assez d'empire sur ses Sujets
 „ pour les faire à son gré mouvoir, agir,
 „ penser & conformer toujours leurs dé-
 „ marches aux vues ambitieuses de l'Ordre ”.

Avant l'institution des Ordres Monastiques , ce Problème eût paru une folie. On eût mis sa solution au rang des Chimeres Platoni-

ciennes. Cette Chimere cependant s'est réalisée.

A l'égard des moyens par lesquels le Général s'affure l'obéissance de ses Religieux, ces moyens sont connus; je ne m'arrêterai pas à les détailler.

Mais comment avec si peu de Sujets, inspire-t-il souvent tant de crainte aux Souverains? C'est un chef-d'œuvre de Politique.

Pour opérer ce prodige, il falloit que la Constitution des Jésuites rassemblât tout ce que le Gouvernement Monarchique & Républicain ont d'avantageux.

D'une part, promptitude & secret dans l'exécution :

De l'autre, amour vif & habituel de la Grandeur de l'Ordre.

Les Jésuites pour cet effet devoient avoir un Despote à leur tête, mais un Despote éclairé & par conséquent électif. * 18.

L'Élection de ce Chef supposoit.

Choix sur un certain nombre de Sujets.

Tems & moyens d'étudier l'Esprit, les Mœurs, les Caractères, & les Inclinations de ses Sujets.

Pour cet effet il falloit que nourris dans les Maisons des Jésuites, leurs Eleves pussent être examinés par les plus ambitieux & les plus-éclairés des Supérieurs.

Que l'Élection faite le nouveau Général étroitement lié à l'intérêt de la Société, n'en pût avoir d'autres.

Qu'il fût par conséquent comme tout Jésuite, soumis aux principales regles de l'Ordre.

Qu'il fit les mêmes vœux,

Fût comme eux inhabile à se marier;

Eût comme eux, renoncé à toute dignité, à tout Lien de parenté, d'amour & d'amitié.

Que tout entier aux Jésuites, il ne tint sa propre considération que de la Grandeur de l'Ordre; qu'il n'eût par conséquent d'autre desir que d'en accroître le pouvoir;

Que l'obéissance de ses Sujets lui en fournît les moyens;

Qu'enfin pour être le plus utile possible à sa Société, le Général pût se livrer tout entier à son génie, & que ses conceptions hardies ne pussent être réprimées par aucune crainte.

A cet effet on fixa sa résidence près d'un Prêtre Roi.

On voulut qu'attaché à ce Souverain par le lien d'un intérêt commun, à certains égards, le Général partageant en secret l'autorité du Pontife, vécût dans sa Cour, & pût delà braver la vengeance des Rois.

C'est-là qu'en effet au fond de sa cellule, comme l'Araignée au centre de sa toile, il étend ses fils dans toute l'Europe & qu'il est par ces mêmes fils averti de tout ce qui se passe.

Instruit par la confession des Vices, des Talens, des Vertus, des Foiblesses des Princes, des Grands & des Magistrats, il sait par quelle intrigue on peut favoriser l'ambition des uns, s'opposer à celle des autres, flatter ceux-ci, gagner ou effrayer ceux-là.

Pendant qu'il médite sur ces grands objets, on voit à ses côtés l'ambition Monacale qui tenant devant lui le Livre secret & redouté, où sont inscrites les bonnes ou mauvaises qualités des Princes, leurs dispositions favorables ou contraires à la Société, marque d'un trait de sang le nom des Rois qui dévoués à la vengeance de l'Ordre, doivent être rayés du nombre des Vivans. Si frappés de terreur les Princes foibles crurent au

commandement du Général, n'avoir que le choix entre la mort & l'obéissance servile, leur crainte ne fût pas entièrement panique. Le Gouvernement des Jésuites la justifioit à un certain point. Un homme commande-t-il une Société, dont les Membres sont entre ses mains ce que le bâton est dans celle du Vieillard ; parle-t-il par leur bouche ; frappe-t-il par leurs bras ? Dépositaire d'immenses richesses, peut-il à son gré les transporter par-tout où le requiert l'avantage de l'Ordre ? Aussi Despote que le vieux de la Montagne, a-t-il des Sujets aussi soumis ? Les voit-on à son commandement se précipiter dans les plus grands dangers, exécuter les entreprises les plus hardies (a) ? Un tel homme sans doute est à redouter.

Les Jésuites le sentirent & fiers de la terreur qu'inspiroit leur Chef, ils ne songerent qu'à s'assurer de cet homme redouté. Ils voulurent à cet effet que si par paresse ou quelques autres intérêts, le Général trahissoit ceux de la Société, il en fût le mépris & craignît d'en être la victime. Or qu'on nomme un Gouvernement où l'intérêt, & du Chef & de ses Membres ait été si réciproque & si étroitement uni : Qu'on ne s'étonne donc point qu'avec des moyens en apparence si foibles, la Société ait en si peu de tems atteint un si haut degré de Puissance.

Son Pouvoir fut l'effet de la forme de son Gouvernement.

Quelque hardis que fussent les Principes de sa Morale, ces Principes adoptés par les Papes étoient à peu-près ceux de l'Eglise Catholique.

(a) Si les Jésuites ont dans mille occasions fait preuve d'autant d'intrépidité que les Abissins, c'est que chez ces Religieux comme chez ces redoutables Africains, le Ciel est la récompense du dévouement aux ordres du Chef.

Si dans les mains des Séculariens, cette dangereuse Morale eut des effets peu funestes, je n'en suis point surpris. Ce n'est point la Lecture d'un Busembaum, ou d'un la Croix qui crée les Régicides ; c'est dans l'ignorance & la solitude des Cloîtres que s'engendrent ces monstres, & c'est delà qu'ils s'élancent sur le Prince. En vain le Moine en les armant du poignard, veut cacher la main qui le leur fournit. Rien de plus reconnoissable que les crimes commis par l'ambition Sacerdotale.

Que pour les prévenir, l'ami des Souverains & l'ennemi du Fanatisme sache à quels signes certains on peut distinguer les diverses causes des grands attentats.

C H A P I T R E VI.

Des diverses causes des grands attentats.

CES causes sont l'amour de la Gloire, l'Ambition & le Fanatisme. Quelque puissantes que soient ces passions, leur force néanmoins n'égale point ordinairement dans l'homme l'amour de sa conservation & de sa félicité ; il ne brave point le danger & la douleur : il ne tente point d'entreprise périlleuse, si l'avantage attaché au succès n'est en quelque proportion avec le danger auquel il s'expose. C'est un fait prouvé par l'expérience de tous les tems.

C H A P I T R E VII.

*Des attentats commis par l'amour de la
Gloire ou de la Patrie.*

LORSQUE pour arracher eux & leur Patrie aux fers de l'esclavage, les Dions, les Pélolidas, les Aratus & les Timoléons méditoient le meurtre du Tyran, quelles étoient leurs craintes & leurs espérances? Ils n'avoient point à redouter la honte & le supplice d'un Ravaillac. La fortune les abandonnoit-elle dans leurs entreprises? Ces Héros toujours soutenus d'un Parti puissant pouvoient toujours se flatter de mourir les armes à la main. Le sort leur étoit-il favorable? Ils devenoient l'Idole & l'Amour de leurs Concitoyens. La récompense étoit donc au moins en proportion avec le danger auquel ils s'exposoient.

Lorsque Brutus suivit César au Sénat, il sedit sans doute à lui-même; le nom de Brutus, ce nom déjà consacré par l'expulsion des Tarquins, m'ordonne le meurtre du Dictateur & m'en fait un devoir. Si le succès me favorise, je détruis un Gouvernement tyrannique, je désarme le Despotisme prêt à faire couler le plus pur sang de Rome, je la sauve de la destruction & j'en deviens le nouveau Fondateur. Si je succombe dans mon entreprise, je péris de ma propre main ou de celle de l'ennemi. La récompense est donc égale au danger.

Le vertueux Brutus du tems de la Ligue se fût-il tenu ce discours? Eût-il porté la main sur son Souverain? Non: quel avantage pour la France;

& quelle gloire pour lui, si vil instrument de l'ambition Papale, il eût été l'assassin de son Maître?

Dans un Gouvernement Monarchique, il n'est que deux motifs qui puissent déterminer un Sujet au Régicide ; l'un une Couronne Terrestre ; l'autre une Couronne Céleste. L'Ambition & le Fanatisme produisent seuls de tels crimes.

CHAPITRE VIII.

Des Attentats commis par l'Ambition.

LES attentats de l'Ambition sont toujours commis par un Homme puissant. Il faut pour les projeter que le crime consommé, l'Ambitieux puisse au même instant en recueillir le fruit, & que le crime manqué & découvert, il reste encore assez puissant pour intimider le Prince, ou du moins se ménager le tems de la fuite.

Tel étoit sous l'Empire Grec la position de ses Généraux qui suivis de leurs Armées marchoient à l'Empereur, le frappoient dans le combat, ou l'égorgeoient sur le Trône.

Telle est encore à Constantinople celle où se trouve l'Aga ou le Prince Ottoman ; lorsqu'à la tête des Janissaires, il force le Sérail, arrête & tue le Sultan qui souvent n'assure son Trône & sa vie que par le meurtre de ses Proches.

La condition du Régicide déclare presque toujours quelle espece de passion l'anime, de l'Ambition ou du Fanatisme Religieux.

CHAPITRE IX.

Des attentats commis par le Fanatisme.

LE Régicide ambitieux ne se trouve que dans la Classe des Grands : le Régicide fanatique se trouve dans toutes & le plus souvent même dans la plus basse, parce que tout homme peut également prétendre au Trône & aux récompenses Célestes. Il est encore d'autres signes auxquels on distingue ces deux especes de Régicides. Rien de plus différent que leur conduite dans de pareils attentats.

Le premier perd-il l'espoir d'échapper ? Est-il au moment d'être pris ? Il s'empoisonne ou se tue sur sa victime. Le second n'attende point à la vie : sa Religion le lui défend : elle seule peut retenir le bras d'un homme assez intrépide pour commettre un tel forfait : elle seule peut lui faire préférer une mort affreuse subie sur un échafaud, à la mort douce qu'il se seroit donnée lui-même.

Le Fanatique est un instrument de vengeance que le Moine fabrique & emploie, lorsque son intérêt le lui ordonne.

CHAPITRE X.

Du moment où l'intérêt des Jésuites leur commande un grand attentat.

LE crédit des Jésuites baisse-t-il ? Attend-il d'un Gouvernement nouveau plus de faveur que du Gouvernement actuel ? La bonté du Prince

régnant, le Pouvoir du Parti dévot à la Cour les assure-t-il de l'impunité ? Ils conçoivent alors leur détestable projet. Ils préparent les Citoyens à de grands événemens : ils éveillent en eux des Passions sinistres ; ils effraient les imaginations, ou comme autrefois par la prédiction de la fin prochaine du Monde, ou par l'annonce du renversement total de la Religion. Au moment où ces idées mises en fermentation échauffent les Esprits & deviennent le sujet général des conversations, les Jésuites cherchent le forcené que doit armer leur ambition. Les Scélérats de cette espece sont rares. Il faut pour de tels attentats des ames composées de sentimens violens & contraires ; des ames à la fois susceptibles du dernier degré de scélérateffe, de dévotion, de crédulité & de remords. Il faut des hommes à la fois hardis & prudents, impétueux & discrets ; & les caractères de cette espece sont le produit des Passions les plus mornes & les plus séveres. Mais à quoi reconnoître les ames inflammables au Fanatisme ? Quel moyen de découvrir ces semences de Passions qui fortes, contraires & propres à former des Régicides, sont toujours invisibles avant d'être mises en action ? Le Tribunal de la Confession est le Microscope où ces germes se découvrent. Dans ce Tribunal * 19. où l'homme se trouve à nud, le droit d'interroger permet au Moine de fouiller tous les replis d'une ame.

Le Général instruit par lui des Mœurs, des Passions & des Dispositions d'une infinité de Pénitens, a le choix sur un trop grand nombre pour n'y pas trouver l'instrument de sa vengeance.

Son choix fixé & le Fanatique trouvé, il s'agit d'allumer son zele. L'Enthousiasme est une maladie contagieuse qui se communique, dit Milord

son Education. Chap. X. 143

Shafstesbury, par le geste, le regard, le son de la voix, &c. Le Général le fait : il commande & le Fanatique attiré dans une Maison de Jésuites, s'y trouve au milieu d'Enthoufiastes. C'est-là que s'animant lui-même du sentiment de ceux qui l'entourent, on lui fait accroire qu'il pense ce qu'on lui suggere, & que familiarisé avec l'idée du Crime qu'il doit commettre, on le rend inaccessible aux remords.

Le remords d'un instant suffit pour désarmer le bras de l'assassin. Il n'est point d'homme quelque méchant, quelque audacieux qu'il soit, qui soutienne sans effroi l'idée d'un si grand attentat & des tourmens qui le suivent. Le seul moyen de lui en dérober l'horreur, c'est d'exalter tellement en lui le Fanatisme, que l'idée de son crime loin de s'associer dans sa Mémoire à l'idée de son supplice, lui rappelle uniquement celle des plaisirs Célestes, récompense de son forfait.

De tous les Ordres Religieux, celui des Jésuites est à la fois le plus puissant, le plus éclairé & le plus enthoufiaste. Nul par conséquent qui puisse opérer aussi fortement sur l'imagination d'un Fanatique, & nul qui puisse avec moins de danger attenter à la vie des Princes. L'aveugle soumission des Jésuites aux ordres de leur Général les assure tous les uns des autres. Sans défiance à cet égard, ils donnent un libre essor à leurs pensées.

Rarement chargés de commettre le crime qu'ils encouragent jusqu'à son exécution, la crainte du supplice ne peut refroidir leur zele. Chaque Jésuite étayé de tout le crédit & de la puissance de l'Ordre, sent qu'à l'abri de toute recherche jusqu'à la consommation de l'attentat, nul avant cet instant n'osera se porter accusateur du Mem-

bre d'une Société redoutable par ses richesses, par le grand nombre d'espions qu'elle soudoie, de Grands qu'elle dirige, de Bourgeois qu'elle protege & qu'elle s'attache par le lien indissoluble de la crainte & de l'espérance.

Le Jésuite fait de plus que le crime consommé, rien de plus difficile que d'en convaincre sa Société; que prodiguant l'Or & les menaces & se supposant toujours calomniée, elle pourra toujours répandre sur les plus noirs forfaits, cette obscurité favorable aux Jésuites qui veulent bien être soupçonnés d'un grand crime; parce qu'ils en deviennent plus redoutables, mais qui ne veulent pas en être convaincus; parce qu'ils seroient trop odieux.

Quel moyen en effet de les en convaincre? Le Général fait le nom de tous ceux qui trempent dans un grand complot; il peut au premier soupçon les disperser dans des Couvens inconnus & Étrangers: il peut sous un faux nom les y entretenir à l'abri d'une poursuite ordinaire. Devient-elle vive? Le Général est toujours sûr de la rendre vaine, soit en enfermant l'accusé au fond d'un Cloître, soit en le sacrifiant à l'intérêt de l'Ordre. Avec tant de ressources & d'impunités, doit-on s'étonner que la Société ait tant osé, & qu'encouragés par les éloges de l'Ordre, ses Membres aient souvent exécuté les entreprises les plus hardies.

On apperçoit donc dans la forme même du Gouvernement des Jésuites la cause de la crainte, du respect qu'ils inspirent, & la raison enfin pour laquelle depuis leur établissement, il n'est point de guerre Religieuse, de révolutions, d'assassinats de Princes à la Chine, en Ethiopie, en Hollande, en France, en Angleterre, en Portugal, à
Geneve

son Education. Chap. X. 145

Geneve, &c. auxquels les Jésuites n'aient eu plus ou moins de part.

L'ambition du Général & des assistans est l'ame de cette Société. Nulle qui plus jalouse de la domination, ait employé plus de moyens pour se l'assurer. Le Clergé séculier est sans doute ambitieux ; mais animé de la même Passion, il n'a pas les mêmes moyens de la satisfaire. Il fut plus rarement Régicide.

Le Jésuite est dans la dépendance immédiate d'un Supérieur * 20. Il n'en est pas de même du Prêtre Séculier. Ce Prêtre répandu dans le Monde, distrait par ses affaires, & ses plaisirs, n'est point en entier à une seule idée. Son Fanatisme n'est point sans cesse exalté par la présence d'autres Fanatiques. Moins puissant d'ailleurs qu'un Corps Religieux, coupable, il seroit puni. Il est donc moins entreprenant & moins redoutable que le Régulier

Le vrai crime des Jésuites ne fut pas la perversité (a) de leur Morale, mais leurs Constitutions, leurs Richesses, leur Pouvoir, leur Ambition & l'Incompatibilité de leurs intérêts avec celui de toute Nation.

Quelle parfaite qu'ait été la Législation de ces Religieux, quelqu'Empire qu'elle dût leur donner sur les Peuples, cependant, dira-t-on, ces Jésuites si redoutés, sont aujourd'hui bannis de France, de Portugal, d'Espagne : oui ; parce qu'on s'est encore opposé à tems à leurs vastes projets.

Dans toute Constitution Monastique, il est un vice radical ; c'est le défaut de Puissance réelle. Celle des Moines est fondée sur la folie & la stu-

(a) De faux principes de Morale ne sont dangereux que lorsqu'ils sont Loi.

pidité des hommes. Or il faut qu'à la longue l'esprit humain s'éclaire ou du moins qu'il change de folie. Les Jésuites qui l'avoient prévu vouloient en conséquence réunir dans leurs mains la Puissance Temporelle & Spirituelle. Ils vouloient effrayer par leurs Armées les Princes qu'ils n'intimideroient point par le poignard, ou le poison. Ils avoient à cet effet déjà jetté dans le Paraguai & la Californie les fondemens de nouveaux Empires.

Que le sommeil du Magistrat eût été plus long, cent ans plus tard, peut-être étoit-il impossible de s'opposer à leurs desseins. L'union du Pouvoir Spirituel & Temporel les eût rendus trop redoutables : ils eussent à jamais retenu les Catholiques dans l'aveuglement & leurs Princes dans l'humiliation. Rien ne prouve mieux le degré d'autorité auquel les Jésuites étoient déjà parvenus que la conduite tenue en France pour les en chasser (a).

Pourquoi le Magistrat s'éleva-t-il si vivement contre leurs Livres? * 21. Il appercevoit sans doute la frivolité d'une telle Accusation. Mais il sentoit aussi que cette Accusation étoit la seule qui pût les perdre dans l'esprit des Peuples. Toute autre eût été impuissante.

Supposons en effet que dans l'arrêt de leur bannissement le Magistrat n'eût fait usage que des seuls motifs du bien Public.

„ Toute Société nombreuse, eût-il dit, est

(a) Lorsqu'effrayés des Remontrances de leurs Parlemens, on voit les Rois se confier aux Jésuites, comment ne se pas rappeler la fable du Souriceau? Quel Animal bruyant, je viens de rencontrer, dit-il à sa Mere, c'est, dit-on, un Coq. Je suis transi de peur; je n'aurois pu vous rejoindre, si je n'eusse été rassuré par la présence d'un Animal bien doux. Il me paroît ami de notre espece. Son nom est un Chat. O! Mon fils, c'est de ce dernier dont il faut te garer.

son Education. Chap. X. 147

„ ambitieuse & ne s'occupe que de son intérêt
„ particulier. Ne se confond-il pas avec l'intérêt
„ Public? Cette Société est dangereuse ”.

„ Quant à celle des Jésuites, est-il ajouté, il
„ est évident que soumise par sa Constitution à
„ un Despote Etranger, elle ne peut avoir d'inté-
„ rêt conforme à celui du Public (a).

„ L'extrême étendue du commerce des Jé-
„ suites ne peut-il pas être destructif du com-
„ merce National. Des richesses immenses ga-
„ gnées (b) dans le Négoce & transportées au
„ gré du Général, à la Chine, en Espagne, en
„ Allemagne, en Italie, &c. ne peuvent qu'ap-
„ pauvrir une Nation ”.

Une Société enfin devenue célèbre par des at-
tentats sans nombre, une Société composée
d'hommes sobres & qui pour multiplier ses par-
tisans, offre protection, crédit, richesses à ses
amis, persécution, infortune & mort à ses en-
nemis, est à coup sûr une Société dont les projets
devoient être aussi vastes que destructifs du bon-
heur général.

Quelque raisonnables qu'eussent été ces mo-
tifs, ils eussent fait peu d'impressions, & l'Ordre

(a) Les Magistrats peuvent sans doute appliquer aux Jé-
suites ce mot de Hobbes aux Prêtres Papistes. „ Vous êtes,
„ leur disoit-il, une confédération de Fripons ambitieux.
„ Jaloux de dominer sur les Peuples, vous tâchez à force
„ de mysteres & de bon sens d'éteindre en eux les lumie-
„ res de la raison & de l'Evangile.

„ Croire à la vérité du Prêtre, dit à ce sujet le Poëte Lee,
„ c'est se fier aux souris du Grand, aux larmes de la Cour-
„ tisanne, aux sermens du Marchand, & à la tristesse de
„ l'Héritier ”.

(b) „ Les richesses des Jésuites sont immenses : ils ne se-
„ ment, ni ne labourent, & cependant, dit Shackespear,
„ ce sont eux qui recueillent toute la graisse de la terre. Ils
„ savent même pressurer jusqu'au suc de la pauvreté ”.

puissant & protégé des Jésuites n'eût jamais été sacrifié à la raison & au bien Public.

CHAPITRE XI.

Le Jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites.

POUR combattre les Jésuites avec avantage, que falloit-il ? Opposer Passion à Passion, Secte à Secte, Fanatisme à Fanatisme. Il falloit armer contre eux le Janséniste. Or le Janséniste insensible par dévotion * 22. ou par stupidité au malheur de ses semblables, ne se fût point élevé contre les Jésuites, s'il n'eût aperçu en eux que les ennemis du bien Public. Les Magistrats le sentirent & crurent que pour l'animer contre ces Religieux, il falloit étonner son imagination & dans un Livre tel que celui des Assertions, faire sans cesse retentir à ses oreilles les mots d'Impudicité, de Péché Philosophique, de Magie, d'Astrologie, d'Idolâtrie, &c.

On a reproché ces Assertions aux Magistrats. Ils ont, a-t-on dit, avili & dégradé leur caractère & leur dignité en se présentant au Public sous la forme de Controversistes. * 23. Ni les Princes, ni les Magistrats ne doivent sans doute pas faire le vil métier d'Ergotistes & de Théologiens. Les disputes de l'Ecole sont incompatibles avec les grandes vues de l'Administration. Ces disputes retrécissent les Esprits. * 24.

Si l'on y met trop d'importancé, elles deviennent le présage des plus grands malheurs. Elles annoncerent la saint Barthelemi. Le Siecle d'or d'une Nation n'est pas celui des controverses. Ce-

pendant si lors de l'affaire des Jésuites, les Magistrats n'avoient en France que peu de crédit & d'autorité ; si la position des Parlemens par rapport aux Jésuites étoit telle qu'ils ne pussent opérer le bien Public que sous des prétextes & par des motifs différens de ceux qui les déterminoient réellement, pourquoi n'en eussent-ils pas fait usage, & n'eussent-ils pas profité du mépris où tomboient les Livres & la Morale des Jésuites, pour délivrer la France de Moines devenus si redoutables par leur pouvoir, leurs intrigues, leurs richesses, leur ambition * 25. & sur-tout par les moyens que leur Constitution leur fournissoit pour s'affervir les Esprits ?

Le vrai crime des Jésuites fut l'excellence de leur Gouvernement. Son excellence fut par-tout destructive du bonheur Public.

Il faut en convenir ; les Jésuites ont été un des plus cruels fléaux des Nations ; mais sans eux l'on n'eut jamais parfaitement connu ce que peut sur les hommes un Corps de Loix dirigées au même but.

Que se proposerent les Jésuites ? La puissance & la richesse de l'Ordre. Or nulle Législation avec si peu de moyens ne remplit mieux ce grand objet. Si l'on ne trouve chez aucun Peuple d'exemple d'un Gouvernement aussi parfait, c'est que pour l'établir, il faut avoir comme un Romulus un nouvel Empire à fonder. On est rarement dans cette position ; & dans toute autre peut-être est-il impossible de donner une excellente Législation.

CHAPITRE XII.

Examen de cette vérité.

UN homme établit-il quelques Loix nouvelles dans un Empire, ou c'est en qualité de Magistrat commis par le Peuple pour corriger l'ancienne Législation, ou c'est en qualité de Vainqueur, c'est-à-dire, à titre de conquêtes. Telles ont été les diverses positions où se sont trouvés, Solon d'une part, Alexandre ou Tamerlan de l'autre.

Dans la première de ces positions, le Magistrat, comme s'en plaignoit Solon, est forcé de se conformer aux mœurs, & aux goûts de ceux qui l'emploient. Ils ne lui demandent point une excellente Législation; elle seroit trop discordante avec leurs mœurs. Ils desireroient simplement la correction de quelques abus introduits dans le gouvernement actuel. Le Magistrat en conséquence ne peut donner d'essor à son génie. Il n'embrasse point un grand plan & ne se propose point l'établissement d'un Gouvernement parfait.

Dans la seconde de ces positions, que se propose d'abord le Conquérant? D'affermir son autorité sur des Nations appauvries, dévastées par la guerre & encore irritées de leur défaite. S'il leur impose quelques-unes des Loix de son Pays, c'est en adoptant une partie des leurs. Peu lui importent les malheurs résultans d'un mélange de Loix souvent contradictoires entr'elles.

Ce n'est point au moment de la conquête que le Vainqueur conçoit le vaste projet d'une

parfaite Législation. Possesseur encore incertain d'une Couronne nouvelle, l'unique chose qu'il exige alors de ses nouveaux Sujets, c'est leur soumission. Et dans quel tems s'occupe-t-on de leur félicité ?

Il n'est point de Muse à laquelle on n'ait érigé un Temple ; point de Science qu'on n'ait cultivée dans quelqu'Académie ; point d'Académie où l'on n'ait proposé quelque prix pour la solution de certains Problèmes d'Optique , d'Agriculture , d'Astronomie , de Mécaniques , &c. Par quelle fatalité les Sciences de la Morale & de la Politique, sans contredit les plus importantes de toutes & celles qui contribuent le plus à la félicité Nationale, sont-elles encore sans Ecoles publiques ?

Quelle preuve plus frappante de l'indifférence des hommes pour le bonheur de leurs semblables ? * 26.

Pourquoi les Puissans n'ont-ils point encore institué d'Académies Morales & Politiques ? Craindroient-ils qu'elles ne résolussent enfin le Problème d'une excellente Législation , & n'assurassent à jamais le bonheur des Citoyens ? Ils le craindroient sans doute , s'ils soupçonnoient que le bonheur public exigeât le sacrifice de la moindre partie de leur autorité. Il n'est qu'un intérêt qui se taise devant l'intérêt National, c'est celui du foible. Le Prince communément ne voit que lui dans la Nature. Qui l'intéresseroit à la félicité de ses Sujets ? S'il les aimoit , les enchaîneroit-il ? Est-ce du Char de la Victoire & du Trône du Despotisme qu'il peut leur donner des loix utiles ? Enivré de ses succès , qu'importe au Conquérant la félicité de ses Esclaves ?

Quant au Magistrat chargé par une République de la réforme de ses Loix , il a communément

trop d'intérêts divers à ménager, trop d'opinions différentes à concilier pour pouvoir en ce genre rien faire de grand & de simple. C'est uniquement au Fondateur d'une Colonie qui commande à des hommes encore sans préjugés & sans habitudes qu'il appartient de résoudre le Problème d'une excellente Législation. Rien dans cette position n'arrête la marche de son génie, ne s'oppose à l'établissement des Loix les plus sages. Leur perfection n'a d'autres bornes que les bornes mêmes de son Esprit.

Mais, quant à l'objet qu'elles se proposent, pourquoi les Loix Monastiques sont-elles les moins imparfaites? C'est que le Fondateur d'un Ordre Religieux est dans la position du Fondateur d'une Colonie. C'est qu'un Ignace en traçant dans le Silence & la Retraite le plan de sa Règle, n'a point encore à ménager les goûts & les opinions de ses Sujets futurs. Sa Règle faite, son Ordre approuvé, il est entouré de Novices d'autant plus soumis à cette Règle qu'ils l'ont volontairement embrassée & qu'ils ont par conséquent approuvé les moyens par lesquels ils sont contraints à l'observer. Faut-il donc s'étonner, si dans leur genre, de telles Législations sont plus parfaites que celle d'aucune Nation.

De toutes les Etudes, celles des diverses Constitutions Monastiques est peut-être une des plus curieuses & des plus instructives pour des Magistrats, des Philosophes & généralement pour tous les hommes d'Etat. Ce sont des expériences en petit qui révélant les causes secrètes de la félicité, de la grandeur & de la puissance des différens Ordres Religieux, prouvent, comme je me suis proposé de le montrer, que ce n'est ni de la Religion, ni de ce qu'on appelle la Morale à peu

son Education. Chap. XII. 153

près la même chez tous les Peuples & tous les Moines, mais de la Législation seule que dépendent les vices, les vertus, la puissance & la félicité des Nations.

Les Loix sont l'ame des Empires, les instrumens du bonheur Public. Ces instrumens encore grossiers peuvent être de jour en jour perfectionnés. A quel degré peuvent-ils l'être ; & jusqu'où l'excellence de la Législation peut-elle porter le bonheur des Citoyens (a) ? Il faut pour résoudre cette question, savoir d'abord en quoi consiste le bonheur de l'Individu.

(a) Entre les differens Ordres Religieux, ceux dont le Gouvernement approche le plus de la forme Républicaine & dont les Sujets sont les plus libres & plus heureux, sont en général ceux dont les Mœurs sont les meilleures & la Morale la moins erronée. Tels sont les Doctrinaires & les Oratoriens.

N O T E S.

1. **T**ous les François se vantent d'être des amis tendres. Lorsque le livre de l'Esprit parut, ils crièrent beaucoup contre le Chapitre de l'amitié. On eût cru Paris peuplé d'Orestes & de Pylades. C'est cependant dans cette Nation que la Loi Militaire oblige un Soldat de fusiller son Compagnon & son ami Déferteur. L'établissement d'une pareille Loi ne prouve pas de la part du Gouvernement un grand respect pour l'amitié ; & l'obéissance à cette Loi une grande tendresse pour ses amis.

2. Quiconque, disoient les Stoïciens, se voudroit du mal, & sans motif se jetteroit dans le feu, dans l'eau ou par la fenêtre, passeroit pour fou & le seroit en effet, parce qu'en son état naturel l'homme cherche le plaisir & fuit la douleur ; parce qu'en toutes ses actions, il est nécessairement déterminé par le desir d'un bonheur apparent ou réel. L'homme n'est donc pas libre. Sa volonté est donc aussi nécessairement l'effet de ses idées, par conséquent de ses sensations, que la douleur est l'effet d'un coup. D'ailleurs, ajoutoient les Stoïciens, est-il un seul instant où la liberté de l'homme puisse être rapportée aux différentes opérations de son ame.

Si, par exemple, la même chose ne peut au même instant être & n'être pas, il n'est donc pas possible

Qu'au moment où l'Ame agit, elle agisse autrement ;
 Qu'au moment où elle choisit, elle choisisse autrement ;
 Qu'au moment où elle délibère, elle délibère autrement ;
 Qu'au moment où elle veut, elle veuille autrement ;

Or si c'est ma volonté telle qu'elle est qui me fait délibérer ; si c'est ma délibération telle qu'elle est qui me fait choisir ; si c'est mon choix tel qu'il est qui me fait agir ; si lorsque j'ai délibéré, il n'étoit pas possible (vu l'amour que je me porte,) que je ne voulusse pas délibérer, il est évident, que la liberté n'existe ni dans la volonté actuelle, ni dans la délibération actuelle, ni dans le choix actuel, ni dans l'action actuelle, & qu'enfin la liberté ne se rapporte à nulle des opérations de l'ame.

Il faudroit pour cet effet qu'une même chose, comme je l'ai déjà dit, pût au même instant être & n'être pas. Or, ajoutoient les Stoïciens, voici la question que nous faisons aux Philosophes. „ L'ame est-elle libre, si quand elle veut,

„ quand elle délibere , quand elle choisit , quand elle agit , elle n'est pas libre ?

3. Il n'est presque point de Saint qui n'ait une fois dans sa vie lavé ses mains dans le sang humain & fait supplicier son homme. L'Evêque qui dernièrement sollicita si vivement la mort d'un jeune homme d'Abbeville , étoit un Saint. Il voulut que cet adolescent expiât dans des tourmens affreux le crime d'avoir chanté quelques couplets licentieux.

4. Si nous massacrons les Hérétiques , disent les Dévots , c'est par pitié. Nous ne voulons que leur faire sentir l'aiguillon de la charité. Nous espérons par la crainte de la mort & les Bourreaux les arracher à l'Enfer. Mais depuis quand la charité a-t-elle un aiguillon ? Depuis quand égorge-t-elle ? D'ailleurs si les vices ne damnent pas moins que les erreurs , pourquoi les Dévots ne massacrent-ils pas les hommes vicieux de leur Secte ?

5. C'est la faim , c'est le besoin qui rend les Citoyens industrieux , & ce sont des Loix sages qui le rendent bons. Si les anciens Romains , dit Machiavel , donnerent en tout genre des exemples de vertu ; si l'honnêteté chez eux fut commune , si dans l'espace de plusieurs Siècles , on eût compté à peine six ou sept de condamnés à l'amende , à l'exil , à la mort , à quoi durent-ils & leurs vertus & leurs succès ? A la sagesse de leurs Loix , aux premières dissensions qui s'élevant entre les Plébéiens , & les Patriciens , établirent cet équilibre de puissance , que des dissensions toujours renaissantes maintinrent long-tems entre ces deux Corps.

Si les Romains , ajoute cet illustre Ecrivain , différencèrent en tout des Vénitiens ; si les premiers ne furent ni humbles dans le malheur , ni présomptueux dans la prospérité , la diverse conduite & le caractère différent de ces deux Peuples fut l'effet de la différence de leur discipline.

6. M. Helvétius fut par quelques Théologiens traité d'Impie & le Pere Bertier de Saints. Cependant le premier n'a fait , ni voulu faire mal à personne , & le second disoit publiquement que s'il eût été Roi , il eût noyé le Président de Montesquieu dans son sang.

L'un d'eux est l'honnête homme & l'autre le Chrétien.

7. Des Loix justes sont toutes puissantes sur les hommes. Elles commandent à leurs volontés , les rendent honnêtes , humains & fortunés. C'est à 4 ou 5 Loix de cette espece que les Anglois doivent leur bonheur & l'assurance de leur propriété & de leur liberté.

Le premiere de ces Loix est celle qui remet à la Chambre des Communes le pouvoir de fixer les subsides.

La seconde est l'Acte l'*Habeas Corpus*.

La troisieme font les jugemens rendus par les Jurés.

La quatrieme la Liberté de la presse.

La cinquieme la maniere de lever les Impôts.

Mais ces Impôts ne sont-ils pas maintenant onéreux à la Nation ! S'ils le sont, ils ne fournissent pas du moins au Prince de moyens d'opprimer les Individus.

8. Ce n'est point à la Religion, ce n'est point à cette Loi naturelle innée & gravée, dit-on, dans toutes les ames que les hommes doivent leurs vertus sociales. Cette Loi naturelle si vantée n'est comme les autres Loix que le produit de l'expérience, de la réflexion & de l'esprit. Si la Nature imprimoit dans les cœurs des idées nettes de la vertu ; si ces idées n'étoient point une acquisition, les hommes eussent-ils jadis immolé des victimes humaines à des Dieux qu'ils disoient bons ? Les Carthaginois pour se rendre Saturne propice, eussent-ils sacrifié leurs enfans sur ses Autels ? L'Espagnol croiroit-il la Divinité avide du sang Hérétique ou Juif ? Des Peuples entiers se flatteroient-ils d'obtenir l'amour du Ciel, soit par le supplice de l'homme qui ne pense pas comme leurs Prêtres, soit par le meurtre d'une Vierge offerte en expiation de leurs forfaits.

Je veux que les Principes de la Loi naturelle soient innés : les hommes sentiroient donc que les châtimens doivent comme les crimes être personnels, que la cruauté & l'injustice ne peuvent être les Prêtresses des Dieux. Or si des idées aussi claires, aussi simples de l'équité ne sont point encore adoptées de toutes les Nations, ce n'est donc point à la Religion, ce n'est donc point à la Loi naturelle, mais à l'instruction que l'homme doit la connoissance de la justice & de la vertu.

9. La vertu est si précieuse & sa pratique si liée à l'avantage National, que si la vertu n'étoit qu'une erreur, il lui faudroit sans doute sacrifier jusqu'à la vérité. Mais pourquoi ce sacrifice, & pourquoi le mensonge seroit-il Pere de la Vertu ? Par-tout où l'intérêt Particulier se confond avec l'intérêt Public, la vertu devient dans chaque individu l'effet nécessaire de l'amour de soi & de l'intérêt personnel.

Tous les vices d'une Nation se rapportent toujours à quelques vices de sa Législation. Pourquoi si peu d'hommes honnêtes ? C'est que l'infortune poursuit presque partout la probité. Qu'au contraire les honneurs & la considération en soient les Compagnes, tous les hommes seront vertueux. Mais il est des crimes secrets auxquels la Religion seule peut s'opposer. Le vol d'un Dépôt confié en est un exemple. Mais l'expérience prouve-t-elle que

ce Dépôt soit plus sûrement confié au Prêtre qu'à Ninon de l'Enclos ; Sous le nom de Legs pieux que de vols commis ! Que de successions enlevées à des Héritiers légitimes ? Telle est la source infecte des richesses immenses de l'Eglise. Voilà ses vols. Où sont ses restitutions ? Si le Moine, dit-on, ne rend rien ; il fait rendre. A quelle somme par an évaluer ces restitutions dans un grand Royaume ? A cent mille écus ? Soit : qu'on compare cette somme à celle qu'exige l'entretien de tant de Couvens ; c'est alors qu'on pourra juger leur utilité. Que diroit-on d'un Financier qui pour assurer la recette d'un million en dépenseroit vingt en frais de régie : On le traiteroit d'imbécille. Le Public est cet imbécille, lorsqu'il entretient tant de Prêtres.

Leurs instructions à trop haut prix sont d'ailleurs inutiles à des peuples aisés, actifs, industrieux, & dont la liberté élève le caractère. Chez de tels Peuples, il se commet peu de crimes secrets.

Devroit-on encore ignorer que c'est à l'union de l'intérêt Public & Particulier, que les Citoyens doivent leurs vertus Patriotiques ? Les fondera-t-on toujours sur des erreurs & des Révélations qui depuis si long-tems servent de prétexte aux plus grands forfaits ?

10. Si tous les hommes sont Esclaves nés de la superstition, pourquoi, dira-t-on, ne pas profiter de leur foiblesse pour les rendre heureux & leur faire honorer les Loix ? Est-ce le superstitieux qui les respecte ? C'est au contraire lui qui les viole. La superstition est une source empoisonnée d'où sont sortis tous les malheurs & les calamités de la terre. Ne peut-on la tarir ? On le peut sans doute, & les peuples ne sont pas aussi nécessairement superstitieux qu'on le pense. Ils sont ce que le Gouvernement les fait. Sous un Prince détrompé, ils ne tardent point à l'être. Le Monarque à la longue est plus fort que les Dieux. Aussi le premier soin du Prêtre est de s'emparer de l'esprit des Souverains. Point de viles flatteries auxquelles à cet effet il ne s'abaisse. Faut-il les déclarer de droit divin ? Il les déclarera tels, il s'avouera lui-même leur esclave ; mais sous la condition tacite qu'ils seront réellement les leurs. Les Princes cessent-ils de l'être ? Le Clergé change de ton & si les circonstances lui sont favorables, il leur annonce que si dans Saül, Samuël déposa l'Oint du Seigneur, Samuël ne put rien autrefois que le Pape ne puisse aujourd'hui.

11. C'est toujours à sa raison que l'homme honnête obéira de préférence à la révélation. Il est, dira-t-il, plus certain que Dieu est l'Auteur de la raison humaine, c'est-à-dire, de la faculté que l'homme a de discerner le vrai

du faux, qu'il n'est certain que ce même Dieu soit l'Auteur d'un tel Livre.

Il est plus criminel aux yeux du Sage de nier sa propre raison que de nier quelque révélation que ce soit.

12. Le Systême Religieux rompt toute proportion entre les récompenses décernées aux actions des hommes, & l'utilité dont ces actions sont au Public. Par quelle raison en effet le Soldat est-il moins respecté que le Moine ? Pourquoi donne-t-on au Religieux qui fait vœu de pauvreté 12 ou 15 mille Livres de rentes, pour écouter une fois par an les péchés ou les sottises d'un Grand, lorsqu'on refuse 600 Livres à l'Officier blessé sur la breche ?

13. Presque toute Religion défend aux hommes l'usage de leur raison, les rend à la fois brutes, malheureux & cruels. Cette vérité est assez plaisamment mise en action dans une Piece Angloise intitulée : *La Reine du bon sens*. Les Favoris de la Reine sont dans cette Piece. *La Jurisprudence* sous le nom de *Law*, la *Médecine* sous le nom de *Physick* ; un Prêtre du Soleil sous le nom de *Firebrand* ou *Boutefeu*.

Ces Favoris las d'un Gouvernement contraire à leurs intérêts conspirent, appellent l'ignorance à leurs secours. Elle débarque dans l'Île du *bon sens* à la tête d'une troupe de Bateleurs, de Ménestriers, de Singes, &c. ; elle est suivie d'un gros d'Italiens & de François. La Reine du bon sens marche à sa rencontre. Firebrand l'arrête ; ô Reine, lui dit-il, ton Trône est ébranlé : les Dieux s'arment contre toi ; leur colere est l'effet funeste de ta protection accordée aux Incrédules. C'est par ma bouche que le Soleil te parle ; tremble ; remets-moi ces Impies, que je les livre aux flammes ; ou le Ciel consommera sur toi sa vengeance. Je suis Prêtre ; je suis infailible ; je commande ; obéis, si tu ne crains que je maudisse le jour de ta naissance comme un jour fatal à la Religion. La Reine sans écouter fait sonner la charge : elle est abandonnée de son Armée : elle se retire dans un bois. Firebrand l'y suit & l'y poignarde. Mon intérêt & ma Religion, demandoient, dit-il, cette grande victime ; mais m'en déclarerai-je l'assassin ? Non : l'intérêt qui m'ordonna ce parricide, veut que je le taife ; je pleurerai en public mon ennemie, je célébrerai ses vertus. Il dit : on entend un bruit de guerre. L'ignorance paroît, fait élever le corps du *bon sens*, le dépose dans un tombeau. Une voix en sort & prononce ces mots Prophétiques ; „ Que l'ombre du bon sens erre à „ jamais sur la terre ; que ses gémissemens soient éternel „ effroi de l'Armée de l'ignorance : que cette ombre soit „ uniquement visible aux gens éclairés, & qu'ils soient en „ conséquence toujours traités de visionnaires”.

son Education. Notes. 159

14. Les Loix sont les fanaux dont la lumiere eclaire le peuple dans le chemin de la vertu. Que faut-il pour rendre les Loix respectables? Qu'elles tendent evidemment au bien Public & soient long-tems examinees avant d'etre promulguees.

Les Loix des douze tables furent chez les Romains un an entier exposees a la censure publique. C'est par une telle conduite que des Magistrats prouvent le desir sincere qu'ils ont d'etablir de bonnes Loix.

Tout Tribunal qui sur la requisition d'un homme en place enrégistreroit legèrement une peine de mort contre les Citoyens, rendroit la Legislation odieuse & la Magistrature meprisable.

15. Quatre choses disent les Juifs doivent detruire le Monde, l'une desquelles est un homme Religieux & fou.

16. Tout homme craint la douleur & la mort. Le Soldat même obeit a cette crainte, elle le discipline.

Qui ne redouteroit rien, ne feroit rien contre sa volonte. C'est en qualite de Poltrannes que les Troupes sont braves. Or, dit a ce sujet un grand Prince, si le bourreau peut tout sur les Armees, il peut tout sur les Villas.

17. Si la Police necessaire pour reprimer le crime est trop couteuse, elle est a charge aux Citoyens : elle devient une calamite publique. Si la Police est trop inquisitive, elle corrompt les mœurs, elle etend l'esprit d'espionnage ; elle devient une calamite publique. Il ne faut pas que la Police serve la vengeance du fort contre le foible & qu'elle emprisonne le Citoyen sans faire juridiquement son proces. Elle doit de plus se surveiller sans cesse elle-même. Sans la plus extreme vigilance, ses commis devenus des malfaiteurs autorises, sont d'autant plus dangereux, que leurs crimes nombreux & caches restent inconnus comme impunis.

18. Il n'en est pas d'un Despote Jesuite comme d'un Tyrann Oriental qui suivi d'une Troupe de Bandits a laquelle il donne le nom d'Armee, pille & ravage son Empire. Le Jesuite Despote soumis lui-même aux Regles de son Ordre, anime du même esprit, ne tire sa consideration que de la puissance de ses Sujets. Son Despotisme ne peut donc leur etre nuisible.

19. Si l'on cite peu de Regicides parmi les Reformes, c'est qu'ils ne s'agenouillent point devant le Pretre, qu'ils se confessent a Dieu & non a l'homme. Il n'en est pas de même des Catholiques. Presque tous se confessent & communient avant leurs attentats.

20. L'obeissance du Moine envers son Supérieur rendra toujours ce dernier redoutable. Ordonne-t-il le meurtre? Le meurtre s'exécute. Quel Religieux peut résister à ses com-

mandemens? Que de moyens dans le Supérieur pour se faire obéir! Pour les connoître, parcourons la Regle des Capucins.

Clemens Papa 4, ubi suprà Cap. 6. §. 24. dit. „ Un Frere „ n'a droit de se confesser qu'à un autre Frere, si ce n'est „ dans le cas d'une nécessité absolue. Il dit ubi suprà Cap: „ 6. §. 8. Si dans la prison un Frere accablé du poids de ses „ fers, demande à se confesser à un Religieux de l'Ordre, il „ n'obtiendra sa demande que dans le cas où le Gardien ju- „ gera à propos de lui accorder cette consolation & cette „ grace. Le Religieux ne pourra communier à Pâques que „ par la permission du Supérieur & toujours dans l'infirmie ou quelque autre lieu secret. ”

Il ajoute ubi suprà Cap. 6. §. 10. „ Pour les grands cri- „ mes les Freres seront brûlés vifs. Pour les autres crimes ils „ seront dépouillés, mis nus, seront attachés & déchirés im- „ pitoyablement par trois reprises à la volonté du Pere Mi- „ nistre. L'on ne leur donnera qu'avec mesure un pain d'af- „ fliction & une eau de douleur.

„ Pour les crimes atroces, le Pere Ministre pourra inven- „ ter tel genre de tourment qu'il voudra.

Il dit ubi suprà Cap. 6. §. 2. „ Si le fer, le feu, les „ fouets, la soif, la prison, le refus des sacremens ne sont „ pas suffisans pour punir un Frere, ou lui faire avouer le „ crime dont il est accusé, le Pere Ministre pourra inventer „ tel genre de supplice qu'il voudra, sans lui nommer les „ délateurs & les témoins, à moins que ce ne fût un Reli- „ gieux de grande importance. Car il seroit indécent de met- „ tre à la question (hors le cas d'un crime énorme) un Pere „ qui auroit d'ailleurs bien mérité de l'Ordre. ”

Il ajoute enfin ubi suprà Cap. 6 §. 3. „ Le Frere qui „ aura recours au Tribunal séculier tel que celui de l'Evêque, „ sera puni à la volonté du Général ou du Provincial, & le „ Frere qui confessera son péché, ou en aura été convaincu, „ sera exécuté par forme de provision, nonobstant l'appel, „ sauf à faire droit dans la suite, si l'appel est fondé. ”

Une telle Regle donnée, il n'est point de Moine dont le Pape, l'Eglise & le Général ne puisse faire un Régicide. Point de Supérieurs auxquels le Prince dut conférer une semblable puissance sur ses inférieurs. Par quel aveuglement expose-t-il ainsi l'innocence aux plus cruels supplices & lui-même à tant de dangers?

21. Parmi les ouvrages des Jésuites, il en est sans doute beaucoup de ridicules & de hazardés. Le P. Garaffe, par exemple, déclamant contre Caïn, dit P. 130. L. 2. de sa Doctrine curieuse. „ Que Caïn, comme le remarquent les „ Hébreux, étoit un homme de peu de sens & le premier „ Athée; que ce Caïn ne pouvoit comprendre ce que lui „ disoit

„ disoit Adam son Pere, savoir, qu'il étoit un Dieu Saint ;
„ Juge de nos actions. Ne pouvant le comprendre, Caïn
„ s'imagina que c'étoit des contes de Vieilles, & que son
„ Pere avoit perdu le sens commun, lorsqu'il lui racontoit
„ sa sortie du Paradis terrestre & ce qui lui étoit arrivé. De-
„ là Caïn se laisse emporter à tuer son frere & à répondre
„ à Dieu, comme s'il eût parlé à un Faquin”.

Ce même Peré L. 1. P. 97. raconte qu'à l'arrivée de Calvin, dans le Poitou, lorsque presque toute la Noblesse en embrassoit les erreurs, un Gentilhomme retint partie de cette Noblesse à la foi Catholique en disant ; „ je promets d'établir une Religion meilleure que celle de Calvin, si je trouve „ une douzaine de belitres qui ne craignent pas de se faire „ brûler pour la défense de mes rêveries”. Fontenelle fut persécuté pour avoir répété dans ses Oracles ce que le P. Garasse fait dire au Gentilhomme Poitevin. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur en ce Monde.

22. Jusqu'aux Pédans Jansénistes : tous conviennent qu'en France l'éducation actuelle ne peut former des Citoyens & des Patriotes. Pourquoi donc toujours occupés de leur grace versatile ou suffisante, ces Jansénistes n'ont-ils encore proposé aucun plan nouveau d'éducation publique. Que d'indifférence dans les Dévots pour le bien général !

23. Ce Livre des Assertions, disoient les Partisans des Jésuites, digne d'un Théologien Hibernois, ne l'est point d'un Parlement. Les Jésuites, ajoutoient-ils, n'ont donc pas été jugés par des Magistrats ; mais par des Procureurs Jansénistes. Ce que je fais, c'est qu'on doit en partie à ce Livre la dissolution de cette Société. Tant il est vrai que les plus heureuses réformes s'operent quelquefois par les moyens les plus ridicules.

24. En presque tous les Pays, qui veut obtenir une charge, doit être de la Religion du Peuple. La Chine, dit-on, est presque le seul Empire où l'on ait reconnu l'abus de cet usage. Pour être Historien juste & véridique, s'il faut, disent les Chinois, être indifférent à toute Religion ; pour régir équitablement les hommes, pour être Magistrat integre, Mandarin sans prévention, il faut donc n'être pareillement d'aucune Secte.

25. Pons de Thiard de Bissy Evêque de Chalons sur Saone (le seul qui dans les Etats de Blois de 1558 fut resté fidele à Henri III.) adresse une Lettre au Parlement de Dijon. Dans cette Lettre en date de 1590, ce Prélat déplore d'abord le malheur de sa triste Patrie ; il décrit les horreurs de la Ligue & ses crimes abominables ; il assure enfin que Dieu dans sa colere veut abyster ce beau Royaume que des imposteurs au masque de ser ont ébranlé de toutes parts. Puis s'adressant

au parlement, c'est ainsi qu'il l'exhorte à chasser les Jésuites.
 „ Ces Apôtres de Mahomet ont, dit-il, l'impiété de pré-
 „ cher que la guerre est la voie de Dieu. Que ces Séduc-
 „ teurs diaboliques, ces Amateurs présomptueux de la fausse
 „ sagesse, ces Zélateurs hypocrites, ces Murailles reblanchies,
 „ ces Ecoles, Auteurs des tempêtes civiles, ces Incendiaires
 „ des Esprits, ces Boute-feux des Séditions, ces Emisaires de
 „ l'Espagne : ces Espions dangereux & habiles dans l'art de
 „ dresser des embûches, soient donc à jamais bannis de
 „ France”.

Portant ensuite la parole au Jésuite Charles & à ses Con-
 freres. „ Vous voyez, dit-il, tous ces forfaits exécrables qui
 „ font gémir les gens de bien, & vous n'y opposez pas le
 „ moindre signe d'improbation : vous faites plus : vous y ap-
 „ plaudissez, vous promettez aux plus grands crimes les ré-
 „ compenses célestes. Vous excitez à les commettre, & vous
 „ placez dans le Ciel d'infames brigands que vous avez dans
 „ la rosée de votre miséricorde”.

„ Le Roi très-Chrétien vient d'être assassiné par l'attentat
 „ horrible de vos semblables, & vous l'immolez encore après
 „ sa mort. Vous le dévouez aux flammes éternelles & vous
 „ osez prêcher qu'on doit lui refuser le secours des prières”.

26. O ! Mortels qui vous dites bons & qui l'êtes en effet si
 peu, ne rougirez-vous jamais de votre indifférence pour la
 réforme & la perfection de vos Loix ! Vos Magistrats ne sa-
 vent-ils vous régir & vous contenir que par la crainte des sup-
 plices les plus abominables ? Insensibles aux cris & aux gémiss-
 semens des condamnés, n'essaieront-ils jamais de réprimer le
 crime par des moyens plus doux ? Il est tems qu'ils constatent
 leur humanité par la recherche de ces moyens. Qu'ils compo-
 sent donc des Ouvrages sur ce sujet. Qu'ils craignent qu'on
 n'impute à la paresse de leur esprit le meurtre de tant d'in-
 fortunés, & qu'ils proposent enfin des prix pour la solution
 d'un Problème si digne de l'équité compatissante des Sou-
 verains !

O ! Mortels, votre prétendue Bonté n'est qu'Hypocrisie !
 Elle est dans vos paroles & non dans vos actions.

SECTION VIII.

De ce qui constitue le bonheur des Individus ; de la base, sur laquelle on doit édifier la félicité Nationale, nécessairement composée de toutes les félicités particulières.

CHAPITRE I.

Tous les hommes dans l'état de Société peuvent-ils être également heureux ?

NULLE Société où tous les Citoyens puissent être égaux en richesses & en puissance. * 1. En est-il où tous puissent être égaux en bonheur ? C'est ce que j'examine.

Des Loix sages pourroient sans doute opérer le prodige d'une félicité universelle. Tous les Citoyens ont-ils quelque propriété ? Tous sont-ils dans un certain état d'aisance, & peuvent-ils par un travail de sept ou huit heures subvenir abondamment à leurs besoins & à ceux de leur famille ? Ils sont aussi heureux qu'ils peuvent l'être.

Pour le prouver, sachons en quoi consiste le bonheur du Particulier. Cette connoissance préliminaire est la seule base sur laquelle on puisse édifier la félicité Nationale.

Une Nation est le composé de tous ses Citoyens ; & le bonheur Public le composé de tous

les bonheurs Particuliers. Or qu'est-ce qui constitue le bonheur de l'Individu ? Peut-être l'ignore-t-on encore & ne s'est-on point assez occupé d'une question qui peut cependant jeter les plus grandes lumières sur les diverses parties de l'Administration.

Qu'on interroge la plupart des hommes. Pour être également heureux, diront-ils, il faudroit que tous fussent également riches & puissans. Rien de plus faux que cette assertion. En effet si la vie n'est que le composé d'une infinité d'instans divers, tous les hommes seroient également heureux, si tous pouvoient remplir ces instans d'une maniere également agréable. Le peut-on dans les différentes conditions ? Est-il possible d'y colorier de la même nuance de félicité tous les momens de la vie humaine ? Pour résoudre cette question, sachons dans quelles occupations différentes se consomment nécessairement les diverses parties de la journée.

CHAPITRE II.

De l'emploi du tems.

LEs hommes ont faim & soif : ils ont besoin de coucher avec leurs femmes, de dormir, &c. Des vingt-quatre heures de la journée, ils en emploient dix ou douze à pourvoir à ces divers besoins. Au moment qu'ils les satisfont, depuis le Marchand de peaux de Lapin jusqu'au Prince, tous sont également heureux.

En vain diroit-on que la table de la richesse est plus délicate que celle de l'aïssance. L'Artisan est-il bien nourri ? Il est content. La différente

cuisine des différens Peuples prouve, comme je l'ai déjà dit, que la bonne chere est la chere accoutumée (a).

Il est donc dix ou douze heures de la journée où tous les hommes assez aisés pour se procurer leur nécessaire, peuvent être également heureux. Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire, à celles (b) qui séparent un besoin renaissant d'un besoin satisfait, qui doute que les hommes n'y jouissent encore de la même félicité, s'ils en font communément le même usage, & si presque tous le consacrent au travail, c'est-à-dire, à l'acquisition de l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins? Or le Postillon qui court, le Charretier qui voiture, le Commis qui enrégistre, tous dans leurs divers états, se proposent ce même objet. Ils font donc en ce sens le même emploi de leur tems.

Mais, dira-t-on, en est-il ainsi de l'opulent oisif? Ses richesses fournissent sans travail à tous ses besoins, à tous ses amusemens : j'en conyiens. En est-il plus heureux ? Non : la Nature ne multiplie pas en sa faveur les besoins de la faim, de l'amour, &c. Mais cet opulent remplit-il d'une manière plus agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait, d'un besoin renaissant ? J'en doute.

L'Artisan est sans contredit exposé au travail.

(a) Ce mot me rappelle celui d'un Cuisinier François. Il étoit passé en Angleterre : il y voyoit tout manger à la sausse blanche. Quoi, disoit-il, en ce Pays on compte cent Religions différentes & qu'une seule sausse pour tous les mets. Vive la France : nous n'y avons qu'une Religion, mais en revanche point de viandes qu'on n'y mange à cent sausses différentes.

[b] C'est en effet de l'emploi plus ou moins heureux de ces dix ou douze heures que dépend principalement le malheur ou le bonheur de la plupart des hommes.

Mais le riche oisif l'est à l'ennui. Lequel de ces deux maux est le plus grand ?

Si le travail est généralement regardé comme un mal, c'est que dans la plupart des Gouvernemens, l'on ne se procure le nécessaire que par un travail excessif ; c'est que l'idée du travail rappelle en conséquence toujours l'idée de la peine.

Le travail cependant n'en est pas une en lui-même. L'habitude nous le rend-elle facile ? Nous occupe-t-il sans trop nous fatiguer ? Le travail au contraire est un bien.

Que d'Artisans devenus riches continuent encore leur commerce & ne le quittent qu'à regret, lorsque la Vieillesse les y contraint ! Rien que l'habitude ne rende agréable.

Dans l'exercice de sa charge, de son métier, de sa profession, de son talent, le Magistrat qui juge, le Serrurier qui forge, l'Huissier qui exploite, le Poète & le Musicien qui composent, tous goûtent à peu-près le même plaisir, & dans leurs travaux divers trouvent également le moyen d'échapper au mal physique de l'ennui.

L'homme occupé est l'homme heureux. Pour le prouver, je distinguerai deux sortes de plaisirs.

Les uns sont les *plaisirs des sens*. Ils sont fondés sur des besoins physiques. Ils sont goûtés dans toutes les conditions ; & dans le moment où les hommes en jouissent, ils sont également fortunés. Mais ces plaisirs ont peu de durée.

Les autres sont les *plaisirs de prévoyance*. Entre ces plaisirs, je compte tous les moyens de se procurer les besoins physiques. Ces moyens sont par la prévoyance toujours convertis en plaisirs réels. Je prends le rabot ; qu'éprouverai-je ? Tous les plaisirs de prévoyance attachés au payement de ma menuiserie. Or les plaisirs de cette

espece n'existent point pour l'opulent qui sans travail, trouve dans sa caisse l'échange de tous les objets de ses desirs. Il n'a rien à faire pour se les procurer ; il en est d'autant plus ennuyé.

Aussi toujours inquiet , toujours en mouvement, toujours promené dans un carrosse , c'est l'écureuil qui se défennuie en roulant sa cage. Pour être heureux , l'opulent oisif est forcé d'attendre que la Nature renouvelle en lui quelque besoin.

C'est donc l'ennui du désœuvrement qui remplit en lui l'intervalle qui sépare un besoin renaissant d'un besoin satisfait.

Dans l'Artisan c'est le travail , qui , lui procurant les moyens de pourvoir à des besoins , à des amusemens qu'il n'obtient qu'à ce prix , le lui rend agréable.

Pour le riche oisif il est mille momens d'ennui pendant lesquels l'Artisan & l'Ouvrier goûtent les plaisirs toujours renaissans de la prévoyance.

Le travail , lorsqu'il est modéré , est en général le plus heureux emploi que l'on puisse faire du tems où l'on ne satisfait aucun besoin , où l'on ne jouit d'aucun des plaisirs des sens , sans contredire les plus vifs & les moins durables de tous.

Que de sentimens agréables ignorés de celui qu'aucun besoin ne nécessite à penser ! Mes immenses richesses m'affurent-elles tous les plaisirs que le pauvre desire & qu'il acquiert avec tant de peines ? Je me plonge dans l'oisiveté. J'attends, comme je l'ai déjà dit , avec impatience que la Nature réveille en moi quelque desir nouveau. J'attends ; je suis ennuyé & malheureux. Il n'en est pas ainsi de l'homme occupé. L'idée de travail & de l'argent dont on le paye , s'est-

elle associée dans sa mémoire à l'idée de bonheur ; l'occupation en devient un. Chaque coup de hache rappelle au souvenir du Charpentier les plaisirs que doit lui procurer le payement de sa journée.

En général toute occupation nécessaire remplit de la manière la plus agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, les dix ou douze heures de la journée où l'on envie le plus l'oïfiveté du riche, où l'on le croit si supérieurement heureux.

La joie avec laquelle dès le matin le Laboureur attelle sa charrue, & le Receveur ouvre sa caisse & son Livre de compte en est la preuve.

L'occupation est un plaisir de tous les instans, mais ignoré du Grand & du riche oïfif. La mesure de notre opulence, quoiqu'en dise le préjugé, n'est donc pas la mesure de notre félicité. Aussi dans toutes les conditions, où, comme je l'ai déjà dit, l'on peut par un travail modéré subvenir à tous ses besoins, les hommes au-dessus de l'indigence, moins exposés à l'ennui que les riches oïfifs, sont à peu-près aussi heureux qu'ils peuvent l'être.

Les hommes sans être égaux en richesses, & en dignités, peuvent donc l'être en bonheur. Mais pourquoi les Empires ne sont-ils peuplés que d'infortunés ?

CHAPITRE III.

Des causes du malheur de presque toutes les Nations.

LE malheur presque universel des hommes & des Peuples dépend de l'imperfection de leurs Loix & du partage trop inégal des richesses. Il n'est dans la plupart des Royaumes que deux Classes de Citoyens; l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflus.

La première ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif. Ce travail est un mal physique pour tous : c'est un supplice pour quelques-uns.

La seconde Classe vit dans l'abondance, mais aussi dans les angoisses de l'ennui (a). Or l'ennui est un mal presque aussi redoutable que l'indigence.

La plupart des Empires ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeler le bonheur? Diminuer la richesse des uns; augmenter celle des autres; mettre le Pauvre en un tel état d'aïssance qu'il puisse par

(a) A combien de maux, outre ceux de l'ennui, les riches ne sont-ils pas sujets? Que d'inquiétudes & de soins pour accroître & conserver une grande fortune? Qu'est-ce qu'un Riche? C'est l'Intendant d'une grande Maison chargé de nourrir & d'habiller les valets qui le déshabillent.

Si ses Domestiques ont du pain assuré pour leur vieillesse & s'ils n'ont point partagé avec leur Maître l'ennui de son désœuvrement, ils ont été mille fois plus heureux.

Le bonheur d'un Opulent est une machine compliquée à laquelle il y a toujours à refaire. Pour être constamment heureux, il faut l'être à peu de frais.

un travail de sept ou huit heures abondamment subvenir à ses besoins & à ceux de sa famille. C'est alors qu'il devient à peu-près aussi heureux qu'il le peut être.

Il goûte alors, quant aux plaisirs physiques, tous ceux de l'opulent. L'appetit du Pauvre, est de la nature de l'appetit du Riche, & pour me servir du Proverbe usité. *Le Riche ne dîne pas deux fois.* Je sais qu'il est des plaisirs coûteux hors de la portée de la simple aisance : mais l'on peut toujours les remplacer par d'autres & remplir d'une manière également agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, un repas d'un autre repas, une première d'une seconde jouissance. Dans tout sage Gouvernement, l'on peut jouir d'une égale félicité, & dans les momens où l'on satisfait ses besoins, & dans ceux qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Or si la vie n'est que l'addition de ces deux sortes d'instans, l'homme aisé, comme je m'étois proposé de le prouver, peut donc égaler en bonheur les plus riches & les plus puissans.

Mais est-il possible que de bonnes Loix missent tous les Citoyens dans cet état d'aisance requis pour le bonheur ? C'est à ce fait que se réduit maintenant cette importante question.

CHAPITRE IV.

Qu'il est possible de donner plus d'aisance aux Citoyens.

DANS l'état actuel de la plupart des Nations, que le Gouvernement frappé de la trop

son Education. Chap. IV. 171

grande disproportion des fortunes , veuille y remettre plus d'égalité, il aura sans doute mille obstacles à surmonter. Un semblable projet conçu avec sagesse ne doit & ne peut s'exécuter que par des changemens continus & insensibles ; mais ces changemens sont possibles.

Que les Loix assignent quelque propriété à tous les Citoyens , elles arracheront le pauvre à l'horreur de l'indigence & le riche au malheur de l'ennui. Elles rendront l'un & l'autre plus heureux.

Mais ces Loix établies s'imagine-t-on que sans être également riches ou puissans , (a) les hommes se croiroient également heureux ? Rien de plus difficile à leur persuader dans l'éducation actuelle. Pourquoi ? C'est que dans leur enfance on associe dans leur mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur ; c'est qu'en presque tous les Pays cette idée doit se graver d'autant plus profondément dans leur souvenir , qu'ils n'y pour-

(a) Ai-je contracté un grand nombre de besoins ? En vain l'on voudroit me persuader que peu de fortune suffit à ma félicité. Si l'on a dès mon enfance uni dans ma mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur, quel moyen de les séparer dans un âge avancé ? Ignoreroit-on encore ce que peut sur nous l'association de certaines idées ?

Que par la forme du Gouvernement, j'aie tout à craindre des Grands , je respecterai méchaniquement la grandeur jusque dans le Seigneur étranger qui ne peut rien sur moi. Que j'aie associé dans mon souvenir l'idée de vertu à celle de bonheur, je la cultiverai lors même que cette vertu sera l'objet de la persécution. Je fais bien qu'à la longue ces deux idées se désuniront , mais ce sera l'œuvre du tems & même d'un long tems. Il faudra pour cet effet que des expériences répétées m'aient cent fois prouvé que la vertu ne procure réellement aucun des avantages que j'en attendois. C'est dans la méditation profonde de ce fait qu'on trouvera la solution d'une infinité de Problèmes moraux insolubles sans la connoissance de cette association de nos idées.

voient communément que par un travail excessif à leurs besoins pressans & journaliers.

En seroit-il ainsi dans un Pays gouverné par d'excellentes Loix ?

Si le Sauvage a pour l'or & les dignités le mépris le plus dédaigneux, l'idée de l'extrême richesse n'est donc pas nécessairement liée à celle de l'extrême bonheur. On peut donc s'en former des idées distinctes & différentes ; on peut donc prouver aux hommes que dans la suite des instans qui composent leur vie, tous seroient également heureux, si par la forme du Gouvernement, ils pouvoient à quelqu'aifance joindre la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté. C'est le défaut de bonnes Loix qui partout allume le desir d'immenses richesses.

CHAPITRE V.

Du desir excessif des richesses.

JE n'examine point dans ce Chapitre si le desir de l'or est le Principe d'activité de la plupart des Nations, & si dans les Gouvernemens actuels, cette passion n'est point un mal nécessaire. Je ne la considère que relativement à son influence sur le bonheur des particuliers.

Ce que j'observe à ce sujet, c'est qu'il est des Pays où le desir d'immenses richesses devient raisonnable. Ce sont ceux où les taxes sont arbitraires & par conséquent les possessions incertaines, où les renversemens de fortunes sont fréquens ; où comme en Orient le Prince peut impunément s'emparer des propriétés de ses Sujets.

son Education. Chap. V. 173

Dans ce Pays, si l'on desire les trésors d'Am-
bouleasant, c'est que toujours exposé à les perdre,
on espere au moins tirer des débris d'une grande
fortune de quoi subsister soi & sa famille. Par-
tout où la Loi sans force ne peut protéger le fo-
ible contre le Puissant, on peut regarder l'opulence
comme un moyen de se soustraire aux injustices,
aux vexations du fort, au mépris enfin compa-
gnon de la foiblesse. On desire donc une grande
fortune comme une protectrice & un bouclier
contre les oppresseurs.

Mais dans un Gouvernement où l'on seroit af-
suré de la propriété de ses biens, de sa vie & de
sa liberté, où le Peuple vivroit dans une certaine
aisance, le seul homme qui pût raisonnablement
desirer d'immenses richesses, seroit le riche oi-
sif; lui seul, s'il en étoit dans un tel Pays, pour-
roit les croire nécessaires à son bonheur; parce
que ses besoins sont en fantaisies (a), & que les
fantaisies n'ont point de bornes. Vouloir les satis-
faire, c'est vouloir remplir le tonneau des Da-
naïdes.

Par-tout où les Citoyens n'ont point de part
au Gouvernement, où toute émulation est étein-
te, quiconque est au dessus du besoin, est sans
motif pour étudier & s'instruire, son ame est vui-
de d'idées; il est absorbé dans l'ennui; il voudroit
y échapper: il ne le peut. Sans ressource au de-

(a) Il est des Pays où le faste & les fantaisies sont non-
seulement le besoin des Grands, mais encore celui du Fi-
nancier. Rien de plus ridicule que ce qu'il appelle chez lui
Luxe de décence. Encore n'est-ce pas ce Luxe qui le ruine.
Qu'on ouvre ses Livres de comptes, l'on voit que les dé-
penses de sa maison ne sont pas les plus considérables; que
les plus grandes sont en fantaisies, bijoux, &c. & que ces
besoins en ce genre sont illimités, comme son amour pour
les richesses.



dans de lui-même, c'est du dehors qu'il attend sa félicité. Trop paresseux pour aller au devant du plaisir, il voudrait que le plaisir vînt au-devant de lui. Or le plaisir se fait souvent attendre, & le Riche par cette raison est souvent & nécessairement infortuné.

Ma félicité dépend-elle d'autrui? Suis-je passif dans mes amusemens? Ne puis-je m'arracher moi-même à l'ennui? Quel moyen de m'y soustraire? C'est peu d'une table splendide, il me faut encore des Chevaux, des Chiens, des Equipages, des Concerts, des Musiciens, des Peintres, des Spectacles pompeux. Point de trésor qui puisse fournir à ma dépense.

Peu de fortune suffit au bonheur de l'homme occupé. * 2. La plus grande ne suffit pas au bonheur d'un Désœuvré. Il faut ruiner cent Villages pour amuser un Oisif. Les plus grands Princes n'ont point assez de richesses & de bénéfices pour satisfaire l'avidité d'une Femme, d'un Courtisan ou d'un Prélat. Ce n'est point au Pauvre, c'est au Riche oisif que se fait le plus vivement sentir le besoin d'immenses richesses. Aussi que de Nations ruinées & surchargées d'Impôts. Que de Citoyens privés du nécessaire, uniquement pour subvenir aux dépenses de quelques Ennuyés! La richesse a-t-elle engourdi dans un homme la faculté de penser? Il s'abandonne à la paresse; il sent à la fois de la douleur à se mouvoir & de l'ennui à n'être point mû. Il voudrait être remué sans se donner la peine de se remuer. Or que de richesses pour se procurer ce mouvement étranger!

O! Indigens, vous n'êtes pas sans doute les seuls misérables! Pour adoucir vos maux confi-

dérez cet Opulent oisif qui passif dans presque tous ses amusemens, ne peut s'arracher à l'ennui que par des sensations trop vives pour être fréquentes.

Si l'on me soupçonnoit d'exagérer ici le malheur du Riche oisif, que l'on examine en détail ce que la plupart des Grands & des Riches font pour l'éviter, l'on sera convaincu que cette maladie est du moins aussi commune que cruelle.

C H A P I T R E VI.

De l'Ennui.

L'ENNUI est une maladie de l'ame. Quel en est le principe? L'absence de sensations assez vives pour nous occuper (a).

Une médiocre fortune nous nécessite-t-elle au travail? En a-t-on contracté l'habitude? Poursuit-on la Gloire dans la carrière des Arts & des Sciences? On n'est point exposé à l'ennui.

Il n'attaque communément que le Riche oisif.

C H A P I T R E VII.

Des moyens inventés par les Oisifs pour se soustraire à l'ennui.

EN France, par exemple, mille devoirs de Société inconnus aux autres Nations y ont été in-

(a) Des sensations foibles ne nous arrachent point à l'ennui. Dans ce nombre je place les sensations habituelles. Je m'éveille à l'aube du jour; je suis frappé par les rayons ré-

ventés par l'ennui. Une Femme se marie; elle accouche. Un Oisif l'apprend: il s'impose à tant de visites; va tous les jours à la porte de l'Accouchée, parle au Suisse; remonte dans son Carrosse & va s'ennuyer ailleurs.

De plus ce même Oisif se condamne chaque jour à tant de Billets, à tant de Lettres de complimens écrites avec dégoût & lues de même.

L'Oisif voudroit éprouver à chaque instant des sensations fortes. Elles seules peuvent l'arracher à l'ennui. A leur défaut, il saisit celles qui setrouvent à sa portée. Je suis seul; j'allume du feu. Le feu fait compagnie. C'est pour éprouver sans cesse de nouvelles sensations que le Turc & le Persan mâchent perpétuellement, l'un son Opium, l'autre son Bétel

Le Sauvage s'ennuie-t-il? Il s'assied près d'un Ruisseau & fixe les yeux sur le courant. En France, le Riche pour la même raison se loge chèrement sur le Quai des Théatins. Il voit passer les Bateaux; il éprouve de tems-en-tems quelques sensations. C'est un Tribut de trois ou quatre mille Livres que l'Oisif paie tous les ans à l'ennui & dont l'homme occupé eût pu faire présent à l'indigence. Or si les Grands, les Riches sont si fréquemment & si fortement attaqués de la maladie de l'ennui, nul doute qu'elle n'ait une grande influence sur les mœurs Nationales.

fléchis de tous les objets qui m'environnent; je le suis par le chant du Coq, par le murmure des eaux, par le bêlement des Troupeaux, & je m'ennuie. Pourquoi? C'est que des sensations trop habituelles ne font plus sur moi d'impressions fortes.

CHAPITRE VIII.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des Nations.

DANS un Gouvernement où les Riches & les Grands n'ont point de part au maniement des affaires publiques; où comme en Portugal la superstition leur défend de penser, que peut faire le Riche Oisif? L'amour. Les soins qu'exige une Maîtresse y peuvent seuls remplir d'une manière vive l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Mais pour qu'une Maîtresse devienne une occupation, que faut-il? Que l'amour soit entouré de périls, que la jalousie vigilante s'opposant sans cesse aux desirs de l'Amant, cet Amant soit sans cesse occupé des moyens de la surprendre. (a)

L'amour & la jalousie sont donc en Portugal (b) les seuls remèdes à l'ennui. Or quelle influence

(a) Ce que la jalousie opere à cet égard en Portugal, la Loi l'operoit à Sparte. Licurgue avoit voulu que le Mari séparé de sa femme ne la vît qu'en secret, dans des lieux & des bois écartés. Il sentoit que la difficulté de se rencontrer augmenteroit leur amour, resserreroit le lien conjugal & tiendrait les deux Epoux dans une activité qui les arracheroit à l'ennui.

(b) Point de jalousie plus emportée, plus cruelle & en même tems plus lascive que celle des Femmes de l'Orient. Je citerai à ce sujet la traduction d'un Poète Persan. Une Sultane fait dépouiller devant elle le jeune Esclave qu'elle aime & qu'elle croit infidèle. Il est étendu à ses pieds: elle se précipite sur lui.

„ C'est malgré toi, lui dit-elle, que je jouis encore de
„ ta beauté, mais enfin j'en jouis. Déjà tes yeux sont
„ mouillés des larmes du plaisir; ta bouche est entre-ou-
„ verte; tu te meurs. Est-ce pour la dernière fois que je

de tels remèdes ne doivent-ils pas avoir sur les mœurs Nationales? C'est à l'ennui qu'on doit pareillement en Italie l'invention des Sigisbées.

L'ennui sans doute eut autrefois part à l'institution de la Chevalerie. Les anciens & preux Chevaliers ne cultivoient ni les Arts, ni les Sciences. La mode ne leur permettoit pas de s'instruire, ni leur naissance de commercer. Que pouvoit donc faire un Chevalier? L'amour. Mais au moment qu'il déclaroit sa passion à sa Maîtresse, si cette Maîtresse eût comme dans les mœurs actuelles reçu sa main & couronné sa tendresse, ils se fussent mariés, eussent fait des Enfans & puis c'est tout. Or un enfant est bientôt fait. L'Époux & l'Épouse se fussent ennuyés une partie de leur vie.

Pour conserver leurs desirs dans-toute leur activité, pour occuper leur jeunesse & en écarter l'ennui, le Chevalier & sa Maîtresse durent donc par une convention tacite & inviolable s'engager

„ te serre sur mon sein ? L'excès de l'ivresse efface de
 „ mon souvenir ton infidélité. Je suis toute sensation. Tou-
 „ tes les facultés de mon ame m'abandonnent & s'abfor-
 „ bent dans le plaisir : je suis le plaisir même.
 „ Mais quelle idée succede à ce rêve délicieux ? Quoi
 „ tu serois caressé par ma Rivale ! Non : ce Corps ne
 „ passera du moins que défiguré dans ses bras. Qui me
 „ retient ? Tu es nu & sans défense. Tes beautés me des-
 „ armeroient-elles ? Je rougis de la volupté avec laquelle
 „ je considere encore les rondeurs de ce Corps.... Mais
 „ ma fureur se rallume. Ce n'est plus l'amour ni le plai-
 „ sir qui m'anime. La vengeance & la jalousie vont te
 „ déchirer de verges. La crainte t'éloignera de ma Ri-
 „ vale & te ramenera près de moi.
 „ Ta possession à ce prix n'est sans doute flatteuse , ni
 „ pour la vanité, ni pour le sentiment ; n'importe elle le
 „ fera pour mes sens.
 „ Ma Rivale mourra loin de toi & je mourrai dans tes
 „ bras.

l'un d'attaquer, l'autre de résister tant de tems. L'amour par ce moyen devenoit une occupation. C'en étoit réellement une pour le Chevalier.

Toujours en action près de sa bien-aimée, il falloit pour la conquérir que l'Amant se montrât passionné dans ses propos, vaillant dans les combats, qu'il se présentât dans les Tournois, y parût bien monté, galamment armé, & y maniât la lance avec adresse & force. Le Chevalier passoit sa jeunesse dans ces exercices, tuoit le tems dans ces occupations; il se marioit enfin, & la bénédiction nuptiale donnée, le Romancier n'en parloit plus.

Peut-être dans leur vieillesse les preux Chevaliers d'autrefois, étoient-ils comme quelques-uns de nos vieux Guerriers d'aujourd'hui, ennuyés, ennuyeux, bavards & superstitieux.

Pour être heureux faut-il que nos desirs soient remplis aussi-tôt que conçus? Non : le plaisir veut qu'on le poursuive quelque tems. Puis-je à mon lever jouir d'une jolie Femme, que faire le reste de la journée? Tout y prendra la couleur de l'ennui. Ne dois-je la voir que le soir. Le flambeau de l'espoir & du plaisir colorera d'une nuance de rose tous les instans de ma journée. Un jeune homme demande un Sérail. S'il l'obtient, bientôt épuisé par le plaisir, il végétera dans le désœuvrement de l'ennui.

Connois, lui dirois-je, toute l'absurdité de ta demande. Vois ces grands, ces Princes, ces Hommes extrêmement riches, ils possèdent tout ce que tu envies; quels Mortels sont plus ennuyés! S'ils jouissent de tout avec indifférence, c'est qu'ils jouissent sans besoin.

Quel plaisir différent éprouvent dans les forêts deux hommes, dont l'un chasse pour s'amuser &

l'autre pour nourrir lui & sa famille? Ce dernier arrive-t-il à sa Cabane chargé de Gibier? Sa femme & ses enfans ont couru au-devant de lui. La joie est sur leur visage, il jouit de toute celle qu'il leur procure.

Le besoin est le principe, & de l'activité & du bonheur des hommes. Pour être heureux, il faut des desirs, les satisfaire avec quelque peine : mais la peine donnée, être sûr d'en jouir.

CHAPITRE IX.

De l'acquisition plus ou moins difficile des plaisirs selon le Gouvernement où l'on vit & le Poste qu'on y occupe.

JE prends encore le plaisir des femmes pour exemple. En Angleterre l'amour n'y est point une occupation; c'est un plaisir. Un Grand, un Riche occupé dans la Chambre haute ou basse des affaires publiques, ou chez lui de son commerce, traite légèrement l'amour. Ses Lettres ou ses Envois expédiés, il monte chez une jolie fille jouir & non soupiner. Quel rôle joueroit à Londres un Sigisbée? A peu-près le même qu'il eût joué à Sparte ou dans l'ancienne Rome.

Qu'en France même un Ministre ait des femmes; on le trouve bon. Mais qu'il perde son tems auprès d'elles; on s'en moque. On veut bien qu'il jouisse, non qu'il soupire. Les Dames sont donc priées de se prêter avec égard à la triste situation du Ministre & d'être pour lui moins difficiles.

Peut-être n'a-t-on rien à leur reprocher sur ce point. Elles sont assez Patriotes pour lui épar-

gnent jusqu'à l'ennui de la déclaration & sentent que c'est toujours sur le degré du désœuvrement d'un Amant, qu'elles doivent mesurer leur résistance.

CHAPITRE X.

Quelle Maîtresse convient à l'Oisif.

ON fait maintenant peu de cas de l'amour Platonique : on lui préfère l'amour Physique ; & celui-ci n'est pas réellement le moins vif. Le Cerf est-il enflammé de ce dernier amour ? De timide, il devient brave. Le Chien fidele quitte son Maître & court après la Lice en chaleur. En est-il séparé ? Il ne mange point : tout son corps frissonne, il pousse de longs hurlemens. L'amour Platonique fait-il plus ? Non : je m'en tiens donc à l'amour Physique. C'est pour ce dernier que M. de Buffon se déclare, & je pense comme lui, que de tous les amours, c'est le plus agréable, excepté cependant pour les Désœuvrés.

Une Coquette est pour ces derniers une Maîtresse délicieuse. Entre-t-elle dans une Assemblée vêtue de cette manière galante qui permet à tous d'espérer ce qu'elle n'accordera qu'à très-peu ? L'Oisif s'éveille ; sa jalousie s'irrite, il est arraché à l'ennui (a). Il faut donc des Coquettes aux Oisifs & des jolies Filles aux Occupés.

(a) La plus forte passion de la Coquette est d'être adorée. Que faire à cet effet ? Toujours irriter les desirs des hommes & ne les satisfaire presque jamais. *Une femme*, dit le Proverbe, *est une table bien servie qu'on voit d'un œil différent avant ou après le repas.*

La chasse des Femmes comme celle du Gibier, doit être différente selon le tems qu'on veut y mettre. N'y peut-on donner qu'une heure ou deux ? On va au tiré. Ne fait-on que faire de son tems ? Veut-on prolonger son mouvement ? Il faut des Chiens courans & forcer le Gibier. La Femme adroite se fait long-tems courir par le Désœuvré.

Au Canada le Roman du Sauvage est court. Il n'a pas le tems de faire l'amour. Il faut qu'il pêche & qu'il chasse. Il offre donc l'allumette à sa Maîtresse; l'a-t-elle soufflée? Il est heureux. Si l'on avoit à peindre les amours de Marius & de César, lorsqu'ils avoient en tête Silla & Pompée, ou le Roman ne seroit pas vraisemblable, ou, comme celui du Sauvage, il seroit très-court. Il faudroit que César y répétât, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

Si l'on décriroit au contraire les amours champêtres des Bergers oisifs, il faudroit leur donner des Maîtresses délicates; cruelles & surtout fort pudibondes. Sans de telles Maîtresses Céladon périroit d'ennui.

CH A P I T R E X I.

*De la variété des Romans & de l'amour
dans l'Homme oisif ou occupé.*

DANS tous les Siecles les Femmes ne se laissent pas prendre aux mêmes appas, & de-là tant de tableaux différens de l'amour. Le

son Education. Chap. XI. 183

sujet est cependant toujours le même ; c'est l'union d'un homme à une femme.

Le Roman est fini lorsque le Romancier les a couchés dans le même lit.

Si ces sortes d'Ouvrages diffèrent entr'eux , ce n'est que dans la variété des moyens employés par le Héros pour faire agréer à sa Maîtresse cette phrase un peu sauvage ; *moi vouloir coucher avec toi (a)*

Le ton des Romans change selon le Siècle, le Gouvernement , où le Romancier écrit & le degré d'oïiveté de son Héros. Chez une Nation occupée on met peu d'importance à l'amour. Il est inconstant , aussi peu durable que la Rose. Tant que l'Amant en est aux petits soins , aux premières faveurs ; c'est la Rose en bouton. Aux premiers plaisirs le bouton s'ouvre & découvre la Rose naissante. De nouveaux plaisirs l'épanouissent entièrement. A-t-elle atteint toute sa beauté ? La Rose se flétrit ; ses feuilles se détachent , elle meurt pour refleurir l'année suivante , & l'amour pour renaître avec une Maîtresse nouvelle.

Chez un Peuple oïif , l'amour devient une affaire , il est plus constant.

Que ne peuvent sur les mœurs l'ennui & l'oïiveté. Parmi les Gens du monde , dit la Rochefoucault , s'il n'est point de mariages délicieux , c'est qu'en France la Femme riche ne fait à quoi passer son tems. L'ennui la poursuit. Elle veut s'y soustraire ; elle prend un Amant , fait des dettes. Le Mari se fâche , il

(a) Les Héros d'une Comédie ou d'une Tragédie sont-ils amoureux ? Ont-ils une Maîtresse ? Tous deux lui font la même demande & ne diffèrent que dans la manière de l'exprimer.

n'est point écouté. Les deux Epoux s'aigrissent & se détestent , parce qu'ils sont oisifs , ennuyés & malheureux. * 3. Il en est autrement de la femme du Laboureur. Dans cet état les Epoux s'aiment , parce qu'ils sont occupés , qu'ils se font mutuellement utiles ; parce que la femme veille sur la Basse-Cour , allaite ses enfans , tandis que le mari laboure.

L'oisiveté souvent mere des vices , l'est toujours de l'ennui : & c'est jusque dans la Religion qu'on cherche un remede à cet ennui.

CHAPITRE XII.

De la Religion & de ses Cérémonies considérées comme remede à l'ennui.

AUX Indes où la terre sans culture fournit abondamment aux besoins d'un Peuple paresseux , qui pourroit , dit un Savant Anglois , l'arracher à l'ennui , sinon la Religion & ses devoirs multipliés ? Aussi la pureté de l'ame y est-elle attachée à tant de rits & de pratiques superstitieuses qu'il n'est point d'Indien quelqu'attentif qu'il soit , sur lui-même qui ne commette chaque instant des fautes dont les Dieux ne manquent point d'être irrités , jusqu'à ce que les Prêtres enrichis des offrandes du Pécheur , soient apaisés & satisfaits.

La vie d'un Indien n'est en conséquence qu'une purification , une ablution & une pénitence perpétuelle.

En Europe nos femmes atteignent-elles un certain âge ? Quittent-elles le Rouge , les Amans ,

son Education. Chap. XII. 185

les Spectacles ? Elles tombent dans un ennui insupportable. Que faire pour s'y soustraire ? Substituer de nouvelles occupations aux anciennes, se faire Dévotes, se créer des devoirs pieux. Aller tous les jours à la Messe, à Vêpres, au Sermon, en visite chez un Directeur, s'imposer des macérations. On aime mieux encore se macérer que s'ennuyer. Mais à quel âge cette métamorphose s'opère-t-elle ? Communément à quarante-cinq ou cinquante ans. C'est pour les femmes le tems de l'apparition du Diable. Les préjugés alors le représentent vivement à leur mémoire.

Il en est des préjugés comme des fleurs delis : l'empreinte en est quelque tems invisible : mais le Directeur & le bourreau la font à leur gré reparaître. Or si l'on cherche jusque dans une dévotion puérile le moyen d'échapper à l'ennui, il faut donc que cette maladie soit bien commune & bien cruelle. Quel remède y apporter ? Aucun qui soit efficace. On n'use en ce genre que de palliatifs : les plus puissans sont les Arts d'agrémens ; & c'est en faveur des Ennuyés que sans doute on les perfectionna.

On a dit du hazard qu'il est le Pere commun de toutes les découvertes. Or si les besoins physiques peuvent après le hazard être regardés comme les Inventeurs des Arts utiles, le besoin d'amusement doit après ce même hazard être pareillement regardé comme l'Inventeur des Arts d'agrémens.

Leur objet est d'exciter en nous des sensations qui nous arrachent à l'ennui. Or plus ces sensations sont à la fois fortes & distinctes, plus elles sont efficaces.

L'objet des Arts est d'émouvoir, & les diverses Regles de la Poétique ou de l'Eloquence,

ne font que les divers moyens d'opérer cet effet.

Emouvoir est le principe, & les préceptes de la Rhétorique en font le développement ou les conséquences. C'est parce que les Rhéteurs n'ont pas également senti toute l'étendue de cette idée que je me permets d'en indiquer la fécondité.

Mon sujet m'autorise à cet examen. C'est par la connoissance des remèdes employés contre l'ennui, qu'on peut de plus en plus s'éclairer sur sa nature.

CHAPITRE XIII.

Des Arts d'agrémens & de ce qu'en ce genre on appelle le Beau.

L'OBJET des Arts, comme je l'ai déjà dit, est de plaire & par conséquent d'exciter en nous des sensations qui sans être douloureuses, soient vives & fortes. Un Ouvrage produit-il sur nous cet effet ? On y applaudit (a).

Le Beau est ce qui nous frappe vivement. Et

[a] Dans le genre agréable, plus une sensation est vive & plus l'objet qui la produit en nous est réputé beau. Dans le genre désagréable au contraire, plus une sensation est forte, plus l'objet qui la produit pareillement en nous est réputé laid ou affreux. Juge-t-on d'après ses sensations, c'est-à-dire, d'après soi ? Les jugemens sont toujours justes. Juge-t-on d'après ses préjugés, c'est-à-dire, d'après les autres ? Les jugemens sont toujours faux & ce sont les plus communs.

J'ouvre un Livre moderne. Son impression sur moi est plus agréable que celle d'un Ouvrage ancien. Je ne lis même le dernier qu'avec dégoût : n'importe : c'est l'Ancien que je louerai de préférence. Pourquoi ? c'est que les hommes & leurs générations sont les échos les uns des autres : c'est qu'on estime sur parole jusqu'à l'Ouvrage qui nous ennuit.

son Education. Chap. XIII. 187

par le mot *de connoissance du Beau*, l'on entend celle des moyens d'exciter en nous des sensations d'autant plus agréables qu'elles sont plus neuves & plus distinctes.

C'est aux moyens d'opérer cet effet que se réduisent toutes les diverses regles de la Poétique & de l'Eloquence.

Si l'on veut du neuf dans l'Ouvrage d'un Artiste, c'est que le neuf produit une sensation de surprise, une commotion vive. Si l'on veut qu'il pense d'après lui ; si l'on méprise l'Auteur qui fait des Livres après des Livres ; c'est que de tels Ouvrages ne rappellent à ma mémoire que des idées trop connues pour faire sur nous des impressions fortes.

Qui nous fait exiger du Romancier & du Tragique des caractères singuliers & des situations neuves ? Le desir d'être ému. Il faut de telles situations & de tels caractères pour exciter en nous des sensations vives.

L'habitude d'une impression en émousse la vivacité. Je vois froidement ce que j'ai toujours vu & le même Beau cesse à la longue de l'être pour moi.

J'ai tant considéré ce Soleil, cette Mer, ce Paysage, cette belle Femme, que pour réveiller de nouveau mon attention & mon admiration pour ces objets, il faut que ce Soleil peigne les Cieux de couleurs plus vives qu'à l'ordinaire, que cette Mer soit bouleversée par les Ouragans, que ce Paysage soit éclairé d'un coup de lumière singulier, & que la beauté elle-même se présente à moi sous une forme nouvelle.

L'envie d'ailleurs défend d'admirer un Contemporain, & l'envie prononce presque toujours tous nos jugemens. Pour humilier les Vivans que d'éloges prodigués aux Morts !

La durée de la même sensation nous y rend à la longue insensibles, & delà cette inconstance & cet amour de la nouveauté commun à tous les hommes, parce que tous veulent être vivement & fortement émus (a).

Si tous les objets affectent fortement la Jeunesse, c'est que tous sont neufs pour elle. En fait d'Ouvrages si la Jeunesse a le goût moins sûr que l'âge mûr, c'est que cet âge est moins sensible & que la sûreté du goût suppose peut-être une certaine difficulté d'être ému. On veut l'être. Ce n'est pas assez que le plan d'un Ouvrage soit neuf : on desire, s'il est possible, que tous les détails le soient pareillement. Le Lecteur voudroit que chaque vers, chaque ligne, chaque mot excitât en lui une sensation. Aussi Boileau dit à ce sujet dans une de ses Epîtres, si mes vers plaisent, ce n'est pas que tous soient également corrects, élégans, harmonieux :

Mais mon vers bien ou mal, dit toujours quelque chose.

En effet les vers de ce Poète présentent presque toujours une idée ou une image & par conséquent excitent presque toujours en nous une sensation. Plus elle est vive, plus le vers est beau (b). Il devient sublime lorsqu'il fait sur nous la plus forte impression possible.

C'est donc à sa force plus ou moins grande, qu'on distingue le Beau du Sublime.

(a) L'Ouvrage le plus méprisé n'est point l'Ouvrage plein de défauts, mais l'Ouvrage vuide de beautés, il tombe des mains du Lecteur, parce qu'il n'excite point en lui de sensations vives.

(b) Plus on est fortement remué, plus on est heureux, lorsque l'émotion cependant n'est point douloureuse. Mais dans quel état éprouve-t-on le plus de ces especes de sensa-

CHAPITRE XIV.

Du Sublime.

LE seul moyen de se former une idée du mot *sublime*, c'est de se rappeler les morceaux cités comme tels par les Longins, les Despréaux & la plupart des Rhéteurs.

Ce qu'il y a de commun dans l'impression qu'excitent en nous ces morceaux divers, est ce qui constitue le Sublime.

Pour en mieux connoître la nature, je distinguerai deux fortes de Sublime, l'un d'image, l'autre de sentiment.

Du Sublime des images.

A quelle espece de sensation donne-t-on le nom de sublime?

A la plus forte, lorsqu'elle n'est pas, comme je l'ai déjà dit, portée jusqu'au terme de la douleur.

Quel sentiment produit en nous cette sensation?

Celui de la crainte : la crainte est fille de la douleur, elle nous en rappelle l'idée.

Pourquoi cette idée fait-elle sur nous la plus forte impression? c'est que l'excès de la douleur excite en nous un sentiment plus vif que l'excès du plaisir : c'est qu'il n'en est point dont la vivacité soit comparable à celle des douleurs éprou-

tions ? Peut-être dans l'état d'homme de Lettre ou d'Artiste. Peut-être est-ce dans les Ateliers des Arts qu'il faut chercher les heureux.

vées dans le supplice d'un Ravallac ou d'un Damien. De toutes les passions la crainte est la plus forte. Aussi le sublime est-il toujours l'effet du sentiment d'une terreur commencée.

Mais les faits sont-ils d'accord avec cette opinion? Pour s'en assurer examinons entre les divers objets de la Nature, quels sont ceux dont la vue nous paroît sublime.

Ce sont les profondeurs des Cieux, l'immenfité des Mers, les éruptions des Volcans, &c.

D'où naît l'impression vive qu'excitent en nous ces grands objets? Des grandes forces qu'ils annoncent dans la Nature & de la comparaison involontaire que nous faisons de ces forces avec notre foiblesse. A cette vue l'on se sent saisi d'un certain respect qui suppose toujours en nous le sentiment d'une crainte & d'une terreur commencée.

Par quelle raison en effet donnai-je le nom de sublime au tableau où Jules Romain peint le combat des Géans & le refusai-je à celui où l'Albane peint les yeux des amours? Seroit-il plus facile de peindre une Grace qu'un Géant & de colorier le tableau de la toilette de Vénus, que celui du champ de bataille des Titans? Non; mais lorsque l'Albane me transporte à la toilette de la Déesse, rien n'y réveille le sentiment du respect & de la terreur. Je n'y vois que deux objets gracieux & donne en conséquence le nom d'agréable à l'impression qu'ils font sur moi.

Au contraire lorsque Jules Romain me transporte aux lieux où les fils de la terre entassent Ossa sur Pélion : frappé de la grandeur de ce spectacle, je compare malgré moi ma force à celle de ces Géans. Convaincu alors de ma foiblesse, j'é-

son Education. Chap. XIV. 191

prouve une espece de terreur secrette, & je donne le nom de sublime à l'impression de crainte que fait sur moi ce tableau.

Dans la Tragédie des Euménides par quel art Eschile & son décorateur firent-ils une si vive impression sur les Grecs? En leur présentant un spectacle & des décorations effrayantes. Cette impression fut peut-être horrible pour quelques-uns, parce qu'elle fut portée jusqu'au terme de la douleur. Mais cette même impression adoucie eût été généralement reconnue pour sublime.

En image le Sublime suppose donc toujours *le sentiment d'une terreur commencée (a)*, & ne peut être le produit d'un autre sentiment *(b)*.

Lorsque Dieu dit *que la lumiere soit, la lumiere fut*, cette image est sublime. Quel tableau que celui de l'Univers tout-à-coup tiré du néant par la lumiere! Mais une telle image devrait-elle inspirer la crainte? Oui; parce qu'elle s'associe nécessairement dans notre mémoire à l'idée de l'Être Créateur d'un tel prodige, & qu'alors faisi malgré soi d'un respect craintif pour l'Auteur de la lumiere, on éprouve le sentiment d'une terreur commencée.

Tous les hommes font-ils également frappés de cette grande image? Non : parce que tous ne se la représentent pas aussi vivement. Si c'est du connu qu'on s'éleve à l'inconnu, pour concevoir toute la grandeur de cette image, qu'on se rap-

(a) Quelles sont les especes de contes dont l'homme, la femme & l'enfant sont les plus avides ! Ceux de voleurs & de revenans. Ces contes effraient : ils produisent en eux le sentiment d'une terreur commencée & ce sentiment est celui qui fait sur eux l'impression la plus vive.

(b) En général si les Sauvages font plus d'offrandes au Dieu méchant qu'au Dieu bon, c'est que l'homme craint encore plus la douleur qu'il n'aime le plaisir.

pelle celle d'une nuit profonde, lorsque les orages amoncelés en redoublent l'obscurité, lorsque la foudre allumée par les vents déchirent le flanc des images & qu'à la lueur répétée & fugitive des éclairs, on voit les Mers, les Flottes, les Plaines, les Forêts, les Montagnes, les Paysages & l'Univers entier à chaque instant disparaître & se reproduire.

S'il n'est point d'homme auquel ce spectacle n'en impose, quelle impression n'eût donc point éprouvé celui qui n'ayant point encore d'idées de la lumière, l'eût vu pour la première fois donner la forme & les couleurs à l'Univers! (a). Quelle admiration pour l'Astre producteur de ces merveilles, & quel respect & craintif pour l'Etre qui l'auroit créé!

Les grandes images, celles qui supposent de grandes forces dans la Nature, sont donc les seules sublimes, les seules qui nous inspirent le sentiment du respect & par conséquent celui d'une terreur commencée. Telles sont celles d'Home-

[a] Quelque belle que soit cette image en elle-même, je conviens avec Despreaux qu'elle doit encore une partie de sa beauté à la brièveté de son expression. Plus l'expression est courte, plus une image excite en nous de surprise. *Dieu dit que la lumière soit & la lumière fut.* Tout le sens de la phrase se développe à ce dernier mot *fut*. Or sa prononciation presque aussi rapide que les effets de la lumière, présente à l'instant le plus grand tableau que l'homme puisse concevoir.

Qu'on eût (dit à ce sujet Despreaux) délayé cette même image dans une plus longue phrase telle que celle-ci. „ Le „ Souverain Maître de toutes choses, commande à la lumière de se former, & en même tems ce merveilleux Ouvrage nommé lumière se trouve formé “. Il est évident que cette grande image n'eût point fait sur nous le même effet. Pourquoi? C'est que la brièveté de l'expression en excitant en nous une sensation subite & moins prévue, ajoute à l'impression du plus étonnant des tableaux.

son Education. Chap. XIV. 193

re, lorsque pour donner une grande idée de la puissance des Dieux, il dit :

- „ *Autant qu'un homme assis au rivage des Mers,*
- „ *Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs;*
- „ *Autant des Immortels les coursiers intrépides*
- „ *En franchissent d'un saut.*

Telle est cette autre image du même Poëte :

- „ *L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,*
- „ *Pluton sort de son Trône, il pâlit, il s'écrie;*
- „ *Il a peur que ce Dieu dans cet affreux séjour*
- „ *D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour;*
- „ *Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,*
- „ *Ne fasse voir du Styx la rive désolée;*
- „ *Ne découvre aux Vivans cet Empire odieux*
- „ *Abhorré des Mortels & craint même des Dieux.*

Si le nom de sublime est pareillement donné aux fieres compositions du hardi Milton, c'est que ses images toujours grandes, excitent en nous le même sentiment.

En Physique le grand annonce de grandes forces; & de grandes forces nous nécessitent au respect.

C'est en ce genre ce qui constitue le sublime.

Du Sublime de sentiment.

Le moi de Médée; l'exclamation d'Ajax; le qu'il mourut de Corneille; le serment des sept Chefs devant Thebes sont par les Rhéteurs unanimement cités comme sublimes, & j'en conclus que si dans le Physique c'est à la grandeur & à la force des images; c'est dans le Moral à la grandeur & à la force des caracteres qu'on donne pareillement le nom de *sublime*. Ce n'est point Tircis aux pieds de sa Maîtresse, mais Scévola la main sur un bras.

fier qui m'inspire un respect toujours mêlé de quelque crainte. Tout grand caractère produira toujours le sentiment d'une terreur commencée.

Lorsque Nérine dit à Médée :

„ *Votre Peuple vous hait ; votre Epoux est sans foi ;
 „ Contre tant d'ennemis , que vous reste-t-il ?*

Moi.

Ce *moi* étonne : il suppose de la part de Médée tant de confiance dans la force de son art & surtout de son caractère, que frappé de son audace, le Spectateur est à ce *moi* saisi d'un certain degré de respect & de terreur.

Tel est l'effet produit par la confiance qu'Ajax a dans sa force & son courage, lorsqu'il s'écrie :

„ *Grand Dieu rends-nous le jour , & combats contre nous.*

Une telle confiance en impose aux plus intrépides.

Le *qu'il mourut* du vieil Horace excite en nous la même impression. Un homme dont la passion pour l'honneur & pour Rome est exaltée au point de compter pour rien la vie d'un fils qu'il aime, est à redouter.

Quant au serment des sept Chefs devant Thebes,

„ *Sur un bouclier noir sept Chefs impitoyables
 „ Epouvantent les Dieux de sermens effroyables ;
 „ Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger ,
 „ Tous la main dans le sang , jurent de se venger ;
 „ Ils en jurent la peur , le Dieu Mars & Bellone.*

Un tel serment annonce de la part de ces Chefs une vengeance désespérée. Mais si cette vengean-

son Education. Chap. XIV. 195

ce ne doit point tomber sur le Spectateur, d'où naît sa crainte?

De l'association de certaines idées.

Celle de la terreur s'associe toujours dans la mémoire à l'idée de force & de puissance. Elle s'y unit comme l'idée de l'effet à l'idée de sa cause.

Suis-je favori d'un Roi ou d'une Fée? Matendre, ma respectueuse amitié est toujours mêlée de quelque crainte, & dans le bien qu'ils me font, j'appergois toujours le mal qu'ils peuvent me faire.

Au reste si le sentiment de la douleur, comme je l'ai déjà dit, est le plus vif, & si c'est à l'impression la plus vive, lorsqu'elle n'est pas trop pénible, qu'on donne le nom de sublime, il faut, comme l'expérience le prouve, que la sensation du Sublime, renferme toujours celle d'une terreur commencée.

C'est ce qui différencie de la manière la plus nette le Sublime du Beau.

Du Sublime des idées spéculatives.

Est-il quelques idées Philosophiques auxquelles les Rhéteurs donnent le nom de *sublimes*? Aucune. Pourquoi? C'est qu'en ce genre les idées les plus générales & les plus fécondes ne sont senties que du petit nombre de ceux qui peuvent en appercevoir rapidement toutes les conséquences.

De telles pensées peuvent sans doute réveiller en eux un grand nombre de sensations, ébranler une longue chaîne d'idées qui saisies aussi-tôt que présentes, excitent en eux des impressions vives, mais non de l'espece de celles auxquelles on donne le nom de *sublimes*.

S'il n'est point d'axiomes géométriques cités

comme sublimes par les Rhéteurs, c'est qu'on ne peut donner ce nom à des idées auxquelles les ignorans & par conséquent la plupart des hommes sont insensibles.

Il est donc évident.

1°. Que le beau est ce qui fait sur la plupart des hommes une impression forte.

2°. Que le Sublime est ce qui fait sur nous une impression encore plus forte ; impression toujours mêlée d'un certain sentiment de respect ou de terreur commencée.

3°. Que la beauté d'un Ouvrage a pour mesure l'impression plus ou moins vive qu'il fait sur eux.

4°. Que toutes les règles de la Poétique proposées par les Rhéteurs ne sont que les moyens divers d'exciter dans les hommes des sensations agréables ou fortes.

C H A P I T R E X V.

De la variété & simplicité requise dans tous les Ouvrages & sur-tout dans les Ouvrages d'agrémens.

POURQUOI desire-t-on tant de variété dans les Ouvrages d'agrémens ? C'est, dit la Mothe, que

„ L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Des sensations monotones cessent bientôt de faire sur nous une impression vive & agréable. Il n'est point de beaux objets dont à la longue la

son Education. Chap. XV. 197

contemplation ne nous lasse. Le Soleil est beau ; & cependant la petite fille dans l'Oracle s'écrie, *j'ai tant vu le Soleil*. Une jolie Femme est pour un jeune Amant un objet encore plus beau que le Soleil. Que d'Amans à la longue s'écrient pareillement, *j'ai tant vu ma Maitresse!* (a).

La haine de l'ennui, le besoin de sensations agréables ; nous en fait sans cesse souhaiter de nouvelles. Si l'on desire en conséquence, & variété dans les détails, & simplicité dans son plan, c'est que les idées en sont plus nettes, plus distinctes & d'autant plus propres à faire sur nous une impression vive.

Les idées difficilement saisies ne sont jamais vivement senties. Un tableau est-il trop chargé de figures ? Le plan d'un Ouvrage est-il trop compliqué ? Il n'excite en nous qu'une impression, si je l'ose dire, émue & foible (b). Telle est la sensation éprouvée à la vue de ces Temples Gothiques que l'Architecte a surchargés de sculpture. L'œil distrahit & fatigué par le grand nombre des ornemens ne s'y fixe point sans recevoir une impression pénible.

(a) Il est sans doute agréable, disoit le Président Haysnault, de trouver sa Maitresse au rendez-vous ; mais lorsqu'elle n'est point nouvelle, il est bien plus agréable encore de s'y rendre & de ne l'y point trouver.

(b) Le plan d'Héraclius parut d'abord trop compliqué aux gens du Monde ; il exigeoit trop d'attention de leur part. Boileau fait allusion à cette Tragédie dans ces Vers de son Art Poétique.

- 22 *Je me ris d'un Auteur qui tent à s'exprimer*
- 22 *De ce qu'il veut d'abord ne fait pas m'informez*
- 22 *Et qui débroyillant mal une pénible intrigue,*
- 22 *D'un divertissement me fait une fatigue,*
- 22 *J'aimerois mieux encor qu'il déclînât son nom,*
- 22 *Et c.*

Trop de sensations à la fois font confusion : leur multiplicité détruit leurs effets. A grandeur égale l'édifice le plus frappant est celui dont mon œil saisit facilement l'ensemble & dont chaque partie fait sur moi l'impression la plus nette & la plus distincte. L'Architecture noble, simple & majestueuse des Grecs sera par cette raison toujours préférée à l'Architecture légère, confuse & mal-proportionnée des Goths.

Applique-t-on aux Ouvrages d'esprit ce que je dis de l'Architecture, on sent que pour faire un grand effet, il faut pareillement qu'ils se développent clairement, qu'ils présentent toujours des idées nettes & distinctes. Aussi la Loi de coutume dans les idées, les images & les sentimens a-t-elle toujours été expressément recommandée par les Rhéteurs.

CHAPITRE XVI.

De la Loi de coutume.

IDÉE, image, sentiment ; il faut dans un Livre que tout se prépare & s'amène.

Une image fautive en elle-même me déplaît. Que sur la surface des Mers un Peintre dessine un parterre de roses, ces deux images incohérentes, hors de nature, me sont désagréables. Mon imagination ne fait où attacher la racine de ces roses, & ne devine point quelle force en soutient la tige.

Mais une image vraie en elle-même me déplaît encore, lorsqu'elle n'est point en sa place, que rien ne l'amène & ne la prépare. On ne se rappelle pas assez souvent que dans les bons Ouvrages presque toutes les beautés sont locales. Je

son Education. Chap. XVI. 199

prends pour exemple une succession rapide de tableaux vrais & divers. En général une telle succession est agréable, comme excitant en nous des sensations vives. Cependant pour produire cet effet, il faut encore qu'elle soit adroitement préparée.

J'aime à passer avec Isis ou la vache Iodes climats brûlés de la Torride à ces antres, à ces rochers de glaces que le Soleil frappe d'un jour oblique. Mais le contraste de ces images ne produiroit pas sur moi d'impression vive, si le Poète en m'annonçant toute la puissance & la jalousie de Junon ne m'eût déjà préparé à ces changemens subits de tableaux.

Qu'on applique aux sentimens ce que je dis des images. Pour qu'ils fassent au Théâtre une forte impression, il faut qu'ils soient amenés & préparés avec art ; que ceux dont j'échauffe un personnage ne puissent absolument convenir qu'à la position où je le mets, qu'à la passion dont je l'anime. * 4.

Faute d'une exacte conformité entre cette position & les sentimens de mon Héros, ces sentimens deviennent faux, & le Spectateur n'en trouvant point en lui le germe, éprouve une sensation d'autant moins vive qu'elle est plus confuse.

Passons du sentiment aux idées. Ai-je une vérité neuve à présenter au Public ? Cette vérité presque toujours trop escarpée pour le commun des hommes, n'est d'abord apperçue que du plus petit nombre d'entr'eux. Si je veux qu'elle les affecte généralement, il faut que d'avance, je prépare les Esprits à cette vérité, que je les y élève par degré & la leur montre enfin sous un point de vue distinct & précis. Mais suffit-il à cet effet de déduire cette vérité d'un fait ou

principe simple ? Il faut à la netteté de l'idée joindre encore la clarté de l'expression.

C'est à cette dernière espèce de clarté que se rapportent presque toutes les règles du style.

CHAPITRE XVII.

De la clarté du style.

A-T-ON des idées claires & vraies ? Ce n'est point assez. Il faut pour les communiquer aux autres pouvoir encore les exprimer nettement. Les mots sont les signes représentatifs de nos idées. Elles sont obscures, lorsque les signes le sont, c'est-à-dire, lorsque la signification des mots n'a pas été très-exactement déterminée.

En général tout ce qu'on appelle tours & expressions heureuses, ne sont que les tours & les expressions les plus propres à rendre nettement nos pensées. C'est donc à la clarté que se réduisent presque toutes les règles du style.

Pourquoi le louche de l'expression est-il en tout Ecrit réputé le premier des vices ? C'est que le louche du mot s'étend sur l'idée, l'obscurcit & s'oppose à l'impression vive qu'elle ferait.

Pourquoi veut-on qu'un Auteur soit varié dans son style & le tour de ses phrases ? C'est que les tours monotones engourdisent l'attention ; c'est que l'attention une fois engourdie, les idées & les images s'offrent moins nettement à notre esprit & ne font plus sur nous qu'une impression foible.

Pourquoi exige-t-on précision dans le style ? C'est que l'expression la plus courte, lors qu'elle

son Education. Chap. XVII. 201

est propre est toujours la plus claire ; c'est qu'on peut toujours appliquer au style ces Vers de Despréaux.

„ *Tout ce qu'on dit de trop est fade & rebutant :*
„ *L'Esprit rassasié le rejette à l'instant.*

Pourquoi desire-t-on pureté & correction dans tout Ouvrage ? C'est que l'un & l'autre y portent la clarté.

Pourquoi lit-on enfin avec tant de plaisir les Ecrivains qui rendent leurs idées par des images brillantes ? C'est que leurs idées en deviennent plus frappantes, plus distinctes, plus claires & plus propres enfin à faire sur nous une impression vive. C'est donc à la seule clarté que se rapportent toutes les règles du style.

Mais les hommes attachent-ils la même idée au mot *style* ? On peut prendre ce mot en deux sens différens.

Ou l'on regarde uniquement le style comme une manière plus ou moins heureuse d'exprimer ses idées, & c'est sous ce point de vue que je le considère.

Ou l'on donne à ce mot une signification plus étendue & l'on confond ensemble & l'idée & l'expression de l'idée.

C'est en ce dernier sens que M. Beccaria dans une dissertation pleine d'esprit & de sagacité, dit que pour bien écrire, il faut meubler sa mémoire d'une infinité d'idées accessoires au sujet qu'on traite. En ce sens l'art d'écrire, est l'art d'éveiller dans le Lecteur un grand nombre de sensations, & l'on ne manque de style que parce qu'on manque d'idées.

Par quelle raison en effet le même homme écrit-il bien en un genre & mal dans un autre ?

Cet homme n'ignore ni les tours heureux, ni la propriété des mots de sa langue. A quoi donc attribuer la foiblesse de son style ? A la disette de ses idées.

Mais qu'est-ce que le Public entend communément par Ouvrage bien écrit ? Un Ouvrage fortement pensé. Le Public n'en juge que l'effet total ; & ce jugement est juste, lorsqu'on ne se propose point, comme je le fais ici, de distinguer les idées de la manière de les exprimer. Les vrais juges de cette manière sont les Ecrivains Nationaux ; & ce sont eux aussi qui font la réputation du Poète, dont le principal mérite est l'élégance de la diction.

La réputation du Philosophe quelquefois plus étendue, est plus indépendante du jugement d'une seule Nation. La vérité & la profondeur des idées est le premier mérite de l'Ouvrage philosophique, & tous les Peuples en font juges.

Que le Philosophe en conséquence n'imagine cependant pas pouvoir impunément négliger le coloris du style. Point d'écrits que la beauté de l'expression n'embellisse.

Pour plaire au Lecteur, il faut toujours exciter en lui des impressions vives. La nécessité de l'émouvoir, soit par la force de l'expression ou des idées, a toujours été recommandée par les Rhéteurs & les Ecrivains de tous les Siècles. Les différentes règles de la Poétique, comme je l'ai déjà dit, ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Un Auteur est-il foible de choses ? Ne peut-il fixer mon attention par la grandeur de ses images ou de ses pensées ? Que son style soit rapide, précis & châtié : l'élégance continue est

quelquefois un cache-sottise (a). Il faut qu'un Ecrivain pauvre d'idées soit riche en mots & substitue le brillant de l'expression à l'excellence des pensées.

C'est une recette dont les hommes de génie ont eux-mêmes quelquefois fait usage. Je pourrois citer en exemple certains morceaux des Ouvrages de M. Rousseau, où l'on ne trouve qu'un amas de principes & d'idées contradictoires. Il instruit peu ; mais son écoloris toujours vif amuse & plaît.

L'art d'écrire consiste dans l'art d'exciter des sensations. Aussi le Président de Montesquieu lui-même a-t-il quelquefois enlevé l'admiration, étonné les esprits par des idées encore plus brillantes que vraies. Si leur fausseté reconnue, ses idées n'ont plus fait la même impression, c'est que dans le genre d'instruction, le seul beau est à la longue le vrai. Le vrai seul obtient une estime durable.

Au défaut d'idées un bizarre accomplissement de mots peut encore faire illusion au Lecteur & produire en lui une sensation vive.

Des expressions fortes (b), obscures & singulières suppléent dans une première lecture au vuide des pensées. Un mot bizarre, une expression surannée excite une surprise, & toute sur-

[a] Il est peut-être aussi rare de trouver un bon Ecrivain dans un homme médiocre, qu'un mauvais dans un homme d'esprit.

(b) Une idée fautive exige une expression obscure. L'erreur clairement exposée est bientôt reconnue pour erreur. Oser exprimer nettement ses idées, c'est être sûr de leur vérité. En aucun genre les Charlatans n'écrivent clairement.

Point de Scholastique qui puisse dire comme Boileau :

„ Ma pensée au grand jour toujours s'offre et s'expose,

prise une impression plus ou moins forte. Les Epîtres du Poëte Rousseau en sont la preuve.

En tout genre, & sur-tout dans le genre d'agrément, la beauté d'un Ouvrage a pour mesure la sensation qu'il fait sur nous. Plus cette sensation est nette & distincte, plus elle est vive. Toute Poétique n'est que le commentaire de ce principe simple & le développement de cette regle primitive.

Si les Rhéteurs répètent encore les uns d'après les autres que la perfection des ouvrages de l'art dépend de leur exacte ressemblance avec ceux de la Nature; ils se trompent. L'expérience prouve que la beauté de ces sortes d'ouvrages consiste moins dans une imitation exacte, que dans une imitation perfectionnée de cette même Nature.

C H A P I T R E XVIII.

De l'imitation perfectionnée de la Nature.

Cultive-t-on les Arts? On fait qu'il en est dont les Ouvrages sont sans modeles & dont la perfection par conséquent est indépendante de leur ressemblance avec aucun des objets connus. Le Palais d'un Monarque n'est pas modelé sur le Palais de l'Univers; ni les accords de notre Musique sur celle des corps célestes. Leur son du moins n'a jusqu'à présent frappé aucune oreille.

Les seuls ouvrages de l'art dont la perfection suppose une imitation exacte de la Nature, sont le portrait d'un homme, d'un animal, d'un fruit,

son Education. Chap. XVIII. 205

d'une plante, &c. En presque tout autre genre c'est dans une imitation embellie de cette même Nature que consiste la perfection de ces ouvrages.

Racine, Corneille ou Voltaire, mettent-ils un Héros en Scène ? Ils lui font dire de la manière la plus courte, la plus élégante & la plus harmonieuse, précisément ce qu'il doit dire. Nul Héros cependant n'a tenu de tels discours. Il est impossible que Mahomet, Zopire, Pompée, Sertorius, &c. quelqu'esprit qu'on leur suppose, aient :

1°. Toujours parlé en Vers,

2°. Qu'ils se soient toujours servi dans leurs entretiens des expressions les plus courtes & les plus précises.

3°. Qu'ils aient sur le champ prononcé les discours que deux autres grands hommes tels que Corneille & Voltaire ont été quelquefois quinze jours ou un mois à composer.

En quoi les grands Poètes imitent-ils donc la Nature ? En faisant toujours parler leurs personnages conformément à la passion dont ils les animent (a). A tout autre égard ils embellissent la Nature & font bien.

Mais comment l'embellir ? toutes nos idées nous viennent par nos sens ; on ne compose que d'après ce qu'on voit. Comment imaginer

(a) Au Théâtre le Héros doit toujours parler conformément à son caractère & à sa position. Le Poète à cet égard ne peut être trop exact imitateur de la Nature. Mais il doit l'embellir en rassemblant dans une conversation souvent d'une demie heure tous les traits de caractère épars dans toute la vie de son Héros.

Pour peindre son avare, peut-être Molière mit-il à contribution tous les avares de son Siècle, comme nos Phidias, tous nos hommes forts, pour modèler leur Hercule.

quelque chose hors la Nature? & supposé qu'on l'imaginât, quel moyen d'en transmettre l'idée aux autres? Aussi, répondrai-je, ce qu'en description, par exemple, on entend par une composition nouvelle, n'est proprement qu'un nouvel assemblage d'objets déjà connus. Ce nouvel assemblage suffit pour étonner l'imagination & pour exciter des impressions d'autant plus vives qu'elles sont plus neuves.

De quoi les Peintres & les Sculpteurs composent-ils leur Sphinx? des ailes de l'Aigle, du corps du Lion & de la tête de la Femme. De quoi fut composée la Venus d'Appelle? Des beautés éparées sur les corps des dix plus belles filles de la Grece. C'est ainsi qu'en l'embellissant, Appelle imita la Nature. A son exemple & d'après cette méthode les Peintres & les Poëtes ont depuis creusé les antres des Gorgones, modélé les Typhons, les Anthées, édifié les Palais des Fées & des Déeses, & décoré enfin de toutes les richesses du génie les lieux divers & fortunés de leur habitation.

Je suppose qu'un Poëte ait à décrire les Jardins de l'Amour. Jamais le sifflement mortel & glacial de Borée ne s'y fait entendre, c'est le Zéphir qui, sur des ailes de roses le parcourt pour en épanouir les fleurs & se charger de leurs odeurs. Le Ciel en ce séjour est toujours pur & serein. Jamais l'orage ne l'obscurcit. Jamais de fange dans les champs, d'insectes dans les airs & de vipères dans les bois. Les montagnes y sont couronnées d'orangers & de grenadiers en fleurs, les plaines couvertes d'épis ondoyans, les vallons toujours coupés de mille ruisseaux ou traversés par un fleuve majestueux dont les vapeurs pompées par le Soleil & reçues dans

le récipient des Cieux, ne s'y condensent jamais assez pour retomber en pluie sur la terre.

La Poésie fait-elle dans ce jardin jaillir des fontaines d'ambrosie, grossir des pommes d'or? Y a-t-elle aligné des bosquets? Conduit-elle l'Amour & Psyché sous leurs ombrages? Y sont-ils nus, amoureux & dans les bras du plaisir? Jamais par sa piquure une abeille importune ne les distrait de leur ivresse. C'est ainsi que la Poésie embellit la Nature, & que de la décomposition des objets déjà connus, elle recompose des Etres & des tableaux dont la nouveauté excite la surprise & produit souvent en nous les impressions les plus vives & les plus fortes.

Mais quelle est la Fée dont le pouvoir nous permet de métamorphoser, de recomposer ainsi les objets & de créer, pour ainsi dire, dans l'Univers & dans l'homme, & des Etres & des sensations neuves? Cette Fée est le pouvoir d'abstraire.

CHAPITRE XIX.

Du pouvoir d'abstraire.

IL est peu de mots abstraits dans les langues sauvages & beaucoup dans celles des Peuples policés. Ces derniers intéressés à l'examen d'une infinité d'objets, sentent à chaque instant le besoin de se communiquer nettement & rapidement leurs idées; c'est à cet effet qu'ils inventent tant de mots abstraits: l'étude des Sciences les y nécessite.

Deux hommes, par exemple, ont à considérer une qualité commune à deux corps: ces deux corps peuvent se comparer selon leur masse, leur

grandeur, leur densité, leur forme, enfin leurs couleurs diverses. Que feront ces deux hommes ? Ils voudront d'abord déterminer l'objet de leur examen. Ces deux corps sont-ils blancs ? Si c'est uniquement leur couleur qu'ils comparent : ils inventeront le mot *blancheur* : ils fixeront par ce mot toute leur attention sur cette qualité commune à ces deux corps & en deviendront d'autant meilleurs juges de la différente nuance de leur blancheur.

Si les Arts & la Philosophie ont par ce motif dû créer en chaque langue une infinité de mots abstraits ; faut-il s'étonner qu'à leur exemple, la Poésie ait fait aussi ses abstractions ; qu'elle ait personnifié & déifié les Etres imaginaires de la force, de la justice, de la vertu, de la fièvre, de la victoire, qui ne sont réellement que l'homme considéré en tant que fort, juste, vertueux, malade, victorieux, &c. : & qu'elle ait enfin dans toutes les Religions peuplé l'Olympe d'abstractions.

Un Poète se fait-il l'Architecte des demeures célestes ? se charge-t-il de construire le Palais de Plutus ? Il applique la couleur & la densité de l'or aux montagnes au centre desquelles il place l'édifice qui se trouve alors environné de montagnes d'or. Ce même Poète applique-t-il à la grosseur de la pierre de taille la couleur du rubis ou du diamant ? Cette abstraction lui fournit tous les matériaux nécessaires à la construction du Palais de Plutus ou des murs cristallins des Cieux. Sans le pouvoir d'abstraire, Milton n'eût point rassemblé dans les jardins d'Eden ou des Fées tant de points de vue pittoresque, tant de grottes délicieuses, tant d'arbres, tant de fleurs, enfin tant de beautés

son Education. Chap. XIX. 209

beautés partagées par la Nature entre mille climats divers.

C'est le pouvoir d'abstraire qui dans les Contes & les Romans crée ces Pigmées, ces Génies, ces Enchanteurs, ces Princes Lutins, enfin ce *Fortunatus* dont l'invisibilité n'est que l'abstraction des qualités apparentes des Corps.

C'est au pouvoir d'élaguer, si je l'ose dire, d'un objet tout ce qu'il a de défectueux (a) & de créer des roses sans épines, que l'homme encore doit presque toutes ses peines & ses plaisirs factices.

Par quelle raison en effet attend-on toujours de la possession d'un objet plus de plaisir que cette possession ne vous en procure? Pourquoi tant de déchet entre le plaisir espéré & le plaisir senti? C'est que dans le fait on prend le tems & le plaisir comme il vient, & que dans l'espérance on jouit de ce même plaisir sans le mélange des peines qui presque toujours l'accompagnent.

Le bonheur parfait & tel qu'on le desire ne se rencontre que dans les palais de l'espérance & de l'imagination. C'est-là que la Poésie nous peint comme éternels, ces rapides momens d'ivresse que l'amour seme de loin en loin dans la carrière de nos jours. C'est-là qu'on croit toujours jouir de cette force, de cette chaleur de sentimens éprouvée une fois ou deux dans la vie, & due sans doute à la nouveauté des sensations qu'excitent en nous les premiers objets de notre tendresse. C'est-là qu'enfin s'exagérant la vivacité d'un plaisir rare-

(a) Qui présenteroit sur la scene une action tragique telle qu'elle s'est réellement passée, courroit grand risque d'ennuyer les spectateurs.

Que doit donc faire le Poëte? abstraire de cette action tout ce qui ne peut faire une impression vive & forte.

ment goûté & souvent désiré, on se surfait le bonheur de l'opulent.

Que le hazard ouvre à la pauvreté le fallon de la richesse, lorsqu'éclairé de cent bougies ce fallon retentit des sons d'une Musique vive, alors frappé de l'éclat des dorures & de l'harmonie des instrumens, que le Riche est heureux, s'écrie l'Indigent ! Sa félicité l'emporte autant sur la mienne, que la magnificence de ce fallon l'emporte sur la pauvreté de ma chaumière. Cependant il se trompe, & dupe de l'impression vive qu'il reçoit, il ne fait point qu'elle est en partie l'effet de la nouveauté des sensations qu'il éprouve, que l'habitude de ces sensations émouffant leur vivacité, lui rendroit ce fallon & ce concert insipides, & qu'enfin ces plaisirs des riches sont achetés par mille soucis & mille inquiétudes.

L'Indigent a par des abstractions écarté des richesses tous les soins & les ennuis qui les suivent (a).

Sans le pouvoir d'abstraire, nos conceptions n'atteindroient point au delà des jouissances. Or dans le sein même des délices, si l'on éprouve encore des desirs & des regrets, c'est, comme je l'ai déjà dit, un effet de la différence qui se trouve entre le plaisir imaginé & le plaisir senti.

C'est le pouvoir de décomposer, de recomposer les objets & d'en créer de nouveaux, qu'on peut regarder non seulement comme la source d'une infinité de peines & de plaisirs factices, mais encore comme l'unique moyen, & d'embellir la

(a) Le pouvoir d'abstraire d'une condition différente de la sienne les maux qu'on n'y a point éprouvés, rend toujours l'homme envieux de la condition d'autrui. Que faire pour étouffer en lui une envie si contraire à son bonheur ? le défabtiser & lui apprendre que l'homme au dessus du besoin est à peu-près aussi heureux qu'il peut l'être.

son Education. Chap. XIX. 211

Nature en l'imitant & de perfectionner les arts d'agrémens.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la beauté de leurs ouvrages. J'ai montré que leur principal objet est de nous soustraire à l'ennui ; que cet objet est d'autant mieux rempli qu'ils excitent en nous des sensations plus vives, plus distinctes, & qu'enfin c'est toujours sur la force plus ou moins grande de ces sensations que se mesure le degré de perfection & de beauté de ces ouvrages.

Qu'on honore, qu'on cultive donc les beaux Arts ; ils sont la gloire de l'esprit humain * & la source d'une infinité d'impressions délicieuses. Mais qu'on ne croie pas le riche oisif si supérieurement heureux par la jouissance de leurs chefs-d'œuvres.

On a vu dans les premiers Chapitres de cette Section que sans être égaux en richesses & en puissance, tous les hommes étoient également heureux, du moins dans les dix ou douze heures de la journée employées à la satisfaction de leurs divers besoins physiques.

Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire, à celles qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant, j'ai prouvé qu'elles sont remplies de la manière la plus agréable, lorsqu'elles sont consacrées à l'acquisition des moyens de pourvoir abondamment à nos besoins & à nos amusemens. Que puis-je pour confirmer la vérité de cette opinion ; sinon m'arrêter encore un moment à considérer lesquels sont les plus sûrement heureux, ou de ces opulens oisifs si fatigués de n'avoir rien à faire, ou de ces hommes que la médiocrité de leur fortune nécessite à un travail journalier qui les occupe sans les fatiguer.

C H A P I T R E X X .

*De l'impression des arts d'agrémens sur
l'Opulent oisif.*

UN Riche est-il par ses emplois nécessité à un travail que l'habitude lui rend agréable ? Un Riche s'est-il fait des occupations ? Il peut comme l'homme d'une fortune médiocre facilement échapper à l'ennui.

Mais où trouver des Riches de cette espece ? Quelquefois en Angleterre où l'argent ouvre la carrière de l'ambition. Par-tout ailleurs la richesse compagne de l'oïfiveté est passive dans presque tous ses amusemens. Elle les attend des objets environnans ; & peu de ces objets excitent en elle des sensations vives. De telles sensations ne peuvent d'ailleurs , ni se succéder rapidement , ni se renouveler chaque instant. La vie de l'Oïfif s'écoule donc dans une insipide langueur.

En vain le Riche a rassemblé près de lui les arts d'agrémens : ces arts ne peuvent lui procurer sans cesse des impressions nouvelles, ni le soustraire long-tems à son ennui. Sa curiosité est si-tôt émoussée, l'oïfif est si peu sensible, les chefs-d'œuvres des Arts font sur lui des impressions si peu durables, qu'il faudroit pour l'amuser lui en présenter sans cesse de nouveaux. Or tous les Artistes d'un Empire ne pourroient à cet égard subvenir à ses besoins.

Il ne faut qu'un moment pour admirer : il faut un siecle pour faire des choses admirables. Que de riches oïfifs sans éprouver de sensations agréa-

son Education. Chap. XX. 213

bles, passent journellement sous ce magnifique portail du vieux Louvre que l'étranger contemple avec étonnement !

Pour sentir la difficulté d'amuser un Riche oisif, il faut observer qu'il n'est pour l'homme que deux états ; l'un où il est passif, l'autre où il est actif.

C H A P I T R E X X I.

De l'état actif & passif de l'homme.

DA NS le premier de ces états l'homme peut sans ennui supporter assez long-tems la même sensation. Il ne le peut dans le second. Je puis pendant six heures faire de la Musique & ne puis sans dégoût assister trois heures à un concert.

Rien de plus difficile à amuser que la passive oisiveté. Tout la dégoûte. C'est ce dégoût universel qui la rend juge si sévère des beautés des Arts & qui lui fait exiger tant de perfection dans leurs Ouvrages. Plus sensible & moins ennuyée, elle seroit moins difficile.

Quelles impressions vives les arts d'agrémens exciteroient-ils dans l'oisif ! Si les Arts nous charment, c'est en retraçant, en embellissant à nos yeux l'image des plaisirs déjà éprouvés ; c'est en rallumant le desir de les goûter encore. Or quel desir réveillent-elles dans un homme, qui, riche assez pour acheter tous les plaisirs, en est toujours rassasié ?

En vain la danse, la Peinture, les Arts enfin les plus voluptueux & les plus spécialement consacrés à l'amour, en rappellent l'ivresse & les transports, quelle impression feront-ils sur

celui qui fatigué de jouissance est blasé sur ce plaisir ? Si le Riche court les bals & les spectacles, c'est pour changer d'ennui & par ce changement en adoucir le mal-aise.

Tel est en général le sort des Princes. Tel fut celui du fameux Bonnier. A peine avoit-il formé un souhait que la Fée de la richesse venoit le remplir. Bonnier étoit ennuyé de femmes, de concerts, de spectacles : malheureux qu'il étoit, il n'avoit rien à désirer. Moins riche il eût eu des desirs.

Le desir est le mouvement de l'ame ; privée de desirs, elle est stagnante. Il faut désirer pour agir, & agir pour être heureux. Bonnier mourut d'ennui au milieu des délices.

On ne jouit vivement qu'en espérance. Le bonheur réside moins dans la possession que dans l'acquisition des objets de nos desirs.

Pour être heureux, il faut qu'il manque toujours quelque chose à notre félicité. Ce n'est point après avoir acquis vingt-millions, mais en les acquérant qu'on est vraiment fortuné. Ce n'est point après avoir prospéré, c'est en prospérant qu'on est heureux. L'ame alors toujours en action, toujours agréablement remuée, ne connoît point l'ennui.

D'où naît la passion effrénée des Grands pour la chasse ! De ce que passifs dans presque tous leurs autres amusemens, par conséquent toujours ennuyés, c'est à la chasse seule qu'ils sont forcément actifs. On l'est au jeu. Aussi le joueur en est-il d'autant moins accessible à l'ennui (a).

(a) Le jeu n'est pas toujours employé comme remède à l'ennui. Le petit jeu, le jeu de commerce est quelquefois un cache-fottife. L'on joue souvent dans l'espoir de n'être pas reconnu pour ce qu'on est.

son Education. Chap. XXI. 215

Cependant, ou le jeu est gros, ou il est petit. Dans le premier cas il est inquiétant & quelquefois funeste : dans le second il est presque toujours insipide.

Cette riche & passive oisiveté si enviée de tous, & qui dans une excellente forme de gouvernement ne se montreroit peut-être pas sans honte, n'est donc pas aussi heureuse qu'on l'imagine : elle est souvent exposée à l'ennui.

C H A P I T R E XXII.

C'est aux riches que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses.

SI l'opulent oisif ne se croit jamais assez riche, c'est que les richesses qu'il possède ne suffisent point encore à son bonheur. A-t-il des Musiciens à ses gages? Leurs concerts ne remplissent point le vuide de son ame. Il lui faut de plus des Architectes, un vaste Palais, une cage immense pour renfermer un triste oiseau. Il desire en outre des équipages de chasse, des bals, des fêtes, &c. L'ennui est un gouffre sans fond que ne peuvent combler les richesses d'un Empire & peut-être celles de l'Univers entier. Le travail seul le remplit. Peu de fortune suffit à la félicité du Citoyen laborieux. Sa vie uniforme & simple s'écoule sans orage. Ce n'est point sur la tombe de Crésus, [a]

(a) Si la félicité étoit toujours compagne du pouvoir, quel homme eût été plus heureux que le Calife Abdoulrahman ! Cependant telle fut l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe. „ Honneurs, richesses, puissance souveraine ; j'ai „ joui de tous. Estimé & craint des Princes mes contemporains, ils ont envié mon bonheur ; ils ont été jaloux de

mais sur celle de Baucis qu'on grava cette épitaphe.

„ *Sa mort fut le soir d'un beau jour.*

De grands trésors sont l'apparence du bonheur & non sa réalité. Il est plus de vraie joie dans la maison de l'aïtance que dans celle de l'opulence, & l'on soupe plus gaiement au cabaret que chez le Président Hainaut.

Qui s'occupe, se soustrait à l'ennui. Aussi l'ouvrier dans sa boutique, le Marchand à son comptoir est souvent plus heureux que son Monarque. Une fortune médiocre nous nécessite à un travail journalier. Si ce travail n'est point excessif, si l'habitude en est contractée, il nous devient dès-lors agréable (a). Tout homme qui par cette espèce de travail peut pourvoir à ses besoins physiques & à celui de ses amusemens, est à-peu-près aussi heureux qu'il le peut être (b). Mais doit-on compter l'amusement parmi les besoins? Il faut à l'homme comme à l'enfant des momens de récréation ou de changement d'occupations. Avec

„ ma gloire ; ils ont recherché mon amitié. J'ai dans le
„ cours de ma vie exactement marqué tous les jours où j'ai
„ goûté un plaisir pur & véritable, & dans un regne de 50
„ années, je n'en ai compté que quatorze”.

(a) On ignore encore ce que peut sur nous l'habitude. On est, dit-on, bien nourri, bien couché à la Bastille & l'on y meurt de chagrin. Pourquoi? c'est qu'on y est privé de sa liberté, c'est-à-dire, qu'on n'y vaque point à ses occupations ordinaires.

(b) La condition de l'ouvrier qui par un travail modéré pourvoit à ses besoins & à ceux de sa famille, est de toutes les conditions peut-être la plus heureuse. Le besoin qui nécessite son esprit à l'application, son corps à l'exercice, est un préservatif contre l'ennui & les maladies. Or l'ennui & les maladies sont des maux ; la joie & la santé des biens.

quel plaisir l'ouvrier & l'avocat quittent-ils, l'un son atelier, & l'autre son cabinet pour la Comédie! S'ils sont plus sensibles à ce spectacle que l'homme du monde, c'est que les sensations qu'ils y éprouvent moins émouffées par l'habitude, sont pour eux plus nouvelles.

A-t-on d'ailleurs contracté l'habitude d'un certain travail de corps & d'esprit? ce besoin satisfait, l'on devient sensible aux amusemens mêmes où l'on est passif. Si ces amusemens sont insipides au riche oisif, c'est qu'il fait du plaisir son affaire & non son délassement. Le travail auquel jadis l'homme fut, dit-on, condamné, ne fut point une punition céleste, mais un bienfait de la Nature. Travail suppose desir. Est-on sans desir? On végète sans principes d'activité. Le corps & l'ame restent, si je l'ose dire, dans la même attitude (a). L'occupation est le bonheur de l'homme; (b). Mais pour s'occuper & se mouvoir, que faut-il? Un motif. Quel est le plus puissant & le plus général? La faim. C'est elle qui dans les cam-

(a) Une des principales causes de l'ignorance & de l'inertie des Africains est la fertilité de cette partie du monde : elle fournit presque sans culture à tous les besoins. L'Africain n'a donc point intérêt de penser. Aussi pense-t-il peu. On en peut dire autant du Caraïbe. S'il est moins industrieux que les Sauvages du Nord de l'Amérique, c'est que pour se nourrir, ce dernier a besoin de plus d'industrie.

(b) Pour le bonheur de l'homme il faut que le plaisir soit le prix du travail, mais d'un travail modéré. Si la Nature eût d'elle-même pourvu à tous ses besoins, elle lui eût fait le plus funeste des dons. Les hommes eussent croupi dans la langueur; la riche oisiveté eût été sans ressource contre l'ennui. Quel palliatif à ce mal? Aucun. Que tous les Citoyens soient sans besoins, ils seront également opulens. Où le Riche oisif trouveroit-il alors des hommes qui l'amusement.

pagnes commande le labour au Cultivateur, & qui dans les forêts commande la pêche & la chasse au Sauvage.

Un besoin d'une autre espece anime l'artiste & l'homme de Lettres. C'est le besoin de la gloire, de l'estime publique & des plaisirs dont elle est représentative.

Tout besoin, tout desir nécessite au travail. En a-t-on de bonne heure contracté l'habitude? Il est agréable. Faute de cette habitude, la paresse le rend odieux, & c'est à regret qu'on sème, qu'on cultive & qu'on pense.

CHAPITRE XXIII.

De la puissance de la paresse.

LES Peuples ont-ils à choisir entre la profession de voleur ou de cultivateur? c'est la première qu'ils embrassent. Les hommes en général sont paresseux : ils préféreront presque toujours les fatigues, la mort & les dangers au travail de la culture. Mes exemples sont la grande Nation des Malais, partie des Tartares & des Arabes, tous les Habitans du Taurus, du Caucase, & des hautes Montagnes de l'Asie.

Mais, dira-t-on, quel que soit l'amour des hommes pour l'oïveté, s'il est des peuples voleurs & redoutés comme plus aguerris & plus courageux, n'est-il pas aussi des Nations cultivatrices? Oui, parce que l'existence des peuples voleurs suppose celle des peuples riches & volables. Les premiers sont peu nombreux, parce qu'il faut beaucoup de moutons pour nourrir peu de loups, parce que des peuples voleurs habitent

son Education. Chap. XXIII. 219

des Montagnes stériles & inaccessibles , & ne peuvent que dans de semblables retraites résister à la puissance d'une Nation nombreuse & cultivatrice. Or s'il est vrai qu'en général les hommes soient pirates & voleurs , toutes les fois que la position physique de leur Pays leur permet de l'être impunément , l'amour du vol leur est donc naturel ; sur quoi cet amour est-il fondé ? sur la paresse , c'est-à-dire , sur l'envie d'obtenir avec le moins de peine possible l'objet de leurs desirs.

L'oisiveté est dans les hommes la cause source de des plus grands effets. C'est faute de motifs assez puissans pour s'arracher à la paresse que la plupart des Satrapes aussi voleurs & plus oisifs que les Malais , sont encore plus ennuyés & plus malheureux.

C H A P I T R E X X I V .

Une fortune médiocre assure le bonheur du Citoyen.

SI l'habitude rend le travail facile ; si l'on fait toujours sans peine ce que l'on refait tous les jours ; si tout moyen d'acquérir un plaisir , doit être compté parmi les plaisirs , une fortune médiocre en nécessitant l'homme au travail assure d'autant plus sa félicité ; que le travail remplit toujours de la manière la plus agréable l'espace de tems qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant , & par conséquent les douze & seules heures de la journée où l'on suppose le plus d'inégalité dans le bonheur des hommes.

Un Gouvernement accorde-t-il à ses Sujets la

propriété de leurs biens , de leur vie & de leur liberté ? S'oppose-t-il à la trop inégale répartition des richesses Nationales ? Conserve-t-il enfin tous les Citoyens dans un certain état d'aifance ? Il leur a fourni à tous les moyens d'être à-peu-près auffi heureux qu'ils le peuvent être.

Sans être égaux en richesses , en dignités , les Individus peuvent donc l'être en bonheur. Mais quelque démontrée que foit cette vérité , est-il un moyen de la perfuader aux hommes ? Et comment les empêcher d'affocier perpétuellement dans leur mémoire l'idée de bonheur à l'idée de richesses.

C H A P I T R E XXV.

De l'association des idées de bonheur & de richesses dans notre mémoire.

EN tout Pays où l'on n'est affuré de la propriété , ni de fes biens , ni de fa vie , ni de fa liberté , les idées de bonheur & de richesses doivent fouvent fe confondre. On y a befoin de protecteur & richesse fait protection.

Dans tout autre , on peut s'en former des idées diftinctes. Si des Fakirs à l'aide d'un Catéchisme religieux perfuadent aux hommes les abfurdités les plus groffieres , par quelle raifon à l'aide d'un Catéchisme moral ne leur perfuaderoit-on pas qu'ils font heureux , lorsque pour l'être , il ne leur manque que de fe croire tels (a) ? Cette

(a) Deux caufes habituelles du malheur des hommes , d'une part , *Ignorance du peu qu'il faut pour être heureux* , de l'autre , *Befoins imaginaires & defir fans bornes*. Un Négociant est-il riche ? Il veut être le plus riche de fa Ville. Un

son Education. Chap. XXV. 221

croissance fait partie de notre félicité. Qui se croit infortuné le devient. Mais peut-on s'aveugler sur ce point important ? Quels sont donc les plus grands ennemis de notre bonheur ? l'ignorance & l'envie.

L'envie louable, dans la première jeunesse tant qu'elle porte le nom d'émulation, devient une passion funeste, lorsque dans l'âge avancé elle a pris celui d'envie.

Qui l'engendre ? L'opinion fautive & exagérée qu'on se forme du bonheur de certaines conditions. Quel moyen de détruire cette opinion ? C'est d'éclairer les hommes. C'est à la connoissance du vrai qu'il est réservé de les rendre meilleurs : elle seule peut étouffer cette guerre intestine qui sourdement & éternellement allumée entre les Citoyens de professions & de talens différens, divise presque tous les membres des Sociétés policées.

L'ignorance & l'envie en les abreuvant du fiel d'une haine injuste & réciproque leur a trop long-temps caché celle d'une vérité importante. C'est que peu de fortune, comme je l'ai prouvé, suffit à leur félicité (a). Qu'on

homme est-il Roi ? Il veut être le plus puissant des Rois. Ne faudroit-il pas se rappeler quelquefois avec Montagne, qu'*assis, soit sur le Trône, soit sur un escabeau, on n'est jamais assis que sur son cul* ; que si le pouvoir & les richesses sont des moyens de se rendre heureux, il ne faut pas confondre les moyens avec la chose même ; qu'il ne faut pas acheter par trop de soins, de travaux & de sang et ce qu'on peut avoir à meilleur compte ; & qu'enfin dans la recherche du bonheur, on ne doit point oublier que c'est le bonheur qu'on cherche.

(a) Des hommes qui de l'état d'opulence passent à celui de la médiocrité, sont sans doute malheureux. Ils ont dans leur premier état contracté des goûts qu'ils ne peuvent satisfaire dans le second. Aussi ne parlai-je ici que

ne regarde point cet axiome comme un lieu commun de chaire ou de college. Plus on l'aprofondira, plus on en sentira la vérité.

Si la méditation de cet axiome peut persuader de leur bonheur une infinité de gens auxquels pour être heureux, il ne manque que de se croire tels, cette vérité n'est donc point une de ces maximes spéculatives inapplicables à la pratique.

C H A P I T R E XXVI.

De l'utilité éloignée de mes principes.

SI le premier j'ai prouvé la possibilité d'une égale répartition de bonheur entre les Citoyens, & géométriquement démontré cette importante vérité, je suis heureux; je puis me regarder comme le bienfaiteur des hommes & me dire,

Tout ce que les Moralistes ont publié sur l'égalité des conditions; tout ce que les Romanciers ont débité du talisman d'Orosmane, n'étoit que l'apperceavance encore obscure de ce que j'ai prouvé.

Si l'on me reprochoit d'avoir trop long-tems insisté sur cette question, je répondrois que la félicité publique se composant de toutes les félicités particulières, pour savoir ce qui constitue le bonheur de tous, il falloit savoir ce qui constitue le bonheur de chacun, & montrer que s'il n'est point de Gouvernement où tous les hommes puis-

des hommes qui nés sans fortune n'ont point d'habitudes à vaincre. Peu de richesses suffit au bonheur de ces derniers; du moins dans les Pays où l'opulence n'est point un titre à l'estime publique.

sent être également puissans & riches, il n'en est aucun où ils ne puissent être également heureux ; qu'enfin il est telle Législation où (sauf des malheurs particuliers) il n'y auroit d'autres infortunés que des foux.

Mais une égale répartition de bonheur entre les Citoyens suppose une moins inégale répartition des richesses Nationales. Or dans quel Gouvernement de l'Europe établir maintenant cette répartition ? L'on n'en apperçoit point sans doute la possibilité prochaine. Cependant l'altération qui se fait journellement dans la constitution de tous les Empires, prouve qu'au moins cette possibilité n'est point une chimere Platonicienne.

Dans un tems plus ou moins long, s'il faut, disent les Sages, que toutes les possibilités se réalisent, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité ? Qui peut assurer que les vérités ci-dessus établies lui soient toujours inutiles ?

Il est rare, mais nécessaire dans un tems donné qu'il naisse un Pen, un Manco-Capac pour donner des Loix à des Sociétés naissantes. Or supposé (ce qui peut-être est plus rare encore) que jaloux d'une gloire nouvelle, un tel homme voulût sous le titre d'ami des hommes, consacrer son nom à la postérité, & qu'en conséquence plus occupé de la composition de ses Loix & du bonheur des Peuples, que de l'accroissement de sa puissance, cet homme voulût faire des heureux & non des esclaves ; nul doute comme je le prouverai Section IX. qu'il n'apperçût dans les principes que je viens d'établir, le germe d'une Législation neuve & plus conforme au bonheur de l'humanité.

N O T E S.

1. **P**OINT de calomnie dont en France le Clergé n'ait noirci les Philosophes. Il les accusoit de ne reconnoître aucune supériorité de rang, de naissance & de dignité. Il croyoit par ce moyen irriter le Puissant contre'eux. Cette accusation étoit heureusement trop vague & trop ridicule. En effet sous quel point de vue un Philosophe s'égaleroit-il au grand Seigneur ? Ou ce seroit en qualité de Chrétien, parce qu'à ce titre tous les hommes sont frères, ou ce seroit en qualité de Sujet d'un Despote, parce que tout Sujet n'est devant lui qu'un esclave, & que tous les esclaves sont essentiellement de même condition. Or les Philosophes ne sont Apôtres ni du Papisme, ni du Despotisme, & d'ailleurs il ne doit point y avoir en France de Despote. Mais les titres dont on y décore les grands Seigneurs sont-ils autre chose que les joujoux d'une vanité puérile. Ont-ils nécessairement part au maniement des affaires publiques ? Ont-ils une puissance réelle ? ils ne sont point grands en ce sens ; mais ils ont des noms qu'on respecte & qu'on doit respecter.

2. L'homme occupé s'ennuie peu & desire peu. Souhaite-t-on d'immenses richesses ? c'est comme moyen, ou d'éviter l'ennui, ou de se procurer des plaisirs. Qui n'a point de besoin est indifférent aux richesses. Il en est de l'amour de l'argent comme de l'amour du luxe. Qu'un jeune homme soit avide de femmes ; s'il regarde le luxe dans les ameublemens, les fêtes & les équipages comme un moyen de les séduire, il est passionné pour le luxe. Vieillit-il ? Devient il insensible aux plaisirs de l'amour ? il décore son carrosse, y attelle de vieux chevaux & dégalonne ses habits. Cet homme aimoit le luxe comme moyen de se procurer certains plaisirs. Y devient-il indifférent ? Il est sans amour pour le luxe.

3. Le mariage dans certaines conditions ne présente souvent que le tableau de deux infortunés unis ensemble pour faire réciproquement leur malheur.

Le mariage a deux objets ; l'un la conservation de l'espece ; l'autre le bonheur & le plaisir des deux sexes.

La recherche des plaisirs est permise : pourquoi s'en priveroit-on, lorsque ces plaisirs ne nuisent point à la Société ?

Mais le mariage tel qu'il est institué dans les Pays Catholiques, ne convient point également à toutes les professions. A quoi rapporter l'uniformité de son institution ? A

la

La convenance, répondrai-je, qui se trouve entre cette forme de mariage, & l'état primitif des habitans de l'Europe, c'est-à-dire, l'état de laboureur. Dans cette profession l'homme & la femme ont un objet commun de désir : c'est l'amélioration des terres qu'ils cultivent. Cette amélioration résulte du concours de leurs travaux. Dans leur ferme les deux époux toujours occupés, toujours utiles l'un à l'autre, supportent sans dégoût & sans inconvénient l'indissolubilité de leur union. Il n'en est pas de même dans les autres professions. Le Clergé ne se marie point. Pourquoi ? C'est que dans la forme actuelle du mariage l'Eglise a cru qu'une femme, un ménage & les soins qu'il entraîne détourneraient le Prêtre de ses fonctions. En détourne-t-il moins le Magistrat, l'homme de Lettres, l'homme en place ? & les fonctions de ces derniers ne sont-elles pas tout autrement sérieuses & importantes que celles du Prêtre. Les Peuples de l'Europe croient-ils cette forme de mariage mieux assortie à la profession des armes ? La preuve du contraire, c'est qu'ils l'interdisent à presque tous leurs soldats. Or que suppose cette interdiction ; sinon qu'instruites par l'expérience, les Nations ont enfin reconnu qu'une femme corrompt les mœurs du guerrier, éteint en lui l'amour patriotique & le rend à la longue efféminé, paresseux & timide.

Quel remède à ce mal ? En Prusse un soldat du premier bataillon trouve-t-il une fille jolie ? Il couche avec elle, & l'union des deux époux dure autant que leur amour & leur convenance. Ont-ils des enfans ? S'ils ne peuvent les nourrir, le Roi s'en charge, les élève dans une maison fondée à cet effet. Il y forme une pépinière de jeunes soldats. Or qu'on donne à ce Prince la disposition d'une plus grande quantité de fonds ecclésiastiques, il exécutera en grand ce qu'il ne peut faire qu'en petit, & ses soldats amans & pères jouiront des plaisirs de l'amour sans que leurs mœurs soient amollies & qu'ils aient rien perdu de leur courage.

Dans le mariage, disoit Fontenelle, la Loi d'une union indissoluble est une Loi barbare & cruelle. En France le peu de bons ménages prouve en ce genre la nécessité d'une réforme.

Il est des Nations où l'amant & la maîtresse ne s'épousent qu'après trois ans d'habitation. Ils essayent pendant ce tems la sympathie de leurs caractères. Ne se conviennent-ils pas ? ils se séparent & la fille passe en d'autres mains.

Ces mariages Africains sont les plus propres à assurer le bonheur des conjoints. Mais qui pourvoiroit alors à la subsistance des enfans ? Les mêmes Loix qui l'assurent dans

lès pays où le divorce est permis. Que les males restent aux peres & les filles à la mere : qu'on assigne dans les contrats de mariage telle somme pour l'éducation des enfans venus avant le divorce : Que le revenu des dixmes & des hôpitaux soit appliqué à l'entretien de ceux dont les parens sont sans bien & sans industrie ; l'inconvénient du divorce sera nul, & le bonheur des époux assuré. Mais, dira-t-on, que de mariages dissous par une Loi si favorable à l'inconstance humaine ! l'expérience prouve le contraire.

Au reste je veux que les desirs ambulatoires & variables de l'homme & de la femme leur fissent quelquefois changer l'objet de leur tendresse. Pourquoi les priver des plaisirs du changement, si d'ailleurs leur inconstance par des Loix sages n'est point nuisible à la société ?

En France les femmes sont trop maîtresses ; en Orient trop esclaves : leur sexe y est sacrifié au nôtre.

Pourquoi ce sacrifice ? Deux époux cessent-ils de s'aimer, commencent-ils à se haïr ? Pourquoi les condamner à vivre ensemble ?

D'ailleurs s'il est vrai que le désir du changement soit aussi conforme qu'on le dit à la nature humaine, on pourroit donc proposer la possibilité du changement comme le prix du mérite : on pourroit donc essayer de rendre par ce moyen les guerriers plus braves, les Magistrats plus justes, les artisans plus industrieux & les gens de génie plus studieux.

Quelle espece de plaisir ne devient point entre les mains d'un Législateur habile, un instrument de la félicité publique ?

4. Peu de Poëtes tragiques connoissent l'homme : peu d'entr'eux ont assez étudié les diverses passions pour leur faire toujours parler leur propre langue. Chacune d'elles cependant a la sienne.

S'agit-il de détourner un homme d'une action dangereuse & imprudente ? L'humanité se charge-t-elle de lui donner un conseil à ce sujet ? Elle ménage sa vanité, lui montre la vérité, mais sous les expressions les moins offensantes. Elle adoucit enfin par le ton & le geste ce que cette vérité a de trop amer.

La dureté la dit crument.

La malignité la dit de la maniere la plus humiliante.

L'orgueil commande impérieusement : il est sourd à toute représentation. Il veut qu'on lui obéisse sans examen.

La raison discute avec cet homme la sagesse de son action, écoute sa réponse & la soumet au jugement de l'intéressé.

L'ami plein de tendresse pour son ami le contredit à regret. Ne le persuade-t-il pas ? il a recours aux larmes & à la priere, le conjure par le lien sacré qui unit son bonheur au sien de ne point s'exposer au danger de cette action.

L'amour prend un autre ton, & pour combattre la résolution de son amant, la maîtresse n'allègue d'autre motif que sa volonté & son amour. L'amant résiste-t-il? Elle s'abaisse enfin à raisonner. Mais la raison n'est jamais que la dernière ressource de l'amour.

On peut donc à la différente manière de donner le même conseil, distinguer l'espèce de caractère ou de passion qui le dicte. Mais la fourberie a-t-elle une langue particulière? Non: aussi le fourbe emprunte-t-il tantôt celle de l'amitié, & se reconnoît-il à la différence qu'on remarque entre le sentiment dont il se dit affecté & celui qu'il doit avoir. Étudie-t-on la langue des passions & des caractères différens, on trouve souvent les Tragiques en défaut. Il en est peu qui faisant parler telle passion, n'emprunte quelquefois le langage d'un autre. Je ne parlerai point des Poètes tragiques sans citer à ce sujet Milord Shaftesbury. Lui seul me paroît avoir eu la véritable idée de la Tragédie. „ L'objet de la Comédie est, dit-il, la correction des mœurs des particuliers; „ celui de la Tragédie doit être pareillement la correction „ des mœurs des Ministres & des Souverains. Pourquoi „ ajoute-t-il, ne pas intituler des Tragédies du nom de „ *Roi tyran*, de *Monarque*, ou *foible*, ou *superstitieux*, ou „ *superbe*, ou *hâté*? C'est l'unique moyen de rendre les „ Tragédies encore plus utiles.

5. L'homme instruit par les découvertes de ses pères a reçu l'héritage de leurs pensées: c'est un dépôt qu'il est chargé de transmettre à ses descendans augmenté de quelques-unes de ses propres idées. Que d'hommes à cet égard meurent banqueroutiers.

S E C T I O N IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de Législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la Morale & de la Politique.

De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain : inconstance incompatible avec la durée de bonnes Loix.

Du danger imaginaire auquel, (si l'on en croit l'ignorance) la révélation d'une idée neuve & sur-tout des vrais principes des Loix, doit exposer les Empires

De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales ou politiques.

Du nom de vraies ou de fausses donné aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

CHAPITRE I.

*De la difficulté de tracer un bon plan
de Législation.*

PEU d'hommes célèbres ont écrit sur la Morale & la Législation. Quelle est la cause de leur silence ? Serait-ce la grandeur , l'importance du sujet , le grand nombre d'idées , enfin l'étendue d'esprit nécessaire pour le bien traiter ? Non. Leur silence est l'effet de l'indifférence du Public pour ces fortes d'Ouvrages.

En ce genre un excellent écrit regardé tout au plus comme le rêve d'un homme de bien , devient le germe de mille discussions , la source de mille disputes que l'ignorance des uns & la mauvaise foi des autres rendent interminables. Quel mépris n'affiche-t-on pas pour un Ouvrage dont l'utilité éloignée est toujours traitée de chimere Platonicienne !

Dans tout pays policé & déjà soumis à certaines Loix , à certaines mœurs , à certains préjugés , un bon plan de Législation presque toujours incompatible avec une infinité d'intérêts personnels , d'abus établis & de plans déjà adoptés , paroîtra donc toujours ridicule. En démontrât-on l'excellence , elle seroit long-tems contestée.

Cependant si jaloux d'éclairer les Nations sur l'objet important de leur bonheur , un homme d'un caractère élevé & nerveux vouloit affronter ce ridicule , me seroit-il permis de l'avertir que le Public se prête avec peine à l'examen

d'une question compliquée , & que s'il est un moyen de fixer son attention sur le problème d'une excellente Législation, c'est de le simplifier & de le réduire à deux propositions.

L'objet de la première seroit la découverte des Loix propres à rendre les hommes les plus heureux possibles , à leur procurer par conséquent tous les amusemens & les plaisirs compatibles avec le bien public.

L'objet de la seconde seroit la découverte des moyens par lesquels on peut faire insensiblement passer un peuple de l'état de malheur qu'il éprouve à l'état de bonheur dont il peut jouir.

Pour résoudre la première de ces propositions, il faudroit prendre exemple sur les Géomètres. Leur propose-t-on un problème compliqué de mécanique? que font-ils? ils le simplifient; ils calculent la vitesse des corps en mouvement sans égard à leur densité, à la résistance des fluides environnans, au frottement des autres corps, &c.

Il faudroit donc pour résoudre la première partie du problème d'une excellente Législation, n'avoir pareillement égard, ni à la résistance des préjugés, ni au frottement des intérêts contraires, & personnels, ni aux mœurs, ni aux Loix, ni aux usages déjà établis. Il faudroit se regarder comme le fondateur d'un Ordre religieux qui dictant sa règle monastique, n'a point égard aux habitudes, aux préjugés de ses Sujets futurs.

Il n'en seroit pas ainsi de la seconde partie de ce même problème. Ce n'est pas d'après ses seules conceptions, mais d'après la connoissance des Loix & des mœurs actuelles d'un Peuple,

qu'on peut déterminer les moyens de changer peu-à-peu ces mêmes mœurs , ces mêmes Loix & par des degrés insensibles de faire passer un Peuple de sa Législation actuelle à la meilleure possible.

Une différence essentielle & remarquable entre ces deux propositions , c'est que la première une fois résolue, sa solution, (sauf quelques différences occasionnées par la position particulière d'un pays) est générale & la même pour tous les Peuples.

Au contraire la solution de la seconde doit être différente selon la forme différente de chaque état. On sent que les gouvernemens Turc , Suisse , Espagnol ou Portugais doivent nécessairement se trouver à des distances plus ou moins inégales d'une parfaite Législation.

S'il ne faut que du génie pour résoudre la première de ces propositions , pour résoudre la seconde il faut au génie joindre la connoissance des mœurs & des principales Loix du Peuple dont on veut insensiblement changer la Législation.

En général pour bien traiter une pareille question , il est nécessaire d'avoir du moins sommairement étudié les coutumes & les préjugés des Peuples de tous les siècles & de tous les pays. On ne persuade les hommes que par des faits : on ne les instruit que par des exemples. Celui qui se refuse au meilleur raisonnement , se rend au fait souvent le plus équivoque.

Mais ces faits acquis , quelles seroient les questions dont l'examen pourroit donner la solution du problème de la meilleure Législation ? Je citerai celles qui se présentent les premières à mon esprit.

C H A P I T R E I I.

Des premieres questions à se faire, lorsqu'on veut donner de bonnes Loix.

ON peut se demander.

1°. Quel motif a rassemblé les hommes en société : si la crainte des bêtes féroces, la nécessité de les écarter des habitations, de les tuer pour assurer sa vie & sa subsistance ; ou si quelque autre motif de cette espece ne dut point former les premieres peuplades.

2°. Si les hommes une fois réunis & successivement devenus chasseurs, pasteurs & cultivateurs, ne furent pas forcés de faire entr'eux des conventions & de se donner des Loix.

3°. Si ces Loix pouvoient avoir d'autre fondement que le desir commun d'assurer la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté, exposée dans l'état de non-société comme dans celui du Despotisme à la violence du plus fort.

4°. Si le pouvoir arbitraire sous lequel un Citoyen reste exposé aux insultes de la force & de la violence, où l'on lui ravit jusqu'au droit de la défense naturelle, peut être regardé comme une forme de gouvernement.

5°. Si le Despotisme en s'établissant dans un Empire, n'y rompt pas tous les liens de l'union sociale. Si les mêmes motifs, si les mêmes besoins qui réunirent d'abord les hommes, ne leur commandent point alors la dissolution d'une société où, comme en Turquie, l'on n'a la propriété ni de ses biens ni de sa vie, ni de sa liberté ; où

les Citoyens enfin toujours en état de guerre les uns contre les autres , ne reconnoissent d'autres droits que la force & l'adresse.

6°. Si les propriétés peuvent être long-tems respectées sans entretenir comme en Angleterre un certain équilibre de puissance entre les différentes classes des Citoyens.

7°. S'il est un moyen de maintenir la durée de cet équilibre ; & si son entretien n'est pas absolument nécessaire pour s'opposer efficacement aux efforts continuels des Grands pour s'emparer des propriétés des petits.

8°. Si les moyens proposés à ce sujet par M. Hume , dans son petit , mais excellent traité d'une République parfaite , sont suffisans pour opérer cet effet.

9°. Si l'introduction de l'argent dans sa République (a) n'y produiroit point à la longue cette inégale répartition de richesses qui fournit au Puissant les fers dont il enchaîne ses Concitoyens.

10°. Si l'indigent a réellement une Patrie ; si la non-propriété doit quelque chose au pays où elle ne possède rien ; si l'extrême pauvreté toujours aux gages des riches & des Puissans n'en doit pas souvent favoriser l'ambition ; si l'indigent enfin n'a pas trop de besoins pour avoir des vertus.

11°. Si par la subdivision des propriétés , les Loix ne pourroient pas unir l'intérêt du grand nombre des habitans à l'intérêt de la Patrie.

12°. Si d'après l'exemple des Lacédémoniens

(a) L'or corrompteur des mœurs des Nations , est une Fée qui souvent y métamorphose les honnêtes gens en fripons. Lycurgue qui le savoit bien , chassa cette Fée de Lacédémone.

dont le territoire partagé en trente-neuf mille lots étoit distribué aux trente-neuf mille familles qui formoient la Nation, on ne pourroit pas en supposant la trop grande multiplication des Citoyens, assigner à chaque famille un terrain plus ou moins étendu, mais toujours proportionné au nombre de ceux qui la composent (a).

13°. Si la distribution moins inégale des terres & des richesses (b), n'arracheroit point une infinité d'hommes au malheur réel qu'occasionne l'idée exagérée qu'ils se forment de la félicité du riche; (c) idée productrice de tant d'inimitiés entre les hommes & de tant d'indifférence pour le bien public.

(a) Dans cette supposition pour conserver une certaine égalité dans le partage des biens, il faudroit donc à mesure qu'une famille s'éteint qu'elle cédât partie de ses propriétés à des familles voisines & plus nombreuses. Pourquoi non ?

(b) Le nombre des propriétaires est-il très-petit dans un Empire relativement au grand nombre de ses habitans? La suppression même des impôts n'arracheroit point ces derniers à la misère. Le seul moyen de les soulager seroit de lever une taxe sur l'Etat ou le Clergé, & d'en employer le produit à l'achat de petits fonds qui distribués tous les ans aux plus pauvres familles, multiplieroit chaque année le nombre des possesseurs.

(c) Le spectacle du luxe est sans doute un accroissement de malheur pour le pauvre. Le riche le fait, & ne retranche rien de ce luxe. Que lui importe le malheur de l'indigent? Les Princes eux-mêmes y sont peu sensibles: ils ne voient dans leurs Sujets qu'un vil bétail. S'ils le nourrissent, c'est qu'il est de leur intérêt de le multiplier. Tous les Gouvernemens parlent de population. Mais quel Empire faut-il peupler? Celui dont les Sujets sont heureux. Les multiplier dans un mauvais Gouvernement, c'est former le barbare projet d'y multiplier les misérables; c'est fournir à la tyrannie de nouveaux instrumens pour s'affervir de nouvelles Nations & les rendre pareillement infortunées: c'est étendre les malheurs de l'humanité.

son Education. Chap. II. 235

14°. Si c'est par un grand ou petit nombre de Loix saines & claires qu'il faut gouverner les Peuples ; si du tems des Empereurs, & lorsque la multiplicité des Loix obligea de les rassembler dans les Codes Justinien, Trebonien, &c. les Romains étoient plus vertueux & plus heureux que lors de l'établissement des Loix des douze tables.

15°. Si la multiplicité des Loix n'en occasionne pas l'ignorance & l'inexécution.

16°. Si cette même multiplicité de Loi souvent contraires les unes aux autres, ne nécessite pas les peuples à charger certains hommes & certains Corps de leur interprétation : si les hommes & les Corps chargés de cette interprétation ne peuvent point en changeant insensiblement ces mêmes Loix en faire les instrumens de leur ambition, si l'expérience enfin ne nous apprend pas que par-tout où il y a beaucoup de Loix, il y a peu de justice.

17°. Si dans un Gouvernement sage on doit laisser subsister deux autorités indépendantes & suprêmes, telles sont la temporelle & la spirituelle.

18°. Si l'on doit limiter la grandeur des villes.

19°. Si leur extrême étendue permet de veiller à l'honnêteté des mœurs : si dans les grandes Villes on peut faire usage du supplice si salutaire de la honte & de l'infamie, (a) & si dans une ville comme Paris ou Constantinople, un Citoyen en changeant de nom & de quartier ne peut pas toujours échapper à ce supplice.

20°. Si par un Ligue fédérative plus parfaite que celle des Grecs, un certain nombre de petites Républiques ne se mettroient pas à

(a) Dans un Gouvernement sage le supplice de la honte suffiroit seul pour contenir le Citoyen dans son devoir.

l'abri, & de l'invasion de l'ennemi, & de la tyrannie d'un Citoyen ambitieux.

21°. Si dans la supposition où l'on partageât en trente Provinces ou Républiques, un pays grand comme la France; où l'on assignât à chacun de ces Etats un territoire à-peu-près égal; où ce territoire fût circonscrit & fixé par des bornes immuables, où sa possession enfin fût garantie par les vingt-neuf autres Républiques, il est à présumer qu'une de ces Républiques pût asservir les autres, c'est-à-dire, qu'un seul homme se battît avec avantage contre vingt-neuf.

22°. Si dans la supposition où toutes ces Républiques seroient gouvernées par les mêmes Loix; où chacun de ces petits Etats chargé de sa police intérieure & de l'élection de ses Magistrats, répondroit à un Conseil supérieur; où ce Conseil supérieur composé de quatre Députés de chaque République & principalement occupé des affaires de la Guerre & de la Politique, seroit cependant chargé de veiller à ce que chacune de ces Républiques ne réformât ou ne changeât sa Législation que du consentement de toutes; où d'ailleurs l'objet des Loix seroit d'élever les ames, d'exalter les courages & d'entretenir une discipline exacte dans les Armées: si dans une telle supposition le Corps entier de ces Républiques ne seroit pas toujours assez puissant pour s'opposer efficacement aux projets ambitieux de leurs voisins & de leurs concitoyens (a).

(a) En général l'injustice de l'homme n'a d'autre mesure que celle de sa puissance. Le chef-d'œuvre de la Législation consiste donc à borner tellement le pouvoir de chaque Citoyen qu'il ne puisse jamais impunément attenter à la vie, aux biens, & à la liberté d'un autre. Or ce problème n'a jusqu'à présent été nulle part mieux résolu qu'en Angleterre,

son Education. Chap. II. 237

23°. Si dans l'hypothese où la Législation de ces Républiques en rendit les Citoyens les plus heureux possibles, & leur procurât tous les plaisirs compatibles avec le bien public; si ces mêmes Républiques ne seroient pas alors moralement assurées d'une félicité inaltérable.

24°. Si le plan d'une bonne Législation ne doit pas renfermer celui d'une excellente éducation; si l'on peut donner une telle éducation aux Citoyens sans leur présenter des idées nettes de la Morale & sans rapporter les préceptes au principe unique de l'amour du bien général: si rappelant à cet effet aux hommes les motifs qui les ont réunis en société, on ne pourroit pas leur prouver qu'il est presque toujours de leur intérêt bien entendu de sacrifier un avantage personnel & momentané à l'avantage National, & de mériter par ce sacrifice le titre honorable de vertueux.

25°. Si l'on peut fonder la Morale sur d'autres principes que sur celui de l'utilité publique: si les injustices mêmes du Despotisme toujours commises au nom du bien public, ne prouvent pas que ce principe est réellement l'unique de la Morale (a); si l'on peut y substituer l'utilité particulière de sa famille & de sa parenté (b).

(a) Lorsque le Moine enjoint d'aimer Dieu par dessus toute chose; ce moine s'identifiant toujours avec son Eglise & son Dieu, ne dit rien autre chose sinon qu'il faut aimer & respecter lui & son Eglise de préférence à tout. Celui-là seul est donc vraiment ami de sa Nation qui répète d'après les Philosophes, que tout amour doit céder à celui de la justice & qu'il faut tout sacrifier au bien public.

(b) L'amour de la patrie n'est-il plus regardé par un homme comme le premier principe de la Morale, cet homme peut être bon pere, bon mari, bon fils, mais il sera toujours mauvais citoyen. Que de crimes l'amour des parens n'a-t-il pas fait commettre!

26°. Si dans la supposition où l'on consacreroit cet axiome :

„ *Qu'on doit plus à sa parenté qu'à sa patrie*”.

Un pere dans le dessein de se conserver à sa famille, ne pourroit pas abandonner son poste au moment du combat : si ce pere chargé de la caisse publique ne pourroit pas la piller pour en distribuer l'argent à ses enfans & dépouiller ainsi ce qu'il doit aimer le moins pour en revêtir ce qu'il doit aimer le plus.

27°. Si du moment où le salut public n'est plus la suprême Loi & la première obligation du Citoyen, (a) il subsiste encore une science du bien & du mal ; s'il est enfin une Morale, lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition, ou de la récompense, de l'estime ou du mépris dus aux actions des Citoyens.

28°. Si l'on peut se flatter de trouver des Citoyens vertueux dans un pays où les honneurs, l'estime & les richesses seroient devenus par la forme du gouvernement les récompenses du crime ; où le vice enfin seroit heureux & respecté.

29°. Si les hommes se rappelant alors que le desir du bonheur est le seul motif de leur réu-

(a) Est-on insensible aux maux publics qu'occasionne une mauvaise administration ? Est-on foiblement affecté du déshonneur de sa Nation ? ne partage-t-on pas avec elle la honte de ses défaites, ou de son esclavage ? on est un Citoyen lâche & vil. Pour être vertueux, il faut être malheureux de l'infortune de ses concitoyens. Si dans l'Orient il étoit un homme dont l'ame fut vraiment honnête & élevée, il passeroit sa vie dans les larmes ; il auroit pour la plupart des Vifirs la même horreur qu'on eut jadis en France pour Bullion qui, dans le moment où Louis XIII. s'attendrissoit sur la misere de ses Sujets, lui fit cette réponse atroce : „ Sachez que vos Peuples sont encore assez heureux de n'être pas réduits à brouter l'herbe”.

nion, ils ne sont pas en droit de s'abandonner au vice, par-tout où le vice procure honneur, richesse & félicité.

30°. Si dans la supposition, où les Loix, comme le prouve la constitution des Jésuites, puissent tout sur les hommes, il seroit possible qu'un Peuple entraîné au vice par la forme de son gouvernement pût s'en arracher sans faire quelque changement dans ces mêmes Loix.

31°. S'il suffit pour qu'une Législation soit bonne, qu'elle assure la propriété des biens, de la vie & de la liberté des Citoyens, qu'elle mette moins d'inégalité dans les richesses Nationales, & les Citoyens plus à portée de subvenir par un travail modéré (a) à leurs besoins & à ceux de leur famille : s'il ne faut pas encore que cette Législation exalte dans les hommes le sentiment de l'émulation; que l'état proposé à cet effet de grandes récompenses aux grands talens & aux grandes vertus; si ces récompenses qui consistent toujours dans le don de quelques superfluités & qui furent jadis le principe de tant d'actions (b)

(a) Regarder la nécessité du travail comme une suite du péché originel & comme une punition de Dieu, c'est une absurdité. Cette nécessité au contraire est une faveur du Ciel. Que la nourriture de l'homme soit le prix de son travail, c'est un fait. Or pour expliquer un fait si simple, qu'est-il besoin de recourir à des causes surnaturelles & de présenter toujours l'homme comme une énigme? S'il parut tel autrefois, il faut convenir qu'on a depuis si généralisé le principe de l'intérêt, si bien prouvé que cet intérêt est le principe de toutes nos pensées & de toutes nos actions, que le mot de l'énigme est enfin deviné, & que pour expliquer l'homme, il n'est plus nécessaire, comme le prétend Pascal, de recourir au péché originel.

(b) Les principes de nos actions sont en général la crainte & l'espoir d'une peine & d'un plaisir prochain. Les hommes presque toujours indifférens aux maux éloignés, ne sont rien pour s'y soustraire. Qui n'est pas malheureux se croit dans

fortes & magnanimes , ne pourroient point encore produire le même effet ; & si des récompenses décernées par le public (de quelque nature d'auteurs qu'elles soient) peuvent être regardées comme un luxe de plaisir propre à corrompre les mœurs.

CHAPITRE III.

Du luxe de plaisir.

POINT de jour que l'on ne parle de *la corruption des mœurs Nationales*. Que doit-on entendre par ce mot ?

„ Le détachement de l'intérêt particulier de l'intérêt général ”.

Pourquoi l'argent ce principe d'activité d'un Peuple riche, devient-il si souvent un principe de corruption ? C'est que le Public, comme je l'ai déjà dit, n'en est pas le seul distributeur : c'est que l'argent en conséquence est souvent la récompense du vice. Il n'en est pas ainsi des récompenses dont le public est l'unique dispensateur. Toujours un don de la reconnaissance Nationale, elles supposent toujours un bienfait, un service rendu à la Patrie, par conséquent une action vertueuse. Un tel don de quelque espece qu'il

soit son état naturel. Il imagine pouvoir toujours s'y conserver. L'utilité d'une Loi préservatrice du malheur à venir est donc rarement sentie. Combien de fois les Peuples ne se sont-ils pas prêtés à l'extinction de certains privilèges, qui seuls les garantissoient de l'esclavage ? La liberté comme la santé est un bien dont communément l'on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. Les Peuples en général trop peu occupés de la conservation de leur liberté ont par leur incurie trop souvent fourni à la tyrannie les moyens de les asservir.

soit,

soit, refferrera donc toujours le nœud de l'intérêt personnel & général.

Qu'une belle Esclave, une Concubine devienne chez un Peuple le prix, ou des talens, ou de la vertu, ou de la valeur : les mœurs de ce peuple n'enferont pas plus corrompus. C'est dans les siècles héroïques que les Crétois imposoient aux Athéniens ce tribut de dix belles filles dont Thésée les affranchit : c'est dans les siècles de leurs triomphes & de leur gloire que les Arabes & les Turcs exigeoient de pareils tributs des peuples qu'ils avoient vaincus.

Lit-on ces Poèmes, ces Romans Celtiques, histoires toujours vraies des mœurs d'un Peuple encore féroce? On y voit les Celtes s'armer comme les Grecs pour la conquête de la beauté, & l'amour loin de les amollir, leur faire exécuter les entreprises les plus hardies.

Tout plaisir quel qu'il soit, s'il est proposé comme prix des grands talens ou des grandes vertus, peut exciter l'émulation des Citoyens & même devenir un principe d'activité & de bonheur National. Mais il faut pour cet effet que tous les Citoyens y puissent également prétendre, & qu'équitablement dispensés, ces plaisirs soient toujours la récompense de quiconque montre, ou plus de talens dans le Cabinet, ou plus de valeur dans les Armées, ou plus de vertu dans les Cités.

Supposons qu'on ordonne des fêtes magnifiques & que pour réchauffer l'émulation des Citoyens, l'on n'y admette d'autres spectateurs que des hommes déjà distingués par leur génie, leurs talens, ou leurs actions; rien que ne fasse entreprendre le desir d'y trouver place. Ce desir sera d'autant plus vif que la beauté de ces mêmes fêtes sera nécessairement exagérée, & par la vanité

de ceux qui y seront admis, & par l'ignorance de ceux qui s'en trouveront exclus.

Mais, dira-t-on, que d'hommes malheureux par cette exclusion! Moins qu'on ne croit. Si tous envient une récompense qui s'obtient par l'intrigue & le crédit, c'est que tous sont en droit d'y prétendre, mais peu de gens desirent celle qui s'acquiert par de grands travaux & de grands dangers.

Loin d'envier le laurier d'Achille ou d'Homère, le poltron & le paresseux le dédaignent (a). Leur vanité consolatrice ne leur laisse voir dans les hommes d'un grand talent ou d'une grande valeur que des foux dont la paie, comme celle des plombiers & des fappeurs, doit être haute; parce qu'ils s'exposent à de grands dangers & à de grands travaux. Il est juste & sage, diront le poltron & le paresseux, de payer magnifiquement de tels hommes; il seroit fou de les imiter.

L'envie commune à tous n'est un tourment réel que pour ceux qui courent la même carrière, & si l'envie est un mal pour eux, c'est un mal nécessaire.

Mais je veux, dira-t-on, que d'après une connoissance profonde du cœur & de l'esprit humain, l'on parvint à résoudre le problème d'une excellente Législation, qu'on éveillât dans tous les Citoyens & l'industrie & ces principes d'activité qui les portent au grand, qu'on les rendit enfin les plus heureux possibles.

Une si parfaite Législation ne seroit encore qu'un palais bâti sur le sable, & l'inconstance

(a) Rien en général de moins envié des gens du monde que les talens d'un Voltaire ou d'un Turenne : le peu d'efforts qu'on fait pour en acquérir, est la preuve du peu de cas qu'on en fait.

naturelle à l'homme détruiroit bientôt cet édifice élevé par le génie, l'humanité & la vertu.

CHAPITRE IV.

Des vraies causes des changemens arrivés dans les Loix des Peuples.

TANT de changemens arrivés dans les différentes formes de gouvernemens doivent-ils être regardés comme l'effet de l'inconstance de l'homme? Ce que je fais c'est qu'en fait de coutumes, de Loix & de préjugés, c'est de l'opiniâtreté & non de l'inconstance de l'esprit humain dont on peut se plaindre.

Que de tems pour désabuser quelquefois un Peuple d'une Religion fausse & destructive du bonheur National! Que de tems pour abolir une Loi souvent absurde & contraire au bien public!

Pour opérer de pareils changemens, ce n'est pas assez d'être Roi; il faut être un Roi courageux, instruit & secouru encore par des circonstances favorables.

L'éternité, pour ainsi dire, des Loix, des coutumes, des usages de la Chine, dépose contre la prétendue légèreté des Nations.

Supposons l'homme aussi réellement inconstant qu'on le dit; ce seroit dans le cours de sa vie que se manifesteroit son inconstance. Par quelle raison en effet des Loix respectées de l'aïeul, du fils, du petit-fils, des Loix à l'épreuve pendant six générations de la prétendue légèreté de l'homme, y deviendroient-elles tout-à-coup sujettes?

Qu'on établisse des Loix conformes à l'intérêt général? Elles pourront être détruites par la force, la sédition, ou un concours singulier de circonstances, & jamais par l'inconstance de l'esprit humain (a).

Je fais que des Loix bonnes en apparence, mais nuisibles en effet sont tôt ou tard abolies. Pourquoi? C'est que dans un tems donné, il faut qu'il naisse un homme éclairé qui frappé de l'incompatibilité de ces Loix avec le bonheur général, transmette sa découverte aux bons esprits de son siècle.

Cette découverte qui par la lenteur avec laquelle la vérité se propage, ne se communique que de proche en proche, n'est généralement reconnue vraie que des générations suivantes. Or si les anciennes Loix sont alors abolies, cette abolition n'est point un effet de l'inconstance des hommes, mais de la justesse de leur esprit.

Certaines Loix sont-elles enfin reconnues mauvaises & insuffisantes? N'y tient-on plus que par une vieille habitude? Le moindre prétexte suffit pour les détruire & le moindre événement le procure. En est-il ainsi des Loix vraiment utiles? Non : ainsi point de société étendue & policée où l'on ait abrogé celles qui punissent le vol, le meurtre, &c.

(a) L'œuvre des Loix, dira-t-on, devrait être durable. Or pourquoi ces Sarrafins jadis échauffés de ces passions fortes qui souvent élevent l'homme au dessus de lui-même, ne sont-ils plus aujourd'hui ce qu'ils étoient autrefois? C'est que leur courage & leur génie ne fut point une suite de leur Législation, de l'union de l'intérêt particulier à l'intérêt public, ni par conséquent l'effet de la sage distribution des peines & des récompenses temporelles. Leurs vertus n'avoient point de fondement aussi solide. Elles étoient le produit d'un enthousiasme momentané & Religieux qui dut disparaître avec le concours singulier de circonstances qui l'avoit fait naître.

son Education. Chap. IV. 245

Mais cette Législation si admirée de Lycurgue, cette Législation tirée en partie de celle de Minos (a) n'eût que cinq ou six cens ans de durée (b). J'en conviens, & peut-être n'en pourroit-elle avoir davantage. Quelqu'excellentes que fussent les Loix de Lycurgue, quelque génie, quelque vertu patriotique & quelque courage qu'elles inspirassent aux Spartiates (c), il étoit

(a) Peu de gens croient avec Xénophon au bonheur de Sparte. Quelle triste occupation, disent-ils, que des exercices militaires; que le perpétuel exercice des armes! Sparte, ajoutent-ils, n'étoit qu'un Couvent. Tout s'y régloit par le coup de la cloche. Mais, répondrai-je, le coup de la récréation ne plaît-il pas à l'Écolier? Est-ce la cloche qui rend le Moine malheureux. Lorsqu'on est bien nourri, bien vêtu, à l'abri de l'ennui, toute occupation est également bonne, & les plus périlleuses ne sont pas les moins agréables. L'histoire des Goths, des Hunes, &c. dépose en faveur de cette vérité.

Un Ambassadeur Romain entre dans le camp d'Attila: il y entend le Barde célébrer les hauts faits du vainqueur. Il y voit les jeunes gens rangés autour du Poète, en admirer les vers, tressaillir de joie au récit de leurs exploits, tandis que les vieillards s'arrachant le visage, s'écrioient en fondant en larmes, *quel état est le nôtre! Privés des forces nécessaires pour combattre; il n'est donc plus de bonheur pour nous!*

La félicité habite donc les arenes de la guerre comme les ayles de la paix. Pourquoi regarder les Lacédémoniens comme infortunés? Est-il quelque besoin qu'ils ne satisfissent? Ils étoient, dit-on, mal-nourris. La preuve du contraire, c'est qu'ils étoient forts & robustes. Si d'ailleurs leurs journées se passaient dans des exercices qui les occupoient sans trop les fatiguer, les Spartiates étoient à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être & beaucoup plus que des Payfans haves & débiles, & que des riches oisifs & ennuyés.

(b) Les institutions de Lycurgue insensiblement altérées ne furent néanmoins entièrement détruites que par la force. Rome ne crut point avoir soumis les Spartiates qu'elle n'eût aboli chez eux un reste d'institution qui les rendoit encore redoutables aux Maîtres du Monde.

(c) Les Lacédémoniens ont dans tous les siècles & les histoires, été célèbres par leurs vertus. On leur a néanmoins reproché souvent leur dureté envers leurs esclaves. Ces Ré-

impossible dans la position où se trouvoit Lacédémone, que cette Législation se conservât plus long-tems sans altération.

Les Spartiates trop peu nombreux pour résister à la Perse eussent été tôt ou tard ensevelis sous la masse de ses Armées, si la Grece si féconde alors en grands hommes n'eut réuni ses forces pour repousser l'ennemi commun. Qu'arriva-t-il alors ? C'est qu'Athènes & Sparte se trouverent à la tête de la Ligue fédérative des Grecs.

A peine ces deux Républiques eurent par des efforts égaux de conduite & de courage, triomphé de la Perse, que l'admiration de l'Univers se partagea entr'elles, & cette admiration dut devenir & devint le germe de leur discorde & de leur jalousie. Cette jalousie n'eut produit qu'une noble émulation entre ces deux Peuples, s'ils eussent été gouvernés par les mé-

publicains si orgueilleux de leur liberté & si fiers de leur courage, traitoient en effet leurs Ilotes avec autant de cruauté que les Nations de l'Europe traitent aujourd'hui leurs Nègres. Les Spartiates en conséquence ont paru vertueux ou vicieux selon le point de vue d'où l'on les a considérés.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour de la Patrie & de ses concitoyens ? Les Spartiates ont peut-être été les Peuples les plus vertueux.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour universel des hommes ? Ces mêmes Spartiates ont été vicieux.

Que faire pour les juger avec équité ?

Examiner, si jusqu'au moment que tous les Peuples, selon le desir de l'Abbé de St. Pierre, ne composent plus qu'une grande & même nation, il est possible que l'amour patriotique ne soit pas distinctif de l'amour universel :

Si le bonheur d'un Peuple n'est pas jusqu'à présent attaché au malheur de l'autre : si l'on peut perfectionner, par exemple, l'industrie d'une nation sans nuire au commerce des Nations voisines, sans exposer leurs manufacturiers à mourir de faim. Or qu'importe, lorsqu'on détruit les hommes que ce soit par le fer ou par la faim ?

mes Loix ; si les limites de leur territoire eussent été fixées par des bornes immuables ; s'ils n'eussent pu les reculer sans armer contre eux toutes les autres Républiques, & qu'enfin ils n'eussent connu d'autres richesses que cette monnoie de fer dont Lycurgue avoit permis l'usage.

La confédération des Grecs n'étoit pas fondée sur une base aussi solide. Chaque République avoit sa constitution particulière. Les Athéniens étoient à la fois guerriers & négocians. Les richesses gagnées dans le commerce leur fournissoient le moyen de porter la guerre au dehors. Ils avoient à cet égard un grand avantage sur les Lacédémoniens.

Ces derniers orgueilleux & pauvres, voyoient avec chagrin dans quelles bornes étroites leur indigence contenoit leur ambition. Le desir de commander, desir si puissant sur deux Républiques rivales & guerrières, rendit cette pauvreté insupportable aux Spartiates. Ils se dégoûtèrent donc insensiblement des Loix de Licurgue & contractèrent des alliances avec les Puissances de l'Asie.

La guerre du Péloponèse s'étant alors allumée, ils sentirent plus vivement le besoin d'argent. La Perse en offrit : les Lacédémoniens l'acceptèrent. Alors la pauvreté, clef de l'édifice des Loix de Licurgue, se détacha de la voute & sa chute entraîna celle de l'Etat. Alors les Loix & les mœurs changèrent, & ce changement comme les maux qui s'ensuivirent, ne furent point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain, (a) mais de la différente forme des gou-

(a) Ce n'est point l'inconstance des Nations, c'est leur ignorance qui renverse si souvent l'édifice des meilleures

vernemens des Grecs, de l'imperfection des principes de leur confédération, & de la liberté qu'ils conferverent toujours de se faire réciproquement la guerre.

Delà cette suite d'événemens qui les entraînent enfin à une ruine commune.

Une ligue fédérative doit être fondée sur des principes plus solides. Qu'on partage en trente Républiques un pays grand comme la France & le Paragui (a). Si ces Républiques gouvernées par les mêmes Loix sont liguées entr'elles contre les ennemis du dehors ; si les bornes de leur territoire sont invariablement déterminées, qu'elles s'en soient respectivement garanti la possession, & se soient reciproquement assuré leur liberté : je dis que si elles ont d'ailleurs adopté les Loix

Loix. C'est elle qui rend un peuple docile aux conseils des ambitieux. Qu'on découvre à ce peuple les vrais principes de la Morale, qu'on lui démontre l'excellence de ses Loix & le bonheur résultant de leur observation ; ces Loix deviendront sacrées pour lui, il les respectera & par amour pour sa félicité, & par l'opiniâtre attachement qu'en général les hommes ont pour les anciens usages.

Point d'innovations proposées par les ambitieux, qu'ils ne colorent du vain prétexte du bien public. Un Peuple instruit, toujours en garde contre de telles innovations, les rejette toujours. Chez lui l'intérêt du petit nombre des forts est contenu par l'intérêt du grand nombre des foibles. L'ambition des premiers est donc enchaînée & le peuple toujours le plus puissant, lorsqu'il est éclairé, reste toujours fidèle à la Législation qui le rend heureux.

(a) Le Paragui est un pays immense. Du tems des Jésuites, ce pays, si l'on en croit certaines relations, partagé en 30 cantons, étoit gouverné par les mêmes Loix & les mêmes Magistrats, c'est-à-dire, par les mêmes Religieux. Or si ces 30 cantons ne formoient cependant qu'un même Empire dont les forces pouvoient à l'ordre des Jésuites se réunir contre l'ennemi commun, & si l'existence d'un fait en démontre la possibilité, la supposition d'un pareil Empire n'est donc pas absurde.

(son Education. Chap. IV. 249)

& les mœurs des Spartiates, leurs forces réunies & la garantie mutuelle de leur liberté, les mettra également à l'abri, & de l'invasion des étrangers, & de la tyrannie de leurs compatriotes.

Or supposons cette Législation la plus propre à rendre les Citoyens heureux, quel moyen d'en éterniser la durée ? Le plus sûr c'est d'ordonner aux maîtres dans leurs instructions, aux magistrats dans des discours publics, d'en démontrer l'excellence (a). Cette excellence constatée, une législation deviendrait à l'épreuve de la légèreté de l'esprit humain. Les hommes (fussent-ils aussi inconstans qu'on le dit) ne peuvent abroger des Loix établies qu'ils ne se réunissent dans leurs volontés. Or cette réunion suppose un intérêt commun de les détruire, & par conséquent une grande absurdité dans les Loix.

Dans tout autre cas l'inconstance même des

(a) Il est nécessaire, dit Machiavel, de rappeler de tems en tems les gouvernemens à leurs principes constitutifs. Qui près d'eux est chargé de cet emploi ? Le malheur. Ce fut l'ambition d'un Appius ; ce furent les batailles de Cannes, & de Trafimene qui rappellèrent les Romains à l'amour de la Patrie. Les Peuples n'ont sur cet objet que l'infortune pour maître. Ils en pourroient choisir un moins dur.

Pour l'instruction même des Magistrats, pourquoi ne liroit-on pas publiquement chaque année l'histoire de chaque Loi & des motifs de son établissement ? n'indiqueroit-on pas aux Citoyens celle d'entre ces Loix auxquelles ils sont principalement redevables de la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté ?

Les Peuples aiment leur bonheur. Ils reprendroient à cette lecture l'esprit de leurs Ancêtres & reconnoitroient souvent dans les Loix les moins importantes en apparence, celles qui les mettent à l'abri de l'esclavage, de l'indigence & du Despotisme.

Quelle que soit la prétendue légèreté de l'esprit humain, qu'on fasse clairement appercevoir aux Nations une dépendance réciproque entre le bonheur & la conservation de leurs Loix, on est sûr d'enchaîner leur inconstance.

hommes , en les divisant d'opinion , s'oppose à l'unanimité de leurs délibérations & par conséquent assure la durée des mêmes Loix.

O ! Souverains , rendez vos Sujets heureux ! veillez à ce qu'on leur inspire dès l'enfance l'amour du bien public : prouvez-leur la bonté de vos Loix par l'histoire de tous les tems & la misere de tous les Peuples : démontrez - leur (car la Morale est susceptible de démonstration) que votre administration est la meilleure possible , & vous aurez à jamais enchainé leur inconstance prétendue.

Si le gouvernement Chinois quelque imparfait qu'il soit , subsiste encore & subsiste le même , qui détruiroit celui où les hommes seroient les plus heureux possible. Ce n'est que la conquête , où les malheurs des Peuples qui change la forme des gouvernemens.

Toute sage Législation qui lie l'intérêt particulier à l'intérêt public , & fonde la vertu sur l'avantage de chaque individu , est indestructible. Mais cette Législation est - elle possible ? Pourquoi non ? L'horison de nos idées s'étend de jour en jour , & si la Législation comme les autres sciences participe aux progrès de l'esprit humain , pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité ? Pourquoi les Nations s'éclairant de siecle en siecle ne parviendroient-elles pas un jour à toute la plénitude du bonheur dont elles sont susceptibles ? Ce ne seroit pas sans peine que je me détacherois de-cet espoir.

La félicité des hommes est pour une ame sensible le spectacle le plus agréable. A considérer dans la perspective de l'avenir , c'est l'œuvre d'une Législation parfaite. Mais si quelque-esprit hardi osoit en donner le plan , que de pré-

jugés , dira-t-on , il auroit à combattre & à détruire ! Que de vérités dangereuses à révéler !

C H A P I T R E V.

La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit.

QU'EST-CE en Morale qu'une vérité nouvelle ? *Un nouveau moyen d'accroître ou d'affurer le bonheur des Peuples.* Que résulte-t-il de cette définition ? Que la vérité ne peut être nuisible.

Un Auteur fait-il en ce genre une découverte ? Quels sont donc ses ennemis ?

- 1^o. Ceux qu'il contredit *.
1. Les envieux de sa réputation.
- 3^o. Ceux dont les intérêts sont contraires à l'intérêt public.

Qu'un Ministre multiplie le nombre des Marchauffées , il a pour ennemis les voleurs de grands chemins. Que ces voleurs soient puissans , le Ministre sera persécuté. Il en est de même du Philosophe. Ses préceptes tendent-ils à assurer le bonheur du plus grand nombre ? Il aura pour ennemis tous les voleurs de l'Etat , & ces derniers sont à craindre.

Pénétrai-je les intrigues d'un Clergé avide ? Déconcertai-je les projets de l'avarice & de l'ambition monacale ? Si le Moine est puissant , je suis poursuivi.

Prouvai-je les malversations d'un homme en place ? Si ma preuve est claire , je serai puni. La vengeance du fort sur les foibles est toujours proportionnée à la vérité des accusations intentées

contre lui. C'est du puissant * 2. que Ménippe dit : „ tu te fâches ô Jupiter! tu prends ton fou- „ dre, tu as donc tort ”. Le Puissant est communément d'autant plus cruel qu'il est plus stupide. Qu'un Turc en entrant au Divan y représente que l'intolérance du Mahométisme dépeuple l'Etat, aliene les Grecs, que le Despotisme du Grand-Seigneur avilit la Nation, que l'avarice & les vexations des Pachas la découragent, que le défaut de discipline rend ses Armées méprisables : Quel nom donnera-t-on à ce fidele Citoyen? Celui de factieux. On le livrera aux Muets. La mort est à Constantinople la peine infligée à la révélation d'une vérité qui méditée par le Sultan eût sauvé l'Empire de la ruine prochaine qui le menace. L'amour qu'on y affecte quelquefois pour la vertu est toujours faux. Tout dans les pays despotiques est hypocrisie : on n'y rencontre que des masques, on n'y voit point de visage.

Par-tout où la Nation n'est pas le Puissant (& dans quel pays l'est-elle?) l'avocat du bien public est martyr des vérités qu'il découvre. Quelle cause de cet effet? La trop grande puissance de quelques membres de la société. Présentai-je au Public une opinion nouvelle? Le public frappé de sa nouveauté, & quelque tems incertain, ne porte d'abord aucun jugement. Dans ce premier moment si les cris de l'envie, de l'ignorance & de l'intérêt s'élevent contre moi; si je ne suis protégé ni par la Loi, ni par l'homme en place; je suis proscrit.

L'homme illustre achete donc toujours sa gloire à venir par des malheurs présens. Au reste ses malheurs mêmes & les violences qu'il éprouve, promouvent plus rapidement ses découvertes.

La vérité toujours instructive pour celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit (a).

En Morale, c'est à la connoissance du vrai qu'on attache la félicité publique.

O! vérité, vous êtes la divinité des ames nobles! Le vertueux ne vous imputa jamais les révolutions des Empires & les malheurs des hommes. Les vices ne sont pas les fruits amers qu'on cueille sur votre tige. La vérité éclaire-t-elle les Princes? le bonheur & la vertu regnent sous eux dans leur Empire.

CHAPITRE VI.

La connoissance de la vérité est toujours utile.

L'HOMME obéit toujours à son intérêt bien ou mal entendu. *C'est une vérité de fait, qu'on la dise, la conduite de l'homme sera toujours la même.* La révélation de cette vérité n'est donc pas nuisible. Mais de quelle utilité peut-elle être. De la plus grande. Une fois assuré que l'homme agit toujours conformément à son intérêt, le Législateur infligera tant de peines au crime, accordera tant de récompenses à la vertu, que tout particulier aura intérêt d'être vertueux.

(a) *Toute vérité, dit le Proverbe, n'est pas bonne à dire.* Mais que signifie ce mot *bonne*? Il est le synonyme de *sûre*. Qui dit la vérité, s'expose sans doute à la persécution: c'est un imprudent, je le veux. L'imprudent est donc l'espece d'homme la plus utile. Il sème à ses frais des vérités dont ses concitoyens recueilleront les fruits. Le mal est pour lui & le profit pour eux. Aussi fut-il toujours respecté des vrais amis de l'humanité. C'est Curtius qui saute pour eux dans le gouffre.

Ce Législateur fait-il qu'ami de sa conservation l'homme se présente avec crainte au danger? Il attachera tant de honte & d'infamie à la lâcheté, tant d'honneurs au courage, que le soldat aura le jour de la bataille plus d'intérêt de combattre que de fuir.

Qu'uniquement occupé de ses fantaisies, un homme mette son bien à fond perdu : qu'il laisse ses enfans dans l'indigence : quel remède à ce mal? Le mépris qu'on lui marquera. Fait-on connoître l'homme aux autres hommes; leur montre-t-on les crimes qu'il peut commettre? Ils créeront des Loix propres à les réprimer; (a) & parviendront enfin à lier assez étroitement l'intérêt particulier à l'intérêt public pour se nécessiter eux-mêmes à la vertu.

En toute espece de science l'Ecrivain, dit-on, doit chercher & dire la vérité. Faut-il en excepter la science de la Morale? Quel est son objet? Le bonheur du plus grand nombre. En ce genre toute vérité nouvelle n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'un nouveau moyen d'améliorer la condition des Citoyens. Le desir de leur bonheur seroit-il un crime? Une telle opinion n'est soutenue que du stupide sans humanité & du fripon intéressé aux malheurs publics.

En Morale c'est le vrai seul qu'il faut enseigner. Mais ne peut-on en aucun cas y substituer des erreurs utiles? Il n'en est point de telles : je le démontrerai ci-après. La Religion elle-même ne rend point un Peuple vertueux. Les Romains modernes en font la preuve. L'intérêt est notre unique moteur. L'on paroît sacrifier, mais l'on

(a) Le Législateur qui donne des Loix suppose tous les hommes méchans, puisqu'il veut que tous y soient également soumis.

ne sacrifie jamais son bonheur à celui d'autrui. Les eaux ne remontent point à leur source, ni les hommes contre le courant rapide de leurs intérêts. Qui le tenteroit seroit un fou. De tels foux sont d'ailleurs en trop petit nombre pour avoir quelque influence sur la masse totale de la société. S'il ne s'agit que de former des Citoyens vertueux, qu'est-il besoin à cet effet de recourir à des moyens impossibles & surnaturels.

Qu'on fasse de bonnes Loix, elles dirigeront naturellement les citoyens au bien général en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier. Ce ne sont point les vices, la méchanceté & l'improbité des hommes, qui fait le malheur des peuples, mais l'imperfection de leurs Loix & par conséquent leur stupidité. Peu importe que les hommes soient vicieux ; c'en est assez s'ils sont éclairés. Une crainte respectueuse & salutaire les contiendra dans les bornes du devoir. Les voleurs ont des Loix & peu d'entr'eux les violent, parce qu'ils s'inspectent & se suspectent. Les Loix font tout. Si quelque Dieu, disent à ce sujet les Philosophes Siamois, fut réellement descendu du Ciel pour instruire les hommes dans la science de la Morale, il leur eût donné une bonne Législation, & cette Législation les eût nécessité à la vertu. En Morale, comme en Physique, c'est toujours en grand & par des moyens simples que la divinité opere.

Le résultat de ce Chapitre, c'est que la vérité souvent odieuse au Puissant injuste, est toujours utile au Public. Mais n'est-il point d'instant où sa révélation puisse occasionner des troubles dans un Empire ?

CHAPITRE VII.

*Que la révélation de la vérité ne trouble
jamais les Empires.*

UNE administration est mauvaise : les Peuples souffrent : ils poussent des plaintes ; en ce moment il paroît un Ecrit où l'on leur montre toute l'étendue de leurs malheurs ; les Peuples s'irritent & se soulèvent. Je le veux. L'Ecrit est-il la cause du soulèvement ? Non ; il en est l'époque. La cause est dans la misère publique. Si l'Ecrit eût plutôt paru , le Gouvernement plutôt averti , eût en adoucissant les souffrances des Peuples , pu prévenir la sédition. Le trouble n'accompagne la révélation de la vérité que dans des pays entièrement despotiques ; parce qu'en ce pays le moment où l'on ose dire la vérité est celui où le malheur insoutenable & porté à son comble , ne permet plus au Peuple de retenir ses cris.

Un Gouvernement devient-il cruel à l'excès ? Les troubles sont alors salutaires. Ce sont les tranchées qu'occasionne au malade la médecine qui le guérit. Pour affranchir un peuple de la servitude , il en coûte quelquefois moins d'hommes à l'Etat qu'il n'en périt dans une fête publique & mal ordonnée. Le mal du soulèvement est dans la cause qui le produit : la douleur de la crise est dans la maladie qui l'excite. Tombe-t-on dans le Despotisme ? Il faut des efforts pour s'y soustraire , & ces efforts sont en ce moment le seul bien des infortunés. Le degré du malheur , c'est de
ne

son Education. Chap. VII. 257

ne pouvoit s'en arracher, & de souffrir sans oser se plaindre. Quel homme assez barbare, assez stupide pour donner le nom de paix au silence, à la tranquillité forcée de l'esclavage ! C'est la paix, mais la paix de la tombe.

La révélation de la vérité quelquefois l'époque, ne fut donc jamais la cause des troubles & du soulèvement. La connoissance du vrai toujours utile aux opprimés, l'est même aux oppresseurs. Elle les avertit, comme je l'ai déjà dit, du mécontentement du peuple. En Europe les murmures des Nations précédent de loin leur révolte.

Leurs plaintes sont le tonnerre entendu dans le lointain. Il n'est point encore à craindre. Le Souverain est encore à tems de réparer ses injustices & de se reconcilier avec son peuple. Il n'en est pas de même dans un pays d'esclaves. C'est le poignard en main que la remontrance se présente au Sultan. Le silence des esclaves est terrible. C'est le silence des airs avant l'orage. Les vents sont muets encore. Mais du sein noir d'un nuage immobile, par le coup de tonnerre qui, signal de la tempête, frappe au moment qu'il luit.

Le silence qu'impose la force est la principale cause, & des malheurs des peuples, & de la chute de leurs oppresseurs. Si la recherche de la vérité nuit, ce n'est jamais qu'à son Auteur. Les Buffons, les Quésnayes, les Montesquieux en ont découvert. On a long-tems disputé sur la préférence à donner aux Anciens sur les Modernes, à la Musique Françoisse sur l'Italienne : ces disputes ont éclairé le goût du Public & n'ont armé le bras d'aucun Citoyen. Mais ces disputes, dira-t-on, ne se rapportoient qu'à des objets frivoles ; soit. Mais sans la crainte de la Loi, les hommes s'entr'égorgeroient pour des frivolités. Les disputes théolo-

giques toujours réductibles à des questions de mots en font la preuve. Que de sang elles ont fait couler ! Puis-je de l'aveu de la Loi, donner le nom de saint zèle à l'emportement de ma vanité ? Point d'excès auquel elle ne se livre. La cruauté Religieuse est atroce. Qui l'engendre ? seroit-ce la nouveauté d'une opinion théologique ? * 3. Non : mais l'exercice libre & impuni de l'intolérance * 4.

Qu'on traite une question où libre danses opinions chacun pense ce qu'il veut, où chacun contredit & est contredit, où quiconque insulteroit son contradicteur, seroit puni selon la grièveté de l'offense, l'orgueil des disputans alors contenu par la crainte de la Loi, cesse d'être inhumain.

Mais par quelle contradiction le Magistrat qui lie les bras des Citoyens, & leur défend les voies de fait, lorsqu'il s'agit d'une discussion d'intérêt ou d'opinion, les leur délie-t-il, lorsqu'il s'agit d'une dispute scholastique ? Quelle cause d'un tel effet. L'esprit de superstition & de fanatisme qui plus souvent que l'esprit de justice & d'humanité, a présidé à la rédaction des Loix.

J'ai lu l'histoire des différens cultes : j'ai nommé leurs absurdités ; j'ai eu honte de la raison humaine, & j'ai rougi d'être homme. Je me suis à la fois étonné des maux que produit la superstition, de la facilité avec laquelle on peut étouffer un fanatisme qui rendra toujours les Religions si funestes à l'Univers * 5. & j'ai conclu que les malheurs des Peuples pouvoient toujours se rapporter à l'imperfection de leurs Loix & par conséquent à l'ignorance de quelques vérités morales. Ces vérités toujours utiles ne peuvent troubler la paix des Etats. La lenteur de leurs progrès en est encore une nouvelle preuve.

CHAPITRE VIII.

De la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

LA marche de la vérité est lente ; l'expérience le prouve.

Quand le Parlement de Paris révoqua-t-il la peine de mort portée contre quiconque enseignoit une autre Philosophie que celle d'Aristote ?

Cinquante ans après que cette Philosophie étoit oubliée.

Quand la faculté de Médecine admit-elle la doctrine de la circulation du sang ?

Cinquante ans après la découverte d'Harvei.

Quand cette même faculté reconnut-elle la salubrité des pommes de terre ? Après cent ans d'expérience & lorsque le Parlement eut cassé l'arrêt qui défendoit la vente de ce légume (a) :

Quand les Médecins conviendront-ils des avantages de l'inoculation ? Dans vingt ans ou environ.

Cent faits de cette espece prouvent la lenteur

(a) Le Parlement rendit le même arrêt contre l'émétique & contre Briffot, médecin du 16. siecle. Ce médecin prétendoit contre la pratique ordinaire, saigner dans le cas de pleurésie du côté où le malade souffroit le plus. Cette pratique nouvelle fut par les vieux medecins dénoncée au Parlement. Il la déclara impie, fit défense de saigner dorénavant du côté de la pleurésie. L'affaire portée ensuite devant Charles V. ce Prince alloit rendre le même jugement, si dans cet instant Charles III. duc de Savoye ne fut mort d'une pleurésie après avoir été saigné à l'ancienne maniere. Est-ce à des Magistrats à prétendre comme les Théologiens juger les livres & les sciences qu'ils n'entendent point ? Que leur en revient-il ? du ridicule.

des progrès de la vérité : ses progrès cependant sont ce qu'ils doivent être.

Une vérité en qualité de nouvelle, choque toujours quelqu'usage ou quelqu'opinion généralement établie : elle a d'abord peu de sectateurs : elle est traitée de paradoxe (a), citée comme une erreur & rejetée sans être entendue. Les hommes en général approuvent ou condamnent au hazard & la vérité même est par la plupart d'entr'eux reçue comme l'erreur, sans examen, & par préjugé.

De quelle manière une opinion nouvelle parvient-elle donc à la connoissance de tous ? Les bons esprits en ont-ils aperçu la vérité ? Ils la publient & cette vérité promulguée par eux & devenue de jour en jour plus commune, finit enfin par être généralement adoptée, mais c'est long-tems après sa découverte, sur-tout lorsque cette vérité est morale.

Si l'on se prête si difficilement à la démonstration de ces dernières vérités, c'est qu'elles exigent quelquefois le sacrifice, non-seulement de nos préjugés, mais encore de nos intérêts personnels. Peu d'hommes sont capables de ce double sacrifice. D'ailleurs une vérité de cette espèce découverte par un de nos concitoyens peut se répandre rapidement & peut le combler d'honneurs. Notre envie qui s'en irrite doit donc s'empresse de l'étouffer. C'est l'étranger qui éclaire maintenant les Livres moraux faits & pros crits en France. Pour juger ces Livres, il faut des hommes

(a) Paroit-il un excellent ouvrage de Philosophie ? Le premier jugement qu'en porte l'envie, c'est que les principes en sont faux & dangereux ; le second que les idées en sont communes. Malheur à l'Ouvrage dont on dit d'abord trop de bien. Le silence de l'envie & de la sottise en annonce la médiocrité.

son Education. Chap. VIII. 261

doués à la fois, & du degré de lumière & du degré de désintéressement nécessaire pour distinguer le vrai du faux. Or par-tout les hommes éclairés sont rares, & les désintéressés plus rares encore, ne se rencontrent que chez l'étranger. Les vérités morales ne s'étendent que par des ondulations très-lentes. Il en est, si je l'ose dire, de la chute de ces vérités sur la terre, comme de celles d'une pierre au milieu d'un lac : les eaux séparées en point du contact forment un cercle bientôt enfermé dans un plus grand, qui lui-même environné de cercles plus spacieux s'agrandissant de moment en moment, vont enfin se briser sur la rive. C'est de cercles en cercles qu'une vérité morale s'étendant aux différentes classes des Citoyens, parvient enfin à la connoissance de tous ceux qui n'ont point intérêt de la rejeter.

Pour établir cette vérité il suffit que le Puissant ne s'oppose point à sa promulgation, & c'est en ceci que la vérité diffère de l'erreur.

C'est par la violence que cette dernière se propage : c'est la force en main qu'on a prouvée presque toutes les Religions & c'est ce qui les a rendues les fléaux du monde moral.

La vérité sans la force s'établit sans doute lentement, mais elle s'établit sans troubles. Les seules Nations où la vérité pénètre avec peine sont les Nations ignorantes. L'imbécillité est moins docile qu'on se l'imagine.

Que l'on propose chez un peuple ignorant une Loi utile, * 6. mais nouvelle. Cette Loi rejetée sans examen, peut même exciter une sédition * 7. chez ce Peuple qui stupide parce qu'il est esclave, est d'autant plus irritable que le Despotisme l'a plus souvent irrité.

Que l'on propose au contraire cette même Loi

chez un peuple éclairé, où la presse est libre, où l'utilité de cette Loi est déjà pressentie & sa promulgation désirée, elle sera reçue avec reconnaissance par la partie instruite de la Nation, & cette partie contiendra l'autre.

Il résulte de ce Chapitre que la vérité par la lenteur même avec laquelle sa découverte se propage, ne peut produire de trouble dans les États. Mais n'est-il pas des formes de gouvernement où la connoissance du vrai puisse être dangereuse ?

C H A P I T R E IX.

Des Gouvernemens.

SI toute vérité morale n'est qu'un *moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur du plus grand nombre, & si l'objet de tout gouvernement est la félicité publique*, point de vérité morale dont la publication ne soit désirable * 8. Toute diversité d'opinions à ce sujet tient à la signification incertaine du mot *gouvernement*. Qu'est-ce qu'un gouvernement ? *l'assemblée de Loix ou de conventions faites entre les Citoyens d'une même Nation*. Or ces Loix & conventions sont, ou contraires ou conformes à l'intérêt général. Il n'est donc que deux formes de gouvernement, l'une bonne, l'autre mauvaise : c'est à ces deux espèces que je les réduis toutes. Or dans l'assemblée des conventions qui les constitue, dire qu'on ne peut changer les Loix nuisibles à la Nation, que de telles Loix sont sacrées, qu'elles ne peuvent être légitimement réformées, c'est dire qu'on ne peut changer le régime contraire à sa santé, qu'affligé d'une plaie, c'est un crime de la né-

son Education. Chap. IX. 263

toyer, qu'il faut la laisser tomber en gangrene * 9.

Au reste si tout gouvernement de quelque nature qu'il soit, ne peut se proposer d'autre objet que le bonheur du plus grand nombre des Citoyens, tout ce qui tend à les rendre heureux, ne peut être contraire à sa constitution * 10. Celui-là seul doit s'opposer à toute réforme utile à l'Etat, qui fonde sa grandeur sur l'avilissement de ses compatriotes, sur le malheur de ses semblables & qui veut usurper sur un pouvoir arbitraire. Quant au Citoyen honnête, à l'homme ami de la vérité & de sa Patrie, il ne peut avoir d'intérêt contraire à l'intérêt National. Est-on heureux du bonheur de l'Empire & glorieux de sa gloire? on desire en secret la correction de tous les abus. On sait qu'on n'anéantit point une science lorsqu'on la perfectionne, & qu'on ne détruit point un gouvernement lorsqu'on le réforme.

Supposons qu'en Portugal l'on respectât davantage la propriété des biens, de la vie & de la liberté des Sujets; le gouvernement en seroit-il moins monarchique? Supposons qu'en ce pays l'on supprimât l'inquisition & les Lettres de cachet, qu'on limitât l'excessive autorité de certaines places, auroit-on changé la forme du gouvernement? Non: l'on en auroit seulement corrigé les abus. Quel Monarque vertueux ne se prêteroit point à cette réforme! Comparera-t-on les Rois de l'Europe à ces stupides Sultans de l'Asie, à ces Vampires qui sucent le sang de leurs Sujets & que toute contradiction révolte. Soupçonner son Prince d'adopter les principes d'un Despotisme Oriental, c'est lui faire l'injure la plus atroce. Un Souverain éclairé ne regarda jamais le pouvoir arbitraire, soit d'un seul tel qu'il existe en Turquie, soit de plusieurs tel qu'il existe

en Pologne, comme la constitution réelle d'un Etat. Honorer de ce titre un Despotisme cruel, c'est donner le nom de gouvernement à une confédération de voleurs * 11. qui sous la bannière d'un seul ou de plusieurs, ravagent les Provinces qu'ils habitent.

Tout acte d'un pouvoir arbitraire est injuste. Un pouvoir acquis & conservé par la force * 12. est un pouvoir que la force a droit de repousser. Une Nation, quelque nom que porte son ennemi, peut toujours le combattre & le détruire.

Au reste si l'objet des sciences de la Morale & de la Politique se réduit à la recherche des moyens de rendre les hommes heureux, il n'est donc point en ce genre de vérités dont la connoissance puisse être dangereuse.

Mais le bonheur des Peuples fait-il celui des Souverains ?

CHAPITRE X.

Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du Prince n'est attaché au malheur des Peuples.

LE pouvoir arbitraire dont quelques Monarques paroissent si jaloux, n'est qu'un luxe de puissance qui sans rien ajouter à leur félicité fait le malheur de leurs Sujets. Le bonheur du Prince est indépendant de son Despotisme. C'est souvent par complaisance pour ses favoris, c'est pour le plaisir & la commodité de cinq ou six personnes qu'un Souverain met ses Peuples en esclavage & sa tête sous le poignard de la conjuration.

son Education. Chap. X. 265

Le Portugal nous apprend les dangers auxquels dans ce siècle même les Rois sont encore exposés. Le pouvoir arbitraire, cette calamité des Nations, n'assure donc ni la félicité, ni la vie des Monarques. Leur bonheur n'est donc pas essentiellement lié au malheur de leurs Sujets. Pourquoi taire aux princes cette vérité & leur laisser ignorer que la Monarchie modérée est la Monarchie la plus desirable; * 13. que le Souverain n'est grand que de la grandeur de ses peuples, n'est fort que de leur force, riche que de leurs richesses; que son intérêt bien entendu est essentiellement uni au leur, & qu'enfin son devoir est de les rendre heureux?

„ Le sort des armes, dit un Indien à Tamer-
„ lan, nous soumet à toi. Es-tu marchand? vends-
„ nous. Es-tu boucher? tue-nous. Es-tu Mo-
„ narque? rends-nous heureux“.

Est-il un Souverain qui puisse sans horreur entendre sans cesse murmurer autour de lui ce mot célèbre d'un Arabe.

Cet homme accablé sous le faix de l'impôt, ne peut subsister lui & sa famille : il porte ses plaintes au Calife : le Calife s'en irrite; l'Arabe est condamné à mort. En marchant au supplice, il rencontre en chemin un Officier de la bouche : pour qui ces viandes, demande le condamné? pour les chiens du Calife, répond l'Officier. *Que la condition des chiens d'un Despote, s'écrie l'Arabe, est préférable à celle de son Sujet!*

Quel Prince éclairé soutient un tel reproche & veut, en usurpant un pouvoir arbitraire sur ses Peuples, se condamner à ne vivre qu'avec des esclaves?

L'homme en présence de son Despote est sans opinion & sans caractère.

Thamas Kouli Kan soupe avec un favori. On lui sert un nouveau légume. „ Rien de meilleur „ & de plus sain que ce mets, dit le Prince. Rien „ de meilleur & de plus sain, dit le Courtisan. „ Le repas fait Kouli-Kan se sent incommodé : „ il ne dort pas. Rien, dit-il, à son lever, „ de plus détestable & de plus mal-sain que ce „ légume. Rien de plus détestable & de plus mal- „ sain, dit le Courtisan. Maistu ne le pensois pas „ hier, reprend le Prince : qui te force à chan- „ ger, d'avis ! mon respect & ma crainte, je „ puis, replique le favori, impunément médire „ de ce mets ; je suis l'esclave de ta Hauteffe & „ non l'esclave de ce légume “.

Le Despote est la Gorgone : il pétrifie dans l'homme jusqu'à la pensée (a). Comme la Gor-

(a) Quel Prince même parmi les Chrétiens à l'exemple du Calife Hakkam, permettoit aux Cadis de révéler ses injustices !

„ Une pauvre femme possède à Jehra une petite piece de „ terre contigue aux jardins d'Hakkam ; ce Prince veut „ aggrandir son Palais ; il fait proposer à cette femme de „ lui céder son terrain. Elle le refuse & veut conserver l'hé- „ ritage de ses Peres. L'Intendant des jardins s'empare du „ terrain qu'elle ne veut pas vendre.

„ La femme éplorée va à Cordoue implorer la justice. „ Ibu Béchir en est le Cadi. Le texte de la Loi est formel „ en faveur de la femme. Mais que peuvent les Loix contre „ celui qui se croit au-dessus d'elles ? Cependant Ibu- „ Béchir ne désespere point de sa cause. Il monte sur son „ âne, porte avec lui un sac d'une grandeur énorme, se „ présente dans cet état devant Hakkam assis alors dans le „ pavillon construit sur le terrain de cette femme.

„ L'arrivée du Cadi, le sac qu'il a sur l'épaule étonnent „ le Prince. Ibu-Béchir se prosterne, demande à Hakkam la „ permission de remplir son sac de la terre sur laquelle il se „ trouve. Le Calife y consent. Le sac plein, le Cadi sup- „ plie le Prince de l'aider à charger ce sac sur son âne. „ Cette demande étonne Hakkam. Ce sac est trop lourd, „ répond-il. Prince, reprend alors Ibu-Béchir avec une no- „ ble hardiesse, si ce sac que vous trouvez si pesant, ne

son Education. Chap. X. 267

gone, il est l'effroi du monde. Son sort est-il donc si desirable? Le Despotisme est un joug également onéreux à celui qui le porte, à celui qui l'impose. Que l'Armée abandonne le Despote; le plus vil des esclaves devient son égal, le frappe & lui dit

„ Ta force étoit ton droit; ta foiblesse est ton crime. ”

Mais si dans l'erreur à cet égard, un Prince attache son bonheur à l'acquisition du pouvoir arbitraire, & qu'un Ecrit publiant les intentions du Prince éclaire les Peuples sur le malheur qui les menace, cet Ecrit ne suffit-il pas pour exciter le trouble & le soulèvement? Non: l'on a par-tout décrit les suites funestes du Despotisme. L'histoire Romaine, l'écriture Sainte elle-même en font en cent endroits le tableau le plus effrayant, & cette lecture n'excita jamais de révolution. Ce sont les maux actuels, multipliés & durables du Despotisme, qui douent quelquefois un Peuple du courage nécessaire pour s'arracher à ce joug. C'est toujours la cruauté des Sultans qui provoque la sédition. Tous les Trônes de l'Orient sont souillés du sang de leur Maître: Qui le versa? La main des esclaves.

La simple publication de la vérité n'occasionne point de commotions vives. D'ailleurs l'avantage de la paix dépend du prix dont on l'achete. La guerre est sans doute un mal; mais pour l'éviter,

„ contient encore qu'une petite partie de la terre injuste-
„ ment enlevée à une de vos Sujettes, comment porterez-
„ vous au jour du jugement dernier cette même terre que
„ vous avez ravie en entier. Hakkam loin de punir le Cadi
„ reconnoît généreusement sa faute, rend à la femme le
„ terrain dont il s'est emparé avec tous les bâtimens qu'il y
„ avoit fait construire.

faut-il que sans combattre, les Citoyens se laissent ravir leurs biens, leur vie & leur liberté? Un Prince ennemi vient les armes à la main réduire un Peuple à l'esclavage : ce Peuple présentera-t-il sa tête au joug de la servitude? Qui le propose est un lâche. Quelque nom que porte le ravisseur de ma liberté, je dois la défendre contre lui.

Point d'Etat qui ne soit susceptible de réforme, souvent aussi nécessaire que désagréable à certaines gens. L'administration s'abstiendra-t-elle de les faire? Faut-il dans l'espoir d'une fausse tranquillité qu'elle fasse aux Grands le sacrifice du bien public, & sous le vain prétexte de conserver la paix, qu'elle abandonne l'Empire aux voleurs qui le pillent?

Il est, comme je l'ai déjà dit, des maux nécessaires. Point de guérison sans douleur. Si l'on souffre dans le traitement, c'est moins du remède que de la maladie.

Une conduite timide, des ménagemens bas ont été souvent plus fatals aux sociétés, que la sédition même. On peut sans offenser un Prince vertueux fixer les bornes de son autorité; lui représenter que la Loi qui déclare le bien public la première des Loix, est une Loi sacrée, inviolable, que lui-même doit respecter; que toutes les autres Loix ne sont que les divers moyens d'assurer l'exécution de la première, & qu'enfin toujours malheureux du malheur des Sujets, il est une dépendance réciproque entre la félicité des Peuples & celle du Souverain. D'où je conclus :

Que la chose vraiment nuisible pour lui, est le mensonge qui lui cache la maladie de l'Etat;

Que la chose vraiment avantageuse pour lui, est la vérité qui l'éclaire sur le traitement & le remède.

son Éducation. Chap. XI. 269

La révélation de la vérité est donc utile ; mais l'homme , dira-t-on , la doit-il aux autres hommes ? lorsqu'il est si dangereux pour lui de la leur révéler.

C H A P I T R E X I.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

SI je consultois sur ce sujet & St. Augustin & St. Ambroise , je dirois avec le premier.

„ La vérité devient-elle un sujet de scandale ?
„ Que le scandale naisse & que la vérité soit dite ” (a).

Je répéterois d'après le second : „ on n'est pas défenseur de la vérité , si du moment qu'on la voit , on ne la dit point sans honte & sans crainte ” (b).

J'ajouterois enfin , „ que la vérité quelque tems éclipcée par l'erreur , en perce tôt ou tard le nuage ” (c).

Mais il n'est point ici question d'autorité. Ce que l'on doit à l'opinion des hommes célèbres , c'est du respect & non une foi aveugle. Il faut donc scrupuleusement examiner leurs opinions ; & cet examen fait , il faut juger non d'après leur raison , mais d'après la sienne. Je crois les trois angles d'un triangle égaux à deux droits , non parce qu'Euclide l'a dit , mais parce que je puis m'en démontrer la vérité.

(a) Si de veritate scandalum , utilius permittitur nosci scandalum quam veritas relinquatur.

(b) Ille veritatis defensor esse debet qui cum recte sentit , loqui non metuit , nec erubescit

(c) Occultari potest ad tempus veritas , vinci non potest. S. Aug.

Veut-on savoir si l'on doit réellement la vérité aux hommes ? qu'on interroge les gens en place eux-mêmes : tous conviendront qu'il leur est important de la connoître , & que sa connoissance seule leur fournit les moyens d'accroître & d'assurer la félicité publique. Or si tout homme doit en qualité de Citoyen contribuer de tout son pouvoir au bonheur de ses compatriotes , fait-on la vérité ; on doit la dire.

Demander si l'on la doit aux hommes , c'est sous un tour de phrase obscur & détourné demander s'il est permis d'être vertueux & de faire le bien de ses semblables.

Mais l'obligation de dire la vérité suppose la possibilité de la découvrir. Les Gouvernemens doivent donc en faciliter les moyens ; & le plus sûr de tous est la liberté de la presse.

CH A P I T R E XII.

De la liberté de la presse.

C'EST à la contradiction , par conséquent à la liberté de la presse que les sciences physiques doivent leur perfection. Otez cette liberté ? que d'erreurs consacrées par le tems seront citées comme des axiomes incontestables ! Ce que je dis du Physique est applicable au Moral & au Politique. Veut-on en ce genre s'assurer de la vérité de ses opinions ? Il faut les promulguer. C'est à la pierre de touche de la contradiction qu'il faut les éprouver. La presse doit donc être libre. Le Magistrat qui la gêne s'oppose donc à la perfection de la Morale & de la Politique : il pêche con-

tre sa Nation : (a) il étouffe jusque dans leurs germes les idées heureuses qu'eût produit cette liberté. Or qui peut apprécier cette perte ? Ce qu'on peut dire à ce sujet , c'est que le peuple libre , le peuple qui pense , commande toujours au peuple qui ne pense pas (b).

Le Prince doit donc aux nations la vérité comme utile , & la liberté de la presse comme moyen de la découvrir. Par-tout où cette liberté est interdite ; l'ignorance comme une nuit profonde s'étend sur tous les esprits. Alors en cherchant la vérité , ses amateurs craignent de la découvrir. Ils sentent qu'une fois découverte , il faudra , ou la taire , ou la déguiser lâchement ou s'exposer à la persécution. Tout homme la redoute. S'il est toujours de l'intérêt public de connoître la vérité , il n'est pas toujours de l'intérêt particulier de la dire.

La plupart des Gouvernemens exhortent encore le Citoyen à sa recherche ; mais presque tous le punissent de sa découverte. Or peu d'hommes bravent à la longue la haine du Puissant par pur amour de l'humanité & de la vérité. En conséquence peu de Maîtres qui la revelent à leurs Elèves. Aussi l'instruction donnée maintenant dans les Colleges & les Séminaires se réduit-elle à la lecture de quelques Légendes , à la science de quelques sophismes propres à favoriser la super-

(a) Qui soumet ses idées au jugement & à l'examen de ses concitoyens , doit publier toutes celles qu'il croit vraies & utiles. Les taire , seroit le signe d'une indifférence criminelle.

(b) Qu'apprend à l'étranger la défense de parler & d'écrire librement ? Que le Gouvernement qui fait cette défense est injuste & mauvais. L'Angleterre généralement regardée comme le meilleur , est celui où le Citoyen à cet égard est le plus libre.

stitution, à rendre les esprits faux & les cœurs inhumains. Il faut aux hommes une autre éducation, il est tems qu'à de frivoles instructions, on en substitue de plus solides, qu'on enseigne aux Citoyens ce qu'ils doivent à eux, à leur prochain, à leur patrie, qu'on leur fasse sentir le ridicule des disputes religieuses, (a) l'intérêt qu'ils ont de perfectionner la morale & par conséquent de s'affranchir la liberté de penser & d'écrire.

Mais que d'opinions bizarres n'engendreroit point cette liberté? Qu'importe. Ces opinions détruites par la raison aussi-tôt que produites, n'altéreroient pas la paix des Etats.

Point de prétextes spécieux dont l'hypocrisie & la tyrannie n'aient coloré le desir d'imposer silence aux hommes éclairés, & dans ces vains prétextes nul Citoyen vertueux n'appergut de motif légitime pour la taire.

La révélation de la vérité ne peut être odieuse qu'à ces imposteurs qui trop souvent écoutés des Princes, leur présentent le Peuple éclairé comme factieux & le Peuple abruti comme docile.

Qu'apprend à ce sujet l'expérience? Que toute Nation instruite est sourde aux vaines déclamations du fanatisme & que l'injustice la révolte.

C'est lorsqu'on me dépouille de la propriété de mes biens, de ma vie & de ma liberté que je m'irrite, c'est alors que l'esclave s'arme contre le Maître. La vérité n'a pour ennemis que les ennemis

(a) S'agit-il de Religion? Par quelle raison en défendre l'examen? Est-elle vraie? Elle peut supporter la preuve de la discussion. Est-elle fautive? en ce dernier cas quelle absurdité de protéger une Religion dont la Morale est pusillanime & cruelle, & le culte à charge à l'Etat par l'excessive dépense qu'exige l'entretien de ses Ministres!

nemis même du bien public. Les méchans s'opposent seuls à sa promulgation.

Au reste c'est peu de montrer que la vérité est utile, que l'homme la doit à l'homme, & que la presse doit être libre: il faut de plus indiquer les maux qu'engendre dans les Empires l'indifférence pour la vérité.

CHAPITRE XIII.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

DANS le Corps politique comme dans le corps humain, il faut un certain degré de fermentation pour y entretenir le mouvement & la vie. L'indifférence pour la gloire & la vérité produit stagnation dans les âmes & les esprits. Tout peuple qui par la forme de son gouvernement ou la stupidité de ses administrateurs parvient à cet état d'indifférence, est stérile en grands talens comme en grandes vertus (a). Prenons les habitans de l'Inde pour exemple. Quels hommes comparés aux habitans actifs & industrieux des bords de la Seine, du Rhin, ou de la Tamise!

L'Indien plongé dans l'ignorance, indifférent à la vérité, malheureux au dedans, foible au de-

(a) Les vertus fuient les lieux d'où la vérité est bannie. Elles n'habitent point les Empires où l'esclavage donne le nom de *Soleil de justice* aux tyrans les plus injustes & les plus cruels, où la terreur prononce les panégyriques. Quelles idées de malheureux Courtisans peuvent-ils se former de la vertu dans des pays où les Princes les plus craints, sont les plus loués.

hors, est esclave d'un Despote également incapable de le conduire au bonheur durant la paix, à l'ennemi durant la guerre (a)

Quelle différence de l'Inde actuelle, à cette Inde jadis si renommée & qui citée comme le berceau des Arts & des Sciences, étoit peuplée d'hommes avides de gloire & de vérités. Le mépris conçu pour cette Nation déclare le mépris auquel doit s'attendre tout peuple qui croupira comme l'Indien, dans la paresse & l'indifférence pour la gloire.

Quiconque regarde l'ignorance comme favorable au gouvernement, & l'erreur comme utile, en méconnoît les productions. Il n'a point consulté l'histoire. Il ignore qu'une erreur utile pour le moment, ne devient que trop souvent le germe des plus grandes calamités.

Un nuage blanc s'est-il élevé au-dessus des Montagnes; c'est le voyageur expérimenté qui seul y découvre l'annonce de l'ouragan; il se hâte vers la couchée. Il fait que s'abaissant du sommet des monts, ce nuage étendu sur la plaine, voilera bientôt de la nuit affreuse des tempêtes, ce ciel pur & serein qui luit encore sur sa tête.

L'erreur est ce nuage blanc où peu d'hommes apperçoivent les malheurs dont il est l'annonce.

(b) La guerre s'allume-t-elle en Orient? Le Sophi retiré dans son ferrail ordonne à ses esclaves d'aller se faire tuer pour lui sur la frontière. Il ne daigne pas même les y conduire. Se peut-il, dit à ce sujet Machiavel, qu'un Monarque abandonne à ses favoris, la plus noble de ses fonctions, celle de Général. Ignore-t-il qu'intéressés à prolonger leur commandement, ils le sont aussi à prolonger la guerre. Or quelle perte d'hommes & d'argent n'occasionne pas sa durée! A quels revers d'ailleurs ne s'expose point la Nation victorieuse qui laisse échapper le moment d'accabler son ennemi.

son Education. Chap. XIII. 275

Ces malheurs cachés au stupide sont prévus du Sage. Il fait qu'une seule erreur peut abrutir un Peuple, peut obscurcir tout l'horifon de ses idées; qu'une imparfaite idée de la divinité a souvent opéré cet effet.

L'erreur dangereuse en elle-même l'est surtout par ses productions. Une erreur est féconde en erreurs.

Tout homme compare plus ou moins ses idées entr'elles. En adopte-t-il une fausse ? de cette idée unie à d'autres, il en résulte des idées nouvelles & nécessairement fausses qui se combinant de nouveau avec toutes celles dont il a chargé sa mémoire, donnent à toutes une plus ou moins forte teinte de fausseté.

Les erreurs théologiques en sont un exemple, Il n'en faut qu'une pour infecter toute la masse des idées d'un homme, pour produire une infinité d'opinions bizarres, monstrueuses & toujours inattendues, parce qu'avant l'accouchement on ne prédit pas la naissance des monstres.

L'erreur est de mille especes. La vérité au contraire est une & simple : sa marche est toujours uniforme & conséquente. Un bon esprit fait d'avance la route qu'elle doit parcourir (a). Il n'en est pas ainsi de l'erreur. Toujours inconséquente & toujours irrégulière dans sa course, on la perd chaque instant de vue ; ses apparitions sont toujours imprévues ; on n'en peut donc prévenir les effets.

(a) Les principes d'un Ministre éclairé une fois connus, on peut dans presque toutes les positions prédire quelle sera sa conduite. Celle d'un sot est indevinable. C'est une vifite, un bon mot, une impatience qui le détermine & delà ce proverbe, *Que Dieu seul devine les sots.*

Pour en étouffer les semences (a) le Législateur ne peut trop exciter les hommes à la recherche de la vérité.

Tout vice, disent les Philosophes, est une erreur de l'esprit. Les crimes & les préjugés sont frères : Les vérités & les vertus sont sœurs. Mais quelles sont les matrices de la vérité ? la contradiction & la dispute. La liberté de penser porte les fruits de la vérité : cette liberté élève l'ame, engendre des pensées sublimes ; la crainte au contraire l'affaiblit & ne produit que des idées basses.

Quelqu'utile que soit la vérité, supposons cependant qu'entraîné à sa ruine par le vice de son gouvernement, un peuple ne pût l'éviter que par un grand changement dans ses Loix, ses mœurs & ses habitudes, faut-il que le Législateur le tente ? doit-il faire le malheur de ses contemporains pour mériter l'estime de la postérité ? La vérité enfin qui conseilleroit d'assurer la félicité des générations futures par le malheur de la présente doit-elle être écoutée ?

C H A P I T R E X I V .

Que le bonheur de la génération future n'est jamais attaché au malheur de la génération présente.

POUR montrer l'absurdité de cette supposition ; examinons de quoi se compose ce qu'on appelle la génération présente.

[a] Pour détruire l'erreur, faut-il la forcer au silence ?

son Education. Chap. XIV. 277

1°. D'un grand nombre d'enfans qui n'ont point encore contracté d'habitudes.

2°. D'adolescens qui peuvent facilement en changer.

3°. D'hommes faits & dont plusieurs ont déjà pressenti & approuvé les réformes proposées.

4°. De vieillards pour qui tout changement d'opinions & d'habitudes est réellement insupportable.

Que résulte-t-il de cette énumération ? qu'une sage réforme dans les mœurs, les Loix & le gouvernement peut déplaire au vieillard, à l'homme foible & d'habitude, mais qu'utile aux générations futures, cette réforme l'est encore au plus grand nombre de ceux qui composent la génération présente ; que par conséquent elle n'est jamais contraire à l'intérêt actuel & général d'une Nation.

Au reste tout le monde sait que dans les Empires l'éternité des abus n'est point l'effet de notre compassion pour les vieillards, mais de l'intérêt mal-entendu du Puissant. Ce dernier également indifférent au bonheur de la génération présente (a) ou future, veut qu'on le sacrifie à ses moindres fantaisies ; il veut ; il est obéi.

Non : que faire donc ? la laisser dire. L'erreur obscure par elle-même est rejetée de tout bon esprit. Le tems ne l'a-t-il point accréditée ; n'est-elle point favorisée du gouvernement ? elle ne soutient point le regard de l'examen. La raison donne à la longue le ton par-tout où l'on la dit librement.

(a) Un sage gouvernement prépare toujours dans le bonheur de la génération présente celui de la génération future. On a dit de la Vieillesse & de la jeunesse, „ que l'une „ prévoyoit trop & l'autre trop peu, qu'aujourd'hui est la „ maîtresse du jeune, & demain celle du vieillard „. C'est à la manière des vieillards que doivent se conduire les Etats.

Quelqu'élevé cependant que soit un homme, c'est à la Nation & non à lui qu'on doit le premier respect. Dieu, dit-on, est mort pour le salut de tous. Il ne faut donc pas immoler le bonheur de tous aux fantaisies d'un seul. On doit à l'intérêt général le sacrifice de tous les intérêts personnels. Mais, dira-t-on, ces sacrifices sont quelquefois cruels : oui : s'ils sont exécutés par des gens inhumains ou stupides. Le bien public ordonne-t-il le mal d'un Individu ? toute compassion est due à sa misère. Point de moyen de l'adoucir qu'on ne doive employer. C'est alors que la justice & l'humanité du Prince doivent être inventives. Tous les infortunés ont droit à ses bienfaits : il doit flatter leurs peines. Malheur à l'homme dur & barbare qui refuseroit au Citoyen jusqu'à la consolation de se plaindre. La plainte commune à tout ce qui souffre, à tout ce qui respire, est toujours légitime.

Je ne veux pas que l'infortune éplorée retarde la marche du Prince vers le bien public. Mais je veux qu'en passant, il essuie les larmes de la douleur, & que sensible à la pitié l'amour seul de la Patrie l'emporte en lui sur l'amour du particulier.

Un tel Prince toujours ami des malheureux & toujours occupé de la félicité de ses Sujets, ne regardera jamais la révélation de la vérité comme dangereuse.

Que conclure de ce que j'ai dit au sujet de cette question ?

Que la découverte du vrai toujours utile au public, ne fût jamais funeste qu'à son auteur.

Que la révélation de la vérité n'altère point la paix des Etats ; qu'on en a pour garant la lenteur même de ses progrès.

son Education. Chap. XV. 279

Qu'en toute espece de gouvernement il est important de la connoître.

Qu'il n'est proprement que deux sortes de gouvernement, l'un bon, l'autre mauvais.

Qu'en aucun d'eux le bonheur du Prince n'est lié au malheur des Sujets.

Que si la vérité est utile, on la doit aux hommes.

Que tout gouvernement en conséquence doit faciliter les moyens de la découvrir.

Que le plus sûr de tous est la liberté de la presse.

Que les Sciences doivent leur perfection à cette liberté.

Que l'indifférence pour la vérité est une source d'erreurs & l'erreur une source de calamités publiques.

Qu'aucun ami de la vérité ne proposa de sacrifier la félicité de la génération présente, à la félicité de la génération à venir.

Qu'une telle hypothese est impossible.

Qu'enfin c'est de la seule révélation de la vérité qu'on peut attendre le bonheur futur de l'humanité.

La conséquence de ces diverses propositions, c'est que personne n'ayant le droit de faire le mal public, nul n'a droit de s'opposer à la publication de la vérité & sur-tout des premiers principes de la Morale.

Un homme à titre de fort a-t-il usurpé ce pouvoir sur une Nation? de ce moment même la Nation croupit dans l'ignorance de ses véritables intérêts. Les seules Loix adoptées sont les Loix favorables à l'avarice, & à la tyrannie des Grands. La cause publique resté sans défenseurs. Telle est dans la plupart des Royaumes l'état

actuel des Peuples. Cet état est d'autant plus affreux qu'il faut des siècles pour les en arracher.

Qu'au reste les intéressés aux malheurs publics ne redoutent encore aucune révolution prochaine. Ce n'est point sous les coups de la vérité, c'est sous les coups du Puissant que succombera l'erreur. Le moment de sa destruction est celui où le Prince confondra son intérêt avec l'intérêt public. Jusque-là c'est en vain qu'on présentera le vrai aux hommes. Il en fera toujours méconnu. N'est-on guidé dans sa conduite & sa croyance que par l'intérêt du moment, comment à sa lueur incertaine & variable distinguer le mensonge de la vérité.

CHAPITRE XV.

Que les mêmes opinions paroissent vraies ou fausses, selon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.

TOUS les hommes conviennent de la vérité des propositions géométriques : seroit-ce parce qu'elles sont démontrées? Non : mais parce qu'indifférens à leur fausseté ou à leur vérité, les hommes n'ont nul intérêt de prendre le faux pour le vrai. Leur suppose-t-on cet intérêt? alors les propositions les plus évidemment démontrées leur paroîtront problématiques. Je me prouverois au besoin que le contenu est plus grand que le contenant : c'est un fait dont quelques Religions offrent des exemples.

son Education. Chap. XV. 281

Qu'un Théologien catholique se propose de prouver qu'il est des bâtons sans deux bouts, rien pour lui de plus facile. Il distinguera d'abord deux sortes de bâtons, les uns spirituels, les autres matériels. Il dissertera obscurément sur la nature des bâtons spirituels : il en conclura que l'existence de ces bâtons est un mystère au-dessus & non contraire à la raison ; alors cette proposition évidente (a) „ qu'il n'est point de „ bâton sans deux bouts, „ deviendra problématique.

Il en est de même, dit à ce sujet un Anglois, des vérités les plus claires de la Morale. La plus évidente „ c'est qu'en fait de crimes, „ la punition doit être personnelle, & que je ne „ dois pas être pendu pour le vol commis par „ mon voisin, „

(a) Chacun parle d'évidence & puisque l'occasion s'en présente, je tâcherai d'attacher une idée nette à ce mot.

Evidence vient du mot latin *videre, voir*. Une toise est plus grande qu'un pied ; je le vois. Tout fait dont je puis constater l'existence par mes sens est donc évident pour moi. Mais l'est-il également pour ceux qui ne sont pas à portée de s'en assurer par le même témoignage ? Non : d'où je conclus qu'une proposition généralement évidente n'est autre chose qu'un fait dont tous les hommes peuvent également & à chaque instant vérifier l'existence.

Que deux corps & deux corps fassent quatre corps ; cette proposition est évidente pour tous les hommes, parce que tous peuvent à chaque instant en constater la vérité : mais qu'il y ait dans les écuries du Roi de Siam un éléphant haut de 24 pieds ; ce fait évident pour tous ceux qui l'auroient vu, ne le seroit ni pour moi, ni pour ceux qui ne l'auroient pas mesuré. Cette proposition ne peut donc être citée ni comme évidente, ni même comme vraisemblable. Il est en effet plus raisonnable de penser que dix témoins de ce fait, ou se son trompés, ou l'ont exagéré, ou qu'enfin ils ont menti, qu'il n'est raisonnable de croire à l'existence d'un éléphant d'une hauteur double de celle des autres.

Cependant que des Théologiens soutiennent encore que Dieu punit dans les hommes actuels le péché de leur premier Pere (a).

Pour cacher l'absurdité de ce raisonnement, ils ajoutent que la justice d'en haut n'est pas celle de l'homme. Mais si la justice du Ciel est la vraie, * 14. & que cette justice ne soit pas celle de la terre, l'homme vit donc dans l'ignorance de la justice. Il ne fait donc jamais si l'action qu'il croit équitable n'est point injuste, si le vol & l'assassinat ne sont point des vertus. * 15. Que deviennent alors les principes de la Loi naturelle & de la Morale? Comment s'assurer de leur justice & distinguer l'honnête homme du scélérat.

C H A P I T R E X V I.

L'intérêt fait estimer en soi jusqu'à la cruauté qu'on déteste dans les autres.

TOUTES les Nations de l'Europe confident avec horreur ces Prêtres de Carthage dont la barbarie enfermoit des enfans vivans dans la statue brûlante de Saturne ou de Moloc. Point d'Espagnol cependant qui ne respecte la même cruauté en lui & dans ses Inquisiteurs. A quelle

(a) Pourquoi, disoit un Missionnaire à un Lettré Chinois, n'admettez-vous qu'un destin aveugle? C'est répondu-il, que nous ne pensons pas qu'une Etre intelligent puisse être injuste & puisse punir dans un nouveau né, le crime commis il y a 6000 ans par Adam son Pere. Votre piété stupide fait de Dieu un Etre intelligent & injuste: la nôtre plus éclairée en fait un aveugle destin.

son Education. Chap. XIV. 283

cause attribuer cette contradiction ? à la vénération que l'Espagnol conçoit dès l'enfance pour les Moines. Il faudroit pour le défaire de ce respect d'habitude qu'il pensât , qu'il consultât sa raison, qu'il s'exposât à la fois à la fatigue de l'attention & à la haine de ce même Moine. L'Espagnol est donc forcé par le double intérêt de la crainte & de la paresse de révéler dans le Dominicain la barbarie qu'il déteste dans le Prêtre du Mexique. On me dira sans doute que la différence des cultes change l'essence des choses, & que la cruauté abominable dans une Religion est respectable dans l'autre.

Je ne répondrai point à cette absurdité : j'observerai seulement que le même intérêt qui, par exemple, me fait aimer & respecter dans un pays la cruauté que je hais & méprise dans les autres, doit à d'autres égards fasciner encore les yeux de ma raison , qu'il doit souvent m'exagérer le mépris dû à certains vices.

L'avarice en est un exemple. L'avare se contente-t-il de ne rien donner & d'épargner le sien ; ne se porte-t-il d'ailleurs à aucune injustice ? De tous les vicieux , c'est peut-être celui qui nuit le moins à la société. Le mal qu'il fait n'est proprement que l'omission du bien qu'il pourroit faire.

De tous les vices, si l'avarice est le plus généralement détesté, c'est l'effet d'une avidité commune à presque tous les hommes : c'est qu'on hait celui dont on ne peut rien attendre. Ce sont les avares avides qui décrivent les avares fardés.

CHAPITRE XVII.

L'intérêt fait honorer le crime.

QUELQUE notion imparfaite que les hommes aient de la vertu, il en est peu qui respectent le vol, l'assassinat, l'empoisonnement, le paricide; & cependant l'Eglise entiere honora toujours ces crimes dans ses Protecteurs. Je citerai pour exemple, Constantin & Clovis.

Le premier malgré la foi des sermens fait assassiner Licinius son beau-frere; massacrer Licinius son neveu à l'âge de 12 ans; mettre à mort son fils Crispus illustré par ses victoires; égorger son beau-pere Maximien à Marseille: il fait enfin étouffer sa femme Fausta dans un bain. L'authenticité de ces crimes force les Païens d'exclure cet Empereur de leurs fêtes & de leurs initiations; & les vertueux Chrétiens le reçoivent dans leur Eglise.

Quant au farouche Clovis, il assomme avec une masse d'armes Régnacaire & Richemer deux freres & tous deux ses parens. Mais il est libéral envers l'Eglise, & Savaron prouve dans un Livre la sainteté de Clovis.

L'Eglise, il est vrai, ne sanctifia ni lui, ni Constantin, mais elle honora du moins en eux deux hommes souillés des plus grands crimes.

Quiconque étend le domaine de l'Eglise est toujours innocent à ses yeux. Pepin en est la preuve. Le Pape à sa priere passe d'Italie en France. Arrivé dans ce Royaume, il oint Pepin & couronne en lui un Usurpateur qui tenoit son Roi lé-

son Education. Chap. XVII. 285

gitime enfermé dans le Couvent de St. Martin, & le fils de son maître dans le Couvent de Fontenelle en Normandie.

Mais ce couronnement, dira-t-on, fut le crime du Pape & non celui de l'Eglise. Le silence des Prélats fut l'approbation secrète de la conduite du Pôntife. Sans ce consentement tacite le Pape dans une assemblée des Principaux de la Nation, n'eût osé légitimer l'usurpation de Pepin. Il n'eût point sous peine d'excommunication défendu de prendre un Roi d'une autre race.

Mais tous les Prélats ont-ils honoré de bonne foi ces Pepins, ces Clovis, ces Constantins ? Quelques-uns sans doute rougissoient intérieurement de ces odieuses béatifications ; mais la plupart n'apercevoient point le crime dans le criminel qui les enrichissoit.

Que ne peut sur nous le prestige de l'intérêt.

C H A P I T R E X V I I I .

L'intérêt fait des Saints.

JE prends Charlemagne pour exemple. C'étoit un grand homme. Il étoit doué de grandes vertus ; mais d'aucune de celles qui font des saints. Ses mains étoient dégoutantes du sang des Saxons injustement égorgés. Il avoit dépouillé ses neveux de leur patrimoine. Il avoit épousé quatre femmes ; il étoit accusé d'inceste. Sa conduite n'étoit pas celle d'un saint : mais il avoit accru le domaine de l'Eglise, & l'Eglise en a fait un saint. Elle en usa de même avec Hermenigilde fils du Roi Visigot l'Eurigilde. Ce jeune Prince ligué

avec un Prince Sueve contre son propre Pere, lui livre bataille, la perd, est pris près de Cordoue; tué par un officier de l'Eurigilde. Mais il croyoit à la consubstantialité & l'Eglise le sanctifie.

Mille scélérats ont eu la même bonne fortune. S. Grille Evêque d'Alexandrie est l'assassin de la belle & sublime Hypatie : il est pareillement canonisé.

Philippe de Commines rapporte à ce sujet qu'entré à Pavie dans le Couvent des Carmes on lui montra le corps du Comte d'Yvertu, de ce Comte qui parvenu à la principauté de Milan par le meurtre de Bernabo son oncle, fut le premier qui porta le titre de Duc. Eh quoi ! dit Commines au Moine qui l'accompagnoit, vous avez canonisé un tel monstre ! il nous faut des bienfaiteurs, repliqua le Carme : or pour les multiplier, nous sommes dans l'usage de leur accorder les honneurs de la sainteté. C'est par nous que les fots & les fripons deviennent saints, & par eux que nous devenons riches.

Que de successions volées par les Moines ! mais ils voloient pour l'Eglise & l'Eglise en a fait des saints.

L'histoire du Papisme n'est qu'un recueil immense de faits pareils. Ouvre-t-on ses Légendes ? On y lit les noms de mille scélérats canonisés ; & l'on y cherche en vain & le nom d'un Alfred le Grand qui fit long-tems le bonheur de l'Angleterre, & celui d'un Henri IV. qui vouloit faire celui de la France, & enfin le nom de ces hommes de génie qui par leurs découvertes dans les Arts & les Sciences ont à la fois honoré leur siècle & leur pays.

L'Eglise toujours avide de richesses, disposa toujours des dignités du Paradis en faveur de ceux

son Education. Chap. XVIII. 287

qui lui donnoient de grands biens sur la terre. L'intérêt peupla le Ciel. Quelle borne mettre à sa puissance ? Si Dieu, comme on le dit, a tout fait pour lui *omnia propter semetipsum operatus est Dominus*, l'homme créé à son image & ressemblance a fait de même. C'est toujours d'après son intérêt qu'il juge (a). Est-il souvent malheureux ? C'est qu'il n'est pas assez éclairé. La Paresse, un avantage momentané & sur-tout une soumission honteuse aux opinions reçues, sont autant d'écueils semés sur la route de notre bonheur.

Pour les éviter il faut penser ; & l'on n'en prend pas la peine : l'on aime mieux croire qu'examiner.

(a) Notre croyance, selon quelques Philosophes, est indépendante de notre intérêt. Ces Philosophes ont tort ou raison selon l'idée qu'ils attachent au mot *croire*. S'ils entendent par ce mot avoir une idée nette de la chose crue, & comme les Géomètres, pouvoir s'en démontrer la vérité, il est certain qu'aucune erreur n'est crue, qu'aucune ne soutient le regard de l'examen, qu'on ne s'en forme point d'idée claire & qu'en ce sens il est peu de *croisans*. Mais si l'on prend ce mot dans l'acception commune ; si l'on entend par le mot de *croisans*, l'adorateur du bœuf *Apis*, l'homme qui sans avoir des idées nettes de ce qu'il croit, croit par imitation ; qui, si l'on veut, *croit croire* & qui soutiendrait la vérité de sa croyance au péril de sa vie : en ce sens il est beaucoup de *croisans*. L'Eglise Catholique vante continuellement ses martyrs : je ne sais pourquoi. Toute Religion a les siens. „ Qui prétend avoir une révélation, doit mourir pour soutenir son dire : c'est l'unique preuve qu'il puisse donner de „ ce qu'il avance”. — Il n'en est pas de même en Philosophie. Ses propositions doivent être appuyées sur des faits & des raisonnemens. Qu'un Philosophe meure ou non pour en soutenir la vérité, peu importe. Sa mort ne prouveroit rien sinon qu'il est opiniâtement attaché à son opinion, & non qu'elle soit vraie.

Au reste la croyance des fanatiques toujours fondée sur le vain, mais puissant intérêt des récompenses célestes, en impose toujours au vulgaire ; & c'est à ces fanatiques qu'il faut rapporter l'établissement de presque toutes les opinions générales.

Combien de fois notre crédulité ne nous a-t-elle pas aveuglés sur nos vrais intérêts ! L'homme a été défini un animal raisonnable, je le définis un animal crédule (a). Que ne lui fait-on pas accroire ?

Un hypocrite se donne-t-il pour vertueux ? Il est réputé tel. Il est en conséquence plus honoré que l'homme honnête.

Le Clergé se dit-il sans ambition ? Il est reconnu pour tel au moment même où il se déclare le premier corps de l'Etat (b).

Les Evêques & les Cardinaux se disent-ils humbles ? Ils en sont crus sur leur parole en se faisant donner les titres de Monseigneur, d'Eminence & de Grandeur ; alors même que les derniers veulent marcher de pair avec les Rois. (*Cardinales Regibus æquiparantur.*)

Le Moine se dit-il pauvre ? On le répute indigent, lors même qu'il envahit la plus grande partie des Domaines d'un Etat ; & ce Moine en conséquence est aumôné par une infinité de dupes.

Au reste qu'on ne s'étonne point de l'imbécillité humaine. Les hommes en général mal-élevés doivent être ce qu'ils sont. Leur extrême crédulité leur laisse rarement l'exercice libre de

(a) Les mœurs & les actions des animaux prouvent qu'ils comparent, portent des jugemens. Ils sont à cet égard plus ou moins raisonnables, plus ou moins ressemblans à l'homme : mais quel rapport entre leur crédulité & la sienne ? Aucun. C'est principalement en étendue de crédulité qu'ils diffèrent, & c'est peut-être ce qui distingue le plus spécialement l'homme de l'animal.

(b) Si les Apôtres ne se sont jamais donnés pour le premier corps de l'Etat ; s'ils n'ont jamais prétendu marcher à côté des Césars & des Proconsuls ; il faut que le Clergé ait une forte opinion de la stupidité humaine pour se dire humble avec des prétentions si fastueuses.

leur

son Education. Chap. XVIII. 189

leur raison : ils portent en conséquence de faux jugemens & sont malheureux. Qu'y fait ? ou l'on est différent à la chose qu'on juge ; (a) & dès-lors on est sans attention & sans esprit pour la bien juger : ou l'on est vivement affecté de cette même chose ; & c'est alors l'intérêt du moment qui presque toujours prononce nos jugemens.

Une décision juste suppose indifférence pour la chose qu'on juge (b) & desir vif de la bien juger. Or dans l'Etat actuel des sociétés, peu d'hommes éprouvent ce double sentiment de de-

(a) Une opinion m'est-elle indifférente ? C'est à la balance de ma raison que j'en pese les avantages. Mais que cette opinion excite en moi haine, amour ou crainte ; ce n'est plus la raison. Ce sont mes passions qui jugent de sa vérité ou de sa fausseté. Or plus mes passions sont vives, moins la raison a de part à mon jugement. Pour triompher du préjugé le plus grossier, ce n'est point assez d'en sentir l'absurdité.

Mais suis-je démontré le matin de non-existence des spectres ? Si le soir je me trouve seul, ou dans une chambre, ou dans un bois, les fantômes & les spectres percent de nouveau la terre ou mon plancher ; la frayeur me saisira. Les raisonnemens les plus solides ne pourront rien contre ma peur. Pour étouffer en moi la crainte des revenans, il ne suffit pas de m'en être prouvé la non-existence ; il faut de plus que le raisonnement par lequel j'ai détruit ce préjugé se présente aussi habituellement & aussi rapidement à ma mémoire que le préjugé lui-même. Or c'est l'œuvre du tems & quelquefois d'un très long-tems. Jusqu'à ce tems je tremble la nuit au seul nom de spectre & de sorcier. C'est un fait prouvé par l'expérience.

(b) Pourquoi l'Etranger est-il meilleur juge des beautés d'un nouvel Ouvrage que les Nationaux ? C'est que l'indifférence dicte le jugement du premier, & qu'au moins dans le premier moment l'envie & le préjugé tiennent ce lui des seconds. Ce n'est pas que parmi ces derniers, il ne s'en trouve qui méritent de l'orgueil à bien juger, mais ils sont en trop petit nombre pour que leur jugement ait d'abord aucune influence sur celui du public.

sur & d'indifférence & se trouvent dans l'heureuse position qui le produit.

Trop servilement attaché à l'intérêt du moment, l'on y sacrifie presque toujours l'intérêt à venir ; & l'on juge contre l'évidence même. Peut-être M. de la Rivière a-t-il trop attendu de cette évidence. C'est sur son pouvoir qu'il fonde le bonheur futur des Nations, & ce fondement n'est pas aussi solide qu'il le pense.

CHAPITRE XIX.

L'intérêt persuade aux Grands qu'ils sont d'une espece différente des autres hommes.

AD MET-ON un premier homme ? Tous sont de la même maison, d'une famille également ancienne : tous par conséquent sont nobles.

Qui refuseroit le titre de Gentilhomme à celui qui par des extraits levés sur les registres des circoncisions & des baptêmes, prouveroit une descendance en ligne directe depuis Abraham jusqu'à lui !

Ce n'est donc que la conservation ou la perte de ces extraits qui distingue le noble du roturier.

Mais le Grand se croit-il réellement d'une race supérieure à celle du bourgeois, & le Souverain d'une espece différente de celle du Duc, du Comte, &c ? Pourquoi non ? J'ai vu des hommes pas plus forciers que moi se dire & se croire forciers jusque sur l'échafaud. Mille procédures justifient ce fait. Il en est qui se croient nés heureux & qui s'indignent, lorsque la fortune les

abandonne un moment. Ce sentiment, dit M. Hume, est en eux l'effet du succès constant de leurs premières entreprises : d'après ce succès, ils ont dû prendre leur bonheur pour un effet, & leur étoile pour la cause de cet effet (a). Si telle est l'humanité, faut-il s'étonner que des Grands gâtés par les hommages journaliers rendus à leurs richesses & à leurs dignités, se croient d'une race particulière (b).

Cependant ils reconnoissent Adam pour le pere commun des hommes : oui, mais sans en être entièrement convaincus.

Leurs gestes, leurs discours, leurs regards, tout dément en eux cet aveu, & tous sont persuadés qu'eux & le Prince ont sur le peuple & le bourgeois le droit du fermier sur ses bestiaux.

Je ne fais point ici la satire des Grands (c), mais celle de l'homme. Le bourgeois rend à son valet tout le mépris que le Puissant a pour lui.

Qu'au reste on ne soit point surpris de trouver l'homme sujet à tant d'illusion (d). Ce qui se-

(a) Deux faits, dit M. Hume, arrivent-ils toujours ensemble ? L'on suppose une dépendance nécessaire entr'eux. L'on donne à l'un le nom de cause ; à l'autre celui d'effet.

(b) L'ancienneté de leur Maison est sur-tout chère à ceux qui ne peuvent être fils de leur mérite.

(c) Si tous les hommes sont les descendants d'Adam, s'enfuit-il qu'en cette qualité tous doivent être également considérés ? Non ; il est dans toute société des supérieurs qu'on doit respecter. Mais est-ce aux grandes places ou à la haute naissance qu'on doit son premier respect ? Je conclusois en faveur des grandes places. Elles supposent du moins quelque mérite. Or ce que le public a vraiment intérêt d'honorer, c'est le mérite.

(d) Le préjugé commande-t-il ? La raison se tait. Le préjugé fait en certains pays respecter l'officier de qualité, mépriser l'officier de fortune & préférer par conséquent la naissance au mérite. Nul doute qu'un Etat parvenu à ce degré de corruption ne soit près de sa ruine.

roit vraiment surprenant, c'est qu'il se refuse aux erreurs qui flattent sa vanité.

Il croit & croira toujours ce qu'il aura intérêt de croire. S'il s'attache quelquefois à la recherche du vrai, s'il s'occupe de sa découverte, c'est qu'il imagine par fois qu'il est de son intérêt de la connoître.

CHAPITRE XX.

L'intérêt fait honorer le vice dans un Protecteur.

UN homme attend-il sa fortune & sa considération d'un Grand sans mérite ? Il devient son panégyriste. L'homme jusqu'alors honnête cesse de l'être : il change de mœurs & pour ainsi dire, d'état. Il descend de la condition de citoyen libre à celle d'esclave. Son intérêt se sépare en cet instant de l'intérêt public. Uniquement occupé de son maître & de la fortune de ce protecteur, tout moyen de l'accroître lui paroît légitime. Ce maître commet-il des injustices, opprime-t-il ses concitoyens, s'en plaignent-ils ? Ils ont tort.

Les Prêtres de Jupiter ne faisoient-ils pas adorer en lui le parricide qui les faisoit vivre ?

Qu'est-ce que le protégé exige du protecteur ? puissance & non mérite. Qu'est-ce qu'à son tour le protecteur exige du protégé ? bassesse, dévouement & non vertu.

C'est en qualité de dévoué que le protégé est élevé aux premiers postes. S'il est des instans où le mérite seul y monte, c'est dans les tems orageux où la nécessité les y appelle.

Si dans les guerres civiles tous les emplois importants sont confiés aux talens, c'est que le puissant de chaque parti fortement intéressé à la destruction du parti contraire, est forcé de sacrifier à sa sûreté, & son envie & ses autres passions. Cet intérêt pressant l'éclaire alors sur le mérite de ceux qu'il emploie : mais le danger passé ; la paix & la tranquillité rétablies, ce même puissant indifférent au vice ou à la vertu, aux talens ou à la sottise, ne les distingue plus.

Le mérite tombe dans l'avilissement, la vérité dans le mépris. Que peut-elle alors en faveur de l'humanité!

CHAPITRE XXI.

L'intérêt du Puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

L'ON vante sans cesse la puissance de la vérité, & cependant cette puissance tant vantée est stérile, si l'intérêt du Prince ne la féconde. Que de vérités encore enterrées dans les Ouvrages des Gordons, des Syducis, des Machiavels, n'en seront retirées que par la volonté efficace d'un Souverain éclairé & vertueux ! ce Prince, dit-on, naîtra tôt ou tard. Soit ! Jusqu'à ce moment qu'on regarde, si l'on veut, ces vérités, comme des pierres d'attente & des matériaux préparés. Toujours est-il certain que ces matériaux ne seront employés par le Puissant que dans les positions & les circonstances où les intérêts de sa gloire le forceront d'en faire usage.

L'opinion, dit-on, est la Reine du monde. Il est des instans où sans doute l'opinion générale commande aux Souverains eux-mêmes. Mais qu'est-ce que ce fait a de commun avec le pouvoir de la vérité? Prouve-t-il que l'opinion générale en soit la production? Non : l'expérience nous démontre au contraire que presque toutes les questions de la Morale & de la Politique sont résolues par le Fort, & non par le Raisonnable, & que si l'opinion régit le monde, c'est à la longue le Puissant qui régit l'opinion.

Quiconque distribue les honneurs, les richesses & les châtimens, s'attache toujours un grand nombre d'hommes. Cette distribution lui asservit les esprits, lui donne l'empire sur les ames. Tel est le moyen par lequel les Sultans légitiment leurs prétentions les plus absurdes, accoutument leurs Sujets à s'honorer du titre d'esclaves, à mépriser celui d'hommes-libres.

Quelles sont les opinions les plus généralement répandues? Ce sont sans contredit les opinions religieuses. Or ce n'est ni la raison, ni la vérité, mais la violence qui les établit * 16. Mahomet veut persuader son Koran, il s'arme, il flatte, il effraie les imaginations. Les Peuples sont par la crainte & l'espérance intéressés à recevoir sa Loi ; & les visions du Prophete deviennent bientôt l'opinion de la moitié de l'Univers.

Mais les progrès de la vérité ne sont-ils pas plus rapides que ceux de l'erreur? Oui : lorsque l'une & l'autre sont également promulguées par la puissance. La vérité par elle-même est claire; elle saisit tout bon esprit. L'er-

reur au contraire toujours obscure, toujours retirée dans le nuage de l'incompréhensible, y devient le mépris du bon sens. Mais que peut le bon sens sans la force? C'est la violence, la fourberie, le hazard qui plus que la raison & la vérité ont toujours présidé à la formation des opinions générales.

CHAPITRE XXII.

Un intérêt secret cache toujours aux Parlemens la conformité de la morale des Jésuites & du Papisme.

LES Parlemens ont à la fois condamné la morale des Jésuites & respecté celle du Papisme (a). Cependant la conformité de ces deux morales est sensible. La protection accordée aux Jésuites, & par le Pape & par la plupart des Evêques Catholiques, * 17. rend cette conformité frappante: On sait que l'Eglise papiste approuva toujours dans les Ouvrages de ces Religieux des maximes aussi favorables aux prétentions de Rome, que défavorables à celles de tout gouvernement: que le Clergé à cet égard fut leur complice. La morale des Jésuites est néanmoins la seule condamnée. Les Parlemens se taisent sur celle de l'Eglise. Pourquoi? C'est qu'ils craignent de se compromettre avec un coupable trop puissant.

(a) La vérole physique, disoit un grand Politique, a fait de grands ravages chez les Nations Européennes: mais la vérole morale (le Papisme) y en a fait encore de plus grands.

Ils sentent confusément que leur crédit n'est point proportionné à cette entreprise, qu'à peine il a suffi pour contre-balancer celui des Jésuites, Leur intérêt en conséquence les avertit de ne pas tenter davantage & leur ordonne d'honorer le crime dans le coupable qu'ils ne peuvent punir,

CHAPITRE XXIII.

L'intérêt fait nier journellement cette maxime : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fit.

LE Prêtre Catholique persécuté par le Calviniste ou le Musulman, dénonce la persécution comme une infraction à la Loi naturelle : ce même Prêtre est-il persécuteur ? La persécution lui paroît légitime ; c'est en lui l'effet d'un saint zele & de son amour pour le prochain. Ainsi la même action devient injuste ou légitime selon que ce Prêtre est ou bourreau, ou patient.

Lit-on l'histoire des différentes sectes religieuses & chrétiennes ? Tant qu'elles sont foibles, elles veulent qu'on n'emploie dans les disputes théologiques d'autres armes que celles du raisonnement * 18. & de la persuasion.

Ces sectes deviennent-elles puissantes ? De persécutées, comme je l'ai déjà dit, elles deviennent persécutrices. Calvin brûle Servet : le Jésuite poursuit le Janséniste : & le Janséniste voudroit faire brûler le Déiste. Dans quel labyrinthe d'erreurs & de contradictions l'intérêt ne nous égare-t-il pas ! Il obscurcit en nous jusqu'à l'évidence,

Que nous présente en effet le théâtre de ce monde ? rien que les jeux divers & perpétuels de cet intérêt * 19. Plus on médite ce principe , plus on y découvre d'étendue & de fécondité. C'est une carrière inépuisable d'idées fines & grandes.

C H A P I T R E XXIV.

L'intérêt dérobe à la connoissance du Prêtre bonnête homme les maux produits par le Papisme.

LES contrées les plus religieuses sont les plus incultes. C'est dans les Domaines ecclésiastiques que se manifeste la plus grande dépopulation. Ces contrées sont donc les plus mal-gouvernées. Dans les cantons Catholiques de la Suisse regnent la disette & la stupidité. Dans les cantons Protestans l'abondance & l'industrie. Le Papisme est donc destructeur des Empires.

Il est sur-tout fatal aux Nations qui puissantes par leur commerce, ont intérêt d'améliorer leurs colonies (a), d'encourager l'industrie & de perfectionner les Arts.

Mais chez les divers peuples, qui rend l'idolé papale si respectable ? La coutume.

Qui chez ces mêmes peuples, défend de penser ? La paresse : elle y commande aux hommes de tous les états.

(a) Les colonies naissantes se peuplent par la tolérance, & pour cet effet il faut y rappeler la Religion aux Principes sur lesquels Jesus l'a fondée.

C'est par paresse que le Prince y voit tout avec les yeux d'autrui, & par paresse qu'en certain cas les Nations & les Ministres chargent le Pape de penser pour eux. Qu'en arrive-t-il ? que le Pontife en profite pour étendre son autorité & confirmer son pouvoir. Les Princes peuvent-ils le limiter ? Oui ; s'ils le veulent fortement. Sans une telle volonté qu'on n'imagine pas qu'une Eglise intolérante rompe elle-même les fers dont elle enchaîne les peuples.

L'intolérance est une mine toujours chargée sous le trône & que le mécontentement ecclésiastique est toujours prêt d'allumer. Qui peut éventer cette mine ? La philosophie & la vertu. Aussi l'Eglise a-t-elle toujours décrié les lumières de l'une & l'humanité de l'autre, a-t-elle toujours peint la philosophie & la vertu sous des traits difformes (a). L'objet du Clergé fut de les décréditer, & ses moyens furent les calomnies. Les hommes en général aiment mieux croire qu'examiner ; & le Clergé en conséquence vit toujours dans la paresse de penser, le plus ferme appui de la puissance papale. Quelle autre cause eût pu fasciner les yeux des Magistrats François sur le danger du Papisme.

Si dans l'affaire des Jésuites ils montrèrent pour leur Prince la tendresse la plus inquiète ; s'ils prévirent alors l'excès auquel le fanatisme pouvoit se porter, ils n'aperçurent cependant point

(a) Si la haine qui s'exhale en accusations vagues prouve l'innocence de l'accusé, rien n'honore plus les Philosophes que la haine du Sacerdoce. Jamais le Clergé ne cita des faits contr'eux. Il ne les accusa point de l'assassinat de Henri IV, de la sédition de Madrid, de la conspiration de Saint Domingue. Ce fut un Moine & non un Philosophe qui l'année dernière y encourageoit les Noirs à massacrer les Blancs.

que de toutes les Religions, la Papiste est la plus propre à l'allumer.

L'amour des Magistrats pour le Prince n'est pas douteux : mais il est douteux que cet amour ait été en eux assez éclairé. Leurs yeux se sont long-tems fermés à la lumière. S'ils s'ouvrent un jour, ils appercevront que la tolérance seule peut assurer la vie des Monarques qu'ils chérissent. Ils ont vu le fanatisme frapper un Prince, qui prouve chaque jour son humanité par les bontés de détail dont il comble ceux qui l'approchent.

Je suis étranger : je ne connois pas ce Prince. Il est, dit-on, aimé. Tel est cependant dans le cœur du dévot François l'effet de la superstition, que l'amour du Moine l'emporte encore sur l'amour du Roi.

Ne peut-on sur un objet si important réveiller l'attention des Magistrats & les éclairer sur les dangers auxquels l'intolérant Papisme exposera toujours les Souverains.

CHAPITRE XXV.

Toute Religion intolérante est essentiellement Régicide.

PRESQUE toute Religion est intolérante, & dans toute Religion de cette espece, l'intolérance fournit un prétexte au meurtre & à la persécution. Le Trône même n'offre point d'abri contre la cruauté du Sacerdoce. L'intolérance admise, le Prêtre peut également poursuivre

l'ennemi de Dieu sur le Trône (a) & dans la chaumière.

L'intolérance est mère du Régicide. C'est sur son intolérance que l'Eglise fonda l'édifice de sa grandeur. Tous ses membres concoururent à cette construction. Tous crurent qu'ils seroient d'autant plus respectables & d'autant plus heureux * 20. que le Corps auquel ils appartien droient seroit plus puissant. Les Prêtres en tous les siècles ne s'occupèrent donc que de l'accroissement du pouvoir * 21. ecclésiastique. Par-tout le Clergé fut ambitieux & dut l'être.

Mais l'ambition d'un Corps fait-elle nécessairement le mal public ? Oui ; si ce Corps ne peut la satisfaire què par des actions contraires au bien général. Il importoit peu qu'en Grèce, les Lycurgues, les Léonidas, les Timoléons ; qu'à Rome les Brutus, les Émiles, les Regulus, fussent ambitieux. Cette passion ne pouvoit se manifester.

(a) Si l'on en croit le Jésuite Santarel, le Pape a droit de punir les Rois. (Aussi dans un Traité de l'hérésie, du schisme, de l'apostasie & du pouvoir papal, Traité imprimé à Rome avec permission des Supérieurs chez l'héritier Barthelmy Lanoty en 1625, ce Jésuite dit) „ Si „ le Pape a sur les Princes une puissance directive, il a „ aussi sur eux une puissance corrective. Le Souverain „ Pontife peut donc punir les Princes hérétiques par des „ peines temporelles : il peut non seulement les excom- „ munier, mais encore les dépouiller de leurs Royaumes, „ & absoudre leurs Sujets du serment de fidélité : il peut „ donner des curateurs aux Princes incapables de gouver- „ ner : il le peut sans Concile ; parce que le tribunal du „ Pape & celui de Jesus-Christ est un seul & même tri- „ bunal. Le Pape, ajoute-t-il, dans un autre endroit „ de cet Ouvrage, peut déposer les Rois, ou parce qu'ils „ sont incapables de gouverner, ou parce qu'ils sont trop „ foibles défenseurs de l'Eglise. Il peut donc pour les „ causes susdites & pour la correction & l'exemple des „ Rois punis de mort les négligens ”.

ter en eux que par des services rendus à la Patrie. Il n'en est pas de même du Clergé : il veut une autorité suprême. Il ne peut s'en revêtir qu'en en dépouillant les légitimes possesseurs. Il doit donc faire une guerre perpétuelle & sourde à la puissance temporelle, avilir à cet effet l'autorité des Princes & des Magistrats, déchaîner l'intolérance; par elle ébranler les Trônes, par elle abrutir les citoyens (a), les rendre à la fois pauvres (b), paresseux & stupides. Tous les degrés par lesquels le Clergé monte au pouvoir suprême sont donc autant de malheurs publics.

C'est le Papisme qui doit un jour détruire en France les Loix & les Parlemens : destruction toujours l'annonce de la corruption des mœurs nationales & de la ruine d'un Empire.

En vain nieroit-on l'ambition du Clergé. L'étude de l'homme la démontre à qui s'en occupe, & l'étude de l'histoire à ceux qui lisent celle de l'Eglise. Du moment qu'elle se fut donné un chef temporel, ce chef se proposa l'humiliation des Rois : il voulut à son gré disposer de leur

[a] L'ignorance des peuples est souvent funeste aux Princes. Chez un peuple stupide tout Souverain maudit de son Clergé passe pour justement maudit. Ce n'est donc pas sans cause que l'Eglise a fait de la *paupvreté d'esprit*, une des premières vertus chrétiennes. Dans les Ouvrages de M. Rousseau quels sont les morceaux les plus loués des Dévots? Ceux où il se fait le panégyriste de l'ignorance.

[a] Pourquoi dans ses institutions l'Eglise ne consulte-t-elle jamais le bien public? Pourquoi célébrer les fêtes & les dimanches dans la saison quelquefois pluvieuse des moissons? L'Eglise ignore-t-elle que deux ou trois jours de travail suffisent quelquefois pour engrenger un tiers, un quart de la récolte & diminuer d'autant la disette & la famine? Le Clergé le fait : mais qu'importe au système de son ambition le bien ou le mal public! Rien de commun entre l'intérêt ecclésiastique & l'intérêt national.

vie & de leur couronne. Tel fut son projet. Pour l'exécuter, il fallut que les Princes eux-mêmes concourussent à leur avilissement, que le Prêtre s'insinuât dans leur confiance, se fît leur conseil, s'associât à leur autorité : il y réussit. Ce n'étoit point tout encore ; il falloit insensiblement accréditer l'opinion de la prééminence de l'autorité spirituelle sur la temporelle. A cet effet les Papes accumulèrent les honneurs ecclésiastiques sur quiconque à l'exemple des Bellarmins, soumettoit les Souverains aux Pontifes, & sur ce point déclaroit le doute une hérésie.

Cette opinion une fois étendue & adoptée, l'Eglise put lancer des anathêmes, prêcher des Croisades contre les Monarques rebelles à ses ordres (a), souffler partout la discorde ; elle pût au nom d'un Dieu de paix massacrer une partie de l'Univers (b). Ce qu'elle put faire, elle le fit. Bientôt son pouvoir égala celui des anciens Prêtres Celtes qui sous le nom de Druides commandoient aux Brétons, aux Gaujois, aux Scandinaves ; en excommunioient les Princes & les immoloient à leur caprice & à leur intérêt.

Mais pour disposer de la vie des Rois, il faut s'être soumis l'esprit des Peuples. Par quel art l'Eglise y parvient-elle ?

(a) La bulle *in cœnâ domini* annonce à cet égard toutes les prétentions de l'Eglise, & l'acceptation de cette bulle, toute la sottise de certains peuples.

(b) Dans un ouvrage sur l'intolérance, M. de Malveaux dit, que la Religion papiste comme la musulmane ne peut se soutenir que par le meurtre & les supplices. Quelle horreur cette Proposition n'inspire-t-elle pas pour le Papisme.

CHAPITRE XXVI.

*Des moyens employés par l'Eglise pour
s'asservir les Nations.*

CES moyens sont simples. Pour être indépendant du Prince, il falloit que le Clergé tint son pouvoir de Dieu ; il le dit & l'on le crut.

Pour être obéi de préférence aux Rois, il falloit qu'on le regardât comme inspiré par la divinité : il le dit & l'on le crut.

Pour se soumettre la raison humaine, il falloit que Dieu parlât par sa bouche ; il le dit, & l'on le crut.

Donc, ajoutoit-il, en me déclarant infaillible, je le suis.

Donc, en me déclarant vengeur de la divinité, je le deviens.

Or dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du Très-Haut, celui qu'une Eglise infaillible déclare hérétique.

Que cet hérétique soit Prince ou non, quel que soit le titre du coupable, l'Eglise a le droit de l'emprisonner, de le torturer (a), de le brûler. Qu'est-ce qu'un Roi devant l'Eternel ? Tous les hommes à ses yeux sont égaux & sont tels aux yeux de l'Eglise.

Or d'après ces principes & lorsqu'en vertu de son infaillibilité l'Eglise se fut attribué le droit de persécuter, & en eut fait usage, alors

(a) Si les Prêtres, en général sont si cruels, c'est que jadis sacrificateurs, ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de leur premier état.

redoutable à tous les citoyens, tous durent s'humilier devant elle, tous durent tomber aux pieds du Prêtre. Tout homme enfin (quel que fut son rang) devenu justiciable du Clergé, dut reconnaître en lui une puissance supérieure à celle des Monarques & des Magistrats.

Tel fut le moyen par lequel le Prêtre, & se soumit les Peuples & fit trembler les Rois; Aussi par-tout où l'Eglise éleva le tribunal de l'Inquisition, son Trône fut au-dessus de celui des Souverains.

Mais dans les pays où l'Eglise ne put s'armer de la puissance inquisitive, comment se ruse triompha-t-elle de celle du Prince? En lui persuadant comme à Vienne ou en France, qu'il regne par la Religion; que ses Ministres, si souvent destructeurs des Rois, en sont les appuis, & qu'enfin l'Autel est le soutien du Trône.

Mais on fait qu'à la Chine, aux Indes & dans tout l'Orient les Trônes s'affermirent sur leur propre masse. On fait, qu'en Occident, ce furent les Prêtres qui les renversèrent; que la Religion plus souvent que l'ambition des Grands, créa des Régicides; que dans l'état actuel de l'Europe, ce n'est que du fanatique que les Monarques ont à se défendre. Ces Monarques douteroient-ils encore de l'audace d'un Corps qui les a si souvent déclarés ses justiciables.

Cette orgueilleuse prétention eût à la longue sans doute éclairé les Princes; si l'Eglise selon les tems & les circonstances n'eût sur ce point successivement paru changer d'opinion.

C H A P I T R E XXVII.

*Des tems où l'Eglise Catholique laisse reposer
ses prétentions.*

L'ESPRIT d'un siècle est-il peu favorable aux entreprises du Sacerdoce ? Les lumières philosophiques ont-elles percé dans tous les ordres de citoyens ? Le militaire plus instruit, est-il plus attaché au Prince qu'au Clergé ? Le Souverain lui-même plus éclairé s'est-il rendu plus respectable à l'Eglise ? Elle dépouille sa férocité, modère son zèle : elle avoue hautement l'indépendance du Prince. Mais cet aveu est-il sincère ? Est-il l'effet de la nécessité, de la prudence ou de la persuasion réelle du Clergé ? La preuve qu'en se taisant l'Eglise n'abandonne pas ses prétentions, c'est qu'elle enseigne toujours à Rome la même doctrine. Le Clergé affecte sans doute le plus grand respect pour la Royauté. Il veut qu'on l'honore jusque dans les tyrans. * 22. Mais ses maximes à ce sujet prouvent moins son attachement pour les Souverains, que son indifférence & son mépris pour le bonheur des hommes & des Nations.

Qu'importe à l'Eglise la tyrannie des mauvais Rois, pourvu qu'elle partage leur pouvoir !

Lorsque l'Ange des ténèbres emporte le fils de l'homme sur la Montagne, il lui dit : tu vois d'ici tous les Royaumes de la terre : adore-moi, je t'en fais le maître. L'Eglise dit pareillement au Prince, sois mon esclave, sois l'exécuteur de mes barbaries, adore-moi, inspire aux Peuples la crainte du Prêtre, qu'ils croupissent dans l'ignorance & la stupidité ; à ce prix je te

donne un Empire illimité sur tes Sujets : tu peux être tyran.

Quel traité monstrueux entre le Sacerdoce & le Despotisme !

L'Eglise enseigne, dit-on, à respecter les Princes & les Magistrats. Mais les honore-t-elle, lorsqu'elle les nomme en Espagne les bourreaux de son inquisition, en France ses geoliers, (a) & qu'elle leur ordonne l'emprisonnement de quiconque ne pense pas comme elle ?

C'est avilir les Princes que de les charger de pareils emplois : c'est haïr les peuples que de leur commander de se soumettre aux tyrans les plus inhumains. L'Eglise d'ailleurs leur en donne-t-elle l'exemple, s'humilie-t-elle devant les Princes qu'elle nomme hérétiques ?

Ennemi sourd de la puissance temporelle, le Sacerdoce, selon les tems & le caractère des Rois, les ménage, ou les insulte. Du moment où le Souverain cesse d'être son esclave, l'anathème est suspendu sur sa tête. Le Souverain est-il foible ? L'anathème est lancé : il est le jouet de son Clergé. Le Prince est-il éclairé & ferme ? Son Clergé le respecte.

Le Pape se refuse aux demandes de Valdemar Roi de Dannemarck, ce Roi lui fait cette réponse. (a) „ De Dieu je tiens la vie, des Danois „ le Royaume, de mes Peres mes richesses, de „ tes Prédécesseurs la foi que je te remets par „ les présentes, si tu ne m'octroies ma demande.

(a) Dans les pays Catholiques on s'informe soigneusement si tel payfan est Calviniste, s'il va les Dimanches à la Messe, & nullement s'il a du lard dans son pot.

(a) *Vitam habemus à Deo, regnum ab incolis, divitias à parentibus, fidem à tuis prædecessoribus, quam, si nobis non saves remissimus per præseses.*

son Education. Chap. XXVII. 307

Tel est le Protocole de tout Prince éclairé avec la Cour de Rome. Qu'on la brave, on n'a point à la redouter.

Les Prêtres par la mollesse de leur éducation sont pusillanimes. Ils ont la barbe de l'homme & le caractère de la femme. Impérieux avec qui les craint, ils sont lâches avec qui leur résiste. Henri VIII, en est la preuve.

Un attentat conçu, mais manqué, est sous un tel Roi le signal de la destruction entière des Prêtres. Ils le savent, & la terreur retient alors leur bras. Sur qui le levent-ils ? Sur des Princes, ou craintifs, ou bons. Qu'Henri IV eût moins ménagé le Sacerdoce, il n'en eût point été la victime. Qui redoute le Clergé le rend redoutable. Mais si sa puissance est fondée sur l'opinion, lorsque l'opinion s'affoiblit, sa puissance n'est-elle pas diminuée ? Elle reste entière, répondrai-je, tant qu'elle n'est point anéantie. Pour reprendre son crédit, il suffit qu'un Prêtre gagne la confiance du Prince : cette confiance gagnée, il éloignera du Monarque les hommes éclairés. Ces hommes sont contre le Sacerdoce les soutiens invisibles du Trône & de la Magistrature. Une fois bannis d'un Empire, les Peuples dirigés par les Prêtres retombent dans leur ancienne stupidité, & les Princes dans leur ancien esclavage.

Peut-être l'esprit des Nations est-il maintenant peu favorable au Clergé. Mais un Corps immortel ne doit jamais désespérer de son crédit. Tant qu'il subsiste, il n'a rien perdu. Pour recouvrer sa première puissance, il ne fait qu'épier l'occasion, la saisir & marcher constamment à son but. Le reste est l'œuvre du tems.

Qui jouit comme le Clergé d'immenses richesses peut l'attendre patiemment. Ne peut-il

plus prêcher de Croisades contre les Souverains & les combattre à force ouverte ? il lui reste encore la ressource du fanatique contre tout Prince assez timide pour n'oser établir la Loi de la tolérance. (a)

CHAPITRE XXVIII.

Du tems où l'Eglise fait revivre ses prétentions.

QU'UN Prince foible & superstitieux occupe le Trône d'un grand Empire : qu'en cet Empire l'Eglise ait élevé le tribunal de l'Inquisition : qu'enrichie des dépouilles des hérétiques & devenue de jour en jour plus riche & plus puissante, elle ait par des supplices horribles & multipliés, effrayé les esprits, éteint le jour de la science, ramené les ténèbres de la stupidité, l'Eglise y commandera en Reine, elle y fera revivre ses prétentions ; le regne du Monarque fera le siècle de la grandeur sacerdotale, & si les mêmes causes produisent nécessairement les mêmes effets, les peuples esclaves de l'Eglise, reconnoîtront en elle une puissance supérieure à celle du Souverain. Alors le Prince humilié & privé du secours de ses Peuples ne sera devant son Clergé qu'un Citoyen isolé, exposé au même mépris, aux mêmes indignités & au même châtement que le dernier de ses Sujets. Que cette

(a) Par-tout où l'on tolere plusieurs Religions & plusieurs sectes, elles s'habituent insensiblement l'une à l'autre. Leur zele perd tous les jours de son acreté. Il est peu de fanatiques où la tolérance plénier est établie.

son Education. Chap. XXIX. 309

conduite soit criminelle ou non ; la superstition la justifie. L'infailibilité avouée d'un Corps , législative tous les forfaits.

CHAPITRE XXIX.

Des prétentions de l'Eglise prouvées par le droit.

LES Gouvernemens d'Allemagne & de France ont soustrait leurs Sujets aux bûchers de l'Inquisition. Mais de quel droit, dira l'Eglise, ces Gouvernemens mirent-ils des bornes à ma puissance ? Fut-ce de mon aveu qu'ils en bannirent mes inquisiteurs ? Ne les ai-je pas sans cesse rappelés dans ces Empires ? (a) Le Clergé d'Espagne & de Portugal ne regarde-t-il pas l'inquisition comme salutaire ! Les Prélats de France & d'Allemagne ont-ils cité ce tribunal comme impie & funeste ? Se sont-ils séparés de la Communion de ces Prêtres prétendus cruels (b), parce qu'ils font brûler

(a) Dans les papiers saisis chez les Jésuites, le Procureur général du Parlement d'Aix, trouva sous le nom de conseil de conscience le projet d'une Inquisition. Ce que les Jésuites n'avoient pu faire en France sous la fin du règne de Louis XIV., ils espéroient apparemment pouvoir l'exécuter sous un règne encore plus favorable.

(b) Les Evêques eussent dû prendre exemple sur St. Martin. Ce Prélat apprend que le tyran Maxime a fait périr l'hérétique Priscillien ; qu'Ithacius Evêque Espagnol, homme perdu de débauche, homme atroce, intrigant & cruel a surpris cet arrêt de mort : il va trouver Maxime, il lui représente que la Religion doit épargner le sang humain ; il lui reproche agréement ce crime.

Pendant le séjour de St. Martin à Treves, les hérétiques sont tranquilles. A son départ les Evêques fécondés d'Itha-

leurs semblables ? Est-il enfin un pays Catholique où , du moins par leur silence , les Evêques n'aient approuvé l'inquisition ? Or qu'est-ce que l'Eglise ? L'assemblée des Ecclésiastiques. L'Eglise se déclare-t-elle le vengeur de Dieu ? Ce droit de le venger est celui de persécuter les hommes. Or la même infailibilité qui lui donne ce droit , l'autorise à l'exercer également sur les Rois , comme sur le dernier de leurs sujets. * 23.

Mais la Majesté des Princes , dira-t-on , doit-elle s'humilier devant l'orgueil des Prêtres ? doit-elle se soumettre aux punitions infligées par le Sacerdoce ? Pourquoi non , répondra l'Eglise ? Qu'est-ce que leur prétendue Majesté ? Un néant devant l'Eternel & ses Ministres. Le vain titre de Roi anéantiroit-il les droits du Clergé ? Il ne peut le perdre. Que le Prince & le Sujet commettent le crime de l'hérésie , le même crime exige la même punition. De plus si la conduite du Prince est la Loi des Peuples , si son exemple peut autoriser l'impiété , c'est sur-tout le sang des Rois que l'intérêt du Prêtre & de Dieu demande. L'Eglise le verfoit du tems de Henri III. , & de Henri IV. & l'Eglise est toujours la même. La doctrine de Bellarmin est la doctrine de Rome & des séminaires. ,, Les premiers Chré.

cius , sollicitent de nouveau Maxime , l'engagent à retracter la parole donnée à St. Martin : ils accusent même ce Saint d'hérésie ; font proscrire les sectaires : St. Martin l'apprend ; il ne veut plus communiquer avec de tels persécuteurs. Quelque tems après il s'adoucit & dans l'espoir de sauver le reste des Priscillianistes & de suspendre les persécutions religieuses , il consent d'assister avec ces Evêques à l'ordination de celui de Treves : il s'en repent aussi-tôt. Il attribue à cette foiblesse la perte du don des miracles , & déclare cette condescendance un crime qu'il expie par une longue pénitence.

son Education. Chap. XXIX. 311

„ tiens, dit ce Docteur, eurent le droit de tuer
„ Néron & tous les Princes leurs persécuteurs.
„ S'ils souffrirent sans se plaindre, ce fut l'auda-
„ ce & non le droit qui leur manqua”. Samuel
n'en eut aucun que l'Eglise Catholique, cette
épouse de Dieu, * 24. n'ait encore. Or Agag
étoit Roi; Samuel ordonne à Saül le meurtre de
ce Roi; Saül hésite; il est proscrit & son scép-
tre passe en d'autres mains. Qu'instruits par cet
exemple, les Chrétiens sachent enfin qu'au mo-
ment même où par la bouche du Prêtre, Dieu
commande le supplice d'un Roi, c'est au Chré-
tien d'obéir. Hésiter est un crime.

C H A P I T R E X X X .

*Des prétentions de l'Eglise prouvées
par le fait.*

LES mêmes droits, dit l'Eglise, que mon in-
faillibilité me donne sur les Rois, une posses-
sion immémoriale me les confirme. Les Prin-
ces furent toujours mes esclaves & j'ai toujours
versé le sang humain. En vain l'impie a cité con-
tre moi ce passage, „ rendez à César ce qui est
„ dû à César.” Si César est hérétique, que lui
doit l'Eglise? la mort. (a)

Est-ce à des Catholiques à lire, à citer les
Ecritures? Prétendoient-ils à l'exemple des Pro-
testans & des Quakers en pénétrer les sens &
s'en faire les interpretes: la Lettre tue & c'est
l'esprit qui vivifie.

(a) Au siecle de Henri III & de Henri IV, des Cléments
& des Ravallacs, telle étoit la maniere dont les Sorbonistes
interpretoient ce passage.

Qu'à l'exemple des Saints, le Catholique humble adorateur des décisions de l'Eglise, reconnoisse son pouvoir sur le temporel des Rois. Ce Thomas de Cantorberi, ce Prêtre, dit-on intrigant, ingrat, audacieux, fut lui-même le plus vif défenseur des droits du Sacerdoce, & son zele le place au rang des Saints. Que les vils laïcs, que ces infectes des ténèbres humilient leur raison devant les incompréhensibles Ecritures; qu'ils en attendent en silence l'interprétation: c'est assez pour eux de savoir que toute autorité vient de Dieu, relève de son Vicaire, & qu'il n'en est point d'indépendante du Pape. Les Princes Catholiques ont vainement tenté de se soustraire à ce saint joug: eux-mêmes n'ont jusqu'à présent pu déterminer les bornes (a) nettes & précises des deux autorités. Que peuvent-ils reprocher à l'Eglise. La reconnoissent-ils pour infaillible? Elle est donc sans ambition. Les témoignages les plus authentiques de sa propre histoire ne peuvent déposer contre elle. Enfin pour lui prouver des crimes, les démonstrations les plus claires sont insuffisantes.

L'Europe nie maintenant l'infaillibilité de l'Eglise, mais elle n'en doutoit point lorsque le Clergé transportoit aux Espagnols la couronne de Montézume, qu'il armoit l'Occident contre l'O-

(a) Ces bornes sont-elles impossibles à fixer? Non: & si les Prêtres, comme ils le disent, ne prétendent qu'à l'autorité spirituelle & aux biens de cette espece:

Il faut quant à l'autorité, ne la leur laisser exercer que dans les pays des ames & des esprits.

Il faut quant aux biens ne leur donner que les plus aériens & les plus spirituels; qu'en consequence tout depuis le sommet des Cordelieres jusqu'à l'Empirée, leur soit cédé; mais que le reste appartienne aux Rois & à la Republique.

son Education. Chap. XXX. 313

rient, qu'il ordonnoit à ses Saints de prêcher des Croisades & dispofoit enfin à son gré des Couronnes de l'Asie. Ce que l'Eglise put en Asie, elle le peut en Europe.

Quels font d'ailleurs les droits réclamés par le Clergé ? ceux dont ont joui les Prêtres de toutes les Religions.

Lors du Paganisme les dons les plus magnifiques n'étoient-ils pas portés en Suede au fameux Temple d'Upsal ? Les plus riches offrandes, dit M. Mallet, n'y étoient-elles point dans les tems de calamités publiques ou particulieres, prodiguées aux Druides ? Or du moment où le Prêtre catholique eut succédé aux richesses & au pouvoir de ces Druides, il eut, comme eux, part à toutes les révolutions de la Suede. Que de séditions excitées par les Archevêques d'Upsal ! Que de changemens faits par eux dans la forme du gouvernement ! Le Trône alors n'étoit point un abri contre la puissance de ces redoutables Prélats. Demandoient-ils le sang des Princes ? le Peuple se hâtoit de le répandre. Tels furent en Suede les droits de l'Eglise.

En Allemagne, elle voulut que les Empereurs pieds & têtes nus vinssent devant le Pape reconnoître en elle la même autorité.

En France, elle ordonna que les Rois dépouillés de leurs habits par les ministres de la Religion, seroient attachés aux autels, y seroient frappés de verges & qu'ils expieroient dans ce supplice les crimes dont l'Eglise les déclaroit coupables.

En Portugal on a vu l'Inquisition déterrer le cadavre du Roi Dom Juan IV (a) pour l'absou-

(a) Le crime de ce Don Juan fut la défense faite aux Inquisiteurs de s'approprier les biens de leurs victimes. Cette défense n'étoit pas même contraire à la nouvelle bul-

dre d'une excommunication qu'il n'avoit pas encourue.

Lors des différens de Paul V avec la République de Vénise, l'Eglise anathématisa le Savant dont la plume vengeoit la République; elle fit plus, elle assassina Fra Paolo, & nul ne lui en contesta le droit (a); l'Europe fut l'action & garda un silence respectueux.

Lorsque Rome frappa pareillement de l'anathème le Seigneur de Milan (b); lorsqu'elle le déclara hérétique & publia des Croisades contre les Malatestes, les Ordolaphées & les Manfredys (c) les Puissances de l'Europe se turent & leur silence fut la reconnoissance tacite du droit aujourd'hui réclamé par l'Eglise, droit exercé par elle en tous les tems & fondé sur la base inébranlable de son infailibilité.

Or que répondre à cette foule d'exemples & de raisonnemens sur lesquels le Clergé appuie ses prétentions? L'Eglise une fois reconnue in-

te, qu'à l'insu du Prince les Dominicains avoient obtenue du Pape.

(a) Fra-Paolo frappé d'un coup de poignard en disant sa Messe, tombe & prononce ces mots célèbres : *agnosco Hyllum Romanum.*

(b) Le seul crime dont le Pape accusoit Visconti, c'étoit en qualité de Vassal de l'Empire d'avoir pris avec trop de zèle le parti de l'Empereur Louis de Bavière. Ce zèle fut déclaré hérétique.

(c) Le crime de Malateste, fut d'avoir surpris Rimini. Celui des Ordolaphées & des Manfredys fut de s'être emparé de Faënza sur laquelle le Pape s'étoit créé des prétentions. Tous les Papes étoient alors usurpateurs & tous leurs ennemis déclarés hérétiques. Ces Papes cependant se confessoient & ne restituoient point.

Leurs successeurs ont depuis joué sans scrupule de ces biens mal acquis. Cette jouissance peut paroître un mystère d'iniquité : j'aime mieux croire que c'est un mystère de théologie.

son Education. Chap. XXX. 315

faillible & la seule interprète des Ecritures, * 25. tout droit prétendu par elle est un droit acquis. Nulle décision qui ne soit vraie : en douter est une impiété. Déclare-t-elle un Roi hérétique ? ce Roi le devient. Le condamne-t-elle au supplice ? il faut l'y traîner.

Quelque barbare, quelqu'intolérant que soit un Corps, le reconnoît-on pour infaillible, on perd le droit de le juger. Soupçonner alors sa justice, c'est nier la conséquence immédiate & claire d'un principe admis. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet & me contenterai d'observer, que s'il est vrai, comme je l'ai dit ci-dessus, que tout homme ou du moins tout corps soit ambitieux ;

Que l'ambition soit en lui vertu ou vice selon les moyens divers par lesquels il la satisfait ;

Que ceux employés par l'Eglise soient toujours destructifs du bonheur des Nations ;

Que sa grandeur fondée sur l'intolérance doive appauvrir les Peuples, avilir les Magistrats, exposer la vie des Souverains, & qu'enfin jamais l'intérêt du Sacerdoce ne puisse se confondre avec l'intérêt public :

On doit conclure de ces faits divers que la Religion, (non cette Religion douce & tolérante établie par Jesus-Christ,) mais celle du Prêtre, celle au nom de laquelle il se déclare vengeur de la divinité, & prétend au droit de brûler & de persécuter les hommes, est une Religion de discorde (a) & de sang, une Reli-

(a) Si la Religion est quelquefois le prétexte de troubles & des guerres civiles, la vraie cause c'est, dit-on, l'ambition & l'avarice des Chefs. Mais sans le secours d'une Religion intolérante, leur ambition n'armeroit point cent mille bras.

gion régicide , & sur laquelle un Clergé ambitieux pourra toujours établir les droits horribles dont il a si souvent fait usage.

Mais que peuvent les Rois contre l'ambition de l'Eglise ? lui refuser comme certaines sectes chrétiennes :

- 1°. La qualité d'infailible ;
- 2°. Le droit exclusif d'interpréter les Ecritures ;
- 3°. Le titre de vengeur de la divinité.

C H A P I T R E X X X I .

Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

LAisse-t-on à Dieu le soin de sa propre vengeance , lui remet-on la punition des hérétiques ; la terre ne s'arrogé-t-elle plus le droit de juger les offenses faites au Ciel : * 26. le précepte de la tolérance devient-il enfin un précepte de l'éducation publique ; alors sans prétexte pour persécuter les hommes , soulever les Peuples , envahir la puissance temporelle ; l'ambition du Prêtre s'éteint. Alors dépouillé de sa férocité , il ne maudit plus ses Souverains , n'arme plus les Ravallacs , & n'ouvre plus le Ciel aux régicides. Si la foi est un don du Ciel , l'homme sans foi est à plaindre non à punir. L'excès de l'inhumanité , c'est de persécuter un infortuné. Par quelle fatalité se le permet-on , lorsqu'il s'agit de Religion !

La tolérance admise , le Paradis n'est plus la récompense de l'assassin & le prix des grands attentats.

Au reste que le Prince soit barbare ou bon , qu'il soit Busiris ou Trajan , il a toujours inté-

Son Education. Chap. XXXI 317

rêt d'établir la tolérance. Ce n'est qu'à son esclavage que l'Eglise permet d'être tyran. Or Busiris ne veut point être esclave.

Quant au Prince vertueux & jaloux du bonheur de ses Sujets, quel doit être son premier soin ? Celui d'affaiblir le pouvoir ecclésiastique. C'est son Clergé qui s'opposera toujours le plus fortement à l'exécution de ses projets bienfaisans. La puissance spirituelle est toujours l'ennemie ouverte ou cachée (a) de la temporelle. L'Eglise est un tigre. Est-il enchaîné par la Loi de la tolérance ? Il est doux. Sa chaîne se rompt-elle ? Il reprend sa première fureur.

Par ce qu'a fait autrefois l'Eglise, les Princes peuvent juger de ce qu'elle feroit encore si l'on lui rendoit son premier pouvoir. Le passé doit les éclairer sur l'avenir.

Le Magistrat qui se flatteroit de faire concourir les Puissances spirituelles & temporelles au même objet, c'est-à-dire, au bien public, se tromperoit : leurs intérêts sont trop différens. Il en est de ces deux puissances quelquefois réunies pour dévorer le même peuple, comme de deux Nations voisines & jalouses, qui liguées contre une troisième, l'attaquent & se battent au partage de ses dépouilles.

Nul Empire ne peut être sagement gouverné par deux pouvoirs suprêmes & indépendans. C'est d'un seul, ou partagé entre plusieurs, ou

(a) Le Souverain accorde-t-il faveur & considération aux bigots ? Il fournit des armes à ses ennemis : ceux du dehors sont les Princes voisins ; ceux du dedans sont les Théologiens. Doit-il accroître leur puissance !

La multiplicité des Religions dans un Empire affermit le Trône. Des sectes ne peuvent être contenues que par d'autres sectes. Dans le Moral comme dans le Physique, c'est l'équilibre des forces opposées qui produit le repos.

réuni entre les mains du Monarque , que toute Loi doit émaner.

La tolérance soumet le Prêtre au Prince , l'intolérance soumet le Prince au Prêtre. Elle annonce deux puissances rivales dans un Empire.

Peut-être les Anciens dans le partage qu'ils firent de l'univers entre Oromaze & Ariman & dans le récit de leurs éternels combats , ne désignoient-ils que la guerre éternelle du Sacerdoce & de la Magistrature. Le regne d'Oromaze étoit celui de la lumière & de la vertu : tel doit être le regne des Loix. Le Regne d'Ariman étoit celui des ténèbres & du crime : tel doit être celui du Prêtre & de la superstition.

Quels sont les disciples d'Oromaze ? ces Philosophes aujourd'hui si persécutés en France par l'intrigue des Moines & des ministres d'Ariman. Quel crime leur reproche-t-on ? aucun. Ils ont autant qu'il est en eux éclairé les Nations ; ils les ont soustraites au joug fétrissant de la superstition, & c'est peut-être à leurs écrits que les Princes & les Magistrats doivent en partie la conservation de leur autorité.

L'ignorance des Peuples , mere d'une dévotion stupide , * 27. est un poison qui sublimé par les Chymistes de la Religion , répand autour du Trône les exhalaisons mortelles de la superstition. La science des Philosophes au contraire est ce feu pur & sacré qui loin des Rois écarte les vapeurs pestilentiennes du fanatisme.

Le Prince qui soumet lui & son Peuple à l'Empire du Sacerdoce , éloigne de lui ses Sujets vertueux. Il regne , mais sur des superstitieux , sur des peuples dont l'ame est dégradée ; enfin sur les esclaves du Prêtre. Ces esclaves sont des hommes morts pour la Patrie. Ils ne la servent

Son Education. Chap. XXXI. 319

ni par leurs talens , ni par leur courage. Un pays d'Inquisition n'est pas la patrie d'un citoyen * 28. honnête.

Malheur aux Nations où le Moine poursuit impunément quiconque méprise ses légendes & ne croit , ni aux forciers , ni au nain jaune ; où le Moine traîne au supplice l'homme vertueux *qui fait le bien , ne nuit à personne & dit la vérité.* Sous le regne du fanatisme , les plus persécutés , dit M. Hume , Vie de Marie d'Angleterre , sont les plus honnêtes & les plus spirituels. Du moment où la bigotterie prend en main les rênes d'un Empire , elle en bannit les vertus & les talens : alors les esprits tombent dans un affaïssement , le seul peut-être qui soit incurable.

Quelle critique que soit la situation d'un Peuple , un seul grand homme suffit quelquefois pour changer la face des affaires. La guerre s'allume entre la France & l'Angleterre : la France a d'abord l'avantage. M. Pitt est élevé au Ministère ; la Nation Angloise reprend ses esprits & les Officiers de mer leur intrépidité. Le supplice d'un Amiral opere ce changement. Le Ministre communique l'activité de son génie aux Chefs de ses entreprises. La cupidité du soldat & du matelot reveillée par l'appas du gain & du pillage rechauffe leur courage : & rien de moins semblable à lui-même que l'Anglois du commencement & de la fin de la guerre.

M. Pitt , dira-t-on , commandoit à des hommes libres. Il est sans doute facile de souffler l'esprit de vie sur un tel Peuple. Dans tout autre pays quel usage faire du ressort puissant de l'amour patriotique ? Qu'en Orient un citoyen identifie son intérêt avec l'intérêt public ; qu'ami de sa nation , il en partage la gloire , la honte

& les infortunes, un tel homme peut-il se promettre, si sa patrie succombe sous le faix du malheur, de n'en jamais nommer les auteurs ? S'il les nomme, il est perdu. Il faut donc en certains gouvernemens qu'un bon citoyen, ou soit puni comme tel, ou cesse de l'être. L'est-on en France ? je l'ignore. Ce que je fais, c'est que le seul Ministre qui dans cette guerre eût pu donner quelque énergie à la Nation étoit M. le Duc de Choiseul. Sa naissance, son courage, l'élevation de son caractère, la vivacité de ses conceptions eût sans doute ranimé les François, s'ils eussent été ranimables. Mais la bigotterie commandoit alors trop impérieusement aux Grands. * 29. Telle étoit sur eux sa puissance qu'au moment même où la France battue de toutes parts, se voyoit enlever ses colonies, on ne s'occupoit à Paris que de l'affaire des Jésuites (a). L'on ne s'intriguoit que pour eux.

Tel étoit l'esprit qui regnoit à Constantinople, lorsque Mahomet second en faisoit le siege. La Cour y tenoit des Conciles dans le tems

(a) Lors de l'affaire des Jésuites, si l'on apprenoit à Paris la perte d'une bataille, à peine s'en occupoit-on un jour. Le lendemain on parloit de l'expulsion des bénis Peres. Ces Peres pour détourner le public de l'examen de leurs Constitutions, ne cessioient de crier contre les Encyclopédistes. Ils attribuoient au progrès de la Philosophie les mauvais succès des campagnes. C'est elle, disoient-ils, qui gâte l'esprit des soldats & des Généraux. Leurs dévotes en étoient convaincues. Mille oies couleur de rose répétoient la même phrase ; & c'étoit cependant le Peuple très-philosophe des Anglois, & le Roi encore plus philosophe de Prusse, qui battoient les Généraux François que personne n'accusoit de philosophie.

D'autre part les amateurs de l'ancienne Musique soute-
noient que les infortunes de la France étoient l'effet du goût
pris pour les Bouffons & la Musique Italienne. Cette Mu-
sique, selon eux, avoit entierement corrompu les mœurs.
même

même que le Sultan en prenoit les fauxbourgs.

La bigoterie rétrécit l'esprit du citoyen : la tolérance l'étend. Elle seule peut dépouiller le François de sa dévote férocité.

Quelque superstitieuse, quelque fanatique que soit une Nation, son caractère sera toujours susceptible de diverses formes que lui donneroit ses Loix, son gouvernement, & sur-tout l'éducation publique. L'instruction peut tout; & si j'ai dans les sections précédentes si scrupuleusement détaillé les maux produits par une ignorance dont tant de gens se déclarent aujourd'hui les protecteurs, c'étoit pour faire mieux sentir toute l'importance de l'éducation.

Quels moyens de la perfectionner?

Peut-être est-il des siècles où content d'esquisser un grand plan, on ne doit pas se flatter qu'il s'exécute.

C'est par l'examen de cette question que je terminerai cet Ouvrage.

J'étois alors à Paris. On n'imagine pas combien de pareils propos tenus par ce que les François appellent leur bonne compagnie, les rendoient ridicules aux étrangers.

Le bon sens étoit chez presque toutes les grandes Dames, traité d'impiété. Elles ne parloient que du R. P. Berthier, ne mesuroient le mérite d'un homme que sur l'épaisseur de son Missel.

Dans toute oraison funebre, l'on n'y parloit jamais que de la dévotion du décédé, & son Panegyrique se réduisoit à ceci. *C'est que le Grand tant loué, étoit un imbécille que les Moines avoient toujours mené par le nez.*

Point de mandement ou de sermon dont la fin ne fut aiguillée par un trait de satire contre les Philosophes & les Encyclopédistes. Les Prédicateurs vers la fin de leurs discours s'avançoient sur le bord de leur chaire, comme les Castrats sur le bord du théâtre, les uns pour faire leur épigramme, & les autres leur point d'orgue. En cas d'oubli de la part des Prédicateurs, on leur eût demandé l'épigramme, comme aux Arlequins la capriole.

NOTES.

1. **L**A contradiction révolte l'ignorant. Si l'homme éclairé la supporte, c'est qu'examineur scrupuleux de lui-même, il s'est souvent surpris en erreur. L'ignorant ne sent point le besoin de l'instruction. Il croit tout savoir. Qui ne s'examine point, se croit infaillible, & c'est ce que se croient la plupart des hommes & sur-tout le petit maître François. Je l'ai toujours vu s'étonner de son peu de succès chez l'Etranger. Devroit-il ignorer que pour se faire entendre dans les échelles du Levant, s'il faut parler la langue Franque, il faut pour se faire entendre de l'Etranger parler la langue du bon sens, & qu'un petit maître y paroîtra toujours ridicule, tant qu'au langage de la raison, il substituera le jargon à la mode en son pays.

2. Les vérités générales éclairent le Public sans offenser personnellement l'homme en place, pourquoi donc n'excite-t-il point les Ecrivains à la recherche de ces sortes de vérités? C'est qu'elles contredisent quelquefois ses projets.

3. Ce n'est point en Théologie la nouveauté d'une opinion qui révolte, mais la violence employée pour la faire recevoir. Cette violence a dans les empires quelquefois produit des commotions vives. Une ame noble & élevée soutient impatiemment le joug avilissant du Prêtre & le persécuté se venge toujours du persécutateur. L'homme, dit Machiavel, a droit de tout penser, de tout dire, de tout écrire, mais non d'imposer ses opinions. Que le Théologien me persuade ou me convainque, & qu'il ne prétende point forcer ma croyance.

4. La seule Religion intolérable est une Religion intolérante. Une telle Religion devenue la plus puissante dans un Empire, y allumeroit les flambeaux de la guerre & le plongeroit dans des troubles & des calamités sans nombre.

5. Les Princes sont-ils indifférens aux disputes théologiques? Les orgueilleux Docteurs après s'être dit bien des injures, s'ennuient d'écrire sans être lus. Le mépris public leur impose silence.

6. Un Législateur prudent fait toujours proposer par quelqu'Ecrivain célèbre les Loix nouvelles qu'il veut établir. Ces Loix sont-elles sous le nom de cet auteur quelque tems exposées à la critique publique? Si l'on les juge bonnes & qu'on les reconnoisse pour telles; on les reçoit sans murmurer.

7. Un Ministre fait-il une Loi? un Philosophe décou-

vre-t-il une vérité ? jusqu'à ce que l'utilité de cette Loi & de cette vérité soit avouée, tous deux sont en butte à l'envie & à la sottise. Leur sort cependant est très-différent : le Ministre armé de la puissance n'est exposé qu'à des railleries : mais le Philosophe sans pouvoir, l'est à des persécutions.

8. On entend vanter tous les jours l'excellence de certains établissemens étrangers, mais ces établissemens, ajoutet-on, ne sont pas compatibles avec telle forme de gouvernement. Si ce fait est vrai dans quelques cas particuliers, il est faux dans la plupart. La procédure criminelle Angloise est-elle la plus propre à protéger l'innocence ? Pourquoi les François, les Allemands & les Italiens ne l'adoptent-ils pas ?

9. Les Princes changent journellement les Loix du commerce. Celles qui régulent la perception des droits & des impôts. Ils peuvent donc changer également toute Loi contraire au bien public. Trajan croit-il le gouvernement Républicain préférable au Monarchique ? il offre de changer la forme du gouvernement : il offre la liberté aux Romains & la leur auroit rendue s'ils eussent voulu l'accepter. Une telle action mérite sans doute de grands éloges. Elle a frappé l'Univers d'admiration. Mais est-elle aussi surnaturelle qu'on l'imagine ? Ne sent-on pas qu'en brisant les fers des Romains Trajan conservoit la plus grande autorité sur un Peuple affranchi par sa générosité ; qu'il étoit alors tenu de l'amour & de la reconnaissance presque tout le pouvoir qu'il devoit à la force de ses Armées. Or quoi de plus flatteur que le premier de ces pouvoirs ? Peu de Princes ont imité Trajan. Peu d'hommes ont fait à l'intérêt général le sacrifice apparent de leur autorité particulière : j'en conviens. Mais leur excessif amour du Despotisme est quelquefois en eux moins l'effet d'un défaut de vertu que d'un défaut de lumière.

10. Il n'est qu'une chose vraiment contraire à toute espèce de constitution, c'est le malheur des Peuples. Leur commande-t-on ? On n'a pas droit de leur nuire. Un Prince contracte-t-il sciemment un traité défavantageux à sa Nation ? il excède son pouvoir : il se rend coupable envers elle.

Un Monarque n'est jamais qu'au droit de ses ancêtres. Or toute souveraineté légitime prend son origine dans l'élection & le choix libre du peuple. Il est donc évident que le Magistrat suprême quelque nom qu'on lui donne n'est que le premier commis de sa Nation. Or nul commis n'a droit de contracter au désavantage de ses commettans. La société même peut toujours réclamer contre ses propres engagements s'ils lui sont trop onéreux.

Que deux Peuples concluent entr'eux un Traité ; ils n'ont comme les particuliers d'autre objet en vue que leur bonheur & leur avantage réciproque. Cette réciprocité d'avantages n'existe-t-elle plus ? de ce moment le traité est nul ; l'un des deux peut le rompre. Le doit-il ? Non : s'il n'en résulte pour lui qu'un dommage peu considérable. Il est alors plus avantageux pour lui de supporter ce petit dommage que d'être regardé comme trop léger infraacteur de ses engagements. Or dans les motifs mêmes qui font alors observer son traité, on aperçoit le droit qu'a toute Nation de l'annuler, s'il devient entièrement destructif de son bonheur.

11. Dans les pays despotiques, si le militaire est intérieurement haï & méprisé, c'est que le Peuple ne voit dans les Beys & les Pachas que ses geoliers & ses bourreaux. Si dans les Républiques Grecques & Romaines, le soldat au contraire étoit aimé & respecté, c'est qu'armé contre l'ennemi commun, il n'eut point marché contre ses compatriotes.

12. Suffit-il qu'un Sultan commande en vertu d'une Loi pour rendre son autorité légitime ? Non : un usurpateur par une Loi expresse peut se déclarer Souverain, dira-t-on 20 ans après que son usurpation est légitime. Une telle opinion est absurde. Nulle société lors de son établissement n'a remis ni pu remettre aux mains d'un homme le pouvoir de disposer à son gré des biens, de la vie & de la liberté des citoyens. Toute autorité arbitraire est une usurpation contre laquelle un Peuple peut toujours revenir.

Lorsque les Romains vouloient énerver le courage d'un Peuple, éteindre ses lumières, avilir son ame, le retenit dans la servitude, que faisoient-ils ? ils lui donnoient un Despote. C'est par ce moyen qu'ils s'affervirent les Spartiates & les Brétons. Or toute constitution imaginée pour corrompre les mœurs d'un peuple ; toute forme de gouvernement que le vainqueur impose à cet effet au vaincu, ne peut jamais être citée comme juste & légale. Est-ce un gouvernement que celui où tout se réduit à plaire, à obéir au Sultan, où l'on rencontre çà & là quelque habitant & pas un citoyen.

Tout Peuple gémissant sous le joug du pouvoir arbitraire a droit de le secouer. Les Loix sacrées sont les Loix conformes à l'intérêt public. Toute Loi contraire n'est pas une Loi c'est un abus légal.

13. Un Despote n'a pas reçu de la Nature les forces nécessaires pour soumettre lui seul une Nation. Il ne l'affervit qu'à l'aide de ses Janissaires, de ses Soldats & de son Armée. Déplaît-il à cette Armée ? Se révolte-t-elle ? alors privé de son soutien, il est sans force. Le sceptre échappe

de ses mains, il est condamné par ses complices. On ne le juge point, on le tue. Il en est autrement d'un Prince qui regne sous l'autorité des Magistrats & des Loix. Supposons qu'il commette un crime punissable par ces mêmes Loix, il est du moins entendu dans ses défenses, & la lenteur de la procédure lui laisse toujours le tems de prévenir son jugement en réparant ses injustices.

Le Prince sur le trône d'une Monarchie modérée est toujours plus fermement assis que sur celui du Despotisme.

14. La justice du Ciel fut toujours un mystère. L'Eglise pensoit autrefois que dans les duels ou les batailles, DIEU se rangeoit toujours du côté de l'offensé. L'expérience a démenti l'Eglise. L'on sait que dans les combats particuliers le Ciel est toujours du côté du plus fort & du plus adroit, & dans les combats généraux, du côté des meilleures troupes & du plus habile Général.

15. Peu de philosophes ont nié l'existence d'un Dieu physique. „ Il est une cause de ce qui est, & cette cause est „ inconnue. Or qu'on lui donne le nom de Dieu ou tout autre : qu'importe ! Les disputes à ce sujet ne sont que des disputes de mots. Il n'en est pas ainsi du Dieu moral. L'opposition qui s'est toujours trouvée entre la justice de la terre & celle du Ciel, en a souvent fait nier l'existence. D'ailleurs, a-t-on dit, qu'est-ce que la Morale ? Le recueil des conventions que les besoins réciproques des hommes les ont nécessité de contracter entr'eux. Or comment faire un Dieu de l'œuvre des hommes ?

16. La preuve de notre peu de foi est le mépris connu pour quiconque change de Religion. Rien sans doute de plus louable que d'abandonner une erreur pour embrasser la vérité. D'où naît donc notre mépris pour les nouveaux convertis ? De la conviction obscure où l'on est que toutes les Religions sont également fausses, & que quiconque en change, s'y détermine par un intérêt sordide & par conséquent méprisable.

17. Si la Morale des Jésuites eût été l'œuvre d'un laïc, elle eût été condamnée aussi-tôt qu'imprimée. Il n'est point de persécutions que n'eût éprouvées son Auteur.

Sans les Parlemeas cette Morale néanmoins étoit en France la seule généralement enseignée. Les Evêques l'approuvoient. La Sorbonne craignoit les Jésuites. Cette crainte rendoit leurs principes respectables. En ças pareil, ce n'est pas la chose, c'est l'Auteur que le Clergé juge, il eut toujours deux poids & deux mesures. St. Thomas en est un exemple. Machiavel dans son Prince n'avança jamais les propositions que ce Saint enseigne dans son Commentaire sur la cinquième des Politiques Texte 11. Voyez ses propres mots

„ Ad saluationem tyrannidis, excellentes impotentia, vel
 „ diuitiis interficere; quia tales per potentiam quam habent,
 „ possunt insurgere contra tyrannum. Iterum expedit inter-
 „ ficere Sapientes. Tales enim per sapientiam eorum, pos-
 „ sunt inuenire vias ad expellendam tyrannidem. Nec scho-
 „ las, nec alias congregationes per quas contingit vacare
 „ circa sapientiam permittendum est. Sapientes enim ad
 „ magna inclinantur, & ideo magnanimi sunt & tales de
 „ facili insurgunt. Ad salvandam tyrannidem oportet quod
 „ tyrannus procuret ut subditi imponant sibi invicem cri-
 „ mina, & turbent seipsos, ut amicus amicum, & popu-
 „ lus contra divites, & divites inter se dissentiant. Sic enim
 „ minus poterunt insurgere propter eorum divisionem. Opor-
 „ tet etiam subditos facere pauperes; sic enim minus pote-
 „ runt insurgere contra tyrannum. Procreanda sunt vesti-
 „ galia, hoc est, exactiones multæ magnæ; sic enim citò
 „ bella inter subditos vel etiam extraneos, ita ut non possint
 „ vacare ad aliquid tractandum contra tyrannum. Regnum
 „ salvatur per amicos. Tyrannus autem ad salvandam tyran-
 „ nidem non debet confidere amicis”. Texte 12., il ajoute,
 „ Expedit tyrannus ad salvandam tyrannidem quod non
 „ appareat subditis sævus, seu crudelis. Nam si appareat sæ-
 „ vus, reddit se odiosum. Ex hoc autem facilius insur-
 „ gunt in eum, sed debet se reddere reverendum propter
 „ excellentiam alicujus boni excellentis. Reverentia enim
 „ debetur bono excellenti; & si non habeat bonum illud
 „ excellens, debet simulare se habere illud. Tyrannus de-
 „ bet se reddere talem ut videatur subditis ipsum excellere
 „ in aliquo bono excellenti in quo ipsi deficiunt, ex quo
 „ eum reverentur. Si non habeat virtutes, secundum ve-
 „ ritatem faciat ut opinentur habere eas”.

Voici la traduction de ce passage par Naudé.

„ Pour maintenir la tyrannie, il faut faire mourir les
 „ plus puissans & les plus riches, parce que de tels gens
 „ se peuvent soulever contre le tyran par le moyen de
 „ de l'autorité qu'ils ont. Il est aussi nécessaire de se défaire
 „ des grands esprits & des hommes savans, parce qu'ils
 „ peuvent trouver par leur science les moyens de ruiner la
 „ tyrannie. Il ne faut pas même qu'il y ait des écoles, ni
 „ autres congrégations par le moyen desquelles on puisse
 „ apprendre les sciences; car les savans ont de l'inclination
 „ pour les choses grandes: & sont par conséquent coura-
 „ geux & magnanimes. Et de tels hommes se soulevent fa-
 „ cilement contre les tyrans. Pour maintenir la tyrannie, il
 „ faut que les tyrans fassent en sorte que leurs Sujets s'ac-
 „ cusent les uns les autres & se troublent eux-mêmes;

„ que l'amî persécute l'amî, & qu'il y ait de la dissention
„ entre le même peuple & les riches, & de la discorde
„ entre les opulens; car en le faisant ils auront moins de
„ moyens de se soulever à cause de leurs divisions. Il faut
„ aussi rendre pauvres les Sujets, afin qu'il leur soit d'au-
„ tant plus difficile de se soulever contre le tyran. Il faut
„ établir des subsides, c'est-à-dire, de grandes exactions &
„ en grand nombre; car c'est le moyen de rendre bientôt
„ pauvres les Sujets. Le tyran doit aussi susciter des guer-
„ res parmi les Sujets & même parmi les étrangers, afin
„ qu'ils ne puissent négocier aucune chose contre lui. Les
„ Royaumes se maintiennent par le moyen des amis, mais
„ un tyran ne se doit fier à personne pour se conserver en
„ la tyrannie.

„ Il ne faut pas qu'un tyran pour se maintenir dans la
„ tyrannie paroisse à ses Sujets être cruel; car s'il leur pa-
„ roît tel, il se rend odieux: ce qui les peut faire plus fa-
„ cilement soulever contre lui: mais il doit se rendre véné-
„ rable par l'excellence de quelqu'éminente vertu: car on
„ doit toute sorte de respect à la vertu: & s'il n'a pas cette
„ qualité excellente, il doit faire semblant qu'il la possède.
„ Le tyran se doit rendre tel qu'il semble à ses Sujets qu'il
„ possède quelqu'éminente vertu qui leur manque & pour
„ laquelle ils lui portent respect. S'il n'a point de vertus,
„ qu'il fasse en sorte qu'ils croient qu'il en ait”.

Telles sont sur ce sujet les idées de St. Thomas. Qu'il ait regardé la tyrannie comme une impiété, ou non; je remarquerai avec Naudé que voilà des préceptes bien étranges dans la bouche d'un Saint. J'observerai de plus que Machiavel dans son Prince, n'est que le commentateur de St. Thomas. Or en présentant les mêmes idées, si l'un de ces Ecrivains est sanctifié, si ses Ouvrages approuvés sont mis dans les mains de tout le monde, & si l'autre au contraire est excommunié & son Livre condamné, il est évident que l'Eglise a deux poids & deux mesures, & que son intérêt seul dicte ses jugemens.

18. Les Moines disputent encore, ils ne raisonnent plus. Combat-on leurs opinions? Leur fait-on des objections? N'y peuvent-ils répondre? Ils assurent qu'elles sont depuis long-tems résolues, & dans ce cas cette réponse est réellement la plus adroite. Les peuples, il est vrai, maintenant plus éclairés savent que le Livre défendu est le Livre dont les maximes sont en général les plus conformes à l'intérêt public.

19. Si l'espoir de la récompense peut seul exciter l'homme à la recherche de la vérité, l'indifférence pour elle suppose une grande disproportion entre les récompenses atta-

chées à sa découverte & les peines qu'exige sa recherche. Pourquoi la vérité découverte, un auteur est-il si souvent en but à la persécution ? C'est que l'envieux & le méchant ont intérêt de le persécuter. Pourquoi le public prend-il d'abord parti contre le Philosophe ? C'est que le public est ignorant, & que séduit d'abord par les cris des fanatiques, il s'enivre de leur fureur. Mais il en est du public comme de Philippe de Macédoine; on peut toujours appeler du public ivre au public à jeun. Pourquoi les puissans font-ils rarement usage des vérités découvertes par le Philosophe ? C'est qu'ils s'intéressent rarement au bien public. Mais supposé qu'ils s'en occupassent, qu'ils protégeassent la vérité, qu'arriveroit-il ? Qu'elle se propageroit avec une rapidité incroyable. Il n'en est pas ainsi de l'erreur. Est-elle favorisée du Puissant ? Elle est généralement, mais non universellement adoptée. Il reste toujours à la vérité des partisans secrets. Ce sont, pour ainsi dire, autant de conjurés toujours prêts dans l'occasion à se déclarer pour elle. Un mot du Souverain suffit pour détruire une erreur. Quant à la vérité son germe est indestructible. Il est sans doute stérile, si le Puissant ne le féconde : mais il subsiste, & si ce germe doit son développement au pouvoir, il doit son existence à la philosophie.

20. Parmi les Ecclésiastiques, il est sans doute des hommes honnêtes, heureux & sans ambition : mais ceux-là ne sont pas appelés au gouvernement de ce Corps puissant.

Le Clergé toujours régi par des intriguans sera toujours ambitieux.

21. L'Eglise toujours occupée de sa grandeur réduit toutes les vertus chrétiennes à l'abstinence, à l'humilité, à l'aveugle soumission. Elle ne prêcha jamais l'amour de la Patrie, ni de l'humanité.

22. Si l'Eglise défendit quelquefois aux Laïcs le meurtre du Prince, elle se le permit toujours. Son histoire le prouve. Il est vrai, disent les Théologiens que les Papes ont déposé les Souverains, prêché contr'eux des Croisades, béatifié des Cléments; mais ces Légèretés sont des fautes du Pontife & non de l'Eglise. Quant au silence coupable gardé à ce sujet par les Evêques, il fut, ajoutent-ils, l'effet de leur politesse pour le St. Siege & non d'une approbation donnée à sa conduite. Mais doivent-ils se faire sur de pareils crimes, & s'élever avec tant de fureur contre l'interprétation prétendue singulière que Luther & Calvin donnoient à certains passages des Ecritures ? Est-il permis de poursuivre l'erreur, lorsqu'on tolere les plus grands forfaits ? Tout homme sensé apperoit dans la conduite perpétuellement équivoque de l'Eglise, qu'elle n'eut réellement qu'un but, ce fut de pou-

voir selon ses intérêts divers tour-à-tour approuver ou désapprouver les mêmes actions.

Point de preuve plus évidente de son ambition que le projet conçu par les Jésuites d'associer à leur Ordre les Grands, les Princes & jusqu'aux Souverains. Par cette association dans laquelle tant de Grands étoient déjà entrés; les Rois devenus Sujets des Jésuites & de leur Général, n'étoient plus que les vils exécuteurs de leurs persécutions.

Sans les Parlemens, qui fait si ce projet si hardiment conçu n'eût pas réussi!

23. L'Inquisition n'est pas reçue en France. Cependant, dira l'Eglise, l'on y emprisonne à ma sollicitation le Janfémiste, le Calviniste & le Déiste. On y reconnoît donc tacitement le droit que j'ai de persécuter. Or ce droit que le Prince me donne sur ses Sujets, je n'attends que l'occasion pour le réclamer sur lui même & sur les Magistrats.

24. L'Eglise se dit épouse de Dieu & je ne fais pourquoi. L'Eglise est une assemblée de fideles. Cés fideles sont barbus ou non barbus, chauffés ou déchauffés, capuchonnés ou décapuchonnés. Or qu'une telle assemblée soit l'épouse de la divinité, c'est une prétention trop folle & trop ridicule. Si le mot *Eglise* eût été masculin, comment eût-on consommé ce mariage?

25. L'Eglise de France refuse maintenant au Pape le droit de disposer des Couronnes. Mais le refus de cette Eglise est-il sincere? Est-il l'effet de sa conviction? C'est à sa conduite passée à nous en instruire. Quel respect le Clergé peut-il avoir pour une Loi humaine, lui qui croit en qualité d'interprète de la Loi divine, pouvoir la changer & la modifier à son gré? Quiconque s'est créé le droit d'interpréter une Loi, finit toujours par la faire. L'église en conséquence s'est fait Dieu. Aussi rien de moins ressemblant que la Religion de Jesus & la Religion actuelle des Papistes.

Quelle surprise pour les Apôtres, si rendus au monde, ils lisoient un catéchisme qu'ils n'ont point fait; s'ils apprenoient que n'agueres l'Eglise interdisoit aux Laïcs la lecture même des Ecritures sous le vain prétexte qu'elles étoient scandaleuses pour les foibles!

Je citerai à ce sujet un fait singulier: c'est un acte du Parlement d'Angleterre rendu en 1414. Par cet Acte, il est défendu sous peine de mort de lire l'écriture en langue vulgaire, c'est-à-dire, dans une langue qu'on entende. Eh quoi! disent les Réformés, Dieu rassemble dans un Livre les devoirs qu'il impose à l'homme, & ce Dieu si sage, si éclairé y auroit si obscurément expliqué ses volontés qu'on ne pourroit le lire sans interprète? Quoi l'Etre puissant qui a créé l'homme n'auroit pas connu la portée de son esprit? Q

Prêtres quelles idées avez-vous donc de la sagesse & de l'intelligence divine ?

Le jeune homme d'Abbeville poursuivi pour de prétendus blasphèmes en a-t-il jamais prononcé d'aussi horribles ? Cependant on le mit à mort, & l'on vous respecte. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur sur la terre, & qu'en ce monde il n'est d'homme juste que le Puissant.

26. Les gouvernemens sont juges des actions & non des opinions. Que j'avance une erreur grossière, j'en suis puni par le ridicule & le mépris. Mais qu'en conséquence d'une opinion erronée, j'attente à la liberté de mes semblables, c'est alors que je deviens criminel.

Que dévot adorateur de Vénus je brûle le Temple de Sérapis, le Magistrat doit me punir, non comme hérétique, mais comme perturbateur du repos public, comme un homme injuste & qui libre dans l'exercice de son culte, veut priver ses concitoyens de la liberté dont il jouit.

27. L'expulsion des Jésuites supposoit en Espagne & en Portugal des Ministres d'un caractère ferme & hardi. En France les lumières déjà répandues dans la Nation facilitoient cette expulsion. Si le Pape s'en fût plaint trop amèrement, ses plaintes eussent paru déplacées.

Dans une Lettre écrite au sujet de la condamnation du Mandement de M. de Soissons par la congrégation du St. Office, un vertueux Cardinal remontre au St. Pere, „ qu'il „ est certaines prétentions que la Cour de Rome devoit „ ensevelir dans un silence & un oubli éternel, sur-tout, „ ajoute-t-il, dans ces tems malheureux & déplorables où „ les incrédules & les impies font suspecter la fidélité des „ Ministres de la Religion. ”

Or que signifient dans la langue ecclésiastique ces mots *d'incrédulés & d'impies* ? Les opposans à la puissance du Clergé. C'est donc aux incrédules que les Rois doivent leur sûreté, les Peuples leur tranquillité, les Parlemens leur existence, & l'ambition sacerdotale sa réserve. Ces prétendus impies doivent être d'autant plus chers à la Nation Française, qu'elle n'a rien à en redouter. Les Philosophes ne forment point de Corps. Ils sont sans crédit. Il est d'ailleurs impossible qu'en qualité de simples citoyens, leur intérêt ne soit pas toujours lié à l'intérêt public, par conséquent à celui d'un gouvernement éclairé.

28. Dans les Pays catholiques, quel moyen de former des citoyens vertueux ? l'instruction de la jeunesse y est confiée aux Prêtres. Or l'intérêt du Prêtre est presque toujours contraire à celui de l'Etat. Jamais le Prêtre n'adoptera ce principe fondamental de toutes les vertus, „ savoir que la „ justice de nos actions dépend de leur conformité avec

„ l'intérêt général. ” Un tel principe nuit à ses vues ambitieuses.

D'ailleurs si la Morale, comme les autres sciences ne se perfectionne que par le tems & l'expérience, il est évident qu'une Religion qui prétend en qualité de révélée, avoir instruit l'homme de tous ses devoirs, s'oppose d'autant plus efficacement à la perfection de cette même science, qu'elle ne laisse plus rien à faire au génie & à l'expérience.

29. Dans le moment où la France faisoit la guerre aux Anglois, les Parlemens la faisoient aux Jésuites & la Cour dévote prenoit parti pour les derniers. En conséquence tout y étoit rempli d'intrigues ecclésiastiques. On se seroit cru volontiers à la fin du règne de Louis XIV. L'on comptoit alors à Versailles peu d'honnêtes gens & beaucoup de bigots.

L'on me demandera sans doute pourquoi je regarde la bigoterie comme si funeste aux Etats; l'Espagne, dira-t-on, subsiste, & l'Espagne n'a point encore secoué le joug de l'inquisition; j'en conviens.

Mais cet Empire est foible; il n'inspire point de jalousie; il ne fait ni conquête, ni commerce, L'Espagne est isolée dans un coin de l'Europe. Elle ne peut dans sa position actuelle attaquer ni être attaquée. Il n'en est pas de même de tout autre Etat. La France, par exemple, est enviée & redoutée: elle est ouverte de toutes parts: son commerce soutient sa puissance, & son génie soutient son commerce. Il n'est qu'un moyen d'y entretenir l'industrie, c'est d'y établir un gouvernement doux, où l'esprit conserve son ressort & le citoyen sa liberté de penser. Que les ténèbres de la bigoterie s'étendent encore en France, son industrie diminuera & sa puissance s'affoiblira journellement.

Une Nation superstitieuse comme une Nation soumise au pouvoir arbitraire, est bientôt sans mœurs, sans esprit, & par conséquent sans force. Rome, Constantinople & Lisbonne en sont la preuve. Si tous les habitans s'y livrent à la mollesse, à la volupté, qu'on ne s'en étonne point, c'est uniquement de ses sens dont on fait usage, lorsqu'il n'est plus permis d'en faire de son esprit.

SECTION X.

De la puissance de l'instruction : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science. De la facilité avec laquelle , ces obstacles levés, l'on tracerait le plan d'une excellente éducation.

CHAPITRE I.

L'éducation peut tout.

LA plus forte preuve de la puissance de l'éducation est le rapport constamment observé entre la diversité des instructions & leurs produits ou résultats différens. Le Sauvage est infatigable à la chasse : il est plus léger à la course que l'homme policé (a) parce que le Sauvage y est plus exercé.

L'homme policé est plus instruit : il a plus d'idées que le Sauvage , parce qu'il reçoit un plus grand nombre de sensations différentes , & qu'il est par sa position plus intéressé à les comparer entr'elles.

L'agilité supérieure de l'un , les connoissances

(a) La sagacité des Sauvages pour reconnoître la trace d'un homme à travers les forêts , est incroyable. Ils distinguent à cette trace quelle est , & sa Nation , & sa conformation particulière. A quoi donc rapporter à cet égard la supériorité des Sauvages sur l'homme policé ? A la multitude de leurs expériences.

L'esprit en tous les genres est fils de l'observation.

multipliées de l'autre, sont donc l'effet de la différence de leur éducation.

Si les hommes communément francs, loyals, industrieux & humains sous un gouvernement libre, sont bas, menteurs, vils, sans génie & sans courage sous un gouvernement despotique; cette différence dans leur caractère est l'effet de la différente éducation reçue dans l'un ou l'autre de ces gouvernemens.

Passé-t-on des diverses constitutions des Etats aux différentes conditions des hommes? Se demande-t-on la cause du peu de justesse d'esprit des Théologiens? On voit qu'en général s'ils ont l'esprit faux, c'est que leur éducation les rend tels: c'est qu'ils sont à cet égard plus soigneusement élevés que les autres hommes; c'est qu'accoutumés dès leur jeunesse à se contenter du jargon de l'Ecole, à prendre des mots pour des choses, il leur devient impossible de distinguer le mensonge de la vérité & le sophisme de la démonstration.

Pourquoi les Ministres des autels sont-ils les plus redoutés des hommes? Pourquoi dit le proverbe Espagnol, „ faut-il se garer du devant de „ la femme, du derrière de la mule, de la tête du „ taureau, & d'un Moine de tous les côtés“? Les proverbes presque tous fondés sur l'expérience sont presque toujours vrais. A quoi donc attribuer la méchanceté du Moine? à son éducation.

Le Sphinx, disoient les Egyptiens, est l'emblème du Prêtre: le visage du Prêtre est doux, modeste, insinuant; & le Sphinx a celui d'une fille; les ailes du Sphinx le déclarent habitant des Cieux: ses griffes annoncent la puissance que la superstition lui donne sur la terre. Sa queue de serpent est le signe de la souplesse: comme le Sphinx, le Prêtre propose des énigmes

& précipite dans les cachots quiconque ne les interprète point à son gré. Le Moine en effet accoutumé dès sa première jeunesse à l'hypocrisie dans sa conduite & ses opinions, est d'autant plus dangereux qu'il a plus d'habitude de la dissimulation.

Si le Religieux est le plus arrogant des fils de la terre, c'est qu'il est perpétuellement enorgueilli par l'hommage d'un grand nombre de superstitieux.

Si l'Evêque est le plus barbare des hommes, c'est qu'il n'est point comme la plupart exposé au besoin & au danger; c'est qu'une éducation molle & efféminée a rapetissé son caractère, c'est qu'il est déloyal & poltron & qu'il n'est rien, dit Montagne, de plus cruel que la *foiblesse* & la *couardise*.

Le Militaire est dans sa jeunesse communément ignorant & libertin. Pourquoi? c'est que rien ne le nécessite à s'instruire. Dans sa vieillesse, il est souvent sot & fanatique, pourquoi? c'est que l'âge du libertinage passé, son ignorance doit le rendre superstitieux.

Il est peu de grands talens parmi les gens du monde & c'est l'effet de leur éducation, celle de leur enfance est trop négligée. On ne grave alors dans leur mémoire que des idées fausses & puérides. Pour y en substituer ensuite de justes & de grandes, il faudroit en effacer les premières. Or c'est toujours l'œuvre d'un long-tems & l'on est vieux avant d'être homme.

Dans presque toutes les professions la vie instructive est très-courte. Le seul moyen de l'allonger, c'est de former de bonne heure le jugement de l'homme. Qu'on ne charge sa mémoire que d'idées claires & nettes, son adolescence sera plus éclairée que ne l'est maintenant sa vieillesse.

L'éducation nous fait ce que nous sommes. Si

dès l'âge de six ou sept ans le Savoyard est déjà économe, actif, laborieux & fidele, c'est qu'il est pauvre, c'est qu'il a faim, c'est qu'il vit, comme je l'ai déjà dit, avec des compatriotes doués des qualités qu'on exige de lui; c'est qu'enfin il a pour instituteur l'exemple & le besoin, deux maîtres impérieux auxquels tout obéit (a).

La conduite uniforme des Savoyards tient à la ressemblance de leur position, par conséquent à l'uniformité de leur éducation. Il en est de même de celles des Princes. Pourquoi leur reproche-t-on à-peu-près la même éducation? c'est que sans intérêt de s'éclairer, il leur suffit de vouloir pour subvenir à leurs besoins, à leurs fantaisies. Or qui peut sans talens & sans travail satisfaire les uns & les autres; est sans principe de lumieres & d'activité.

L'esprit & les talens ne sont jamais dans les hommes que le produit de leurs desirs, & de leur position (b) particuliere. La science de l'éduca-

(a) A-t-on dès l'enfance contracté l'habitude du travail, de l'économie, de la fidelité? L'on s'arrache difficilement à cette premiere habitude. L'on n'en triomphe même que par un long commerce avec des fripons ou par des passions extrêmement fortes. Or les passions de cette espece sont rares.

(b) C'est au malheur, c'est à la dureté de leur éducation que l'Europe doit ses Henri IV, ses Elisabeths, ses Princes Henris, ses Princes de Brunswick, enfin ses Frédéricis. C'est au berceau de l'infortune que s'allaitent les Grands Princes. Leurs lumieres sont communément proportionnées au danger de leur position. Si l'usurpateur a presque toujours de grands talens, c'est que sa position l'y nécessite. Il n'en est pas de même de ses descendans. Nés sur le Trône, s'ils sont presque toujours sans génie, s'ils pensent peu, c'est qu'ils ont peu d'intérêt de penser. L'amour du Sultan pour le pouvoir arbitraire est en lui l'effet de sa paresse: il veut se soustraire à l'étude des Loix; il desire d'échapper à la fatigue de l'attention, & ce desir n'agit pas moins sur le Visir que sur le Souverain. On ignore l'influence de la paresse humaine

tion se réduit peut-être à placer les hommes dans une position qui les force à l'acquisition des talens & des vertus désirées en eux.

Les Souverains à cet égard ne sont pas toujours les mieux placés. Les grands Rois sont des phénomènes extraordinaires dans la Nature. Ces phénomènes long-tems espérés n'apparoissent que rarement. C'est toujours du Prince successeur qu'on attend la réforme des abus : il doit opérer des miracles. Ce Prince monte sur le Trône. Rien ne change & l'administration reste la même. Par quelle raison en effet un Monarque souvent plus mal élevé que ses Ancêtres, seroit-il plus éclairé ?

En tous les tems les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

• CHAPITRE

sur les divers gouvernemens. Peut-être suis-je le premier qui se soit aperçu de la constante proportion qui se trouve entre les lumières des citoyens, la force de leurs passions, la forme de leurs gouvernemens & par conséquent l'intérêt qu'ils ont de s'éclairer.

L'homme de la Nature ou le Sauvage uniquement occupé de pourvoir à ses besoins physiques, est moins éclairé que l'homme policé. Mais parmi ces Sauvages, les plus spirituels sont ceux qui satisfont le plus difficilement ces mêmes besoins.

En Afrique quels sont les Peuples les plus stupides ? Les habitans de ces forêts de palmiers dont le tronc, les feuilles & les fruits fournissent sans culture à tous les besoins de l'homme. Le bonheur lui-même peut quelquefois engourdir l'esprit d'une Nation. L'Angleterre produit maintenant peu d'excellens ouvrages moraux & politiques. Sa disette à cet égard est peut-être l'effet de la félicité publique. Peut-être les écrivains célèbres ne doivent-ils en certains pays le triste avantage d'être éclairés qu'au degré de malheur & de calamité sous lequel gémissent leurs compatriotes.

La souffrance portée à un certain point, éclaire. Portée plus loin, elle abrutit.

La France sera-t-elle long-tems éclairée ?

C H A P I T R E II.

De l'éducation des Princes.

„ **U**N Roi né sur le Tône en est rarement „ digne ” dit un Poëte François. En général les Princes doivent leur génie à l'austérité de leur éducation , aux dangers dont fut entourée leur enfance , aux malheurs qu'enfin ils ont éprouvés. L'éducation la plus dure est la plus saine pour ceux qui doivent un jour commander aux autres.

C'est dans les tems de troubles & de discorde que les Souverains reçoivent cette espece d'éducation. En tout autre tems , on ne leur donne qu'une instruction d'étiquette aussi mauvaise & presque aussi difficile à changer que la forme du gouvernement dont elle est l'effet (a).

Qu'attendre d'une telle instruction ? Quelle est en Turquie l'éducation de l'héritier du Trône ? Le jeune Prince retiré dans un quartier du ferrail a pour compagnie & pour amusement une femme & un métier de tapisserie : s'il sort de sa retraite , c'est pour venir sous bonne garde faire chaque semaine visite au Sultan. Sa visite faite , il est par la garde reconduit à son appartement. Il y retrouve la même femme & le même métier de tapisserie. Or quelle idée acquérir dans cette retraite de

[a] Dans tout Empire despotique où les mœurs sont corrompues , c'est-à-dire , où l'intérêt particulier s'est détaché de l'intérêt public , la mauvaise éducation du Prince est l'effet nécessaire de la mauvaise forme de ce gouvernement. Tout l'Orient le prouve.

la science du gouvernement ? Ce Prince monte-t-il sur le Trône. Le premier objet qu'on lui présente, c'est la carte de son vaste empire : ce qu'on lui recommande c'est d'être l'amour de ses Sujets & la terreur de ses ennemis. Que faire pour être l'un & l'autre ? Il l'ignore. L'inhabitude de l'application l'en rend incapable : la science du gouvernement lui devient odieuse ; il s'en dégoûte : il s'enferme dans son harem , y change de femmes & de visirs, fait empaler les uns , donner la bastonnade aux autres & croit gouverner. Les Princes sont des hommes & ne peuvent en cette qualité porter d'autres fruits que ceux de leur instruction.

En Turquie & Sultan , & Sujet , nul ne pense. Il en est de même dans les diverses Cours de l'Europe , à mesure que l'éducation des Princes s'y rapproche de l'éducation orientale.

Le résultat de ce Chapitre c'est que les vices & les vertus des hommes sont toujours l'effet & de leur diverse position & de la différence de leur instruction.

Ce principe admis supposons qu'on voulût résoudre pour chaque condition le problème d'une excellente éducation ; que faire ?

Déterminer 1°. quels sont les talens ou les vertus essentielles à l'homme de telle ou telle profession.

Indiquer 2°. les moyens de le forcer à l'acquisition * 1. de ces talens & de ces vertus.

L'homme en général ne réfléchit que les idées de ceux qui l'environnent ; & les seules vertus qu'on soit sûr de lui faire acquérir , sont les vertus de nécessité. Persuadé de cette vérité , que je veuille inspirer à mon fils les qualités sociales , je lui donnerai des camarades à-peu-près de sa force & de

son âge : je leur abandonnerai à cet égard le soin de leur mutuelle éducation, & ne les ferai inspecter par le Maître que pour modérer la rigueur de leurs corrections. D'après ce plan d'éducation, je suis sûr si mon fils fait le beau, l'impertinent, le fat, le dédaigneux, qu'il ne le fera pas longtems.

Un enfant ne soutient point à la longue le mépris, l'insulte & les railleries de ses camarades. Il n'est point de défaut social que ne corrige un pareil traitement. Pour en assurer encore plus le succès, il faut que presque toujours absent de la maison paternelle, l'enfant ne vienne point dans les vacances & les jours de congé, repuifer de nouveau dans la conversation & la conduite des gens du monde les vices qu'ont détruit en lui ses condisciples.

En général la meilleure éducation est celle où l'enfant plus éloigné de ses parens, mêle moins d'idées incohérentes à celles qui doivent l'occuper* 2. dans le cours de ses études. C'est la raison pour laquelle l'éducation publique l'emportera toujours sur la domestique.

Trop de gens néanmoins font sur cet objet d'un avis différent pour ne pas exposer les motifs de mon opinion.

C H A P I T R E III.

Avantages de l'éducation publique sur la domestique.

LE premier de ces avantages est *la salubrité du lieu où la Jeunesse peut recevoir ses instructions.*

Dans l'éducation domestique, l'enfant habite la

maison paternelle, & cette maison dans les grandes Villes est souvent petite & mal-saine.

Dans l'éducation publique au contraire, cette maison édiflée à la Campagne peut être bien aérée. Son vaste emplacement permet à la Jeunesse tous les exercices propres à fortifier son corps & sa fanté.

Le second avantage est *la rigidité de la regle.*

La regle n'est jamais aussi exactement observée dans la maison paternelle que dans une maison d'instruction publique. Tout dans un college est soumis à l'heure. L'horloge y commande aux Maîtres, aux domestiques; elle y fixe la durée des repas, des études & des récréations; l'horloge y maintient l'ordre. Sans ordre point d'études suivies: l'ordre allonge les jours: le désordre les raccourcit.

Le troisième avantage, est *l'émulation qu'elle inspire.*

Les principaux moteurs de la première jeunesse sont la crainte & l'émulation.

L'émulation est produite par la comparaison qu'on fait de soi avec un grand nombre d'autres.

De tous les moyens d'exciter l'amour des talens & des vertus, ce dernier est le plus sûr. Or l'enfant n'est point dans la maison paternelle à portée de faire cette comparaison & son instruction en est d'autant moins bonne.

Le quatrième avantage est *l'intelligence des Instituteurs.*

Parmi les hommes, par conséquent parmi les peres, il en est de stupides & d'éclairés. Les premiers ne savent quelle instruction donner à leur fils. Les seconds le savent: mais ils ignorent la manière dont ils doivent leur présenter leurs idées

son Education. Chap. III. 341

pour leur en faciliter la conception. C'est une connoissance pratique qui bientôt acquise dans les colleges, soit par sa propre expérience, soit par une expérience traditionnelle, manque souvent aux peres les plus instruits.

Le cinquieme avantage de l'éducation publique est sa *fermeté*.

L'instruction domestique est rarement mâle & courageuse. Les parens uniquement occupés de la conservation physique de l'enfant, craignent de le chagriner, ils cedent à toutes ses fantaisies & donnent à cette lâche complaisance le titre d'amour paternel (a).

Tels sont les divers motifs qui feront toujours préférer l'instruction publique à l'instruction particuliere. La premiere est la seule dont on puisse attendre des patriotes. Elle seule peut lier fortement dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur personnel à celle du bonheur national. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

J'ai fait sentir toute la puissance de l'éducation.

[a] Point de mere qui ne prétende aimer éperduement son fils. Mais par ce mot *aimer*, si l'on entend s'occuper du bonheur de ce fils & par conséquent de son instruction, presqu'aucune qu'on ne puisse accuser d'indifférence. Quelle mere en effet veille à l'éducation de ses enfans, lit sur cet objet les bonnes choses, & se met seulement en état de les entendre ? en seroit-il ainsi s'il s'agissoit d'un procès important ? non. Point de femme alors qui ne consulte, qui ne visite son avocat, qui ne lise ses factums. Celle qui ne feroit ni l'un, ni l'autre, seroit censée indifférente à la perte de ce procès. Le degré d'intérêt mis à telle ou telle chose doit toujours se mesurer sur le degré de peine prise pour s'en instruire. Or qu'on applique cette regle aux soins généralement donnés à l'éducation des enfans, rien de plus rare que l'amour maternel.

J'ai prouvé qu'à cet égard les effets sont toujours proportionnés aux causes.

J'ai montré combien l'éducation publique est préférable à la domestique.

Ce seroit le moment de détailler les obstacles presque insurmontables qui dans la plupart des gouvernemens s'opposent à l'avancement de cette science, & la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, on pourroit perfectionner l'éducation.

Mais avant de donner ces détails, il faut, je pense, faire connoître au Lecteur quelles sont les diverses parties de l'instruction sur lesquelles le Législateur doit porter sa principale attention. Je distinguerai à cet effet deux sortes d'éducation ; l'une physique, l'autre morale.

CHAPITRE IV.

Idee générale sur l'éducation physique.

L'Objet de cette espece d'éducation est de rendre l'homme plus fort, plus robuste, plus sain, par conséquent plus heureux, plus généralement utile à sa Patrie, c'est-à-dire, plus propre aux divers emplois auxquels peut l'appeller l'intérêt national.

Convaincus de l'importance de l'éducation physique, les Grecs honoroient la Gymnastique ; * 3. elle faisoit partie de l'instruction de leur jeunesse. Ils l'employoient dans leur médecine non seulement comme un remede préservatif, mais encore comme un spécifique pour fortifier tel ou tel membre affoibli par une maladie ou un accident.

son Education. Chap. IV. 343

Peut-être desireroit-on que je présentasse ici le tableau des jeux & des exercices des anciens Grecs. Mais que dire à ce sujet, qu'on ne trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, où l'on décrit jusqu'à la manière dont les nourrices Lacédémoniennes élevoient les Spartiates & commençoient leur éducation.

La science de la Gymnastique étoit-elle portée chez les Grecs au dernier degré de perfection? Je l'ignore. Ce ne seroit même qu'après le rétablissement de ces exercices qu'un Chirurgien habile & qu'un Médecin éclairé par une expérience journalière, pourroient déterminer de quel degré de perfection cette science est encore susceptible.

Ce que j'observerai à ce sujet, c'est que si l'éducation physique est négligée chez presque tous les Peuples Européens, ce n'est pas que les gouvernemens s'opposent directement à la perfection de cette partie de l'éducation; mais ces exercices passés de mode, n'y sont plus encouragés.

Point de Loi qui dans les Colléges défende la construction d'une Arene où les Eleves d'un certain âge pourroient s'exercer à la lutte, à la course, au saut; apprendroient à voltiger, nager, jeter le ceste, soulever des poids, &c. Or dans cette Arene construite à l'imitation de celle des Grecs, qu'on décerne des prix aux vainqueurs, nul doute que ces prix ne rallument bientôt dans la Jeunesse le goût naturel qu'elle a pour de tels jeux. Mais peut-on à la fois exercer le corps & l'esprit des jeunes gens? Pourquoi non? Qu'on supprime dans les colléges ces congés pendant lesquels l'enfant va chez ses parens s'ennuyer ou se distraire de ses études, & qu'on allonge ses ré-

créations journalières, cet enfant pourra chaque jour consacrer sept ou huit heures à des études sérieuses, quatre ou cinq à des exercices plus ou moins violens. Il pourra à la fois fortifier son corps & son esprit.

Le plan d'une telle éducation n'est pas un chef-d'œuvre d'invention. Il ne s'agit pour l'exécuter que de réveiller sur cet objet l'attention des parens. Une bonne Loi produiroit cet effet (a). C'en est assez sur la partie physique de l'éducation. Je passe à la morale ; c'est sans contredit la moins connue.

C H A P I T R E V.

Dans quel moment & quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

EN qualité d'animal l'homme éprouve des besoins physiques & différens. Ces divers besoins

(a) Il faut une éducation mâle à la Jeunesse. Mais seroit-ce dans un siècle de luxe, dans un siècle où l'on s'enivre de voluptés, où la partie gouvernante est efféminée, qu'on en peut proposer le plan ?

La mollesse avilit une Nation. Mais qu'importe à la plupart des Grands l'avilissement de leur Nation ? leur seule crainte est d'exposer un fils chéri au danger d'un coup ou d'un rhume. Il est des peres dont la tendresse éclairée & vertueuse desire peut-être des enfans sains, robustes, vigoureux & rendus tels par des exercices violens. Mais si ces exercices sont passés de mode, quel pere bravera le ridicule d'une innovation, & ce ridicule bravé, quel moyen de résister aux cris, aux plaintes importunes d'une mere foible & pusillanime ? à quelque prix que ce soit, on veut la paix de la maison. Pour changer à cet égard les mœurs d'un peuple, il faut que le Législateur par une honte & une infamie salutaire, punisse dans les parens l'éducation trop molle des enfans ; qu'il n'accorde, comme je l'ai déjà dit, d'emploit

son Education. Chap. V. 345

font autant de génies tutélaires créés par la Nature pour conserver son corps, pour éclairer son esprit. C'est du chaud, du froid, de la soif, de la faim qu'il apprend à courber l'arc, à décocher la fleche, à tendre le filet, à se couvrir de peaux, à construire des huttes, &c. Tant que les individus épars dans les forêts continuent de les habiter, il n'est point pour eux d'éducation morale. Les vertus de l'homme policé sont l'amour de la justice & de la Patrie : celle de l'homme sauvage sont la force & l'adresse. Ses besoins sont ses seuls instituteurs, ce sont les seuls conservateurs de l'espèce, & cette conservation semble être le seul vœu de la Nature.

Lorsque les hommes multipliés sont réunis en société ; lorsque la disette des vivres les force de cultiver la terre, ils font entr'eux des conventions, & l'étude de ces conventions donne naissance à la science de l'éducation. Son objet est d'inspirer aux hommes l'amour des Loix & des vertus sociales. Plus l'éducation est parfaite, plus les peuples sont heureux. Sur quoi j'observerai que les progrès de cette science, comme ceux de la législation, sont toujours proportionnés aux progrès de la raison humaine perfectionnée par l'expérience ; expérience qui suppose toujours la réunion des hommes en société. Alors on peut les considérer sous deux aspects.

1°. Comme citoyens.

2°. Comme citoyens de telle ou telle profession.

En ces deux qualités, ils reçoivent deux sortes

militaires qu'à ceux dont la force de corps & de tempérament aura été éprouvée.

Les peres alors seront intéressés à former des enfans forts & robustes. Mais ce n'est que d'une telle Loi qu'on peut attendre quelques heureux changemens dans le physique de l'éducation.

d'instructions. La plus perfectionnée est la dernière. J'aurai peu de chose à dire à ce sujet, & c'est la raison pour laquelle j'en ferai le premier objet de mon examen.

CHAPITRE VI.

De l'éducation relative aux diverses professions.

DESIRE-T-ON d'instruire un jeune homme dans tel art ou telle science? les mêmes moyens d'instructions se présentent à tous les esprits. Je veux faire de mon fils un Tartini (a). Je lui fais apprendre la Musique. Je tâche de l'y rendre sensible : je place dès la première jeunesse sa main sur le manche du violon. Voilà ce qu'on fait, & c'est à-peu-près ce qu'on peut faire.

Les progrès plus ou moins rapides de l'enfant dépendent ensuite de l'habileté du Maître, de sa méthode meilleure ou moins bonne d'enseigner, enfin du goût plus ou moins vif que l'Élève prend pour son instrument.

Qu'un Danseur de corde destine ses fils à son métier : si dès leur plus tendre enfance, il exerce la souplesse de leur corps, il leur a donné la meilleure éducation possible.

S'agit-il d'un art plus difficile? veut-on former un Peintre? du moment qu'il peut tenir le crayon, on le lui met à la main : on le fait d'abord dessiner d'après les estampes les plus correctes, puis d'après la bosse, enfin d'après les plus beaux modèles. On charge de plus sa mémoire

(a) Célébre Violon d'Italie.

des grandes & sublimes images répandues dans les Poèmes des Virgiles , des Homeres , des Miltons , &c. L'on met sous ses yeux les tableaux des Raphaëls , des Guides , des Correges. On lui en fait remarquer les beautés diverses. Il étudie successivement dans ces tableaux la magie du dessin , de la composition , du coloris , &c. L'on excite enfin son émulation par le récit des honneurs rendus aux Peintres célèbres.

C'est tout ce qu'une excellente éducation peut en faveur d'un jeune Peintre. C'est au desir plus ou moins vif de s'illustrer qu'il doit ensuite ses progrès. Or le hazard influe beaucoup sur la force de ce desir. Une louange donnée au moment que l'élève crayonne un trait hardi , suffit quelquefois pour éveiller en lui l'amour de la gloire , & le douer de cette opiniâtreté d'attention qui produit les grands talens.

Mais , dira-t-on , point d'homme qui ne soit sensible au plaisir physique , tous peuvent donc aimer la gloire , du moins dans les pays où cette gloire est représentative de quelque plaisir réel : j'en conviens. Mais la force plus ou moins grande de cette passion est toujours dépendante de certaines circonstances , de certaines positions , enfin de ce même hazard qui préside , comme je l'ai prouvé Section II. , à toutes nos découvertes. Le hazard a donc toujours part à la formation des hommes illustres.

Ce que peut une excellente éducation , c'est de multiplier le nombre des gens de génies dans une Nation ; c'est d'inoculer , si je l'ose dire , le bon sens au reste des citoyens. Voilà ce qu'elle peut & c'est assez. Cette inoculation en vaut bien une autre.

Le résultat de ce que je viens de dire , c'est que

la partie de l'instruction spécialement applicable aux états & professions différentes, est en général assez bonne; c'est que pour la porter à la perfection, il ne s'agit d'une part que de simplifier les méthodes d'enseigner, (& c'est l'affaire des Maîtres) & de l'autre d'augmenter le ressort de l'émulation (& c'est l'affaire du Gouvernement).

Quant à la partie morale de l'éducation, c'est sans contredit la partie la plus importante & la plus négligée. Point d'écoles publiques où l'on enseigne la science de la morale.

Qu'apprend-on au college depuis la troisième jusqu'en Rhétorique? à faire des vers Latins. Quel tems y consacre-t-on à l'étude de ce qu'on appelle l'Ethique ou la Morale? à peine un mois. Faut-il s'étonner ensuite si l'on rencontre si peu d'hommes vertueux, si peu instruits de leurs devoirs envers la société? (a)

Au reste je suppose que dans une maison d'instruction publique, on se propose de donner aux élèves un cours de Morale, que faut-il à cet effet? que les maximes de cette science toujours fixes & déterminés se rapportent à un principe simple & duquel on puisse, comme en Géométrie, déduire une infinité de principes secondaires: or ce principe n'est point encore connu. La Morale n'est donc point encore une science: car enfin l'on n'honorera pas de ce nom un ramas de préceptes incohérens & contradictoires (b) entr'eux. Or si la Morale n'est

(a) Pourquoi en donnant une nouvelle forme au gouvernement civil de M. Locke, ne pas expliquer aux jeunes gens ce Livre, où sont contenues une partie des bons principes de la Morale.

(b) La Sorbonne, comme l'Eglise se prétend infallible & immuable; à quoi reconnoît-on son immutabilité? à sa constance à contredire toute idée nouvelle. D'ailleurs tou-

point une science, quel moyen de l'enseigner!

Veut-on que j'en ai enfin découvert le principe fondamental? on doit sentir que l'intérêt du Prêtre s'opposera toujours à sa publication, & qu'en tout pays l'on pourra toujours dire; „ Point „ de Prêtres ou point de vraie morale “.

En Italie, en Portugal, ce n'est ni de Religion, ni de superstition dont on manque.

CHAPITRE VII.

De l'éducation morale de l'homme.

IL est peu de bons patriotes, peu de citoyens toujours équitables: pourquoi? c'est qu'on n'éleve point les hommes pour être justes; c'est que la morale actuelle, comme je viens de le dire, n'est qu'un tissu d'erreurs & de contradictions grossières: c'est que pour être juste, il faut être éclairé & qu'on obscurcit dans l'enfant jusqu'aux notions les plus claires de la loi naturelle.

Mais peut-on donner à la première jeunesse des idées nettes de la justice? ce que je fais, c'est qu'à l'aide d'un catéchisme religieux, si l'on grave

jours contraire à elle-même en toutes ses décisions, cette Sorbonne protégea d'abord Aristote contre Descartes, excommunia les Cartésiens: enseigna depuis leur système, donna à ce même Descartes l'autorité d'un Père de l'Eglise, enfin adopta ses erreurs pour combattre les vérités les mieux prouvées. Or à quelle cause attribuer tant d'inconsistance dans les opinions de la Sorbonne? à son ignorance des vrais principes de toute science. Rien ne seroit plus curieux qu'un Recueil de ses contradictions dans les condamnations successivement portées contre la thèse de l'Abbé de Prades; & les Ouvrages des Rousseaux & des Marmonfels, &c.

dans la mémoire d'un enfant, les préceptes de la croyance souvent la plus ridicule, l'on peut à l'aide d'un catéchisme moral y graver par conséquent les préceptes & les principes d'une équité dont l'expérience journalière lui prouveroit à la fois l'utilité & la vérité.

Du moment où l'on distingue le plaisir de la douleur; du moment où l'on a reçu & fait du mal l'on a déjà quelque notion de la justice.

Pour s'en former les idées les plus claires & les plus précises, que faire? se demander.

Qu'est-ce que l'homme?

R. Un animal, dit-on, raisonnable, mais certainement sensible, foible & propre à se multiplier.

D. En qualité de sensible que doit faire l'homme?

R. Fuir la douleur, chercher le plaisir. C'est à cette recherche, c'est à cette fuite constante qu'on donne le nom d'amour de soi (a)

D. En qualité d'animal foible, que doit-il faire encore?

R. Se réunir à d'autres hommes, soit pour se défendre contre les animaux plus forts que lui, soit pour s'assurer une subsistance que les bêtes lui disputent, soit enfin pour surprendre celles qui lui servent de nourriture. Delà toutes les conventions relatives à la chasse & à la pêche.

D. En qualité d'animal propre à se reproduire, qu'arrive-t-il à l'homme?

(a) Qui veut connoître les vrais principes de la Morale, doit comme moi s'élever jusqu'au principe de la sensibilité physique, & chercher dans les besoins de la faim, de la soif, &c. la cause qui force les hommes déjà multipliés de cultiver la terre, de se réunir en société & de faire entr'eux des conventions dont l'observation fait les hommes justes ou l'infraction des injustes.

son Education. Chap. VII. 351

R. Que les moyens de subsistance diminuent à mesure que son espèce se multiplie.

D. Que doit-il faire en conséquence ?

R. Lorsque les lacs & les forêts sont épuisés de poissons & de gibier, il doit chercher de nouveaux moyens de pourvoir à sa nourriture.

D. Quels sont ces moyens ?

R. Ils se réduisent à deux. Lorsque les citoyens sont encore peu nombreux, ils élèvent des bestiaux, & les peuples alors sont pasteurs. Lorsque les citoyens se sont infiniment multipliés & qu'ils doivent dans un moindre espace de terrain trouver de quoi fournir à leur nourriture, ils labourent, & les Peuples sont alors agriculteurs.

D. Que suppose la culture perfectionnée de la terre ?

R. Des hommes déjà réunis en sociétés ou bourgades & des conventions faites entr'eux.

D. Quel est l'objet de ces conventions ?

R. D'assurer le bœuf à celui qui le nourrit, & la récolte du champ à celui qui le défriche.

D. Qui détermine l'homme à ces conventions ?

R. Son intérêt & sa prévoyance. S'il étoit un citoyen qui pût enlever la récolte de celui qui sème & laboure, personne ne laboureroit & ne semeroit, & l'année suivante, la bourgade seroit exposée aux horreurs de la disette & de la famine.

D. Que suit-il de la nécessité de la culture ?

R. La nécessité de la propriété.

D. A quoi s'étendent les conventions de la propriété ?

R. A celles de ma personne, de mes pensées, de ma vie, de ma liberté, de mes biens.

D. Les conventions de la propriété une fois établies, qu'en résulte-t-il ?

R. Des peines contre ceux qui les violent, c'est-

à-dire , contre les voleurs , les meurtriers , les fanatiques & les tyrans. Abolit-on ces peines ? alors toute convention entre les hommes est nulle. Qu'un d'eux puisse impunément attenter à la propriété des autres : de ce moment les hommes rentrent en état de guerre. Toute société entr'eux est dissoute. Ils doivent se fuir comme ils fuient les lions & les tigres.

D. Est-il des peines établies dans les pays policés contre les infracteurs du droit de propriété ?

R. Oui : du moins dans tous ceux où les biens ne sont pas en commun , * 4. c'est-à-dire , chez presque toutes les Nations.

D. Qui rend ce droit de propriété si sacré , & par quelle raison sous le nom de *Termes* en a-t-on presque par-tout fait un Dieu ?

R. C'est que la conservation de la propriété est le Dieu moral des Empires ; c'est qu'elle y entretient la paix domestique ; y fait régner l'équité ; c'est que les hommes ne se sont rassemblés que pour s'assurer de leurs propriétés ; c'est que la justice qui renferme en elle seule presque toutes les vertus , consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient , se réduit par conséquent au maintien de ce droit de la propriété , & qu'enfin les diverses Loix n'ont jamais été que les divers moyens d'assurer ce droit aux citoyens.

D. Mais la pensée doit-elle être comprise au nombre des propriétés , & qu'entend-on alors par ce mot ?

R. Le droit par exemple de rendre à Dieu le culte que je crois lui devoir être le plus agréable. Quiconque me dépouille de ce droit , viole ma propriété , & quel que soit son rang il est punissable.

D. Est-il

son Education. Chap. VII. 353

D. Est-il des cas où le Prince puisse s'opposer à l'établissement d'une Religion nouvelle ?

R. Oui : lorsqu'elle est intolérante.

D. Qui l'y autorise alors ?

R. La sûreté publique. Il fait que cette Religion devenue la dominante deviendra persécutrice. Or le Prince chargé du bonheur de ses Sujets doit s'opposer aux progrès d'une telle Religion.

D. Mais pourquoi citer la justice comme le germe de toutes les vertus ?

R. C'est que du moment où pour assurer leur bonheur, les hommes se rassemblent en société, il est de la justice que chacun par sa douceur, son humanité & ses vertus contribue autant qu'il est en lui à la félicité de cette même société.

D. Je suppose les Loix d'une Nation dictées par l'équité ; quels moyens de les faire observer & d'allumer dans les âmes l'amour de la Patrie ?

R. Ces moyens sont les peines infligées aux crimes & les récompenses décernées aux vertus.

D. Quelles sont les récompenses de la vertu ?

R. Les titres, les honneurs, l'estime publique & tous les plaisirs dont cette estime est représentative.

D. Quelles sont les peines du crime ?

R. Quelquefois la mort : souvent la honte-compagne du mépris.

D. Le mépris est-il une peine ?

R. Oui : du moins dans les pays libres & bien administrés. Dans un tel pays le supplice du mépris public est cruel & redouté. Il suffit pour contenir les Grands dans le devoir. La crainte du mépris les rend justes, actifs, laborieux.

D. La justice doit sans doute régir les Empires ; elle y doit régner par les Loix. Mais les Loix sont-elles toutes de même nature ?

R. Non : il en est, pour ainsi dire, d'invariables sans lesquelles la société ne peut subsister, ou du moins subsister heureusement : telles sont les Loix fondamentales de la propriété.

D. Est-il quelquefois permis de les enfreindre?

R. Non ; si ce n'est dans les positions rares où il s'agit du salut de la Patrie.

D. Qui donne alors le droit de les violer?

R. L'intérêt général qui ne reconnoît qu'une Loi unique & inviolable.

Salus populi suprema Lex esto.

D. Toutes les Loix doivent-elles se taire devant celle-ci ?

R. Oui : que des Armées Turques marchent à Vienne, le Législateur pour les affamer peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ses compatriotes & brûler leurs greniers s'ils sont près de l'ennemi.

D. Les Loix sont-elles si sacrées qu'on ne puisse jamais les réformer ?

R. On le doit, lorsqu'elles sont contraires au bonheur du plus grand nombre.

D. Mais toute proposition de réforme n'est-elle pas souvent regardée dans un citoyen comme une témérité punissable ?

R. J'en conviens. Cependant si l'homme doit la vérité à l'homme ; si la connoissance de la vérité est toujours utile ; si tout intéressé a droit de proposer ce qu'il croit devoir être avantageux à sa compagnie ; tout citoyen par la même raison a le droit de proposer à sa Nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à la félicité générale.

D. Cependant il est des pays où l'on proscriit la liberté de la presse & jusqu'à celle de penser.

R. Oui ; parce qu'on imagine pouvoir plus

facilement voler l'aveugle que le clairvoyant, & duper un peuple idiot qu'un peuple éclairé. Dans toute grande Nation, il est toujours des intéressés à la misere publique. Ceux-là seuls nient aux citoyens le droit d'avertir ses compatriotes des malheurs auxquels souvent une mauvaise Loi les expose.

D. Pourquoi n'est-il point de méchant de cette espece dans les sociétés encore petites & naissantes? pourquoi les Loix y sont-elles presque toujours justes & sages?

R. C'est que les Loix s'y font du consentement & par conséquent pour l'utilité de tous. C'est que les citoyens encore peu nombreux ne peuvent y former des associations particulieres contre l'association générale, ni détacher encore leur intérêt de l'intérêt public.

D. Pourquoi les Loix sont-elles alors si religieusement observées?

R. C'est qu'alors nul citoyen n'est plus forcé que les Loix; c'est que son bonheur est attaché à leur observation & son malheur à leur infraction.

D. Entre les diverses Loix n'en est-il point auxquelles on donne le nom de Loix naturelles?

R. Ce sont celles, comme je l'ai déjà dit, qui concernent la propriété; qu'on trouve établies chez presque toutes les Nations & les sociétés policées, parce que les sociétés ne peuvent se former qu'à l'aide de ces Loix.

D. Est-il encore d'autres Loix?

R. Oui; il en est de variables & ces Loix sont de deux especes. Les unes variables par leur nature; telles sont celles qui regardent le commerce, la discipline militaire, les impôts, &c. Elles peuvent & doivent se changer selon les tems

& les circonstances. Les autres immuables de leur nature sont variables, parce qu'elles ne sont point encore portées à leur perfection. Dans ce nombre je citerai les Loix civiles & criminelles; celles qui regardent l'administration des finances, le partage des biens, les testamens, * 5. les mariages, * 6. &c.

D. L'imperfection de ces Loix est-elle uniquement l'effet de la paresse & de l'indifférence des Législateurs?

R. D'autres causes y concourent; tel est le fanatisme, la superstition & la conquête.

D. Si les Loix établies par l'une de ces causes sont favorables aux fripons, que s'ensuit-il?

R. Qu'elles sont protégées par ces mêmes fripons.

D. Les vertueux par la raison contraire ne doivent-ils pas en désirer l'abolition?

R. Oui, mais les vertueux sont en petit nombre: ils ne sont pas toujours les plus puissans. Les mauvaises Loix en conséquence ne sont point abolies & peuvent rarement l'être.

D. Pourquoi?

R. C'est qu'il faut du génie pour substituer de bonnes Loix à des mauvaises, & qu'il faut ensuite du courage pour les faire recevoir. Or dans presque tous les pays les Grands n'ont ni le génie nécessaire pour faire de bonnes Loix, ni le courage suffisant pour les établir & braver le cri des mal-intentionnés. Si l'homme aime à régir les autres hommes, c'est toujours avec le moins de peine & de soin possible.

D. En supposant dans un Prince le desir de perfectionner la science des Loix, que doit-il faire?

R. Encourager les hommes de génie à l'étude

de cette science & les charger d'en résoudre les divers problèmes.

D. Qu'arriveroit-il alors?

R. Que les Loix variables encore imparfaites cesseroient de l'être & deviendroient invariables & sacrées?

D. Pourquoi sacrées?

R. C'est que d'excellentes Loix nécessairement l'œuvre de l'expérience & d'une raison éclairée sont censées révélées par le Ciel lui-même; c'est que l'observation de telles Loix peut être regardée comme le culte le plus agréable à la divinité & comme la seule vraie Religion : Religion que nulle puissance & Dieu lui-même ne peut abolir, parce que le mal répugne à sa nature.

D. Les Rois à cet égard n'ont-ils pas été quelquefois plus puissans que les Dieux?

R. Parmi les Princes, il en est sans doute qui violant les droits les plus saints de la propriété, ont attenté aux biens, à la vie, à la liberté de leurs Sujets. Ils reçurent du Ciel la puissance & non le droit de nuire. Ce droit ne fut conféré à personne. Peut-on croire qu'à l'exemple des Esprits infernaux, les Princes soient condamnés à tourmenter leurs Sujets. Quelle affreuse idée de la souveraineté! faut-il accoutumer les Peuples à ne voir qu'un ennemi dans leur Monarque, & dans le Sceptre que le pouvoir de nuire?

On sent par cette esquisse le degré de perfection auquel un tel catéchisme pourroit porter l'éducation du citoyen; combien il éclaireroit les Sujets & le Monarque sur leurs devoirs respectifs, & quelles idées saines enfin il leur donneroit de la Morale.

Réduit-on au simple fait de la sensibilité physique le principe fondamental de la science des mœurs ? cette science devient à portée des hommes de tout âge & de tout esprit. Tous peuvent en avoir la même idée.

Du moment où l'on regarde cette sensibilité physique comme le premier principe de la Morale, ses maximes cessent d'être contradictoires, ses axiomes enchaînés les uns aux autres supportent la démonstration la plus rigoureuse : ses principes enfin dégagés des ténèbres d'une philosophie spéculative sont clairs & d'autant plus généralement adoptés, qu'ils découvrent plus sensiblement aux citoyens l'intérêt qu'ils ont d'être vertueux. * 7.

Quiconque s'est élevé à ce premier principe voit, si je l'ose dire, du premier coup d'œil tous les défauts d'une Législation : il fait si la digue opposée par les Loix aux passions contraires au bien public, est assez forte pour en soutenir l'effort : si la Loi punit & récompense dans cette juste proportion qui doit nécessiter les hommes à la vertu. Il n'apperçoit enfin dans cet axiome tant vanté de la Morale actuelle,

„ *Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait* ”

qu'une maxime secondaire, domestique, & toujours insuffisante pour éclairer les citoyens sur ce qu'ils doivent à leur Patrie. Il substitue bientôt à cet axiome celui qui déclare

„ *Le bien public, la suprême Loi.* ”

Axiome qui renfermant d'une manière plus générale & plus nette tout ce que le premier & d'utile, est applicable à toutes les positions diffé-

son Education. Chap. VII. 359

rentes où peut se trouver un citoyen, & convient également au Bourgeois, au Juge, au Ministre, &c. C'est, si je l'ose dire, de la hauteur d'un tel principe, que descendant jusqu'aux conventions locales qui forment le droit coutumier de chaque peuple, chacun s'instruira plus particulièrement de l'espece de ses engagements, de la sagesse ou de la folie des usages, des Loix, des coutumes de son pays, & pourroit en porter un jugement d'autant plus sain, qu'il auroit plus habituellement présent à l'esprit les grands principes à la balance desquels on pese la sagesse de l'équité même des Loix.

On peut donc donner à la Jeunesse des idées nettes & saines de la Morale : à l'aide d'un catéchisme de probité on peut donc porter cette partie de l'éducation au plus haut degré de perfection. Mais que d'obstacles à surmonter!

CHAPITRE VIII.

Intérêt du Prêtre, premier obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

L'INTERET du Clergé comme celui de tous les Corps change selon les lieux, les tems & les circonstances. Toute morale dont les principes sont fixes, ne sera donc jamais adoptée du Sacerdoce. Il en veut une dont les préceptes obscurs, contradictoires & par conséquent variables, se prêtent à toutes les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver.

Il faut au Prêtre une morale arbitraire (a) qui lui permette de légitimer aujourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

Malheur aux Nations qui lui confient l'éducation de leurs citoyens ! il ne leur donnera que de fausses idées de la justice : & mieux vaudroit ne leur en donner aucune. Quiconque est sans préjugés est d'autant plus près de la vraie connoissance, & d'autant plus susceptible de bonnes instructions. Mais où trouver de telles instructions ? Dans l'histoire de l'homme, dans celle des Nations, de leurs Loix, & des motifs qui les ont fait établir. Or ce n'est pas dans de pareilles sources que le Clergé permet de puiser les principes de la justice. Son intérêt le lui défend. Il sent qu'éclairés par cette étude, les Peuples mesureroient l'estime ou le mépris dû aux diverses actions sur l'échelle de l'utilité générale. Et quel respect alors auroient-ils pour les Bonzes, les Bramines & leur prétendue sainteté ? que fait au public leurs macérations, leur haire, leur aveugle obéissance ? Toutes ces vertus monacales ne contribuent en rien au bonheur national. Il n'en est pas de même des vertus d'un citoyen, c'est-à-dire de la générosité, de la vérité, de la justice, de la fidélité à l'amitié, à sa parole, aux engage-

(a) Point de propositions évidentes que les Théologiens ne rendent problématiques. On les a vus selon les tems & les circonstances, tantôt soutenir que c'est au Prince, tantôt que c'est à la Loi qu'il faut obéir. Cependant ni la raison, ni l'intérêt même du Monarque ne laissent de doute sur cet objet. Suivez la Loi, dit Louis XII, malgré les ordres contraires que l'importunité peut quelquefois arracher au Souverain.

La Loi est censée la volonté réfléchie du Prince. Ses ordres ne sont réputés que la volonté de ses Ministres & de ses favoris.

son Education. Chap. VIII. 361

mens pris avec la société dans laquelle on vit. De telles vertus sont vraiment utiles. Aussi nulle ressemblance entre un Saint (a) & un citoyen vertueux.

Le Clergé pour qu'on le croie utile, prétendrait-il que c'est à ses prières, que c'est aux effets de la grace que les hommes doivent leur probité? (b) L'expérience prouve que la probité de l'homme est l'œuvre de son éducation; que le Peuple est ce que le fait la sagesse de ses Loix; que l'Italie moderne a plus de foi & moins de vertus que l'ancienne, & qu'enfin c'est toujours au vice de l'administration qu'on doit rapporter les vices des particuliers.

Un gouvernement cesse-t-il d'être économe? s'endette-t-il, fait-il de mauvaises affaires? comme le prodigue, commence-t-il par être dupe? il finit par être fripon. Les Grands en qualité de forts s'y croient-ils tout permis? sont-ils sans justice & sans paroles? sous ce gouvernement, les peuples sont sans mœurs. Ils s'accoutument bientôt à compter la force pour tout & la justice pour rien.

C'est à l'aide d'un catéchisme moral, c'est en y rappelant à la mémoire des hommes, & les

[a] On peut être religieux sous un gouvernement arbitraire, mais non vertueux : parce que le gouvernement en détachant l'intérêt des particuliers de l'intérêt public, éteint dans l'homme l'amour de la Patrie. Rien par conséquent de commun entre la Religion & la vertu.

(b) Qu'on quadruple les Prêtres dans une Province, & les Maréchaussées dans l'autre, quelle sera la moins infestée de voleurs? Ce ne sera pas celle qu'on garnira de Prêtres. Dix millions de dépense par an en cavaliers contiendront par conséquent plus de fripons & de scélérats que 150 millions par an en Prêtres. Quelle épargne à faire pour une Nation ! quelle compagnie multipliée de brigands aussi à charge à l'Etat que tout un Clergé !

motifs de leur réunion en société, & leurs conventions simples & primitives qu'on pourroit leur donner des idées nettes de l'équité. Mais plus ce catéchisme seroit clair, plus la publication en seroit défendue. Ce catéchisme supposeroit pour instituteurs de la Jeunesse des hommes instruits dans la connoissance du droit naturel, du droit des gens & des principales Loix de chaque Empire. Or de tels hommes transporteroient bientôt à la puissance temporelle la vénération conçue pour la spirituelle. Les Prêtres s'opposeroient donc toujours à la publication d'un tel Ouvrage, & leurs criminelles oppositions trouveront encore des approbateurs. L'ambition sacerdotale se permet tout : elle calomnie, elle persécute, elle aveugle les hommes, & paroît toujours juste aux yeux de ses partisans.

Reproche-t-on au Moine son intolérance & sa cruauté; il répond que son état l'exige, qu'il fait son métier. Est-il donc des professions où l'on ait le droit de faire le mal public? s'il en est, il faut les abolir. Tout homme n'est-il pas citoyen avant d'être citoyen de telle profession? s'il en étoit une qui put excuser le crime, à quel titre eût-on puni Cartouche? il étoit chef d'une bande de brigands. Il voloit, il faisoit son métier.

Le Clergé n'a donc pas le droit, mais le pouvoir de s'opposer à la perfection de la partie morale de l'éducation.

Déjà les Prêtres redoutent un changement prochain dans l'instruction publique. Mais leur crainte est panique. Qu'on est loin encore d'adopter un bon plan d'éducation! les hommes seront encore long-tems stupides. Que l'Eglise Catholique se rassure donc & croie qu'en un siecle

aussi superstitieux , ses Ministres conserveront toujours assez de puissance pour s'opposer efficacement à toute réforme utile.

La nécessité seule peut triompher de leurs intrigues , peut opérer un changement désirable , mais inexécutable sans la faveur , la protection & le concours des gouvernemens.

CHAPITRE IX.

Imperfection de la plupart des Gouvernemens , second obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

UNE mauvaise forme de gouvernement est celle où les intérêts des citoyens sont divisés & contraires, où la Loi ne les force point également de concourir au bien général. Il est donc peu de bons gouvernemens. Dans les mauvais quelles sont les actions auxquelles on donne le nom de vertueuses ? seroit-ce aux actions conformes à l'intérêt du plus grand nombre ? ces actions y sont souvent déclarées criminelles par les Edits des Puissans & les mœurs du siècle. Or quels préceptes honnêtes en ces pays donner aux citoyens, & quel moyen de les graver profondément dans leur mémoire ?

Je l'ai déjà dit , l'homme reçoit deux éducations :

Celle de l'enfance ; elle est donnée par les Maîtres :

Celle de l'adolescence ; elle est donnée par la forme du gouvernement où l'on vit & les mœurs de sa Nation.

Les préceptes de ces deux parties de l'éducation sont-ils contradictoires , ceux de la première sont nuls.

Ai-je dès l'enfance inspiré à mon fils l'amour de la Patrie ? l'ai-je forcé d'attacher son bonheur à la pratique des actions vertueuses , c'est-à-dire , à des actions utiles au plus grand nombre ? si ce fils à sa première entrée dans le monde , voit les patriotes languir dans le mépris , la misère & l'oppression ; s'il apprend que haïs des Grands & des Riches , les hommes vertueux tarés à la Ville , sont encore bannis de la Cour , c'est-à-dire , de la source des grâces , des honneurs & des richesses (qui sans contredit sont des biens réels) il y a cent à parier contre un que mon fils ne verra dans moi qu'un radoteur absurde , qu'un fanatique austère , qu'il méprisera ma personne , que son mépris pour moi réfléchira sur mes maximes , & qu'il s'abandonnera à tous les vices que favorise la forme du gouvernement & les mœurs de ses compatriotes.

Qu'au contraire les préceptes donnés à son enfance , lui soient rappelés dans son adolescence & qu'à son entrée dans le monde un jeune homme y voie les maximes de ses Maîtres honorées de l'approbation publique ; plein de respect pour ces maximes elles deviendront la règle de sa conduite ; il sera vertueux.

Mais dans un Empire tel que celui de la Turquie , que l'on ne se flatte point de former de pareils hommes. Toujours en crainte , toujours exposé à la violence , est-ce dans cet état d'inquiétude qu'un citoyen peut aimer la vertu & la Patrie ? son souhait c'est de pouvoir repousser la force par la force. Veut-il assurer son bonheur , peu lui importe d'être juste , il lui suffit d'être fort.

son Education. Chap IX. 365

Or dans un gouvernement arbitraire , quel est le fort ? celui qui plaît aux Despotes & aux Sous-Despotes. Leur faveur est une puissance. Pour l'obtenir , rien ne coûte. L'acquiert-on par la bassesse , le mensonge & l'injustice ? On est bas , menteur & injuste. L'homme franc & loyal , déplacé dans un tel gouvernement y feroit empalé avant la fin de l'année. S'il n'est point d'homme qui ne redoute la douleur & la mort , tout scélérat peut toujours en ce pays justifier la conduite la plus infame.

Des besoins mutuels , dira-t-il , ont forcé les hommes à se réunir en société. S'ils ont fondé des villes ; c'est qu'ils ont trouvé plus d'avantages à se rassembler qu'à s'isoler. Le desir du bonheur a donc été le seul principe de leur union. Or ce même motif , ajoutera-t-il , doit forcer de se livrer au vice , lorsque par la forme du gouvernement les richesses , les honneurs & la félicité en sont les récompenses.

Quelqu'insensible qu'on soit à l'amour des richesses & des grandeurs , il faut dans tout pays où la Loi impuissante ne peut efficacement protéger le foible contre le fort , où l'on ne voit que des oppresseurs & des opprimés , des bourreaux & des pendus , que l'on recherche les richesses & les places , sinon comme un moyen de faire des injustices , au moins comme un moyen de se soustraire à l'oppression.

Mais il est des gouvernemens arbitraires où l'on prodigue encore des éloges à la modération des Sages & des Héros anciens , où l'on vante leur désintéressement , l'élévation & la magnanimité de leur ame. Soit : mais ces vertus y sont passées de mode , la louange des hommes magnanimes est dans la bouche de tous & dans le cœur d'au-

cun. Personne n'est dans sa conduite la dupe de pareils éloges.

J'ai vu des admirateurs des tems héroïques vouloir rappeler dans leur pays les institutions des Anciens : vains efforts. La forme des gouvernemens & des Religions s'y oppose. Il est des siècles où toute réforme dans l'instruction publique doit être précédée de quelque réforme dans l'administration & le culte.

A quoi se réduisent dans un gouvernement despotique les conseils d'un pere à son fils ? à cette phrase effrayante. „ Mon fils , sois bas ,
 „ rampant , sans vertus , sans vices , sans talens ,
 „ sans caractère. Sois ce que la Cour veut que
 „ tu sois , & chaque instant de la vie souviens-
 „ toi que tu es esclave ”.

Ce n'est point en un tel pays à des instituteurs courageusement vertueux qu'un pere confiera l'éducation de ses enfans. Il ne tarderoit pas à s'en repentir. Je veux qu'un Lacédémonien eût du tems de Xerxès été nommé instituteur d'un Seigneur Persan. Que fut-il arrivé ? qu'élevé dans les principes du Patriotisme & d'une frugalité austere , le jeune homme odieux à ses compatriotes , eût par sa probité mâle & courageuse , mis des obstacles à sa fortune. O Grec , trop durement vertueux , se fût alors écrié le pere , qu'as-tu fais de mon fils ! tu l'as perdu. Je desirois en lui cette médiocrité d'esprit , ces vertus molles & flexibles auxquelles on donne en Perse les noms de sagesse , d'esprit , de conduite , d'usage du monde , &c. Ce sont de beaux noms , diras-tu , sous lesquels la Perse déguise les vices accrédités dans son gouvernement. Soit. Je voulois le bonheur & la fortune de mon fils : son indigence , ou sa richesse ;

son Education. Chap. IX. 367

sa vie ou sa mort dépend du Prince : tu le fais : il falloit donc en faire un Courtisan adroit ; & tu n'en as fait qu'un Héros & un homme vertueux.

Tel eût été le discours du Pere. Qu'y répondre ? quelle plus grande folie , eussent ajouté les prudens du pays , que de donner l'éducation honnête & magnanime à l'homme destiné par la forme du gouvernement à n'être qu'un Courtisan vil & un scélérat obscur. Que seroit de lui inspirer l'amour de la vertu ! est-ce au milieu de la corruption qu'il pouvoit la conserver ?

Il s'ensuit donc qu'en tout gouvernement despotique , & qu'en tout pays où la vertu est odieuse au Puissant , il est également inutile & fou de prétendre à la formation de citoyens honnêtes.

C H A P I T R E X.

Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation , en suppose une dans les Loix & la forme du gouvernement.

PROPOSE-T-ON dans un gouvernement vicieux un bon plan d'éducation ; se flatte-t-on de l'y faire recevoir ? l'on se trompe. L'auteur d'un tel plan est trop borné dans ses vues pour pouvoir en rien attendre de grand. Les préceptes de cette éducation nouvelle sont-ils en contradiction avec les mœurs & le gouvernement ? ils

sont toujours réputés mauvais. En quel moment seroient-ils adoptés? lorsqu'un Peuple éprouve de grands malheurs, de grandes calamités, & qu'un concours heureux & singulier de circonstances, fait sentir au Prince la nécessité d'une réforme. Tant qu'elle n'est point sentie, on peut, si l'on veut, méditer les principes d'une bonne éducation. Leur découverte doit précéder leur établissement. D'ailleurs plus l'on s'occupe d'une science, plus on y apperçoit de vérités nouvelles, plus on en simplifie les principes. Mais qu'on n'espère pas les faire adopter.

Quelques hommes illustres ont jetté de grandes lumières sur ce sujet, & l'éducation est toujours la même. Pourquoi? c'est qu'il suffit d'être éclairé pour concevoir un bon plan d'instruction, & qu'il faut être puissant pour l'établir. Qu'on ne s'étonne donc pas si dans ce genre les meilleurs Ouvrages n'ont point encore opéré de changement sensible. Mais ces Ouvrages doivent-ils en conséquence être regardés comme inutiles? non: ils ont réellement avancé la science de l'éducation. Un Mécanicien invente une machine nouvelle; en a-t-il calculé les effets & prouvé l'utilité? la science est perfectionnée. La machine n'est point faite: elle n'est encore d'aucun avantage au public, mais elle est découverte. Il ne s'agit que de trouver le riche qui la fasse construire, & tôt ou tard ce riche se trouve.

Qu'une idée si flatteuse encourage les Philosophes à l'étude de la science de l'éducation. S'il est une recherche digne d'un citoyen vertueux, c'est celle des vérités dont la connoissance peut être un jour si utile à l'humanité. Quel espoir consolant dans ces travaux que celui du bonheur de la postérité! Les découverts

tes des Philosophes sont en ce genre autant de germes qui déposés dans les bons esprits n'attendent qu'un événement qui les féconde, & tôt ou tard cet événement arrive.

L'Univers moral est aux yeux du stupide dans un état constant de repos & d'immobilité. Il croit que tout a été, est, & sera comme il est. Dans le passé & l'avenir il ne voit jamais que le présent. Il n'en est pas ainsi de l'homme éclairé. Le monde moral lui présente le spectacle toujours varié d'une révolution perpétuelle. L'Univers toujours en mouvement lui paroît forcé de se reproduire sans cesse sous des formes nouvelles, jusqu'à l'épuisement total de toutes les combinaisons, jusqu'à ce que tout ce qui peut être, ait été & que l'imaginable ait existé.

Le Philosophe apperçoit donc dans un plus ou moins grand lointain le moment où la puissance adoptera le plan d'instruction présenté par la sagesse. Qu'excité par cet espoir le Philosophe s'occupe d'avance à sapper les préjugés qui s'opposent à l'exécution de ce plan.

Veut-on élever un magnifique monument ? il faut avant d'en jeter les fondemens, faire choix de la place, abattre les mafures qui la couvrent, en enlever les décombres. Tel est l'Ouvrage de la Philosophie. Qu'on ne l'accuse plus de rien édifier (a). C'est elle qui maintenant substitue

[a] On a dit long-tems des Philosophes qu'ils détruisoient tout, qu'ils n'édifioient rien : on ne leur fera plus ce reproche. Au reste ces Hercules modernes n'eussent-ils étouffé que des erreurs monstrueuses, ils eussent encore bien mérité de l'humanité. L'accusation portée contre eux à cet égard est l'effet du besoin qu'en général les hommes ont de croire, soit des vérités, soit des mensonges. C'est dans la première jeunesse qu'on leur fait contracter ce besoin qui devient ensuite en eux une faculté toujours avide de pâture. Un Philosophe

une morale claire, saine & puisée dans les besoins même de l'homme, à cette morale obscure, monacale & fanatique, fléau de l'Univers présent & passé. C'est en effet aux Philosophes qu'on doit cet unique & premier axiome de la Morale.

„ *Que le bonheur public soit la suprême Loi :* ”

Peu de gouvernemens sans doute ie conduisent par cette maxime : mais en imputer la faute aux Philosophes, c'est leur faire un crime de leur impuissance. L'Architecte a-t-il donné le plan, le devis & la coupe du Palais? il a rempli sa tâche : c'est à l'Etat d'acheter le terrain & de fournir les fonds nécessaires à sa construction. Je fais qu'on la diffère long-tems, qu'on étoit long-tems les vieux Palais avant d'en élever un nouveau. Jusques-là les plans sont inutiles : ils restent dans le portefeuille ; mais on les y retrouve.

L'Architecte de l'édifice moral, c'est le Philosophe. Le plan est fait. Mais la plupart des Religions & des gouvernemens s'opposent à son exécution. Qu'on leve ces obstacles qu'une stupidité religieuse ou tyrannique met aux progrès de la morale, c'est alors qu'on pourra se flatter de porter la science de l'éducation au degré de perfection dont elle est susceptible.

Sans entrer dans le plan détaillé d'une bonne éducation, j'ai du moins indiqué en ce genre les grandes masses à réformer. J'ai montré la dépendance réciproque qui se trouve entre la partie morale de l'éducation & la forme différente des gouvernemens. J'ai prouvé enfin que la réforme de l'une ne peut s'opérer que par la réforme de l'autre.

brise-t-il une erreur ; on est toujours prêt à lui dire ; par quelle autre la remplacerez vous ? il me semble entendre un malade demander à son médecin : M. lorsque vous m'aurez guéri de ma fièvre, quelle autre incommodité y substituerez-vous ?

Cette vérité clairement démontrée, l'on ne tentera plus l'impossible. Assuré que l'excellence de l'éducation est dépendante de l'excellence des Loix, l'on n'entreprendra plus de concilier les inconciliables.

Si j'ai marqué l'endroit de la mine où il faut fouiller, plus éclairés à ce sujet dans leur recherche, les Savans à venir ne s'égareront plus dans les spéculations vaines, & je leur aurai épargné la fatigue d'un travail inutile.

CHAPITRE XI.

De l'instruction après qu'on auroit levé les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

LEs honneurs & les récompenses sont-ils en un pays toujours décernés au mérite ? l'intérêt particulier y est-il toujours lié à l'intérêt public, l'éducation morale est nécessairement excellente & les citoyens nécessairement vertueux.

L'homme, (& l'expérience le prouve,) est de sa nature imitateur & finge. Vit-il au milieu de citoyens honnêtes ? il le devient lorsque les préceptes des maîtres ne sont point contredits par les mœurs nationales ; lorsque les maximes & les exemples concourent également à allumer dans un homme le desir des talens & les vertus ; lorsque nos concitoyens ont le vice en horreur & l'ignorance en mépris, on n'est ni sot, ni méchant. L'idée de mérite s'affocie dans notre mémoire à l'idée du bonheur ; & l'amour de notre félicité nous nécessite à l'amour de la vertu.

Que je voie les honneurs accumulés sur ceux

qui se sont rendus utiles à la Patrie; que je ne rencontre par-tout que des citoyens sensés & n'entende que des discours honnêtes, j'apprendrai, si je l'ose dire, la vertu, comme on apprend sa propre langue sans s'en appercevoir.

En tout pays si l'on en excepte le fort, le méchant est celui que les Loix & l'instruction rendent tel. * 8.

J'ai montré que l'excellence de l'éducation morale dépend de l'excellence du gouvernement. J'en puis dire autant de l'éducation physique. Dans toute sage constitution l'on se propose de former non-seulement des citoyens vertueux, mais encore des citoyens forts & robustes. De tels hommes sont, & plus heureux, & plus propres aux divers emplois auxquels l'intérêt de la République les appelle. Tout Gouvernement éclairé rétablira donc les exercices de la Gymnastique.

Quant à cette dernière partie de l'éducation qui consiste à créer des hommes illustres dans les Arts & les Sciences, il est évident que sa perfection dépend encore de la sagesse du Législateur. A-t-il affranchi les Instituteurs du respect superstitieux conservé pour les anciens usages; laisse-t-il un libre essor à leur génie; les force-t-il par l'espoir des récompenses de perfectionner, & les méthodes d'instruction * 9. & le ressort de l'émulation? il est impossible qu'encouragés par cet espoir, des Maîtres instruits & dans l'habitude de manier l'esprit de leurs Elèves, ne parviennent bientôt à donner à cette partie déjà la plus avancée de l'instruction, tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

La bonne ou mauvaise éducation est presque en entier l'œuvre des Loix. Mais, dira-t-on, que de lumières pour les faire bonnes! moins qu'on

son Education. Chap. XI. 373

ne pense. Il suffit pour cet effet que le Ministere ait intérêt & desir de les faire telles. Supposons d'ailleurs qu'il manque de connoissances, tous les citoyens éclairés & vertueux viendront à son secours. Les bonnes Loix seroient faites, & les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction seront levés.

Mais ce qui sans doute est facile dans des sociétés foibles, naissantes & dont les intérêts sont encore peu compliqués, est-il possible dans des sociétés riches, puissantes & nombreuses? comment y contenir l'amour illimité des hommes pour le pouvoir? comment y prévenir les projets des ambitieux ligués pour s'affervir leurs compatriotes? comment enfin s'opposer toujours efficacement à l'élevation de ce pouvoir colossale & despotique qui fondé sur le mépris des talens & de la vertu, fait languir les Peuples dans l'inertie, la crainte & la misere?

Dans de trop vastes Empires, il n'est peut-être qu'un moyen de résoudre d'une maniere durable le double problème d'une excellente Législation & d'une parfaite éducation. C'est, comme je l'ai déjà dit, de subdiviser ces mêmes Empires en un certain nombre de Républiques fédératives que leur petiteesse défende de l'ambition de leurs concitoyens; & leur confédération de l'ambition des peuples voisins.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question. Ce que je me suis proposé dans cette Section, c'est de donner des idées nettes & simples de l'éducation physique & morale; de déterminer les diverses instructions qu'on doit à l'homme, au citoyen & au citoyen de telle profession; de désigner les réformes à faire dans les gouvernemens; d'indiquer les obstacles qui s'opposent main-

tenant aux progrès de la science de la morale & de montrer enfin que ces obstacles levés, l'on auroit presqu'en entier résolu le problème d'une excellente éducation.

Je finirai ce Chapitre par cette observation, c'est que pour jeter plus de lumières sur un sujet si important, il falloit connoître l'homme,

Déterminer l'étendue des facultés de son esprit,

Montrer les ressorts qui le meuvent,

La manière dont ces ressorts sont mis en action,

Et faire enfin entrevoir au Législateur de nouveaux moyens de perfectionner le grand œuvre des Loix.

Ai-je sur ces objets divers révélé aux hommes quelques vérités neuves & utiles; j'ai rempli ma tâche; j'ai droit à leur estime & à leur reconnaissance.

Entre une infinité de questions traitées dans cet Ouvrage, une des plus importantes étoit de savoir si le génie, les vertus & les talens auxquels les Nations doivent leur grandeur & leur félicité, étoient un effet de la différence des nourritures, des tempéramens & enfin des organes des cinq sens sur lesquels l'excellence des Loix & de l'administration n'a nulle influence, ou si ce même génie, ces mêmes vertus & ces mêmes talens étoient l'effet de l'éducation, sur laquelle les Loix & la forme du gouvernement peuvent tout.

Si j'ai prouvé la vérité de cette dernière assertion, il faut convenir que le bonheur des Nations est entre leurs mains, qu'il est entièrement dépendant de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner la science de l'éducation.

Pour soulager la mémoire du Lecteur, je terminerai cet Ouvrage par la récapitulation des divers principes sur lesquels j'ai fondé mon opinion. Le Lecteur en pourra mieux apprécier la probabilité.

RECAPITULATION.

APRE's avoir dans l'exposition de cet Ouvrage dit un mot de son importance, de l'ignorance où l'on est des vrais principes de l'éducation : enfin de la sécheresse de ce sujet & de la difficulté de le traiter, j'examine

SECTION I

„ Si l'éducation nécessairement différente des
„ divers hommes, n'est pas la cause de cette iné-
„ galité des esprits jusqu'à présent attribuée à
„ l'inégale perfection des organes ”.

Je me demande à cet effet à quel âge commence l'éducation de l'homme & quels sont les Instituteurs.

Je vois que l'homme est disciple de tous les objets qui l'environnent, de toutes les positions où le hazard le place, enfin de tous les accidens qui lui arrivent.

Que ces objets, ces positions & ces accidens ne sont exactement les mêmes pour personne, & qu'ainsi nul ne reçoit les mêmes instructions.

Que dans la supposition impossible où les hommes eussent les mêmes objets sous les yeux, ces objets ne les frappant point dans le moment

précis où leur ame se trouve dans la même situation, ces objets en conséquence n'exciteroient point en eux les mêmes idées, & qu'ainsi la prétendue uniformité d'instruction reçue, soit dans les colleges, soit dans la maison paternelle, est une de ces suppositions dont l'impossibilité est prouvée, & par le fait, & par l'influence qu'un hazard indépendant des Maîtres a & aura toujours sur l'éducation de l'enfance & de l'adolescence.

D'après ces données, je considère l'extrême étendue du pouvoir du hazard; j'examine

Si les hommes illustres ne lui doivent pas souvent leur goût pour tel ou tel genre d'étude, & par conséquent leurs talens & leurs succès en ce même genre.

Si l'on peut perfectionner la science de l'éducation sans resserrer les bornes de l'empire du hazard.

Si les contradictions actuelles apperçues entre tous les préceptes de l'éducation, n'étendent pas l'empire de ce même hazard.

Si ces contradictions dont je donne quelques exemples, ne doivent point être regardées comme un effet de l'opposition qui se trouve entre le système religieux & le système du bonheur public.

Si l'on pourroit rendre les Religions moins destructives de la félicité nationale & les fonder sur des principes plus conformes à l'intérêt général.

Quels sont ces principes.

S'il est possible qu'un Prince éclairé les établisse.

Si parmi les fausses Religions, il en est quelques-unes dont le culte ait été moins contraire

son Education. Récapitulation. 377

au bonheur des sociétés & par conséquent à la perfection de la science de l'éducation.

Si d'après ces divers examens & dans la supposition où tous les hommes auroient une égale aptitude à l'esprit, la seule différence de leur éducation ne devoit pas en produire une dans leurs idées & leurs talens. D'où il suit que l'inégalité actuelle des esprits ne peut être regardée dans les hommes communément bien organisés, comme une preuve démonstrative de leur inégale aptitude à en avoir.

J'examine

SECTION II.

„ Si tous les hommes communément bien organisés, n'auroient pas une égale aptitude à l'esprit ”.

Je conviens d'abord que toutes nos idées nous viennent par les sens ; qu'en conséquence on a dû regarder l'esprit comme un pur effet, ou de la finesse plus ou moins grande des cinq sens, ou d'une cause occulte ou non déterminée à laquelle on a vaguement donné le nom d'organisation ;

Que pour prouver la fausseté de cette opinion, il faut recourir à l'expérience, se faire une idée nette du mot *esprit*, le distinguer de l'ame ; & cette distinction faite, observer :

Sur quels objets l'esprit agit :

Comment il agit :

Si toutes ses opérations ne se réduiroient pas à l'observation des ressemblances & des différences, des convenances & des disconvenances que les objets divers ont entr'eux & avec nous, & si par conséquent tous les jugemens portés sur les objets physiques ne seroient pas de pures sensations.

S'il n'en seroit pas de même des jugemens portés sur les idées auxquelles on donne les noms d'abstraites, de collectives, &c.

Si dans tous les cas juger & comparer seroit autre chose que *voir alternativement*, c'est-à-dire, *sensir*.

Si l'on peut éprouver l'impression des objets, sans cependant les comparer entr'eux.

Si leur comparaison ne suppose point intérêt de les comparer.

Si cet intérêt ne seroit pas la cause unique & ignorée de toutes nos idées, nos actions, nos peines, nos plaisirs, enfin de notre sociabilité.

Sur quoi j'observe que cet intérêt prend en dernière analyse, sa source dans la sensibilité physique : que cette sensibilité par conséquent est le seul principe des idées & des actions humaines.

Qu'il n'est point de motif raisonnable pour rejeter cette opinion.

Que cette opinion une fois démontrée & reconnue pour vraie, on doit nécessairement regarder l'inégalité des esprits, comme l'effet :

Ou de l'inégale étendue de la mémoire ;

Ou de la plus ou moins grande perfection des cinq sens :

Que dans le fait, ce n'est ni la grande mémoire, ni l'extrême finesse des sens qui produit & doit produire le grand esprit.

Qu'à l'égard de la finesse des sens, les hommes communément bien organisés ne diffèrent que dans la nuance de leurs sensations.

Que cette légère différence ne change point le rapport de leurs sensations entr'elles ; que cette différence par conséquent n'a nulle influence sur leur esprit, qui n'est & ne peut être que la connoissance des vrais rapports des objets entr'eux.

son Education. Récapitulation. 379

Cause de la différence des opinions des hommes.

Que cette différence est l'effet de la signification incertaine & vague de certains mots ; tels sont ceux

De bon,
D'intérêt,
Et de vertu,

Que les mots précisément définis & leur définition consignée dans un Dictionnaire, toutes les propositions de Morale, Politique, & Métaphysique deviennent aussi susceptibles de démonstrations que les vérités géométriques.

Que du moment où l'on attachera les mêmes idées aux mêmes mots, tous les esprits adopteront les mêmes principes, en tireront les mêmes conséquences.

Qu'il est impossible, puisque les objets se présentent à tous dans les mêmes rapports, qu'en comparant ces objets entr'eux, les hommes (soit dans le monde physique, comme le prouve la Géométrie, soit dans le monde intellectuel, comme le prouve la Métaphysique) ne parviennent aux mêmes résultats.

Que la vérité de cette proposition se prouve, & par la ressemblance des contes de fées, des contes philosophiques, des contes religieux de tous les pays, & par l'uniformité des impostures par-tout employées par les Ministres des fausses Religions, pour accroître & conserver leur autorité sur les Peuples.

De tous ces faits il résulte que la finesse plus ou moins grande des sens ne changeant en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

Pour multiplier les preuves de cette importante vérité, je la démontre encore dans la même Section par un autre enchaînement de propositions. Je fais voir que les plus sublimes idées une fois simplifiées sont de l'aveu de tous les Philosophes réductibles à cette proposition claire *le blanc est blanc, le noir est noir.*

Que toute vérité de cette espece est à la portée de tous les esprits ; qu'il n'en est donc aucune quelque grande & générale qu'elle soit, qui nettement présentée & dégagée de l'obscurité des mots, ne puisse être également saisie de tous les hommes communément bien organisés. Or pouvoir également atteindre aux plus hautes vérités, c'est avoir une égale aptitude à l'esprit. Telle est la conclusion de la seconde Section.

SECTION III.

Son objet est la recherche des causes auxquelles on peut attribuer l'inégalité des esprits.

Ces causes se réduisent à deux.

L'une est le desir inégal que les hommes ont de s'éclairer.

L'autre la diversité des positions où le hazard les place : diversité de laquelle résulte celle de leur instruction & de leurs idées. Pour faire sentir que c'est à ces deux causes seules qu'on doit rapporter, & la différence, & l'inégalité des esprits, je prouve que la plupart de nos découvertes sont des dons du hazard.

Que les mêmes dons ne sont pas accordés à tous.

Que néanmoins ce partage n'est pas si inégal qu'on l'imagine.

Qu'à cet égard c'est moins le hazard qui nous

Son Education. Récapitulation. 381

manque, que nous, si je l'ose dire, qui manquons au hazard.

Qu'à la vérité tous les hommes communément bien organisés ont également d'esprit en puissance, mais que cette puissance est morte en eux, lorsqu'elle n'est point mise en action par une passion telle que l'amour de l'estime, de la gloire, &c.

Que les hommes ne doivent qu'à de telles passions l'attention propre à féconder les idées que le hazard leur offre.

Que sans passions leur esprit peut, si l'on veut, être regardé comme une machine parfaite, mais dont le mouvement est suspendu jusqu'à ce que les passions le lui rendent.

D'où je conclus que l'inégalité des esprits est dans les hommes le produit, & du hazard, & de l'inégale vivacité de leurs passions. Mais de telles passions seroient-elles en eux l'effet de la force de leur tempérament? c'est ce que j'examine dans la Section suivante.

S E C T I O N IV.

J'y démontre,

Que les hommes communément bien organisés sont susceptibles du même degré de passion.

Que leur force inégale est toujours en eux l'effet de la différence des positions où le hazard les place.

Que le caractère original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que le produit de ses premières habitudes; que l'homme naît sans idées, sans passions, & sans autres besoins que ceux de la faim & de la soif, par conséquent sans caractère: qu'il en change souvent sans chan-

ger d'organisation; que des changemens indépendans de la finesse plus ou moins grande de ses sens, s'opèrent d'après des changemens survenus dans sa position & ses idées.

Que la diversité des caractères dépend uniquement de la manière différente dont se modifie dans les hommes le sentiment de l'amour d'eux-mêmes.

Que ce sentiment, effet nécessaire de la sensibilité physique, est commun à tous, qu'il produit dans tous l'amour du pouvoir.

Que ce désir y engendre l'envie, l'amour des richesses, de la gloire, de la considération, de la justice, de la vertu, de l'intolérance, enfin toutes les passions factices dont les noms divers ne désignent que les divers applications de l'amour du pouvoir.

Cette vérité prouvée, je montre dans une courte généalogie des passions, que si l'amour du pouvoir n'est qu'un pur effet de la sensibilité physique, & si tous les hommes communément bien organisés sont sensibles, tous par conséquent sont susceptibles de l'espèce de passion propre à mettre en action l'égal aptitude qu'ils ont à l'esprit.

Mais ces passions peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous? ce qu'on peut affurer, c'est que l'amour de la gloire peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même; c'est que la force de ce sentiment est dans tous les hommes plus que suffisant pour les douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités; c'est que l'esprit humain en conséquence est susceptible de perfectibilité, & qu'enfin dans les hommes communément bien organisés l'inégalité des ta-

son Education. Récapitulation. 383

lens ne peut être qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celle des positions où le hazard les place.

S E C T I O N V.

Ce que je m'y propose, c'est de montrer les erreurs & les contradictions de ceux qui sur cette question adoptent des principes différens des miens, & qui rapportent à l'inégale perfection des organes des sens, l'inégale supériorité des esprits.

Nul n'a sur cette matière mieux écrit que M. Rousseau ; je le cite donc en exemple : je fais voir que toujours contraire à lui-même, il regarde tantôt l'esprit & le caractère, comme l'effet de la diversité des tempéramens, & tantôt adopte l'opinion contraire.

Que de ses contradictions à ce sujet il résulte ;

Que la vertu, l'humanité, l'esprit & les talens sont des acquisitions.

Que la bonté n'est point le partage de l'homme au berceau.

Que les besoins physiques sont en lui des sentences de cruauté.

Que l'humanité par conséquent est toujours le produit, ou de la crainte, ou de l'éducation.

Que M. Rousseau d'après ses premières contradictions tombe sans cesse dans de nouvelles ; qu'il croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.

De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'instruction publique de quelques idées de M. Rousseau.

Que d'après cet auteur il ne faut pas croire

l'enfance & la première jeunesse sans jugement.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence; qu'ils sont nuls.

Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance; des motifs qui l'ont déterminé à s'en faire l'apologiste.

Que les lumières n'ont jamais contribué à la corruption des mœurs; que M. Rousseau lui-même ne le croit pas.

Des causes de la décadence des Empires: qu'entre ces causes l'on ne peut citer la perfection des Arts & des Sciences.

Et que leur culture retarde la ruine d'un Empire despotique.

SECTION VI.

J'y considère les divers maux produits par l'ignorance.

J'y prouve que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse.

Qu'elle n'assure point la fidélité des Sujets.

Qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes.

J'y cite celle du luxe en exemple.

Je prouve qu'on ne peut résoudre cette question sans comparer une infinité d'objets entr'eux.

Sans attacher d'abord des idées nettes au mot *Luxe*; sans examiner ensuite:

Si le luxe ne seroit pas utile & nécessaire; s'il suppose toujours intempérance dans une nation.

De la cause du luxe: si le luxe ne seroit pas lui-même l'effet des calamités publiques dont on l'accuse d'être l'auteur.

Si pour connoître la vraie cause du luxe, il ne faut

son Education. Récapitulation. 385

faut pas remonter à la formation des sociétés, y suivre les effets de la grande multiplication des hommes.

Observer si cette multiplication ne produit point entr'eux division d'intérêt, & cette division une répartition trop inégale des richesses nationales.

Des effets produits, & par le partage trop inégal de l'argent & par son introduction dans un Empire.

Des biens & des maux qu'elle y occasionne.

Des causes de la trop grande inégalité des fortunes.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses dans les mêmes mains.

Des pays où l'argent n'a point de cours.

Quels sont en ces pays les principes productifs de la vertu.

Des pays où l'argent a cours.

Que l'argent y devienne l'objet commun du desir des hommes, & le principe productif de leurs actions & de leurs vertus.

Du moment où semblables aux mers, les richesses abandonnent certaines contrées.

De l'état où se trouve alors une Nation.

Du stupide engourdissement qui y remplace la perte des richesses.

Des divers principes d'activité des Nations.

De l'argent considéré comme un de ces principes.

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent.

Si dans l'état actuel de l'Europe, le Magistrat éclairé doit desirer le trop prompt affoiblissement d'un tel principe d'activité.

Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice qu'on doit chercher le principe destructeur des Empires.

Si l'on peut porter trop d'attention à l'examen des questions de cette espece.

Si dans des telles questions les jugemens précipités de l'ignorance, n'entraînent pas souvent une Nation aux plus grands malheurs.

Si conséquemment à ce que je viens de dire l'on ne doit point haine & mépris aux protecteurs de l'ignorance & généralement à tous ceux qui s'opposant aux progrès de l'esprit humain, nuisent à la perfection de la Législation, par conséquent au bonheur public, uniquement dépendant de la bonté des Loix.

SECTION VII.

Que c'est l'excellence des Loix & non, comme quelques-uns le prétendent, la pureté du culte religieux qui peut assurer le bonheur & la tranquillité des Peuples.

Du peu d'influence des Religions sur les vertus & la félicité des Nations.

De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.

Qu'une Religion vraiment utile forceroit les citoyens à s'éclairer.

Que les hommes n'agissent point conséquemment à leur croyance, mais à leur avantage personnel.

Que plus de conséquence dans leurs esprits rendroit la Religion papiste plus nuisible.

Qu'en général les principes spéculatifs ont peu d'influence sur la conduite des hommes; qu'ils n'obéissent qu'aux Loix de leur pays, & à leur intérêt.

Que rien ne prouve mieux le prodigieux pouvoir de la Législation, que le gouvernement des Jésuites.

Qu'il a fourni à ces Religieux les moyens de

son Education. Récapitulation. 387

faire trembler les Rois & d'exécuter les plus grands attentats.

Des grands attentats.

Que ces attentats peuvent être également inspirés par les passions de la gloire, de l'ambition & du fanatisme.

Du moyen de distinguer l'espece de passion qui les commande.

Du moment où l'intérêt des Jésuites leur ordonne de grands forfaits.

Quelle secte en France pouvoit s'opposer à leurs entreprises.

Que le Jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites.

Que sans les Jésuites on n'eût jamais connu tout le pouvoir de la Législation.

Que pour la porter à sa perfection, il faut, ou comme un Saint Benoît avoir un Ordre religieux; ou, comme un Romulus & un Pen, avoir un Empire ou une Colonie à fonder.

Qu'en toute autre position le génie législatif contraint par les mœurs & les préjugés déjà établis, ne peut prendre un certain essor, ni dicter les Loix parfaites dont l'établissement procure-roit aux Nations le plus grand bonheur possible.

Que pour résoudre le problème de la félicité publique, il faudroit préliminairement connoître ce qui constitue essentiellement le bonheur de l'homme.

S E C T I O N V I I I.

En quoi consiste le bonheur de l'individu & par conséquent la félicité nationale nécessairement composée de toutes les félicités particulières.

Que pour résoudre ce problème politique il faut examiner si dans toute espece de conditions les hommes peuvent être également heureux;

c'est-à-dire , remplir d'une manière également agréable tous les instans de leur journée,

De l'emploi du tems.

Que cet emploi est à-peu-près le même dans toutes les professions.

Que si les Empires ne sont peuplés que d'infortunés, c'est l'effet de l'imperfection des Loix & du partage trop inégal des richesses.

Qu'on peut donner plus d'aisance aux citoyens ; que cette aisance modérerait en eux le desir trop excessif des richesses.

Des divers motifs qui maintenant justifient ces desirs.

Qu'entre ces motifs un des plus puissans est la crainte de l'ennui.

Que la maladie de l'ennui est plus commune & plus cruelle qu'on n'imagine.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des peuples & la forme de leurs gouvernemens.

De la Religion & de ses cérémonies considérées comme remède à l'ennui.

Que le seul remède à ce mal sont des sensations vives & distinctes.

Delà notre amour pour l'éloquence, la Poésie & tous ces arts d'agrémens dont l'objet est d'exciter de ces sortes de sensations.

Preuve détaillée de cette vérité.

Des arts d'agrémens ; de leur impression sur l'opulent oisif : qu'ils ne peuvent l'arracher à son ennui.

Que les plus riches sont en général les plus ennuyés , parce qu'ils sont passifs dans presque tous leurs plaisirs.

Que les plaisirs passifs sont en général les plus courts & les plus coûteux.

Qu'en conséquence c'est au riche que se fait le

son Education. Récapitulation. 389

plus vivement sentir le besoin des richesses.

Qu'il voudroit toujours être mû sans se donner la peine de se remuer.

Qu'il est sans motif pour s'arracher à une oisiveté à laquelle une fortune médiocre soustrait nécessairement les autres hommes.

De l'association des idées de bonheur & de richesse dans notre mémoire; que cette association est un effet de l'éducation.

Qu'une éducation différente produiroit l'effet contraire.

Qu'alors sans être également riches & puissans, les citoyens seroient & pourroient même se croire également heureux.

De l'utilité éloignée de ces principes.

Qu'une fois convenu de cette vérité, on ne doit plus regarder le malheur comme inhérent à la nature même des sociétés, mais comme un accident occasionné par l'imperfection de leur Législation.

SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de Législation.

Des Obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la Morale & de la Politique.

De la haine de l'ignorant pour toute réforme.

De la difficulté de faire de bonnes Loix.

Des premières questions à se faire à ce sujet.

Des récompenses, de quelque espèce qu'elles soient, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompent jamais les mœurs.

Du luxe de plaisirs. Que tout plaisir décerné par la reconnaissance publique fait chérir la ver-

tu, fait respecter les Loix dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

Des vraies causes des changemens arrivés dans les Loix des peuples.

Que ces changemens prennent leur source dans l'imperfection de ces mêmes loix, dans la négligence des administrateurs qui ne savent ni contenir l'ambition des Nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la sagesse des réglemens, & qui d'ailleurs élevés dans des préjugés nuisibles, favorisent l'ignorance des vérités dont la révélation assureroit la félicité publique.

Que la révélation de la vérité n'est jamais funeste qu'à celui qui la dit.

Que sa connoissance utile aux Nations n'en trouble jamais la paix.

Qu'une des plus fortes preuves de cette assertion est la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

Des gouvernemens.

Que dans aucun le bonheur du Prince n'est, comme on le croit, attaché au malheur des Peuples.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

Que l'obligation de la dire suppose le libre usage des moyens de la découvrir.

Que privées de cette liberté les Nations croupissent dans l'ignorance

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Que le Législateur, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais forcé de sacrifier le bonheur de la génération présente à celui de la génération future.

Qu'une telle supposition est absurde.

son Education. Récapitulation. 391

Qu'on doit d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité , qu'en général plus indifférens pour elle , ils jugent une opinion vraie ou fausse selon l'intérêt qu'ils ont de la croire telle , ou telle.

Que cet intérêt leur feroit nier au besoin la vérité des démonstrations géométriques.

Qu'il leur fait estimer en eux la cruauté qu'ils détestent dans les autres.

Qu'il leur fait respecter le crime.

Qu'il fait les Saints.

Qu'il prouve aux Grands la supériorité de leur espèce sur celle des autres hommes.

Qu'il fait honorer le vice dans un protecteur.

Que l'intérêt du Puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

Qu'un intérêt secret cacha toujours aux Parlemens la conformité de la Morale des Jésuites & du Papisme.

Que l'intérêt fait nier journallement cette maxime. „ Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fit. ”

Qu'il dérobe à la connoissance du Prêtre honnête homme , & les maux produits par le Catholicisme , & les projets d'une secte , intolérante parce qu'elle est ambitieuse , & régicide parce qu'elle est intolérante.

Des moyens employés par l'Eglise pour s'asservir les Nations.

Du tems où l'Eglise Catholique laisse reposer ses prétentions.

Du moment où elle les fait revivre.

Des prétentions de l'Eglise prouvées par le droit.

De ces mêmes prétentions prouvées par le fait.

Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

Que le tolérantisme seul peut la contenir; peut en éclairant les esprits assurer le bonheur & la tranquillité des Peuples, dont le caractère est susceptible de toutes les formes que lui donnent les Loix, le Gouvernement & sur-tout l'éducation publique.

SECTION X.

De la puissance de l'éducation : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science.

De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on tracerait le plan d'une excellente éducation.

De l'éducation.

Qu'elle peut tout.

Que les Princes sont comme les particuliers, le produit de leur instruction.

Qu'on ne peut attendre de grands Princes que d'un grand changement dans leur éducation.

Des principaux avantages de l'instruction publique sur la domestique.

Idée générale sur l'éducation physique de l'homme.

Dans quel moment & quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

De l'éducation relative aux diverses professions.

De l'éducation morale de l'homme.

Des obstacles qui s'opposent à la perfection de cette partie de l'éducation.

Intérêt du Prêtre, premier obstacle.

Imperfection de la plupart des gouvernemens, second obstacle.

Que toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en suppose une dans les Loix & la forme du gouvernement.

Que cette réforme faite, & les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction une fois

son Education Récapitulation. 393

levés, le problème de la meilleure éducation possible est résolu.

Ce que je me propose dans les quatre Chapitres suivans, c'est de prouver l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

De faire sentir toute l'importance & l'étendue du principe de la sensibilité physique.

De répondre au reproche de matérialisme & d'impiété

De montrer toute l'absurdité de telles accusations, & l'impossibilité pour tout moraliste éclairé, d'échapper à cet égard aux censures ecclésiastiques.

C H A P I T R E I.

De l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

L'ESPRIT n'est que l'assemblage de nos idées. Nos idées, dit Locke, nous viennent par les sens, & de ce principe, comme des miens, l'on peut conclure que l'esprit n'est en nous qu'une acquisition.

Le regarder comme un pur don de la Nature, comme l'effet d'une organisation singulière, sans pouvoir nommer l'organe qui le produit, c'est rappeler en Philosophie les qualités occultes; c'est croire sans preuve, c'est un jugement hasardé.

L'expérience & l'histoire nous apprennent également que l'esprit est indépendant de la plus ou moins grande finesse des sens; que les hommes de constitution différente, sont susceptibles des mêmes passions & des mêmes idées.

Les principes de Locke loin de contredire cette opinion la confirment ; ils prouvent que l'éducation nous fait ce que nous sommes ; que les hommes ont entr'eux d'autant plus de ressemblance que leurs instructions sont plus les mêmes ; qu'en conséquence l'Allemand ressemble plus au François qu'à l'Asiatique , & plus à l'Allemand qu'au François ; qu'enfin si l'esprit des hommes est très-différent , c'est que l'éducation n'est la même pour aucun.

Tels sont les faits d'après lesquels j'ai composé cet Ouvrage. Je le présente avec d'autant plus de confiance au public , que l'analogie de mes principes avec ceux de Locke m'assure de leur vérité.

Si je voulois me ménager la protection des Théologiens, j'ajouterois que ces mêmes principes sont les plus conformes aux idées qu'un Chrétien doit se former de la Justice de Dieu.

En effet si l'esprit , le caractère & les passions des hommes dépendoient de l'inégale perfection de leurs organes , & que chaque individu fut une machine différente , comment la justice du Ciel , ou même celle de la terre exigeroit-elle les mêmes effets de machines dissemblables ? Dieu peut-il donner à tous la même Loi sans leur accorder à tous les mêmes moyens de la pratiquer ?

Si la probité fine & délicate est de précepte, & si cette espece de probité suppose souvent de grandes lumieres , il faut donc que tous les hommes communément bien organisés soient doués par la Divinité d'une égale aptitude à l'esprit.

Qu'on n'imagine cependant pas que je veuille soutenir par des argumens théologiques la vérité de mes principes. Je ne dénonce point aux fanatiques ceux dont les opinions sur cet objet sont différentes des miennes. Les combattre avec d'autres

armes que celles du raisonnement, c'est bleffer par derriere l'ennemi qu'on n'ose regarder en face.

L'expérience & la raison sont les seuls juges de mes principes. La vérité en fût-elle démontrée, je n'en conclurois pas que ces principes dussent être immédiatement & universellement adoptés. C'est toujours avec lenteur que la vérité se propage. Le Hongrois croit aux Vampires longtemps après qu'on lui en a démontré la non-existence. L'ancienneté d'une erreur la rend longtemps respectable. Je ne me flatte donc pas de voir les hommes ordinaires abandonner pour mes opinions celles dans lesquelles ils ont été élevés & nourris.

Que de gens intérieurement convaincus de la fausseté d'un principe, le soutienne parce qu'il est généralement cru, parce qu'ils ne veulent point lutter contre l'opinion publique ! Il est peu d'amateurs sinceres de la vérité, peu de gens qui s'occupent vivement de sa recherche & la saisissent, lorsqu'on la leur présente. Pour oser s'en déclarer l'Apôtre, il faut avoir concentré tout son bonheur dans sa possession.

D'ailleurs à quels hommes est-il réservé de sentir d'abord la vérité d'une opinion nouvelle ? au petit nombre de jeunes gens qui n'ayant à leur entrée dans le monde aucune idée arrêtée, choisissent la plus raisonnable. C'est pour eux & la postérité que le Philosophe écrit. Le Philosophe seul apperçoit dans la perspective de l'avenir le moment où l'opinion vraie, mais singulière & peu connue, doit devenir l'opinion générale & commune. Qui ne fait pas jouir d'avance des éloges de la postérité & desire impatiemment la gloire du moment, doit s'abstenir de la recherche de la vérité : elle ne s'offrira point à ses yeux.

CHAPITRE II.

De l'importance & de l'étendue du principe de la sensibilité physique.

QU'EST-CE qu'une science ? un enchaînement de propositions qui toutes se rapportent à un principe général & premier. La morale est-elle une science ? oui ; si dans la sensibilité physique j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale soient des conséquences nécessaires. Une preuve évidente de la vérité de ce principe : c'est qu'il explique toutes les manières d'être des hommes , qu'il dévoile les causes de leur esprit , de leur sottise , de leur haine , de leur amour , de leurs erreurs & de leurs contradictions. Ce principe doit être d'autant plus facilement & universellement adopté que l'existence de la sensibilité physique est un fait avoué de tous , que l'idée en est claire , la notion distincte , l'expression nette , & qu'enfin nulle erreur ne peut se mêler à la simplicité d'un tel axiome.

La sensibilité physique semble être donnée aux hommes comme un ange tutélaire chargé de veiller sans cesse à leur conservation. Qu'ils soient heureux ; voilà peut-être le seul vœu de la Nature & le seul vrai principe de la Morale. Les Loix sont-elles bonnes ? l'intérêt particulier ne sera jamais destructif de l'intérêt général. Chacun s'occupera de sa félicité ; chacun sera fortuné & juste ; parce que chacun sentira que son bonheur dépend de celui de son voisin.

Dans les sociétés nombreuses où les Loix sont encore imparfaites , si le scélérat , le fanatique &

le tyran l'oublie, que la mort frappe le scélérat, le fanatique & le tyran & tout ennemi du bien public.

Douleur & plaisir sont les liens par lesquels on peut toujours unir l'intérêt personnel à l'intérêt national. L'une & l'autre prennent leur source dans la sensibilité physique. Les sciences de la morale & de la Législation ne peuvent donc être que les déductions de ce principe simple. Je puis même ajouter que son développement s'étend jusqu'aux diverses règles des arts d'agrémens dont l'objet, comme je l'ai déjà dit, est d'exciter en nous des sensations. Plus elles sont vives, * 10. plus l'ouvrage qui les produit paroît beau & sublime.

La sensibilité physique est l'homme lui-même & le principe de tout ce qu'il est. Aussi ses connoissances n'atteignent-elles jamais au-delà de ses sens. Tout ce qui ne leur est pas soumis est inaccessible à son esprit.

Les scholastiques cependant prétendent sans ce secours, percer dans les Royaumes intellectuels. Mais ces orgueilleux Syphes roulent une pierre qui retombe sans cesse sur eux. Quel est le produit de leurs vaines déclamations & de leurs éternelles disputes ? qu'apperçoit-on dans leurs immenses volumes ? un déluge de mots étendu sur un désert d'idées.

A quoi se réduit la science de l'homme ? à deux sortes de connoissances.

L'une est celle des rapports que les objets ont avec lui.

L'autre est celle des rapports des objets entr'eux.

Or qu'est-ce que ces deux sortes de connoissances, sinon deux développemens di-

vers de la sensibilité physique ? (a).

Mes concitoyens pourront d'après cet Ouvrage voir mieux & plus loin que moi. Je leur ai montré le principe duquel ils peuvent déduire les Loix propres à faire leur bonheur. Si la nouveauté les étonne, & s'ils doutent de sa vérité ; qu'ils essaient de lui en substituer un dont l'existence soit aussi universellement reconnue, dont ils aient une idée aussi claire, dont ils puissent tirer un aussi grand nombre de conséquences. S'il n'en est point de tel, qu'ils regardent donc la sensibilité physique comme la seule pierre de touche à laquelle on éprouvera désormais la vérité ou la fausseté de chaque proposition nouvelle de Morale & de Politique. Toute proposition sera réputée fautive, lorsqu'on ne pourra la déduire de cet axiome. L'erreur est la seule matière hétérogène à la vérité. Au reste je ne suis point Législateur & j'occupe peu de place dans cet Univers. Ce que je pouvois en faveur de mes concitoyens, c'étoit de consigner dans un Ouvrage, l'unique principe de leurs connoissances. Je n'ai sans doute rien avancé dans ce livre de contraire à la vraie Religion. Mais j'ai soutenu la nécessité de la tolérance. J'ai fait sentir, les dangers auxquels la trop grande puissance du Prêtre expose également, & les Princes & les Nations. J'ai montré la barrière qu'on peut opposer à son ambition : je suis donc à ses yeux un impie. Le serai-je à ceux du Public.

(a) Si l'on regarde le principe de la sensibilité physique comme destructif de la doctrine enseignée sur l'ame, l'on se trompe. Si je suis sensible, c'est que j'ai une ame, un principe de vie & de sentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut.

C H A P I T R E III.

Des accusations de matérialisme & d'impiété & de leur absurdité.

L'ON peut à Paris & à Lisbonne redouter la haine théologique. Mais il est des pays où cette haine est impuissante, où le reproche d'impiété n'est plus de mode, où toute accusation de cette espèce devenue ridicule est regardée comme l'expression vague de la fureur & de la stupidité monacale.

D'ailleurs quelle impiété me reprocher ? je n'ai dans aucun endroit de cet Ouvrage nié la Trinité, la divinité de Jésus, l'immortalité de l'ame, la résurrection des morts, ni même aucun article du *credo papiste* : je n'ai donc point attaqué la religion.

Mais les Jésuites ont accusé les Jansénistes de matérialisme. Ils pourront donc aussi m'en accuser. Soit. Je me contenterai de leur répondre qu'ils n'ont point d'idées complètes de la matière; qu'ils ne connoissent que des corps; que le mot de matérialiste est aussi obscur pour eux que pour moi; que nous sommes à cet égard également ignorans, mais qu'ils sont plus fanatiques.

Tout livre conséquent est en horreur aux Théologiens.

„ *La raison à leurs yeux n'est jamais catholique*”.

Ennemis nés de tout Ouvrage raisonnable, peut-être anathématiseront-ils celui-ci. Cependant je n'y dis d'eux que le mal absolument indispensable. J'aurois pu m'écrier avec St. Jérôme

que l'Eglise est la *prostituée de Babylone*. Je ne l'ai point fait. Lorsque j'ai pris parti contre les Prêtres; c'est en faveur des Peuples & des Souverains. Lorsque j'ai plaidé la cause de la tolérance; c'est pour leur épargner de nouveaux forfaits.

Mais, diront-ils qu'on établisse la tolérance, que l'Eglise modele sa conduite sur celle de Jésus, sous quel prétexte pourra-t-elle emprisonner les citoyens, les brûler, assassiner les Princes, &c. L'Eglise moins redoutée, seroit alors moins respectée. Or que lui importe l'exemple de Jésus? Ce qu'elle désire, c'est d'être puissante. La preuve, c'est l'approbation donnée par elle à la morale des Jésuites.

C'est le titre de Vice-Dieu accordé par elle à son chef.

C'est enfin la croyance de son infailibilité devenue article de foi en Italie, malgré cet acte formel de l'Ecriture, *tout homme est menteur*.

Sans un motif d'ambition le Prêtre eût-il affirmé que le Pape tient le milieu entre l'homme & Dieu, *nec Deus, nec homo, quia neuter est, sed inter utrumque*. Sans un pareil motif le Pape eût-il souffert qu'on le traitât de *Demi-Dieu*? Eût-il permis qu'Etienne Patracene écrivît qu'en lui Pape réside tout pouvoir sur les puissances du Ciel & de la terre? *In Papa est omnis potestas, supra omnes potestates tam cœli quàm terræ*. Boniface VIII, dans une assemblée tenue à Rome à l'occasion du Jubilé, eût-il dit, je suis Empereur, j'ai tout pouvoir dans le Ciel & sur la terre. *Ego sum Pontifex & Imperator, terrestris ac cœlestis imperium habeo*. Ce Pape eût-il approuvé la phrase du droit canon où il est appelé, *Dominus Deus noster*, Le Seigneur notre Dieu. Nicolas se fût-il glorifié d'avoir été nommé Dieu par Constantin, canon,

canon, *satis evidenter* dist. 96. Les Théologiens (a) eussent-ils déclaré dans d'autres canons, „ que le Pape est autant au-dessus de l'Empereur „ que l'or pur est au-dessus du plomb vil : que „ les Empereurs reçoivent leur autorité du Pa- „ pe, comme la Lune reçoit sa lumière du So- „ leil, que les Empereurs par conséquent ne se- „ ront jamais que lunes ”.

Les Prêtres enfin pour justifier leur intolérance, eussent-ils de la Divinité fait un tyran injuste, vengeur & colere ? eussent-ils accumulé sur Dieu tous les vices des hommes ? (b).

Si tout moyen d'acquérir du pouvoir paroît légitime au Sacerdoce, tout obstacle mis à l'accroissement de son pouvoir lui paroît une impiété. Je suis donc impie à ses yeux. Or tel est en certains pays la puissance du Prêtre sur les Princes, qu'il peut à son gré les irriter contre les Ecrivains mêmes qui défendent les droits de leur couronne. Que de dévotes d'ailleurs ne peut-il pas amener contre un Auteur !

J'ai lu le conte des oies couleur de rose de Cré-

(a) Un des Docteurs canoniques plus hardi encore a dit *Papa est suprà me, extrà me, Papa est omnis & suprà omnia, Papa est dominus dominantium, Papa potest mutare quadrata rotundis*. C'est-à-dire, le Pape est dans moi, hors de moi, le Pape est tout, au dessus de tout. Il est Seigneur des Seigneurs & d'un quarré il peut faire un cercle. Quelle proposition plus impie, si de l'aveu même des Théologiens la Divinité ne peut faire un bâton sans deux bouts !

(b) Peu de Nations, disent les voyageurs, honorent le Diable sous son vrai nom : mais beaucoup d'honorent sous celui de Dieu. Un Peuple adore-t-il un Etre dont les Loix sont incompréhensibles : cet Etre exige-t-il la croyance de l'incroyable ? commande-t-il l'impraticable, punit-il une foiblesse par des tourmens éternels ? damne-t-il enfin l'homme vertueux pour n'avoir pas fait l'impossible ? Il est évident que sous le nom de Dieu, c'est le Diable qu'un tel peuple adore. Voyez le Livre *on falso Religion*, d'où j'ai tiré ce passage.

billon, & dans le monde j'ai toujours vu ce troupeau aimable & dévot, dirigé par un moine stupide, crasseux & méchant. Les oies pensent toujours d'après lui. Elles voient l'impiété par-tout où il veut la leur montrer.

Au reste ce reproche n'est pas le seul qu'on me fera. L'esclave & le courtisan m'accuseront d'avoir mal parlé du pouvoir arbitraire. Je l'ai peint sans doute sous ses véritables couleurs, mais par amour pour les Peuples & pour les Princes eux-mêmes. Tout Souverain, comme le prouve l'histoire, est, ou dans la dépendance de l'armée, s'il porte le sceptre du pouvoir arbitraire (a), ou dans la dépendance de la Loi, s'il commande dans une Monarchie modérée. Or de ces deux dépendances, quelle est la plus désirable pour un Prince? quelle est celle où la personne est la moins exposée? La dernière.

Les Loix gouvernent un Peuple libre.

Les délations, la force, & l'atrocité gouvernent les peuples esclaves. Et chez eux l'intrigue domestique & le caprice de l'armée, décident souvent de la vie du Monarque.

(a) On peut distinguer deux sortes de despotisme.

L'un est puissance,

L'autre est pratique.

Cette distinction n'ave est féconde en conséquences. Un Prince est despote en puissance, lorsqu'il a par le nombre de ses troupes; par l'avilissement des esprits & des âmes acquis le pouvoir nécessaire pour disposer à son gré des biens, de la vie, & de la liberté de ses Sujets.

Tant que le Prince n'use point de ce pouvoir, tant que les Peuples n'en souffrent point, ils croient leur gouvernement bon; ils restent tranquilles.

Mais lorsqu'après avoir acquis le pouvoir de nuire, le Prince met ce pouvoir en pratique & qu'il dépouille les citoyens de toutes leurs propriétés; alors ils s'irritent; ils voudroient secouer le joug qui les opprime: il est trop tard. C'étoit dans le germe de cette puissance illimitée qu'il falloit étouffer les maux qu'ils éprouvent.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

En matiere politique , un mot suffit pour éclairer les hommes. Il n'en est pas de même en matiere religieuse. Le jour de la raison passe rarement jusqu'aux dévots (a). Puissent-ils déformais plus instruits reconnoître enfin qu'il n'est point d'ouvrage à l'abri d'une accusation d'impiété.

CHAPITRE IV.

*De l'impossibilité pour tout moraliste éclairé
d'échapper aux censures ecclésiastiques.*

UN homme défend-il les intérêts du Peuple? il nuit à ceux de l'Eglise. Elle cherche un

(a) Aboulola le plus fameux des Poëtes Arabes n'avoit nulle opinion des lumieres des dévots. Voici la traduction de quelques-unes de ses stances.

Issa est venu : il a aboli la Loi de Mouffeï.

Mahomet l'a suivi : il a introduit par jour cinq prieres.

Ses sectateurs prétendent qu'il ne viendra plus d'autre Prophete.

Ils s'occupent inutilement à prier depuis le matin jusqu'au soir.

Dites-moi maintenant depuis que vous vivez dans l'une de ces Loix, jouissez-vous plus ou moins du Soleil & de la Lune?

Si vous me répondez impertinemment, j'eleverai ma voix contre vous; mais si vous m'e parlez de bonne foi, je continuerai de parler tout bas.

Les Chrétiens errent çà & là dans leurs voies, & les Musulmans sont tout-à-fait hors du chemin.

Les Juifs ne sont plus que des momies, & les Mages de Perse que des rêveurs.

Le monde se partage en deux classes d'hommes.

Les uns ont de l'esprit & point de religion.

Les autres de la religion & point d'esprit.

prétexte pour l'accuser; & ce prétexte ne lui manque jamais.

Les Ecritures sont le Livre de Dieu, & leurs diverses interprétations forment les différentes sectes du Christianisme. C'est donc sur les écritures que sont fondées les hérésies.

Jésus favorise celle des Ariens, lorsqu'il dit, „ mon pere est plus grand que moi“. Jésus change toutes nos idées sur la Divinité, lorsqu'il semble la regarder comme l'auteur du mal & qu'il dit dans le *Pater*. *Et ne nos inducas in tentationem*, & ne nous induisez pas à la tentation. Or si dans le *Pater* même on lit une proposition aussi singulière, dans quel ouvrage humain la haine & la malignité monacale ne trouvera-t-elle point d'hérésie? Ecrivon en faveur de l'humanité? l'intérêt sacerdotal s'en irrite, & c'est alors qu'il faut s'écrier avec le prophete, *Libera opus meum à labiis iniquis. & à lingua dolosa (a)*. Si l'on tiroit de cet Ouvrage quelques conséquences malsonnantes, je n'en serois donc pas surpris. Ce que Dieu n'a point fait dans les Ecritures, je ne l'ai certainement pas fait dans ce Livre. Je n'ai point ce sot & blasphématoire orgueil. Quelle est dans la géométrie même la proposition dont on ne pût au besoin déduire quel-

(a) Que de libelles théologiques contre le Livre de l'Esprit! quel étoit le crime de l'auteur? d'avoir révélé le secret de l'Eglise qui consiste à abrutir les hommes pour en tirer le plus d'argent & de respect possible. Quelques Prêtres honnêtes prirent la défense de cet Ouvrage, mais en trop petit nombre. Dans le Clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut sur-tout l'Archevêque de Paris qui pressa la Sorbonne de s'élever contre l'Esprit qu'elle n'entendoit pas. C'étoit le Prophete Balaam qui monté sur son ânesse la presse d'avancer, sans appercevoir l'esprit ou l'Ange qui l'arrête.

que conséquence absurde & même impie !

Le point mathématique , par exemple , n'a , selon les Géometres , ni longueur , ni largeur , ni profondeur : or la ligne est le composé d'un certain nombre de points ; la surface d'un certain nombre de lignes ; le cube d'un certain nombre de surfaces. Si le point mathématique est sans étendue , il n'est donc ni lignes , ni surfaces , ni cubes ; il n'existe donc ni corps , ni objets sensibles ; il n'est donc point de châteaux , dans ces châteaux de bibliothèques , dans ces bibliothèques de livres , & parmi ces livres , d'écritures & de révélations.

Si telle est la conséquence immédiate de la définition du point mathématique , quel Livre est à l'abri du reproche d'impiété ! Le système de la grace n'en est pas lui-même exempt. Les Théologiens y soutiennent à la fois qu'en qualité de juste , Dieu accorde à tous la grace suffisante & cependant que cette grace suffisante ne suffit pas. Quelle contradiction absurde & impie !

S'agit-il de Religion ? Les principes ne doivent jamais porter de conséquence. L'on n'est point incrédule , lorsqu'on n'a point nié formellement & positivement quelque article de foi.

Que les Moines & les Prêtres daignent en vrais Chrétiens interpréter charitablement ce qui peut se glisser de bouche dans un Ouvrage philosophique ; ils n'y verront rien que d'orthodoxe.

J'ai dans celui-ci plaidé la cause de la tolérance & par conséquent de l'humanité : mais est-on athée parce qu'on est humain ?

Si j'écouais moins ma raison peut-être à l'exemple des Jansénistes , soumettrois-je cet Ouvrage à la décision du premier concile , & prierois-je le Lecteur de voir jusqu'à ce moment

par ses yeux, & de juger par sa raison. Ce que je puis lui certifier, c'est qu'en composant ce Livre, mon objet fut d'assurer le bonheur des Peuples & la vie des Souverains. Si j'ai blessé l'orgueil ecclésiastique, c'est que j'ai mieux aimé, comme Lucien, „ déplaire en disant la vérité, „ que de plaire en contant des fables ”.

Qu'on découvre quelques erreurs dans cet Ouvrage, je me rendrai toujours ce témoignage, que je n'ai pas du moins erré dans l'intention; que j'ai dit ce que j'ai cru vrai & utile aux particuliers & aux Nations. Quel sera donc mon ennemi & qui s'élèvera contre moi? celui-là seul qui hait la vérité & veut le malheur de sa Patrie. Au reste que les Papistes me calomnient, je m'écrierai avec le prophète : *maledicent illi, tu Domine, benedices.*

Ce dont j'avertis le Clergé de France en particulier; c'est que sa fureur immodérée & ridicule contre les Lettres, le rend suspect & odieux à l'Europe. Un homme fait un Livre : ce Livre est plein de vérités ou d'erreurs. Dans le premier cas, pourquoi sous le nom de cet auteur, persécuter la vérité elle-même? dans le second cas, pourquoi punir dans un Ecrivain des erreurs à coup sûr involontaires. Quiconque n'est ni gagé, ni homme de parti, ne se propose que la gloire pour récompense de ses travaux. Or la gloire est toujours attachée à la vérité. Qu'en la cherchant, je tombe dans l'erreur : l'oubli où s'enfvelit mon nom & mon Ouvrage, est mon supplice, & le seul que je mérite.

Veut-on que la mort soit la punition d'un raisonnement hazardé ou faux : quel Ecrivain est assuré de sa vie & qui lui jettera la première pierre? que se proposent les Prêtres en demandant le

supplice d'un auteur ? poursuivent-ils une erreur avec le fer & le feu ? ils l'accréditent. Poursuivent-ils une vérité avec le même acharnement ? ils la propagent plus rapidement. Que prouve jusqu'ici la conduite du Clergé papiste ? rien ; sinon qu'il persécute & persécutera toujours la vérité. Plus de modération sans doute lui seroit mieux. Elle est décente en tous les tems & nécessaire dans un siecle où la cruauté irrite les esprits & ne les foumet pas.

Virtus non territa monstris.

N O T E S.

1. **A** Quoi se réduit la science de l'éducation ? à celle des moyens de nécessiter les hommes à l'acquisition des vertus & des talens qu'on desire en eux. Est-il quelque chose d'impossible à l'éducation ? non.

Un enfant de la Ville craint-il les spectres ? Veut-on détruire en lui cette crainte ? qu'on l'abandonne dans un bois dont il connoisse les routes , qu'on l'y suive sans qu'il s'en apperçoive , qu'on le laisse revenir seul à la Maison dès la troisieme ou quatrieme promenade , il ne verra plus de spectres dans le bois , il aura par l'habitude & la nécessité acquis tout le courage que l'un & l'autre inspire aux jeunes paysans.

2. Supposons que les parens s'intéressassent aussi vivement qu'ils le prétendent à l'éducation de leurs enfans , ils en auroient plus de soin. Qui prendroient-ils pour nourrices ? des femmes qui déjà défabusées par des gens instruits de leurs contes & de leurs maximes ridicules , sauroient en outre corriger les défauts de la plus tendre enfance. Les parens auroient attention à ce que les garçons soignés jusqu'à six ans par les femmes , passassent de leurs mains dans des maisons d'instruction publique , où loin de la dissipation du monde , ils y resteroient jusqu'à 17 ou 18 ans , c'est-à-dire , jusqu'au moment que présentés dans le monde , ils y recevraient l'éducation de l'homme ; éducation sans contredit la plus importante , mais entièrement dépendante des sociétés qu'on cultive , des positions où l'on se trouve , enfin de la forme des gouvernemens sous lesquels on vit.

3. Si les exercices violens fortifient non seulement le corps , mais encore le tempérament , c'est peut-être qu'ils retardent dans l'homme le besoin trop prématuré des certains plaisirs.

Tout homme, disent les autres, a sans doute de son vivant le droit de disposer à son gré de sa propriété: mais lui mort il cesse d'être propriétaire. Le mort n'est plus rien. Le droit de transférer son bien à tel ou tel ne lui peut avoir été conféré que par la Loi. Or supposons que ce droit occasionnât une infinité de procès & de discussions, & que tout compensé il fût plus à charge qu'utile à la société, qui peut contester à cette société le droit de changer une Loi qui lui devient nuisible.

6. *La volonté de l'homme est ambulatoire*, disent les Loix, & les Loix ordonnent l'indissolubilité du mariage: quelle contradiction! que s'ensuit-il? le malheur d'une infinité d'époux. Or le malheur engendre entr'eux la haine, & la haine souvent les crimes les plus atroces. Mais qui donna lieu à l'indissolubilité du mariage? la profession de laboureur qu'exercerent d'abord les premiers hommes.

Dans cet état le besoin réciproque & journalier que les époux ont l'un de l'autre, allège le joug du mariage. Tandis que le mari défriche la terre, laboure le champ, la femme nourrit la volaille, abreuve les bestiaux, tond les brebis, soigne le ménage & la basse-cour, prépare le dîner du mari, des enfans & des domestiques. Les conjointes occupés du même objet, c'est-à-dire, de l'amélioration de leurs terres, se voient peu, sont à l'abri de l'ennui, par conséquent du dégoût. Qu'on ne s'étonne donc point si le mari & la femme toujours en action & toujours nécessaires l'un à l'autre, chérissent même quelquefois l'indissolubilité de leur hymen.

S'il n'en est pas de même dans les professions du Sacerdoce, des Armes & de la Magistrature, c'est qu'en ces diverses professions les époux se sont moins nécessaires l'un à l'autre. En effet de quelle utilité la femme peut-elle être à son mari dans les fonctions de Muphti, de Visir, de Cadi, &c.? La femme alors n'est pour lui qu'une propriété de luxe & de plaisir. Telles sont les causes qui chez les différens peuples, ont modifié d'une infinité de manières l'union des deux sexes. Il est des pays où l'on a plusieurs femmes & plusieurs concubines; d'autres où l'on s'épouse après deux ou trois ans de jouissance & d'épreuves. Il est enfin des contrées où les femmes sont en commun; où l'union des deux époux ne s'étend pas au delà de la durée de leur amour. Or supposons que dans l'établissement d'une nouvelle forme de mariage, un Législateur affranchi de la tyrannie des préjugés & de la coutume, ne se proposât que le bien public & le plus grand bonheur des époux pour objet, que non content de permettre le divorce, il cherchât & découvrit le moyen de rendre l'union conjugale la plus délicieuse possible, ce moyen

trouvé , la forme des mariages deviendroit invariable , parce que nul n'a le droit de substituer de moins bonnes à de meilleures Loix , de diminuer la somme de la félicité nationale , & même de s'opposer aux plaisirs des individus , lorsque ces plaisirs ne sont pas contraires au bonheur du plus grand nombre.

Mais comment n'a-t-on pas encore résolu ce Problème important ? c'est qu'obstinément attachées à leurs usages , les Nations ne les changent point qu'elles n'y soient forcées par une absolue nécessité. Or quelque mauvaise que soit la forme actuelle des mariages , il arrive cependant que si les sociétés en conséquence subsistent moins heureusement , cependant elles subsistent , & la paresse des Législateurs s'en contente.

7. Le besoin des vertus sociales peut être senti de l'enfance même. Veut-on graver profondément dans sa mémoire les principes de la justice ? je voudrois que dans un tribunal créé à cet effet dans chaque college , les enfans jugeassent eux-mêmes leurs différens ; que les sentences de ce petit tribunal portées par appel devant les Maîtres , y fussent confirmées ou rectifiées selon qu'elles seroient justes ou injustes ; que dans ces mêmes colleges l'on apostât des hommes pour faire aux élèves de ces especes d'injures & d'offenses dont l'injustice difficile à prouver , contraignit & le plaignant de réfléchir sur sa cause pour la bien plaider ; & le Tribunal d'enfans de réfléchir sur cette même cause pour la bien juger.

Les élèves forcés par ce moyen de porter habituellement leurs regards sur les préceptes de la justice , en acqueriroient bientôt des idées nettes. C'est par une méthode à-peu-près pareille que M. Rousseau donne à son Emile les premières notions de la propriété. Rien de plus ingénieux que cette méthode , cependant on la néglige. M. Rousseau n'eût-il fait que cette seule découverte , je le compterois parmi les bienfaiteurs de l'humanité & lui érigerois volontiers la statue qu'il demande.

L'on ne s'attache point assez à former le jugement des enfans. A-t-on chargé leur mémoire d'une infinité de petits faits ; l'on est content. Que s'ensuit-il ? que l'homme est un prodige de babil dans son enfance & de non-sens dans l'âge mûr.

Pour former le jugement d'un élève , que faut-il ? le faire d'abord raisonner sur ce qui l'intéresse personnellement. Son esprit s'est-il étendu ? il faut le lui faire appliquer à de plus grands objets. Exposer pour cet effet à ses yeux le tableau des Loix & des usages des différens peuples ; l'établir juge de la sagesse , de la folie de ces usages , de ces loix , & lui en faire enfin peser la perfection ou l'imperfection à la ba-

lance du plus grand bonheur & du plus grand intérêt de la République. C'est en méditant le principe de l'utilité nationale que l'enfant acquerrait des idées saines & générales de la morale. Son esprit d'ailleurs exercé sur ces grands objets en seroit plus propre à toute espèce d'étude.

Plus l'application nous devient facile, plus les forces de notre esprit se sont accrues. On ne peut de trop bonne heure accoutumer l'enfant à la fatigue de l'attention & pour lui en faire contracter l'habitude, il faut quoiqu'en dise M. Rousseau, employer quelquefois le ressort de la crainte. Ce sont les Maîtres justes & sévères qui forment en général les meilleurs élèves. L'enfant comme l'homme n'est mué que par l'espoir du plaisir & la crainte de la douleur. L'enfant n'est-il point encore sensible au plaisir, n'est-il point susceptible de l'amour de la gloire ; est-il sans émulation ? c'est la crainte du châtiement qui seule peut fixer son attention. La crainte est dans l'éducation publique une ressource à laquelle les Maîtres sont indispensablement obligés de recourir, mais qu'ils doivent ménager avec prudence.

8. Dans tout gouvernement où je ne puis être heureux que par le malheur des autres, je deviens méchant. Nul remède à ce mal qu'une réforme dans le gouvernement. Mais quel moyen de faire consentir les peuples à cette réforme & de leur faire reconnoître le vice de leurs Loix ? que faire pour rendre la vue à des aveugles ! je sais qu'on peut instruire les hommes par des livres ; mais la plupart ne lisent point. On peut encore les éclairer par des prédications ; mais les puissans défendent de prêcher contre des vices dont ils imaginent que l'existence leur est avantageuse. La difficulté d'instruire les peuples de leurs véritables intérêts en s'opposant à toute sage réforme dans les gouvernemens, y doit donc éterniser les erreurs.

9. Supposons que l'étude de la langue Latine fût aussi utile que peut-être elle l'est peu, & qu'on voulût dans le moindre temps possible en graver tous les mots dans la mémoire d'un enfant, que faire ? l'entourer d'hommes qui ne parlent que Latin. Si le Voyageur jetté par la tempête sur une Ile dont il ignore la langue, ne tarde pas à la parler, c'est qu'il a le besoin & la nécessité pour Maîtres. Or qu'on mette l'enfant le plus près possible de cette position ; il saura plus de Latin en deux ans, qu'il n'en apprendroit en dix dans les colleges.

10. Dans la Poésie pourquoi le beau de sentiment & celui des images frappe-t-il plus généralement que le beau des idées ? c'est que les hommes sont sensibles avant d'être spirituels ; c'est qu'ils reçoivent des sensations avant de les comparer entr'elles.

P I N .

59635947





